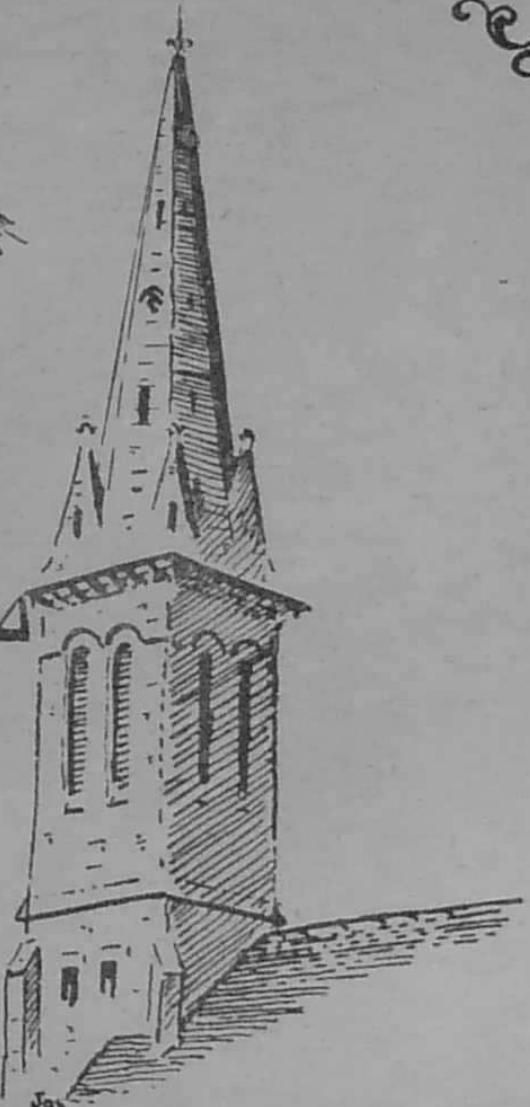


JOSEPH LE JOLLEC, S. J.



Lothey

Landremel



QUIMPER
LE GOAZIOU
— 1946 —

JOSEPH LE JOLLEC, S. J.

LOTHEY-LANDREMEL

MONOGRAPHIE

Illustrations de Jos Le Doaré

QUIMPER
LE GOAZIOU

—
1946

NIHIL OBSTAT :

Lutetiae Parisiorum, die 22 febr. 1946.

MARCEL BITH, S. J.

Provincial de France.

IMPRIMI POTEST :

Quimper, le 26 février 1946.

P. MESSAGER.

v. g.

Soumis aux décrets d'Urbain VIII et aux prescriptions du Siège apostolique, l'auteur déclare n'employer le mot « Saint » que dans son acceptation courante et n'attribuer qu'une valeur historique aux faits rapportés dans ce volume.

INTRODUCTION

Dès le début du premier ouvrage, consacré à la paroisse qui lui donna le jour, Jakes Riou note, non sans quelque humour, que Lothey, pour la plupart des Bretons, est aussi inconnu que le Kamtchatka ou le Belouchistan. « Et cependant, ajoute-t-il, Lothey est un vrai paradis terrestre, eur baradozie war an douar », une localité qui a son histoire et surtout ses histoires. On sait avec quelle verve il a raconté les histoires de Lothey, avec quel talent il a peint les mœurs de ses compatriotes. Jakes Riou est mort en 1937 : en tenant ce langage, il vivait donc ses souvenirs d'enfance et réalisait ses impressions de jeunesse, puisque en 1944 le docteur Favennec, lui aussi enfant de Lothey, pouvait écrire : « Après la léthargie des siècles passés, Lothey marche à pas de géant vers le progrès, à l'instar, sinon à la tête des meilleures communes de la vallée de l'Aune. »

II

Le 14 août 1846, paraissait le décret royal, ordonnant le transfert du bourg de Lothey à Landremel. En 1946, le nouveau chef-lieu va donc célébrer son premier centenaire. A cette occasion, nous voudrions esquisser l'histoire de Lothey, étudier ses origines, projeter quelque jour sur les années de sa longue et pénible évolution, montrer son radieux développement. Nous n'avons pas la prétention d'y intéresser le monde entier ; mais nous désirerions que nos compatriotes ne soient pas du nombre de ces gens, qui « savent toutes les histoires de leur localité, mais en ignorent complètement l'histoire » (La Bruyère).

Nous présentons, non une thèse d'allure scientifique, mais un travail de haute vulgarisation, aussi complet, aussi objectif que possible, basé sur une documentation sérieuse,

signalant les points controversés, les discutant au besoin. Pour ne pas surcharger le récit, les pièces documentaires seront renvoyées aux appendices. Faisant de l'histoire, nous raconterons les faits et les événements avec leurs causes et conséquences. A l'exemple de L. Le Guennec († 1935), nous recueillerons les traditions locales, sans excepter les légendes; traditions et légendes s'apparentent à l'histoire : elles la complètent, l'illustrent, l'expliquent; souvent mieux que l'histoire, elles nous font entrer dans l'âme d'un peuple. Histoire locale, mais plongeant ses racines dans l'antiquité, mais intimement mêlée à l'histoire de la Bretagne et de la France : nous aurons, en conséquence, à rappeler les grandes lignes de l'histoire ancienne, de l'histoire de la Bretagne et de l'histoire de la France. Histoire, non apologie, devant évoquer ce qui est moins digne d'éloge, comme ce qui est à l'honneur de la localité. — Comme conclusion, nous donnerons la biographie de trois Lotheyens, qui ont marqué depuis un siècle.

Au courant des faits et gestes de leurs ancêtres, nos compatriotes sauront éviter les erreurs, reproduire les belles actions, et ainsi, assurer le progrès véritable de leur paroisse, progrès à la fois matériel et spirituel — sans le progrès spirituel, le progrès matériel ne serait que leurre. Nous demandons à saint They de bénir notre travail et nous prions Notre-Dame, la benoîte mère de Dieu, de lui faire produire les fruits qu'en attend son divin Fils.

III

Nombreux sont ceux qui nous ont aidé dans l'accomplissement de notre tâche. A tous nous offrons l'expression de notre reconnaissance. Citons quelques noms :

M. le Conservateur et MM. les Adjoints des Archives départementales; M. le Directeur et M. le Dessinateur du Cadastre, M. le Bibliothécaire de la ville de Quimper.

M. le chanoine Pérennès, dont les écrits et les conseils nous ont été précieux; le regretté Docteur Doble qui nous autorisait si gracieusement à puiser dans ses publications; le P. Debeauvais, M. Alain du Cleuziou, M. le vicomte Frotier de la Messelière, M. Daniel Bernard, M. Le Goff, notaire à Gouézec, toujours disposés à faire part du trésor de leur érudition; M. le chanoine Calvez, curé de Lesneven, recteur de Saint-Martin (Morlaix); M. Thomas, recteur de Plonévez-Porzay; M. Batany, aumônier de l'école Saint-Louis à Châteaulin; M. l'abbé Falchun, professeur de langues celtiques à Rennes; le P. Le Carré, missionnaire à Quimper; M. Le Bail, directeur du Likès; M^{me} Suzanne Nicolas, professeur au Lycée de Nancy, dont la compétence historique, linguistique ou géologique nous a été d'un puissant secours.

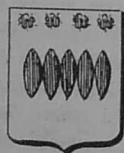
Nous ne saurions oublier ceux qui ont prodigué leur temps et leur talent pour illustrer notre ouvrage : le Lothéyen d'adoption Chanselle, notre ami Marc Choisnard, le dévoué Jos Le Doaré, photographe émérite, artiste doublé d'un savant — ni ceux qui ont assumé la tâche ingrate de taper nos feuillets ou de corriger les épreuves, le R. P. Dauger et M^{me} Emilienne Corre.

A Lothey même, après le recteur qui a pris une part si active à nos recherches, il nous faudrait citer toutes les familles. On s'est empressé à nous communiquer les renseignements désirés : la doyenne de la paroisse, la vénérée Naïc ar Bozec — née en 1854 — a fait appel à ses souvenirs d'enfance; le secrétaire de mairie a fouillé ses registres; M. François Auffret nous a parlé des ardoisières; M. Yves Avan et le docteur Favennec nous ont fourni des rapports précis, l'un sur l'état de l'agriculture, l'autre sur l'état sanitaire. Pour nous aider à lancer l'ouvrage, les bourses se sont ouvertes sur place, comme dans les localités ayant des accointances avec Lothey.

PRINCIPALES SOURCES

Registres et archives de Lothey (mairie et église).
 Archives départementales du Finistère.
 Archives de l'Evêché de Quimper.
 Cartulaire de Landévennec, Edition de La Borderie.
 Ch. PÉRENNÉS. — Notice sur Lothey. *Bulletin diocésain*, 1929-1930.
Bulletin de la Société d'Archéologie. Passim.
Bulletin Diocésain d'histoire et d'archéologie. Passim.
 Arthur DE LA BORDERIE. — *Histoire de Bretagne*.
 DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR. — *Histoire de Bretagne*.
 A. DU CLEUZIU. — *Histoire de Bretagne*.
 DUPOUY. — *Histoire de Bretagne*.
 H. WAQUET. — *Histoire de Bretagne*.
Visages de Bretagne. — Collection Horizon de France.
 Paul GRUYER. — Visites d'art : mémoranda.
 HALLÉGUEN. — *Armorique et Bretagne*.
 Louis KERBIRIOU. — *Les vieux Saints bretons*.
 Hervé CALVEZ. — *Les Pères de la Patrie*.
 G.-H. DOBLE. — *Saint Day*.
 R. P. GUIRIEC. — Publications. Passim.
 Daniel BERNARD. — Diverses publications.
 LOTH. — *Chrestomathie et les noms des Saints bretons*.
 René LARGILLIÈRE. — *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*.
 LE GUENNEC. — Ouvrages et notes manuscrites.
 Raymond DELAPORTE. — *Sénéchaussée de Châteauneuf-du-Faou*.

E christen mad me bev en Doue.



de Kergoët.





Vitrail de Saint-Segal.

CHAPITRE PREMIER

UNE LEÇON DE GÉOGRAPHIE

I. — Nom de la localité.

Lothey — du latin *locus-They* — signifie oratoire, ermitage de They. They est l'éponyme de notre paroisse, le saint qui lui a donné son nom. La forme primitive était, semble-t-il, Dei ou Dey; les plus anciens documents portent *Locus Dei*, *Locdey* et les Anglais nous parlent de saint Day. Inutile de rappeler les lois phonétiques qui ont déterminé les mutations de *Sant Dei* en *Sant They* — de *Loc Dei* en *Locthey*, puis *Lothey*. On trouve d'autres variantes : Lothai,

Lothea. Qu'on les écrive avec ou sans *h*, avec un *i* ou un *y* final, les formes *They*, *Lothey* ont prévalu. L'orthographe courante est Lothey.

Depuis un siècle, on emploie souvent l'expression Lothey-Landremel, non pour distinguer la localité d'une autre qui aurait le même nom, mais pour attirer l'attention sur le chef-lieu actuel, Landremel. De nos jours, dans le langage ordinaire, comme en style administratif, tendance marquée à appeler Lothey, le nouveau bourg; Vieux-Bourg, l'ancien. Commune et paroisse ont le même nom, les mêmes limites.

II. — Situation et limites.

Nos ancêtres savaient que Lothey était à une lieue un quart, à l'est de Châteaulin, sa subdélégation et son ressort; à quatre lieues au nord-est de Quimper, son évêché; à trente lieues deux tiers de Rennes, la capitale de la Bretagne. Il s'agit, non de la lieue kilométrique, mais de la lieue commune ou de terre, *al leo goz* (4.444 m.). Ch. Ogée, *Dict.*, 1779. Maintenant, à l'école primaire, on apprend à nos enfants que Lothey est dans le canton de Pleyben, l'arrondissement de Châteaulin, le département du Finistère. Au catéchisme, on leur explique que le recteur — le chef religieux de la paroisse — est à Landremel; le curé-doyen à Pleyben, et l'évêque à Quimper. D'après le cadastre, la superficie de Lothey est 1.327 hectares. Comme limites: au nord, Châteaulin et Pleyben; à l'est, Gouézec; au sud, Briec; à l'ouest, Saint-Coulitz. Inutile de nommer Cast : Lothey se contente de lui donner l'accolade au point de jonction des quatre communes : Briec, Cast, Saint-Coulitz et Lothey (1).

(1) On n'est pas d'accord sur l'endroit précis où se fait la jonction. Le service vicinal le situe à l'embranchement de la route Châteaulin-Gouézec sur Ti-Daoudal; le vulgaire, dans la garenne voisine, appelée *Méné an Tri Ferson*, parce que les trois curés de Châteaulin, de Pleyben et de Briec pourraient y dîner à la même table, sans quitter leur doyenné respectif.



A l'exception de la partie sud-ouest, Lothey a des limites naturelles. Pour attendrir l'évêque de Quimper sur le sort de ses administrés, privés de secours religieux, le maire de la commune, M. Mocaër, le 7 avril 1813, faisait valoir à sa Grandeur que Lothey est « une péninsule », une presqu'île. En 1813, l'Aune n'était pas canalisée; la marée se faisait sentir à Toul-ar-Wez, et par gros temps les flots devaient battre le pied de la colline de Beg-ar-C'hran : d'où le nom de Pennod — pen an aod — le commencement du rivage — donné au village voisin. On ne saurait dire pour autant que Lothey, dans sa majeure partie, soit baigné par la mer. Aussi, le digne magistrat précise sa pensée : « Nous sommes entourés de rivières et de ruisseaux, qui, dans les crues, nous interdisent toutes communications avec les paroisses voisines. »

Au nord, l'Aulne ou mieux l'Aune (1). Pour les riverains, l'Aune est la rivière tout court, *ar ster* — la grande rivière, *ar ster vras* — la rivière des rivières, *ster aon*, à savoir deux fois rivière. Elle prend sa source dans les Côtes-du-Nord (hauteurs de Landeven et de Goariva), coule d'abord du nord au sud. A Landreau, elle reçoit son principal affluent l'Hierre, la rivière de Carhaix, et prend décidément la direction de l'ouest. Elle traverse tout le centre du Finistère, multipliant d'ailleurs les méandres et les sinuosités. Sous le nom de rivière de Châteaulin, elle se jette enfin, en face de Landévennec, dans la rade de Brest. 140 kilomètres de cours, un fort débit, un large estuaire en font un vrai-fleuve. Autour de Lothey, plus que partout, l'Aune déroule ses nœuds et ses replis serpentins, y créant les deux presqu'îles de Buors et du Bester, l'enlaçant sur un parcours

(1) Le terme Aume est, semble-t-il, le mot breton *aon*, *aen*, *aven*, rivière. On a tenté une autre explication, rivière des Aulnes, comme Port-Launay, port des Aulnes, répondant au breton *Meil-ar-Vern*.

de 14 kilomètres. Elle faisait tourner jadis le célèbre moulin de Meil-Aon. Entre 1820 et 1830, l'Aune a été canalisée; Lothey compte cinq écluses, d'amont en aval : Coatpont, Lothey, Le Loc'h, Le Guelliec, Pen-ar-pont.

A l'est, un ruisseau dont le nom officiel est la rivière de Kérabri, plus connu sous le nom de *Ster vihan*, la petite rivière (2). *Ster Vihan* sort des marais d'Edern, passe par les Trois Fontaines, qui avec le tribut de leurs eaux, lui apportent les bénédicitions de Notre-Dame. Il s'engage alors dans un étroit vallon, toujours plus encaissé et plus boisé, à mesure qu'il s'approche de l'Aune, où il se déverse. *Ster Vihan* alimente plusieurs moulins : Meil an Abad et Meil Neve (Brie) ; Kervern (Gouézec) ; Kérabri, Goz-Veil, Trogouyen, Meil ar Guilly (Lothey) ; Buzidan (Gouézec).

A l'ouest, le ruisseau de Pennod, dont la source est une fontaine, ar Feunteun Vad, près du Leuriou (Saint-Coulitz). Il traverse les prairies de Poulseaën, de Poulmarc'h, du Vern, de Troboa, le vallon de Pennod et se jette dans l'Aune à Toul-ar-Wez : un seul moulin, celui de Pennod.

Au midi, limite tantôt naturelle, tantôt conventionnelle. Au sud-est, le marais de Ti-ar-Yeun et le cours d'eau qui y prend naissance, passe par Runigou-Vihan, pour se déverser dans le *Ster-Vihan*. Pourtant, à partir de Runigou-Vihan, la limite est constituée par deux tronçons du mur du Diable : premier tronçon, Runigou-Vihan à Kerhévé; second tronçon, Kerhévé jusqu'à *Ster-Vihan*, partageant le village de Kerhévé entre Lothey et Brie. Au sud-ouest, tracé purement conventionnel, constitué en partie par la route départementale Roudouallec-Châteaulin.

Il semble que la presqu'île de Trésiguidy — les bois, pas le château — était jadis de Lothey. Dans le dictionnaire Ogée (1779), nous lisons que le territoire de Lothey est *coupé au nord par la rivière l'Aulne...* que l'on y trouve

(2) Dans les temps reculés, on a pu l'appeler Cad-aën, la rivière du combat, à cause des luttes qui se seraient livrées sur ses rives.

des bois, dont le plus considérable est celui de Trésiguidy, ayant une lieue de circuit. Il est certain que ce bois dépendait jadis du Guilly, que la carte d'état-major continue à l'appeler *bois du Guilly*. Faut-il ajouter que, dans le tracé primitif, le canal, au lieu de suivre le cours de l'Aune, devait couper la poche de Trésiguidy. Les droits de Lothey auraient été sauvegardés.

III. — Relief du terrain et nature du sous-sol.

Situé sur le versant septentrional des Montagnes Noires, adossé à l'un des contreforts de cette chaîne, Lothey a un relief des plus accidentés : c'est une série de coteaux et de vallons, aussi variés de formes que de dimensions. Le point culminant est le méné Krulo, à quelques centaines de mètres au sud de Landremel. Il mesure 168 mètres, s'achevant non en *roc'h*, en pic, mais en *méné*, en large calotte dénudée. Point culminant de Lothey, le méné Krulo en est aussi le centre géologique. Par le sud-ouest, il y relie la chaîne principale des Montagnes noires. Sur ses flancs, il s'étale, en pente douce : au sud-est, jusqu'au marais de Ti-ar-Yeun, et jusqu'au cours moyen de *Ster-Vihan*, dominés l'un et l'autre par le curieux monticule, la *pyramide* de Kerlaouénan; au nord-ouest, jusqu'aux collines schisteuses de Toul-ar-Broc'h et de Pennod, jusqu'aux sommets de Karreg-ar-Louarn et de Beg-ar-c'hran, qui commandent les vallons de Pennod et de l'Aune. Au nord, au pied même de la montagne, après la pente brusquée de Tor-ar-méné, c'est le plateau de Landremel, limité à l'ouest par la dépression de Kérineuff, à l'est par le cours sinueux du ruisseau de Penfoul — se prolongeant jusqu'au délicieux vallon de Meil-Aon. Au nord-est, par Kervargoët, le méné Krulo donne sur la zone la plus importante de la commune, le plateau oblong, qui, partant de Kroas-Kerabri et de son cours d'eau,



Pont de Kérabri.

se dirige vers le nord, borné d'un côté par le ruisseau de Penfoul, de l'autre par le cours inférieur de Ster-Vihan, coupé ici et là par des russelets — gwazik ou gwez — tels les Feuteunigou de Kergadaën, et le Gwez-Reun de Trogouyen. Avant d'arriver à l'Aune, le plateau se scinde : à droite, s'arc-boutant sur les hauteurs de Kers-touben et de Poulhazec, la presqu'île de Buors; à gauche, fortement appuyée sur le terre-plein du Guilly et de Pen-ar-c'hleuniou, celle du Bester.

On serait tenté, à première vue, de partager Lothey en trois sections : montagne, plateau, plaine; montagne, le

méné Krulo et les lieux environnans; plaine, les parties baignées par les rivières : plateau, la zone intermédiaire. En réalité, pas de plaine : les deux presqu'îles de Buors et du Bester sont l'une et l'autre à dos d'âne, dans leurs parties hautes à plus de 60 mètres au-dessus du niveau de la mer : ce sont des promontoires. Par ailleurs, Pennod et Poulhazec, aux confluents de nos rivières, sont sensiblement à la même altitude que Landremel (80 m.). Dans le langage courant, on emploie les expressions ar Méné, ar Bester pour désigner le sud et le nord de la paroisse, mais sans vouloir assigner de limites précises et en donnant à ces termes une signification large. Le Bester, dans le cas, désigne, non seulement la presqu'île de Ros-Yvin, mais toute la partie avoisinant le canal.

* *

Ce n'est pas le moment de parler du terrain, de sa nature, de ses produits. Lothey, de longs siècles, a passé pour un pays pauvre, une terre où ne poussaient que des ajones et quelques maigres céréales. Pourtant, d'après le dictionnaire d'Ogée (1779), l'on y trouvait des terres bien cultivées, des prairies, des landes et quelques bois. S'il y a des terres naturellement ingrates, il y en a d'autres qui sont fécondes : la meilleure preuve, c'est le grand nombre d'arbres et la variété des essences, c'est la vigueur de la végétation dans les endroits ineultes, comme les anciennes carrières de Kerineuff et de Poulhazec.

* *

Au point de vue géologique, Lothey appartient au bassin de Châteaulin situé entre les Montagnes noires au sud, et les monts d'Arrée au nord.

Ce bassin sédimentaire forme un synclinal (pli en creux) qui s'étend de la presqu'île de Crozon jusqu'au delà de Laval.

Le sous-sol de Lothey est schisteux. La terre qu'on foule aux pieds en est un indice; les immenses tas d'*attrait*s ou d'ardoises stériles que l'on voit en si grand nombre sur les bords de nos rivières, en sont la preuve irréfragable. Mais il y a schistes et schistes. Notre sous-sol se compose surtout de schistes ardoisiers dits de Châteaulin. Ils alternent avec des lits de schistes argileux (terre glaise) et avec des lits de psammites (schistes plus durs pouvant servir de moellons pour les constructions). Ces lits deviennent dominants au sommet de l'étage. Au sud de la commune, existe un filon de schistes et calcaires dits de Néhou; peu large, il suit une ligne allant de Pennod à Runigou-Vihan. On découvre parfois des blocs de quartz, d'aspect blanc, de nature cristalline, aux dimensions et aux formes variées. Près de nos rivières, on constate des alluvions modernes.

* *

Laissons aux savants le soin de déterminer l'origine et l'âge du relief de notre sol et des éléments de notre sous-sol. Nos schistes sont des schistes primaires, provenant de la décomposition de roches de granite fort anciennes. L'érosion se serait faite sous l'action des eaux, de l'air, de la température et autres agents atmosphériques. Nos blocs de quartz se seraient détachés de ces roches anciennes, auraient émergé et se seraient perdus dans nos couches sédimentaires. Quant à la terre glaise, elle serait due à la décomposition superficielle de la roche ancienne au début du quaternaire. Les quelques éléments calcaires que nous possédons dataient du secondaire.

A en croire les savants, alors que les bassins de la Seine et de la Loire étaient encore sous les eaux, notre Bretagne,

bien vieille à ce titre, voyait émerger au-dessus d'elle des monts de 1.200, sinon de 1.500 mètres. Pour les amener aux dimensions de nos ménés actuels, il a fallu de nombreux siècles.

IV. — Climat et site.

Landremel est à 48° 10' 2" de latitude nord. Nous sommes donc en zone tempérée, presque à égale distance du pôle et de l'équateur, à l'abri des grands froids et des sécheresses prolongées. Avec nos 6° 20' 2" de longitude ouest (méridien de Paris) nous sommes, sinon en région, au moins en climat maritime. Grâce à l'Auné et malgré les ménés, nous participons aux avantages comme aux inconvénients du voisinage de la mer : la prédominance des vents d'ouest : suroît avec ses ondées diluvieuses, noroît avec ses giboulées; les brumes persistantes, mais aussi les pluies fines et douces qui fécondent le sol et les brises qui rafraîchissent l'atmosphère (1). L'humidité provient également des eaux qu'un sol imperméable refuse d'absorber, que le soleil n'arrive pas à pomper, à cause de nos talus boisés : d'où les fontaines, *ar poullou*. En retard sur les époques astronomiques, nous avons d'ordinaire nos plus grands froids en février, nos plus fortes chaleurs en août. Nos aïeux redoutaient la glace persistante de l'hiver, *ar scorn du*, les gelées du printemps, *ar reo guen*, les orages de l'été, *arne Coray*.

* *

C'est sous un ciel souvent gris, sur un terrain parfois ingrat, dans des endroits ici découverts, là ombragés, sur

(1) Chez nous la température moyenne est, en hiver, de 6 à 7°, en été de 17°, tandis que dans l'est de la France, à égalité de latitude, elle sera en hiver de 1 à 2°, en été de 20 à 21°. Quant à la chute annuelle des pluies, nous dépassons vraisemblablement la région bressane : 900 à 1.000 mm.

le plateau, dans le vallon, à flanc de coteau, que se sont élevées, isolées ou groupées, les habitations de Lothey, quel que soit d'ailleurs le nom qu'elles portent : lan ou loc, ker ou ti, pen ou poul, pare ou prat, ros ou run, toul, tor ou tro. C'est là que, depuis de longs siècles, vivent et travaillent les quelque huit cents habitants qui forment la famille paroissiale (1).

Cette famille a tardé à se faire connaître, peut-être même à se développer. La raison principale en a été la rareté ou mieux l'absence des moyens de communications. Nous avons entendu les plaintes de M. Moc'h en 1813 : pour franchir les cours d'eau, pas d'autres ressources que les gués, *ar rodou*. Pour circuler, pas de chemins carrossables. En 1865, les enfants de Lothey avaient été convoqués à Saint-Coulitz pour la confirmation. Le bon recteur, M. Cloarec, se permit d'exposer à l'évêque les difficultés que présentait cette mesure. Il ajoutait, non sans une pointe de malice : « Quand j'étais à Molène, votre Grandeur n'a pas hésité à fréter un bateau pour venir dans l'île confirmer mes enfants. Peut-elle hésiter à monter un cheval pour venir confirmer sur place les enfants de Lothey ? » Lothey plus inabordable que les îles elles-mêmes ! Pourtant peu de localités offrent au touriste des spectacles plus grandioses, des sites plus pittoresques.

* * *

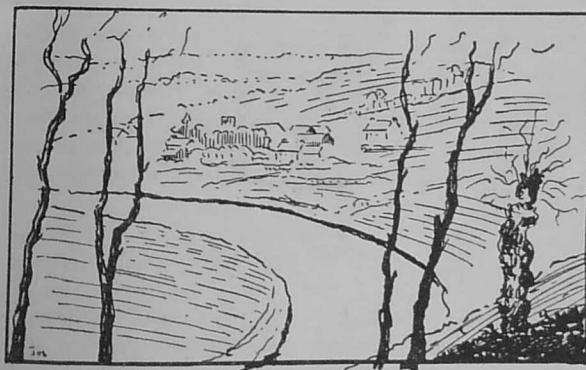
Revenons au méné Krulo. De ce belvédère, on embrasse du regard, de l'ouest à l'est : méné Kelc'h (Cast), 252 mètres; Plas-ar-c'horn (Loeroran), 289 mètres; Méné Hom (Plomodiern), 330 mètres; toute la campagne de Châteaulin et à l'arrière-plan les hauteurs de Quimerc'h et de Saint-Ségal; Pleyben, campagne et ville, avec sa superbe tour; le mont

(1) Voir appendice I : les villages de Lothey.

Saint-Michel (Braspartz), 391 mètres; Roc'h Trévézel, 354 mètres; le bourg de Plonévez du Faou. De l'est à l'ouest, Lennon, Roch'Toullaéron (Gourin), 325 mètres; Karreg an Tan (Gouézec), 281 mètres; les sommets de Briec, spécialement Dilijour, 231 mètres.

Il y a les vastes horizons; il y a la beauté, la variété du paysage. En toute vérité, on pourrait appliquer à Lothey ce qu'écrivait, au sortir de Châteauneuf, Joseph Cambry, l'an III de la République : « J'ai vu des scènes plus augustes, mais jamais de plus variées ». Et pourtant Cambry connaissait la Suisse, l'Italie, l'Allemagne.

Le vallon de Pennod vous charme; celui de Ster-Vihan, par son silence et ses fourrés mystérieux, vous porte à la méditation. Qu'on la contemple des hauteurs de Kerstouben ou de la crête de Beg-ar-c'hran, la vallée de l'Aune vous ravit. Nos poètes bretons ont chanté ces eaux de l'Aune canalisée, coulant paisiblement entre les collines boisées et les prairies verdoyantes, à l'ombre des peupliers ou sous les feux du soleil — multipliant replis et méandres pour



Vue du canal et le Vieux-Bourg.

s'accrocher à ces rives enchanteresses — et quand il faut s'en séparer, exhalant leur plainte mélancolique au déversoir des écluses. Dans son enfance, Jakes Riou avait joui de ce spectacle : jamais il ne s'est estompé dans sa belle âme. Réserve faite du nom, Toulrous, comme ermitage, tenterait un nouveau They.

Dans le bois de Coat-Mao — entre le Vieux-Bourg et l'écluse de Coatpoint — sur le versant oriental, presque au sommet de la colline, il y a un siège rustique, taillé dans le roc. On l'appelle *Cador ar Person*, le siège du recteur. Les recteurs de Lothey s'y installaient pour contempler à loisir les merveilles de la nature, chanter les louanges de leur auteur, et au nom de leurs ouailles remercier le Seigneur de la part délicieuse qui leur était échue.



Maison Kerriou-Buzit.

CHAPITRE II

UNE PAGE D'HISTOIRE

Nous serions heureux de connaître ceux qui nous ont précédés sur la terre bretonne, qui y ont préparé notre demeure; heureux de savoir quel est, en bien ou en mal, l'héritage qu'ils nous ont légué. Le sujet est vaste — les données sont peu certaines — nous devons nous contenter d'une simple esquisse.

I. — Les Asiates.

C'est de l'Asie occidentale, berceau probable de l'humanité, mais aussi théâtre de la chute, qu'ont dû venir les premiers habitants de nos régions. A une époque très reculée, en deux vagues successives, ils auraient déferlé sur notre



de Launay.

pays : les uns à demi sauvages, n'ayant pour armes et outils que des éclats de pierre ou d'os, ne vivant que de pêche et de chasse ; les autres, possédant un commencement de civilisation, élevant quelques animaux domestiques, cultivant certaines céréales. Doués de sens religieux, ils ne s'élevaient pas toutefois jusqu'au Dieu vivant, rendant leurs hommages au soleil, aux astres, au feu, à l'eau, à la pierre. A eux remonteraient ces étranges rudiments de l'architecture humaine que l'on appelle mégalithes : simples menhirs, — cromlechs avec leurs alignements, — dolmens et tumulus.

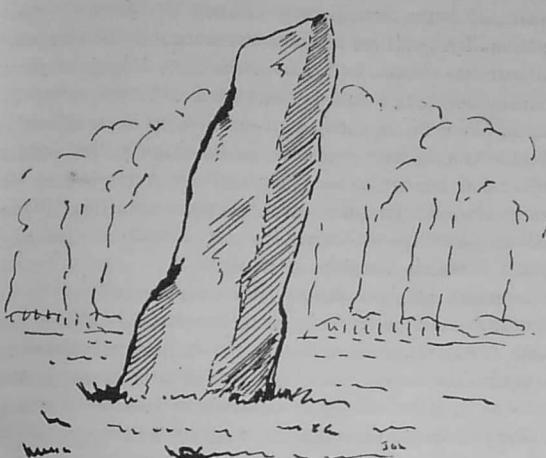
Ces monuments semblent avoir eu une destination à la fois religieuse, familiale, patriotique, scientifique. Comme les croix que nous dressons sur nos chemins, les menhirs isolés étaient, pour ces primitifs, un hommage à la divinité et le rappel d'un événement plus marquant.

Lothey possédait un de ces menhirs. M. Paul du Châtellier le signale dans son ouvrage : *Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 1907. Il était situé près de Ti-Carré, au bord de la route départementale n° 41 (Roudoualée-Châteaulin), dans une garenne appelée pour ce motif « Goarem Men-Zao », la garenne de la pierre debout. La garenne appartient actuellement à M. Louis Douguet (Kervargoët).

Bien des fois dans notre enfance, Men-Zao a piqué notre curiosité et nous aimions à entendre son histoire — mettons sa légende.

Hélas ! en 1909, un agent des Ponts et Chaussées demandait au propriétaire de lui céder Men-Zao pour empêtrer la route. Il s'engageait, de son côté, à faire enlever tous les cailloux qui encombraient la garenne. Quelques jours plus tard Men-Zao sautait, ses restes étaient morcelés par le casseur de pierres, broyés par le rouleau compresseur, tandis que la garenne conservait ses cailloux. Abattre Men-Zao avait été une affaire de quelques minutes. Pour détruire les superstitions, dont il était le prototype, il a fallu de longs siècles et les patients labeurs des missionnaires.

A défaut du Men-Zao de Ti-Carré, nous reproduisons celui de Ster-Vihan. Il est en Gouézec, à quelques pas de Lothey. La légende les associe.



Menhir Ster-Vihan.

II. — Les Celtes.

Vers l'an 500 avant Jésus-Christ, après avoir envahi l'Europe centrale, des tribus de langue indo-germanique, des Celtes, se précipitaient sur le pays que, de leur nom, les Gaulois, on appela la Gaule, et qui est devenu notre France. On se représente les Celtes de haute stature, les cheveux blonds, les yeux clairs, vêtus d'une longue blouse, les braies serrées aux chevilles, aux pieds la gallica ou galoche. Peuple guerrier, les Celtes ne cultivaient que des lopins de terre, habitaient des huttes, semblables à celles de nos sabotiers, cons-

truisaient des forteresses servant à la fois de parcs pour les animaux et de refuges pour les hommes. Leur langue s'apparentait à notre breton. Très religieux, ils croyaient à l'immortalité de l'âme; les Druides étaient à la fois leurs prêtres et leurs conseillers politiques. A l'école primaire, on nous dépeignait ces Druides, parcourant nos forêts, cueillant sur nos chênes, avec leur serpe d'or, le gui, la plante sacrée. Pourtant, c'était le paganisme avec ses cruautés : sur des dolmens, en guise d'autels, le sang humain coulait. Avec le temps, les Celtes s'organisèrent en petits états ou cités : sous le nom de confédération des Armoricains, cinq de ces états se partagèrent la Bretagne actuelle (1). Nous devions dépendre du territoire des Osismiens, qui avait comme chef-lieu Vorgium (Carhaix).

Il semble que le « *bragou-bras* » et les guêtres de nos aïeux étaient un vestige du costume celte. Les Celtes nous ont-il communiqué leur sang ? On ne saurait l'affirmer. Ils sont, dans tous les cas, nos cousins à la mode de Bretagne et ils nous ont légué leurs vertus morales : courage et ténacité, amour de la justice et du travail.

II. — Les Romains.

Quatre siècles se sont écoulés, les Romains sont en train de conquérir le monde : ils ont envahi la Gaule et menacent l'Armorique. L'an 56 avant Jésus-Christ, Jules César en personne dirige l'expédition contre les Armoricains et leur inflige une double défaite, l'une sur terre, l'autre sur mer. Rattachée à l'une des provinces gauloises, notre péninsule passe sous la domination romaine : elle compte cinq cités tributaires qui préfigurent nos départements actuels.

(1) *Armorique* signifie non la mer, mais le pays voisin de la mer ; Armoricains, ceux qui habitent auprès de la mer.

On sait comment Rome se comportait à l'égard des pays conquis. Elle avait des garnisons, réparties dans des camps (*castra*), ou dans des forteresses (*castella*), moins peut-être pour contenir les indigènes que pour les protéger et se protéger elle-même contre les ennemis extérieurs. Dans ces garnisons, comme dans les légions, on comptait d'ailleurs des recrues armoricaines. Elle avait toute une armée de fonctionnaires, mais dont la consigne était plutôt d'aider que de vexer la population.

Aussi, tout en gémissant sur l'indépendance perdue et le tribut à payer, les Armoricains ont gagné au contact des Romains. A leur école, ils ont appris à bâtir, à construire des maisons, à édifier des villas et même des villes. Ils ont appris à organiser, à exploiter la propriété rurale, à percer des routes. Pour atteindre les parties les plus éloignées de l'empire, pour relier entre elles les villes et les garnisons, les Romains avaient tracé tout un réseau routier : voies stratégiques admirablement construites, qui suscitent encore notre admiration, mais aussi voies plus modestes, faites parfois hâtivement, d'ordinaire tendant droit au but sans tenir compte des accidents de terrain.

Au point de vue religieux, il semble qu'il y ait eu, entre Romains et Armoricains, compénétration réciproque. L'Armorique a été accueillante aux dieux de Rome. Rome, de son côté, a été tolérante pour le culte des Druides : des menhirs recevront l'effigie des divinités de l'Olympe. Quant au christianisme, il a certes pénétré dans des villes comme Nantes, Rennes, Vannes, qui ont déjà leurs évêques ; il devait compter des adeptes, voire une hiérarchie, dans des centres comme Vorgium et Civitas Aquilonia (Loemaria de Quimper). Il ne semble pas qu'il se soit répandu dans les campagnes.

Au point de vue culturel, d'après M. Loth, la langue celtique aurait d'emblée et partout cédé la place à l'idiome du conquérant, au latin, ou plutôt au bas-latin, qui sera

plus tard le français. L'affirmation de M. Loth est trop absolue : dans diverses localités, la langue celtique a dû survivre ; d'ailleurs, alors comme aujourd'hui, on a pu parler les deux idiomes.

Les deux premiers siècles après Jésus-Christ, sous la domination romaine, l'Armorique semble avoir joui de la prospérité. Au III^e siècle, comme le reste de la Gaule, elle a connu les incursions et les dévastations des pirates et des barbares, et on pourrait lui appliquer la parole de saint Prosper d'Aquitaine : « Le pays n'aurait pas été plus accablé, quand tout l'Océan l'aurait inondé ».

* *

On relève à Lothey des traces du séjour des Romains. Buzit était certainement une station gallo-romaine. Le nom même l'insinue. Ce mot, à désinence celtique, signifie buissière ou buissaie — lieu planté de buis (1). Or, les Gallo-Romains entouraient leurs camps et villas de plantes vertes, spécialement de buis, d'où l'appellation de Buzit, ou Beuzit, donnée à ces stations. Ce qui le prouve, ce sont les découvertes faites par M. Louis Douguet dans le terrain qu'il possède à Gwez-Reun : au bas du champ, un four à briques, dont certaines parties fort bien conservées ; ici et là, dans le champ même, nombreux débris : briques et tuiles à bord recourbé, cols de vase, etc... En contre-bas de Buzit, le vallon de Gwez-Reun avec ses dépôts d'argile (terre glaise), dépôts très appréciés des Romains. Au-dessus et au nord de Gwez-Reun, Maner-ar-Pare : abstraction faite du nom, on y a constaté des substructions imposantes. A Maner-ar-Pare, on voit aussi une pierre assez curieuse : haute de 0 m. 50, elle est taillée et bombée sur l'une des faces ; d'un grain très dur, elle a résisté aux coups de marteau qu'on lui a infligés en vue de

(1) Buzit ou Beuzit se traduit également Boissière ou Boëxière.

lui dérober son trésor. Plus loin, c'est Kerliou, Kerlézou, le village des cours, le séjour des autorités. En face, au delà de Ster-Vihan, en Gouézec, on trouve Buzidan, le petit Buzit, vraisemblablement dépendance du Buzit de Lothey. Il faut enfin signaler l'*Hent-Meur*, la grande route qui relie Kerliou et Buzit à Kroas-Kerabri : nom et disposition déno-



Kroas Kerabri.

tent une voie romaine. A Kroas-Kerabri, cette voie rejoignait la grande voie Carhaix-Ker-Is, desservant le camp de *Lelzac'h* (*Méné Kele'h en Cast*) (1).

(1) On s'est demandé si Rulan et Rumadec n'étaient pas également des villes gallo-romaines. La première syllabe de ces noms *ru* signifie rouge, indiquant un toit ou des murs rouges comme en comportaient les maisons romaines. Pure méprise, semble-t-il : Rumadec et Rulan sont des formes adoucies pour *run-madec*, *run-lan*, la colline ou le tertre de Madec, de la lande.

C'est par une méprise semblable qu'on a prétendu qu'il y avait jadis, dans les parages de Buzit, une chapelle de Saint-Ronan. Dans le breton familier de Cornouaille, *Ronan* est devenu *Reun* ; or au bas de Buzit se trouve *Gwez-Reun*, qu'on voudrait traduire par le vallon de Ronan. Mais il faut garder à *reun* son sens véritable colline, et traduire *Gwez-Reun* le ruisseau de la colline.

IV. — Les Bretons.

Nous avons vu les Asiates, les Celtes, les Romains, envahir notre pays, y régner, et s'éclipser les uns après les autres.

C'est maintenant le tour des Bretons. Ils viennent d'outre-Manche, non en vainqueurs, mais en émigrés.

La région d'outre-Manche, comme la Gaule, avait été occupée par les Celtes. Ils se l'étaient assimilée, lui imposant leur langue, leurs mœurs, leurs institutions. Les légions romaines pourront en prendre possession, lui donner un nouveau nom, la *Bretagne*, — du mot celtique *Britannia* — elles ne modifieront pas cet état de choses. Les Bretons pourtant acceptent l'Evangile que leur prêche saint Germain d'Auxerre; la foi chrétienne s'implante si bien dans les mœurs que la Grande-Bretagne est appelée l'Ile des Saints, que des monastères surgissent partout et regorgent de sujets.

Appelées ailleurs pour défendre l'Empire, les légions romaines ont quitté la Bretagne. Les Bretons ne tardent pas à être attaqués par les Anglo-Saxons : malgré leur courage, après des alternatives de succès et de revers, ils succombent et toujours harcelés par l'ennemi, ils doivent se replier dans les montagnes du pays de Galles et plus encore dans la partie sud-ouest de l'île (Domnonée et Cornwall).

La peste et la famine ajoutent leurs horreurs aux désastres de la guerre : c'est alors la désolation dont le moine Gildas, le Jérémie breton, a tracé l'effrayant tableau. Pour échapper à la mort ou à une servitude plus cruelle que la mort, les Bretons partent pour les pays d'outre-mer. Parmi ces pays, l'Armorique occupe la première place.

L'émigration eut-elle d'autres causes que celles que signale le moine Gildas ?... Dans quelles conditions s'est-elle faite ?... Il est difficile de répondre. Commencée vers 460, elle s'est terminée seulement au début du VII^e siècle. Pourtant, c'est entre 514 et 525 que l'exode semble avoir atteint son maximum.

Dans nos régions de l'ouest, au moins sur les côtes, les Armoricains n'ont pas dû opposer grande résistance aux bandes d'émigrés. Décimés par les incursions des pirates et des barbares, les indigènes vivaient dispersés. Ecoutez l'aveu de l'auteur de la vie de saint Guénolé : « Accablée de maux et de fatigues, la fille chérie du peuple insulaire s'établit sans lutte et sans guerre, sur ces rivages d'Armorique comme en un lieu de repos » (1).

Les Bretons cependant ne se contentent pas de pleurer sur leur ancienne patrie. Ils se mettent à l'œuvre sur le nouveau terrain que la Providence leur a confié. Ils réorganisent leur vie sur le modèle de celle qu'ils ont pratiquée outre-Manche. Le clan continue à jouer un grand rôle, mais il est élargi, formé non plus seulement par les liens du sang, mais par les épreuves supportées en commun et la communauté spirituelle. On pratique l'élevage plus que le labour. Le tempérament reste belliqueux : on est prêt à marcher contre les ennemis de la patrie et de la race. Les bardes d'ailleurs entretiennent le feu sacré, en chantant les exploits des ancêtres.

A mesure que les colonies se développent, les Bretons sont dans l'obligation de former des principautés : chacune comportera un souverain, juge suprême et chef militaire de son petit état, souverain que l'on appellera tantôt roi, tantôt comte ou due. En souvenir de l'ancienne, ils appellent leur nouvelle patrie la Bretagne. Pour rappeler la Cornwall où ils ont séjourné, ils donnent le nom de Cornouaille à la partie sud-ouest de l'Armorique : elle aura pour capitale la ville qu'ils fondent sur les rives de l'Odet, là où la rivière reçoit ses affluents et qu'on appellera pour ce motif Quimper, *Kem-ber, confluentia*.

(1) En plein cœur des Montagnes noires, la résistance a pu être plus sérieuse. Jaloux de leur indépendance, mal soumis aux Romains eux-mêmes, les vieux Celtes qui s'y étaient retranchés seront plus rebelles à la pénétration de l'Evangile.

Peu à peu les Bretons absorbent les éléments armoricains ou gallo-romains. Cependant, au point de vue religieux, l'assimilation est pénible. Au point de vue culturel, toute la zone E. reste réfractaire à la langue bretonne. On aura, de ce fait, la Bretagne gallo et la Bretagne bretonnante (1). Il n'y aura pourtant qu'une seule Bretagne, un seul peuple énergique, indépendant, profondément religieux.

(1) Les limites de la Bretagne bretonnante, comme de la Bretagne tout court, ont varié au cours des siècles. Actuellement, on parle encore le breton dans l'ouest de la province, tout le Finistère, la moitié du Morbihan et des Côtes-du-Nord.



Kerliou (Kerlézou).



du Faou.

CHAPITRE III

UNE LÉGION DE SAINTS

Sans méconnaître les services rendus ni même les initiatives prises par les laïcs dans l'organisation de la Nouvelle Bretagne, tous les historiens accordent que la part prépondérante en revient aux moines. Ils ont été l'âme et la cheville ouvrière de l'entreprise, méritant par là le titre de Pères de la Patrie. Il est bon dire un mot de leur œuvre. Ces moines avaient des chefs : la Cornouaille a conservé fidèlement les noms de Guénolé, de Corentin et de Gradlon, qu'elle considère comme ses gloires. Nous ne pouvons les passer sous silence.

Les Lotheyens seront ainsi à même de comprendre les premières pages de leur histoire locale. Ils sauront par qui et comment leurs aïeux ont été initiés à la vie chrétienne.

I. — Les Saints bretons.

De tout temps, les inerédules se sont attaqués à nos vieux saints; de nos jours, la critique croit rendre service à l'Eglise « en les dénichant ». On leur reproche d'être légion; pas de localité qui n'ait le sien. On leur fait grief de n'avoir pas leurs pièces d'identité en règle. Leur vie, écrite de longs siècles après le décès, ne repose sur aucun document digne de foi : du commencement à la fin, c'est un tissu de légendes, plus merveilleuses les unes que les autres. Pour nous édifier, on nous renvoie à l'ouvrage d'Albert Le Grand : *Vies des Saints de Bretagne*. Budoc traverse la Manche sur une auge en pierre ; comme voile, sa cagoule ; comme aviron, son bâton pastoral ; comme boussole, son livre d'heures. Pour ses courses apostoliques, Théleau utilise un cerf. Paul Aurélien tient en laisse et précipite dans les flots le dragon qui dévaste l'île de Batz. Hervé, l'aveugle, apprivoise le loup qui a dévoré son âne et le charge de défendre contre ses congénères les moutons du pays. Encore simple écolier, Guénolé remet en place et en parfait état l'œil qu'une oie sauvage vient d'arracher à sa jeune sœur Clervie. Corentin demande sa pitance à un poisson dont la chair, tailladée chaque jour, renaît sans cesse. En un mot, le merveilleux foisonne.

Des historiens, MM. de la Borderie et A. du Cleuziou; des érudits, M. Jourdan de la Passardière, les chanoines Peyron et Abgrall; des experts en hagio-onomastique, MM. Loth et Largillièvre; de savants hagiographes, les docteurs Doble et Kerbiriou ont pris en mains la cause de nos saints bretons, et se sont chargés, chacun sur son terrain, de les réhabiliter.

Avec les adversaires, ils déplorent la pénurie des documents pour l'histoire bretonne, spécialement en Cornouaille, du V^e au IX^e siècle. La pénurie des documents est due aux

pillages et aux incendies dont les monastères ont été la proie. Ils estiment qu'il faut tirer parti des parcelles qui subsistent et ne pas jeter indistinctement au feu bon grain et ivraie. Ils font remarquer que des auteurs, par exemple Gurdisten dans la vie de saint Guénolé, ont la prétention de puiser à des sources écrites, que la tradition orale ne peut être dédaignée quand elle est constante, universelle, se bornant à des points précis, et c'est le cas pour saint Corentin. En Bretagne, comme en Cornwall, la topographie et l'hagio-onomastique ont une importance majeure : le nom des saints est inscrit sur le sol qu'ils ont évangélisé, sur les monuments qu'ils ont érigés, qui ont été érigés en leur honneur. Les *plou*, les *tré*, les *lan*, les *loc*, les lieux-dits sont autant de langues qui proclament leurs louanges. Leur nom est gravé plus profondément encore dans le cœur des fidèles, qu'ils ont formés à la vie chrétienne, qui les invoquent dans leurs besoins, qui les donnent comme patrons à leurs enfants. C'est le cas de répéter la parole de l'Évangile : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits ». C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle dut aboutir Mgr Baudrillart, de l'Académie française, dans le panégyrique, prononcé à la cathédrale de Quimper, le 17 décembre 1933, pour la fête de saint Corentin.

Dans ces vies, il y a à distinguer un fond parfaitement authentique et les détails inventés par la dévotion populaire ou empruntés par l'écrivain et l'orateur à l'Écriture sainte, à d'autres vies de saints, pour étoffer le sujet, grandir le héros. L'une des marques de la sainteté, c'est le miracle : on attribuera au saint local les prodiges les plus extraordinaires. Pour l'exalter, on le mettra en rapport, souvent en parallèle avec des personnages fort distants dans le temps et dans l'espace. Ajoutons la valeur symbolique du récit. Grâce à ces figures, le peuple, qui pense humblement les vérités les plus sublimes, saisit l'action de la Providence sur les élus. Il comprend et admire les grandes œuvres que

Dieu a opérées par la main de ses serviteurs : il goûte les dons célestes. Le poisson de saint Corentin n'est-il pas un touchant emblème de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?...

En 1936, on célébrait le troisième centenaire de la publication d'Albert Le Grand sur les saints bretons. A cette occasion, au Congrès du Bleun-Brug tenu à Roscoff, Son Excellence Mgr Duparc, évêque de Quimper, disait : « Ce livre est notre légende dorée, où sous le voile du merveilleux s'étale, en des récits pleins de candeur et de fraîcheur, l'apostolat social de nos vieux saints, exposé dans le ton des Fioretti de saint François d'Assise et dans un style qui aurait pu être signé de saint François de Sales ». On ne saurait mieux dire.

II. — L'œuvre des saints.

D'accord sur le rôle joué par les moines bretons, nos hagiographes sont moins unanimes quand ils traitent des circonstances et des modalités de leur apostolat. Nous ne pouvons exposer, moins encore discuter les diverses opinions.

Nous l'avons dit, la Bretagne insulaire comptait de nombreux monastères ; ceux de Cambrie étaient particulièrement florissants : Lan-Iltud, Lan-Carvan, Ti-Gwen, Bangor avec ses 2.000 sujets. On y formait des ascètes ; on y préparait des apôtres : ces maisons étaient de véritables séminaires pour le monde celtique. Menacés par les Anglo-Saxons, les moines, tout comme les fidèles, durent se replier sur le sud de l'île : Domnonée, Cornwall. De là, sous une nouvelle pression de l'ennemi ou peut-être pour répondre à l'appel de leurs frères déjà émigrés, beaucoup gagnèrent l'Armorique important, comme leur plus cher trésor, les reliques de leurs saints (1).

(1) Quelques moines sont venus d'Irlande : Colomban, Ronan.



Dans un livre d'ailleurs plein d'intérêt, *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, M. Largillièvre se plaît à nous dépeindre les moines bretons, à peine débarqués, se taillant chacun son domaine, au hasard de ses pérégrinations, l'organisant selon l'inspiration du moment, sans lien avec le monastère ni avec l'autorité. C'est, nous semble-t-il, oublier la parole du saint Evangile : *Il les envoya deux à deux*, et la notion de mission dans l'Eglise ; c'est méconnaître le rôle de l'obéissance dans les communautés, et l'importance spéciale que les monastères celtes y attachaient ; c'est oublier que la vie érémitique n'était permise qu'aux sujets d'une vertu éprouvée, et qu'on ne saurait étendre à tous ce qui était le privilège des parfaits.

Il est possible qu'au cours des âges et dans telle ou telle région, on se soit relâché sur ce point : le résultat a été d'augmenter, non le nombre des saints, mais le nombre de ces moines gyrovaques, dont se plaint l'auteur de la vie de saint Guénolé.

Le premier souci des moines émigrés ou missionnaires dut être de se procurer un *lan*, un établissement qui assurerait à la fois leur propre vie religieuse et la formation de leurs recrues. Nul doute, en effet, que les vocations n'aient survécu de bonne heure parmi les enfants d'émigrés. Quant aux missionnaires détachés pour le service des âmes et le culte religieux, ils continuaient à relever de l'abbé, répartis en de petites communautés, où la vie ascétique primait, où les obligations essentielles étaient la prière, l'étude, le travail manuel.



Dans l'hagiographie bretonne, on trouve fréquemment les mots *plou*, *tré*, *lan*, *loc*, *guic* comme préfixes de noms de

localités. On peut se demander quel est le sens précis de chaque terme et quels sont, entre les choses signifiées, les rapports de dépendance. Autant d'opinions que d'écoles, sinon d'individus. Il y a à considérer, moins l'étymologie du mot que le sens qu'on y attache, et ce sens, comme tout ce qui est vivant, a varié selon les temps et les pays. A des institutions en formation, on ne saurait appliquer, au sens strict et plénier, la notion de paroisse telle qu'elle existe de nos jours.

Le *plou* (de *plebs*, *plebis*) aurait désigné une paroisse plus importante; le *tré*, *tref*, *an-dreo* (du latin *tribus*, ou du celtique *trebâ*), une paroisse de moindre importance, dépendante ou non du *plou*. Le terme celte *lan* rappellerait un monastère; le *loc* un ermitage; le *guic* (*vicus*) était, à l'origine, le bourg.

Longtemps, on a admis que les *plou* et les *tré* étaient d'origine laïque, les *loc* et les *lan* d'origine ecclésiastique. M. Largillière combat cette thèse. Il proclame, par contre, que les *plou*, les *tré* et les *lan* sont anciens, avec priorité pour les *plou*, tandis que les *loc* remonteraient tout au plus au XI^e siècle. Les lieux-dits, avec ou sans le mot saint, seraient encore plus récents (1). D'après le même auteur, si les *plou* et les *tré* admettent parfois comme suffixe un nom commun, le *lan* exige invariablement un nom d'homme, et ce nom est d'ordinaire celui du saint fondateur.

Sans contester l'autorité de M. Largillière, nous ferons observer que chaque cas demande à être examiné en particulier. D'autre part, ce qui est vrai pour le Bas-Tréguier — c'est la région qu'a étudiée M. Largillière — peut ne pas se réaliser dans la Cornouaille, où la romanisation était plus accentuée.

(1) Une remarque s'impose : autre chose est l'existence du saint et autre chose l'appellation du lieu. Le fait d'avoir appelé une paroisse Lothey ne crée pas un saint They, mais suppose un saint They.

Quoi qu'il en soit de ces théories comme de la date précise de nos premiers monuments religieux, nous pouvons dire que, grâce aux moines, notre terre bretonne s'est, de bonne heure, couverte de sanctuaires, où retentissait la louange divine, où la prière montait ardente vers le ciel.

* *

Ces autres sanctuaires que sont les cœurs n'ont pas été négligés. Sauf de rares exceptions, les colons étaient chrétiens, mais on sait que le celte a les passions vives, le tempérament violent; la société gallo-romaine était corrompue; des îlots païens subsistaient, et au fond des bois, les Druides continuaient, sinon leurs sacrifices sanglants, au moins leurs rites sacrés; les superstitions étaient en vogue partout, même parmi les chrétiens. Les moines prêchent à tous la doctrine et la morale du Christ Jésus. Mieux encore, ils prêchent d'exemple. Conformément à la pratique de l'Eglise, au lieu de s'attaquer directement aux rituels païens, ils les transforment, ils en changent l'objet, ils en renouvellent l'esprit. Les solstices seront célébrés, mais on fêtera le Christ, la vraie lumière venant en ce monde, ou Jean-Baptiste précurseur de cette lumière. Les pierres seront vénérées, non pour elles-mêmes, mais comme sanctifiées au contact des saints : celle-ci fut le lit de saint Ronan, celle-là la barque de saint Budoc. Il en sera de même des sources : elles ont jailli à la prière de tel saint, dès lors elles ont telle vertu curative (1).

* *

(1) *Lan embanner al ludu*, l'une des nouvelles de Jakes Riou, est consacré au feu de la Saint-Jean à Kericun. La scène est pittoresque et les détails sont vécus. Un demi-siècle plus tôt, dans plusieurs villages de Lothey, par exemple, à Kergadaën, le feu de la Saint-Jean avait un caractère plus mystérieux. Au carrefour, à l'entrée du village, on avait dressé un tas de fagots. A la tombée de la nuit, les maisons

En présence des landes et des forêts de leur nouvelle patrie, les Bretons auraient été exposés à négliger la culture, pour s'adonner à la chasse, à la pêche, à l'industrie pastorale, sinon aux razzias sur les marches franco-bretonnes. Les moines leur ont appris à défricher le sol, à mettre la terre en valeur : chaque monastère est devenu un centre de colonie agricole. Au lieu d'être des hordes nomades, les Bretons ont formé une nation.

• •

L'ancienne patrie n'est pas oubliée. Dès que la fureur des Saxons est tombée, on traverse la Manche dans l'un et l'autre sens. Les vivants multiplient leurs rapports ; les morts reçoivent le même culte. Souvent, il est difficile de savoir de quel côté est le prototype. Pendant de longs siècles, la langue et les usages demeurent les mêmes.

Quels qu'aient été le théâtre et les modalités de l'apostolat des moines, on peut conclure avec M. Largillièvre que leur œuvre est grande dans l'histoire, que le peuple a eu raison de garder leur souvenir et de les canoniser.

se vedaient ; tout le monde se rendait au *Tantad*, les petits enfants portés sur le bras de leurs mères. Après avoir esquisisé un grand signe de croix, le principal chef de famille mettait le feu aux fagots. Tous les assistants se signaient et observaient un religieux silence. Cependant deux ou trois amateurs, le fusil en mains, font le guet : dès que le cerf volant (l'houli *Saint Ian*) fera son apparition, le comble de l'adresse ou mieux de la chance sera de l'abattre. Un peu à l'écart, des femmes accroupies autour d'un bassin, où plonge le jone, en étirent et en pressent les tiges, modulant un air rustique. Dès que les flammes baissent, la ronde s'organise et les vieillards tiennent à y prendre part. Puis ce sont les jeunes gens qui montrent la force de leurs jarrets en sautant par-dessus la braise. Après la prière du soir, récitée par le chef de famille, c'est la vente à l'encaen des cendres. Dès le lendemain, le prix en sera déposé dans le plat de saint Jean, tandis que les cendres feront produire, cent pour cent, au lopin de terre sur lequel elles seront répandues. Curieux amalgame de rites païens et chrétiens.

III. — Les gloires de la Cornouaille.

« Comme ils brillaient d'une triple lumière les sommets de la Cornouaille quand ces grands hommes, Gradlon, Corentin et Guénolé, y tenaient le premier rang. Gradlon



Nos pères dans la foi.

avait pour sa part l'empire terrestre : sagement, il gouvernait les campagnes et les rivages. Dans la splendeur de sa dignité épiscopale, comme revêtu de l'éclat même du Christ, Corentin apaisait la soif du peuple en lui distribuant le breuvage de la foi. Il mérite d'être appelé le premier des contemplatifs : adonné à la prière et aux exercices de la pénitence, il fallait pour l'arracher à son ermitage les gémissements de l'Eglise. Avec soin et diligence, il examinait les plaintes, rétablissait la paix et s'en retournait dans la solitude. Pour Guénolé, le plus illustre de tous, son activité prodigieuse, sa vertu l'ont fait appeler le Père des Cénobites. »

* *

Cette page est extraite de la vie de saint Guénolé par Gurdisten (Livre II, c. 19). Le chapitre est considéré comme une interpolation du x^e siècle (1). Il n'en est pas moins intéressant. Sous une forme poétique, non sans quelque emphase, l'auteur nous trace le tableau de l'âge d'or de la Cornouaille, nous dépeint les trois personnages, qui en furent les héros. Les trois chefs sont bien présentés. Sous les réserves déjà faites, ils méritent de retenir notre attention.

1^o SAINT GUÉNOLÉ

Guénolé vivait au v^e siècle (2). Il naquit en Armorique de parents émigrés (3). Guénolé fut, de bonne heure, confié au monastère de Lauré (Bréhat) que dirigeait l'un des disciples de saint Iltud, Budoc, « le maître très élevé ».

(1) Voir l'appendice III, Documents sur Landévennec.

(2) La forme primitive du mot serait Win-Waloé, la forme usuelle To-Winnoc, ou mieux Tewennoc. On sait que le breton familier traduit Guénolé par Gwen-oll-e : il est tout blanc.

(3) Ploufragan dans les Côtes-du-Nord et Plonguin dans le Finistère se disputent son berceau, l'un comme domaine du père Fragan, l'autre comme séjour de la mère Alba (Santez Gwen).

A pareille école, il fit d'admirables progrès. Bientôt, la voix divine se fit entendre, lui disant comme jadis à Abraham : « Quitte ce lieu, va dans la terre que je te montrerai et je ferai de toi le père d'une grande nation ». Cette terre était Landévennec, l'un des coins les plus ravissants de notre Bretagne (1).

Avec l'aide de quelques compagnons, Guénolé y fonda son lan, son monastère. Les débuts furent pénibles : tout était à créer ; les moines se font bûcherons, charpentiers, laboureurs. Le premier au travail, Guénolé est le plus ardent dans la prière. Austère et dur pour lui-même, il est doux et ferme pour ses frères. Le ciel lui a départi le don des miracles. Il n'en use qu'en faveur des petits et des pauvres. Les sujets viennent nombreux au monastère. Entraînés par les exemples de l'abbé, ils font de rapides progrès dans les voies de la sainteté. Devenue une pépinière de saints, Landévennec ne tarde pas à être un foyer d'apostolat. Guénolé lance ses missionnaires dans toutes les directions : Conogan à Beuzit (Landerneau) ; Balai et Martin au pays d'Irvillac ; Idunet à Châteaulin ; Day à Lothey ; Wigon à Trégourez ; Tanvoud et Razian dans les régions de Coray et de Scaër ; Rioc à Lanriec, etc... Eglises et monastères surgissent de terre. Guénolé est vraiment l'apôtre de la Cornouaille : il est devenu le Père d'une grande nation. Nombreuses sont les églises ou les chapelles qui lui ont été dédiées. Son culte s'est étendu à tous les diocèses bretons qui célèbrent sa fête le 3 mars. La Cornouaille d'outre-Manche lui a consacré une quantité de chapelles et plusieurs paroisses.

(1) Selon dom Pelletier (*Dictionnaire breton*), tévennec signifierait un lieu bien abrité, bien exposé. Lan-Tévennec, par euphonie Landévennec, serait donc le lan bien abrité. D'après Loth (*Noms des saints*), ce serait Lan-Tewennoc le nom familier de Guénolé. Par adoucissement, Lan-Tewennoc serait devenu Landévennec. Cette seconde explication semble la véritable.

Malgré les vicissitudes, l'abbaye de Landévennec s'est maintenue jusqu'à la Révolution. Au moyen âge, elle possédera 18 bénéfices : 8 prieurés, et 10 paroisses.

2^e SAINT CORENTIN

Dans la séquence des Sept-Saints, les sept fondateurs des évêchés bretons, saint Corentin est au premier rang : *his prafuslit Corentinus*. Selon le mot du P. Maunoir, il est entre les astres de l'Eglise ce qu'est le soleil parmi les planètes. Nous sommes pourtant pauvres en documents sur cette gloire de Cornouaille. La vie écrite date seulement du XIII^e siècle, ne comportant guère que les lieux communs de l'hagiographie bretonne. Nous en sommes réduits aux maigres données de la tradition orale et aux conjectures qu'autorisent d'autres récits (1).

Comme Guénolé, Corentin était Breton, né sur la terre d'Armorique. L'esprit de Dieu le poussa de bonne heure dans la solitude du bois de Névet au pied du Méné-Hom. Là, loin du monde, il exténuait son corps par les jeûnes et les macérations, il fortifiait son âme par la prière et la contemplation des choses célestes. Une pareille lumière ne pouvait pas rester sous le boisseau. Aussi, quand il fut question d'établir un évêque dans la cité forteresse de Quimper, Corentin fut désigné par la voix populaire. Il est le premier évêque de Cornouaille. Certes, il est le Pasteur qui distribue à ses ouailles le pain de la parole divine, il est le Pontife qui monte à l'autel, pour immoler l'Agneau mystique; mais il reste le grand Contemplatif qui ne soupire qu'après la solitude. Son séjour préféré est l'ermitage du Névet. Les devoirs de sa charge et les gémissements de l'Eglise sont les seules choses qui puissent l'en faire sortir.

Premier évêque de Cornouaille, saint Corentin est le patron principal du diocèse de Quimper et de Léon. La

(1) Voir appendice IV : l'épiscopat breton.

cathédrale de Quimper se glorifie de posséder « *le bras* » du saint, l'insigne relique qu'on a pu sauver lors des invasions normandes et au cours de la grande révolution.

3^e LE ROI GRADLON

Si nous évoquons ce nom, après ceux de Guénolé et de Corentin, c'est pour rappeler que les princes temporels ont joué un rôle dans l'organisation chrétienne de la Cornouaille. Les vieilles chroniques nous disent que Gradlon a été pour l'Eglise de Cornouaille ce qu'a été Constantin pour l'Eglise romaine, ce qu'a été Clovis pour l'église de France. Sur ce nom se sont cristallisées nombre de traditions et de légendes bretonnes. Pour les sabrer plus facilement, la critique moderne nie l'existence même du personnage : roi légendaire nous dit-on, pur mythe. Ses introducteurs sont Clément et Gurdistent, les auteurs de la vie de saint Guénolé. Son portrait est calqué sur celui de leur contemporain, le roi Salomon.

Nous n'avons pas à prouver l'existence de Gradlon, à étudier quels auraient été ses rapports avec Guénolé ou Corentin. On nous permettra une ou deux remarques.

De bonne heure, la Cornouaille a compté une tribu guerrière qui a tenu tête aux pirates, qui a fondé la cité forteresse de Quimper. Cette tribu devait avoir un chef, comte, due, roi, quoi qu'il en soit du titre. Des documents, remontant au IX^e siècle, donnent à ce chef le nom de Gradlon. De quel droit les récuser ? C'est à Gradlon que les princes bretons rattachent leur généalogie, que les hagiographes associent leurs héros, que les moines recourent pour justifier leurs possessions. On ne s'accroche pas avec un tel accord, une telle persévérance, dans un but intéressé, à un personnage fictif. L'auteur de l'entrefilet que nous commentons nous dit que Gradlon gouverna sagelement. N'est-ce pas auprès de Guénolé qu'il aurait puisé la mesure et la douceur qui faisaient d'ordinaire défaut aux princes de cette époque et de

cette race ? Loin de le confondre avec Salomon, l'auteur précité l'oppose à Salomon comme il oppose Guénolé et Corentin aux évêques et abbés qui fréquentaient la cour du successeur d'Erispoé.

Si nous insistons, c'est moins à cause du personnage lui-même qu'en raison de nos traditions et légendes. Ces traditions et légendes nous y tenons, parce qu'elles sont l'expression de notre génie, parce qu'elles ont inspiré notre art et notre littérature, parce qu'elles ont répandu sur nos croyances et notre culte une teinte spéciale et un parfum *sui generis*. Nous sommes reconnaissants à ceux qui les défendent et les font valoir. Nous pardonnons difficilement à ceux qui les attaquent. D'ailleurs, d'ordinaire ce sont des étrangers, qui n'ayant qu'une connaissance superficielle de nos choses locales, qui n'ayant pas su comprendre nos vieux documents, avec plus de passion que de logique, veulent tout démolir (1).

Rendant compte du livre de M. Latouche, *Mélanges d'histoire de Cornouaille*, et évoquant le sarcophage du roi Gradlon à Landévennec, M. André Oheix disait que ce livre est le sarcophage des traditions et légendes bretonnes (2). On aurait pu faire remarquer à M. Oheix que, depuis 1424, la statue de Gradlon est au-dessus du portail de la cathédrale de Quimper :

Pour éternel mémoire sa statue à cheval
Fut ci-dessus assise au haut de ce portail,
Sculptée en pierre bize, neuve et dure
Pour durer à jamais, si le portail tant dure :
A Land-Tévennec gît du dit Gradlon le corps.
Dieu par sa sainte grâce en soit miséricorde.

Cette statue équestre a résisté à l'usure du temps et aux intempéries des saisons. Le 5 août 1944, elle résistait aux

(1) Le chanoine Abgrall parlait volontiers de ce critique qui niait l'existence de tel saint, mais admettait l'authenticité de ses reliques.

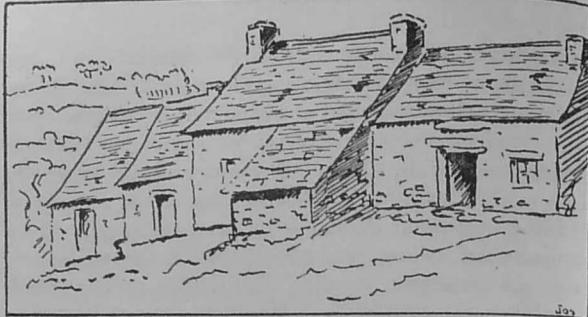
(2) Voir le *Bulletin de la Société d'Archéologie*, 1924.

mitrailleuses allemandes, décidées à l'abattre en même temps que le drapeau français qui la décorait. Ainsi de nos traditions : elles résisteront aux rafales de la critique.

A Gradlon, Corentin et Guénolé, notre auteur associe comme colonne de l'Eglise de Cornouaille un moine du nom de Tugdual, modèle de toutes les vertus, le cœur si embrasé de l'amour divin que tout son être aurait dû en être consumé, déjà auprès du Seigneur et toujours vivant là où son corps avait habité. Les historiens n'arrivent pas à identifier ce personnage. Selon l'idée réalisée par M. Choisnard, dans le dessin qui illustre ce chapitre, à Tugdual nous substituons They, le saint ermite dont nous allons parler. Les Lotheyens auront ainsi sous les yeux les quatre colonnes de leur modeste église et sauront qui ont implanté la foi sur leur sol, et avec la foi, les germes de la civilisation.



Fontaine Saint Guénolé.



Lanurgat.

CHAPITRE IV

LES LIEUX SAINTS DE LOTHEY

C'est dans le Cartulaire de Landévennec et les écrits qui s'y rattachent que nous trouvons la première mention des villages formant le territoire actuel de Lothey. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces pièces (1), nous y relevons une preuve irrécusable de ce qui existait ou avait existé dès les XI^e et XII^e siècles. D'après ces documents, le Lothey actuel comprenait au moins trois lieux saints : deux lan et un loc ou simple lieu-dit; au sud, dans la montagne, Lanurgat; au centre, sur le plateau, Landremel; au nord, dans la vallée, Loc-Dei.

(1) Voir l'appendice III.

— 39 —

I. — Lanurgat : le lan, le saint.

LE LAN

La pièce II du Cartulaire nous montre saint Idunet ou Ediunet — fondateur du monastère de Loc-Yonet, au pied de Castel-Nin — faisant hommage à saint Guénolé de sa personne, de toutes les possessions de son monastère. Parmi ces possessions, on cite Lan-Iuncat. D'après une note marginale de la charte 18, Lan-Iuncat, appelé ici Lan-Huncat, est près de Landremel. Pas de doute sur l'identification de la localité : il s'agit bien de Lanurgat, qui, selon une tradition constante, avait jadis son église. Interrogez les habitants, tous vous répondront : l'église était ici, le cimetière un peu plus haut; en contre-bas de l'église, la fontaine. D'ailleurs, la fontaine existe toujours (1).

Ce lan, possession de Loc-Yonet, devait être une fondation du même monastère. Faut-il le considérer comme une simple chapelle, desservie par les moines de Châteaulin ? Nous inclinons à y voir un lan à proprement parler, un monastère, non sans doute à l'instar de nos belles abbayes du moyen âge, avec leurs bâtiments élevés et spacieux, harmonieusement assemblés autour du cloître, ni à l'instar de ces grands monastères bretons qui abritaient des centaines de sujets, mais un lan modeste, de type primitif. Près d'une église aux proportions restreintes, s'élèvent les cabanes des moines — chaque moine a sa logette séparée — à côté, la cuisine et quelques communs. Tous ces bâtiments se dressent plus ou moins réguliers, autour d'une cour qu'on appelle le *placis*. A une petite distance, le cimetière. Peut-être aussi en guise de clôture, un *vallum*, un rempart de terre ou de pierres précédé d'un fossé. A Lanurgat, comme dans nombre

(1) On a cru bon d'y annexer un lavoir. Si les ménagères y trouvent leur profit, l'esthétique n'y a pas gagné. La fontaine a perdu son charme rustique, son caractère sacré.

de localités, le *lan* a pu occuper un ancien poste gallo-romain, un groupement d'ouvrages fortifiés. Le village voisin s'appelle Quistillie, terme usité pour désigner les ouvrages de ce genre. A Lanurgat, passait une voie romaine desservant le camp de Lelzae'h.

2^e LE SAINT

S'il faut, selon la thèse reçue, que le suffixe du *lan* soit un nom d'homme qui est d'ordinaire le nom du fondateur ou du patron, le patron de Lanurgat serait saint Iudecat, éponyme de Laniscat et de Plouescat. D'après les celtisants, Lan Iudecat serait devenu d'abord Lan-udeat, et finalement Lanurgat. La légende Lan-Huneat appellerait un saint Hunecat (1). On doit, semble-t-il, admettre l'équivalence des trois termes sans pouvoir pour autant identifier le personnage (2).

* *

Quand on demande aux indigènes le nom du saint de Lanurgat, les personnes âgées avouent leur ignorance; les jeunes répondent d'emblée que le patron était saint Cadou. Jeunes et vieux sont d'accord pour dire que le patron aurait quitté Lanurgat, traversé l'Aune et gagné la montagne. Nous ne savons qui a lancé le nom de Cadou. *Se non e vero, e bene trovato.* Saint Cadou est, en effet, le grand moine itinérant du vi^e siècle, son nom est un nom guerrier, il est le patron de Saint-Cadou, en pleine montagne d'Arrée.

La tradition orale est plus explicite sur les circonstances qui auraient amené le départ ou mieux la fuite du saint de Lanurgat. Dans ses sermons, il ne ménageait pas les femmes. Les têtes finirent par se monter. Le saint passait

(1) Voir LOOTH, *les noms des Saints bretons*.

(2) La désinence du mot *iudcat*, sinon tout le mot, évoque l'idée de combats, Lanurgat ne serait-il pas le *lan* du lieu des combats?

un jour à proximité d'un cours d'eau où un groupe de femmes lavait du linge. Il est interpellé, menacé, insulté : on en vient aux voies de fait, on lui lance des pierres. Il saisit alors l'une de ces pierres et s'écrie en la jetant sur la route : « *Hed an amzer, var hentehou Lanurgat, mein ha bugale o ruill, hag etouez ar merc'hed, eleis a bennou fall.* » A savoir : « Sur les chemins de Lanurgat, on verra à tout jamais rouler cailloux et enfants, on entendra à tout jamais les femmes se quereller entre elles et avec leur mari. » On le voit, c'est la réédition de l'histoire de la mégère de Loeronan, *Kében Lokornen*; c'est le rappel de la sentence portée contre notre première mère au Paradis terrestre. Grâce à Dieu, à Lanurgat, les enfants ont été et continuent à être nombreux. Grâce au travail constant des hommes, la terre y est moins aride et les routes sont praticables; au témoignage des maris, les femmes n'y sont pas plus méchantes qu'ailleurs (1).

Nous ignorons quand et dans quelles circonstances a cessé le service religieux à Lanurgat. Il est probable que Lanurgat a été annexé à Landremel, puis complètement abandonné.

II. — Landremel.

1^e LA TRÈVE ET SES DÉPENDANCES

La pièce XVIII du Cartulaire nous conduit à Landremel. Sous le titre Lan Trefmael, on y lit : « Vers la même époque, un homme de haute extraction, appelé Wrmein (2), pour la rédemption de son âme et de l'âme de ses parents, en vue de l'héritage éternel, constitue saint Guénolé héritier de tous ses biens, à savoir : Tref Ardian, Ros Guroc, Buorth,

(1) Près de Lanurgat se trouve Kervétous, le village du *Bienheureux*. Est-ce le saint de Lanurgat ou un saint personnage qui a vécu sur place, qui lui a valu ce nom?

(2) Le *Wr*, préfixe de nombreux noms céltiques, est notre *gour* actuel; il signifie l'homme par opposition à la femme.

Pen-Carhent, Tref Toocahan, Ros Riuunen, Tref Rinou, Lan-Tref-Maël, Caer-Poeth, Caer Uuern, avec toutes leurs dépendances, cultivées ou non, et libres de redevances (*in dicum-bitione*). Moi Gradlon, je l'atteste, la donation est sans réserve et à perpétuité. ».

Voilà donc, en bonne et due forme, un acte qui transfère aux moines de Landévennec la possession de dix villages ayant pour chef-lieu Landremel, le Lan de la Trêve ou tribu de Mael.

Sans vouloir juger l'acte et l'attestation dont il est muni, nous constatons que vers l'an 1000 (la charte aurait été rédigée au plus tard vers 1050), il y avait à Landremel un centre dont relevaient divers villages. Deux notes marginales complètent cette charte. La première, écriture du XII^e siècle, est un véritable rôle rentier : « Impositions de Landremel : Haethurec Caer Nilis, 9 setiers de blé; terre Hedrgual, 2 setiers de blé et une ration; terre Gleulouen, 2 setiers et une ration; terre Jedecaël Guidet, 3 muids de blé; Lan Huneat, 2 setiers; Pul Seauen, 2 setiers; Kaer Foet, 1 setier; terre an Vastardou, 3 setiers; terre Hinebet, 2 setiers, 1 muid et 2 rations; Buort, 3 setiers; terre Hebgneou en Ros Riguin, 2 setiers; terre an Prunue, 1 setier et 1 ration; terre an Kelihue, 1 setier (1).

La seconde note — écriture du XIII^e siècle — plus concise, est ainsi conçue : terres de Landremaël : Pen-Annaut, Kaer Beatos, Kaer Cadaën, an Kelioe, an Luch.

On ne saurait identifier tous les villages mentionnés dans ces textes : plusieurs ont disparu; d'autres ont changé d'appellation : ici, nous n'avons que le nom du détenteur

(1) Le setier et le muid, anciennes mesures de capacité, dont la valeur variait selon les régions et selon les matières mesurées. Pour les matières sèches, à Paris, le setier, sextarium, le sixième du congé, valait 12 boisseaux 156 l. 10' — le boisseau étant de 13 l. 01. — Le muid valait 12 setiers, à savoir 1.873 l. 6. — Quant aux mots *pastus*, *pastum*, ils signifiaient tantôt le droit de pâturage, tantôt la nourriture à fournir aux personnes ou aux animaux. Ici, le sens paraît être ration, pitance à donner au cheval.

de la terre; là, un scribe ignorant et peut-être méprisant la langue bretonne a estropié le mot (1). Beaucoup pourtant se laissent identifier : Buorth ou Buort = Buors; Ros Riuuen ou Ros-Riguin = Rosyvin; an Kelihue ou an Kelioe = Le Guellie; ar Prunue = le Brunee; an Luch = le Loch, Pen Annaut = Pennod; Ker Beatos = Kervetous; Pul Scaën = Poulcaën; Ker-Cadaën = Kergadaën; Caër Uuern = Kervern (aujourd'hui en Gouézec). Runigou, qui jadis aurait eu une chapelle, rappellerait le Tref Rinou.

Dans sa topographie du Cartulaire de Landévennec, M. Largillièvre place en Briec les villages de Caër-Nilis, de Gleulouen, de Caër-Poeth ou Kaër-Foët, qu'il identifie avec Garnilis, Kergoloën et Kervouet. Il rattache également Buzit à Briec et conclut que Lothey est une paroisse récente, relevant jadis de Briec.

Nous aurons à parler de Lothey comme paroisse. Quoiqu'il en soit de son ancienneté, nous avions, en ces temps reculés, l'équivalent d'une paroisse en Landremel, que le Cartulaire met sur le même pied que Briec et Landrevarzec. On aurait pu faire remarquer à M. Largillièvre que les Ker-Nilis — villages de l'église ou peut-être de la Frérie — comme les Buzit, étaient très répandus; que rattacher le Garnilis de Briec à Landremel, c'est méconnaître les distances; que les lois de la phonétique permettent l'identification de Caër-Poeth ou Kaër-Foët, le village brûlé, avec Kerc'hoas (2).

La charte XVIII établit les titres de propriété sur Landremel et les villages annexes. Les deux notes qui l'accompagnent constituent le rôle rentier : elles sont le *vade-mecum* de l'agent chargé de percevoir les redevances. Cet agent avait dans son rayon d'action des villages de Gouézec

(1) Le breton n'était guère en faveur. On connaît la phrase de dom Mars : « Ces termes barbares : on dirait autant de monstres ». L'anonyme de Fleury-sur-Loire fait allusion au parler sauvage des Bretons.

(2) En Cornouaille, la mutation P-F est commune; F-C'hu est possible, puisque C'hu-F est fréquente.

(Goédoc ou Goethue), on mentionne Lanrigrant, Lanvéguen, Moguérou, Buzit (vraisemblablement Buzidan). L'énumération se termine par Landremel, ce qui a fait penser à M. Loth que Landremel est en Gouézec. Nous y voyons la dernière étape de la journée; tels nos recteurs : à la fin de la journée de quête, ils regagnent le bourg.

2^e L'ÉGLISE — L'ÉPONYME — LE PATRON

Centre administratif sans doute, mais aussi et tout d'abord centre religieux, Landremel était bien un lan, possédant une église. L'époque et les circonstances de l'érection de ce premier édifice nous sont inconnues. A l'encontre de ce qui s'est passé à Lanurgat, nous serions enclins à y voir l'œuvre des laïcs, chef de tribu et colons : c'est le lan, l'église de la trêve, ou tribu; c'est le chef de la tribu, qui en fait hommage à saint Guénolé. Pourtant l'église est indépen-



Landremel.

dante, non chapelle ou succursale d'un plou. Comme partout, elle est desservie par les moines. Elle a pour éponyme Maël. Est-ce le chef de la tribu qui a fondé le lan ? Est-ce le saint sous le vocable duquel on l'a érigé ? Il est difficile de répondre. Le mot Maël (Maglos) signifie grand, puissant, par extension chef, prince. Il est devenu nom propre. Dans son ouvrage : *Les noms des saints bretons*, M. Loth nous parle d'un saint Maël, très connu au pays de Galles, dont le culte est toujours associé à celui de saint Sulien (fête le 13 mai) et il est heureux de retrouver ce nom dans des localités comme Coat-Meal, Landremel, etc. Malgré l'autorité de Loth, nous hésitons à faire de saint Maël l'éponyme de Landremel. Maël nous semble le nom du chef de la tribu. Nous savons qu'il y avait à Lothey une maison noble Kérarmel tenue en 1426 par Olivier de Kaër, et en 1536, par Jean du Dresnay. C'était le village du chef, ar Maël. Jamais de mémoire d'homme, on y a invoqué saint Maël. Fidèle à sa théorie que tout lan a comme suffixe un nom de saint, M. Largillièvre est très géné par le cas de Landremel. Il nous parle donc d'un saint Trémel. Inutile de dire que le martyrologue de Lothey ignore ce saint. D'ailleurs, à en croire les meilleurs celtisants, Lan-Tremel aurait donné régulièrement Landrevet, et non Landremel. En toute hypothèse, la prononciation aurait différé, l'accent aurait été sur l'avant-dernière syllabe, au lieu d'être sur la dernière, comme le porte le langage courant.

* * *

Vers 1850, on s'est demandé quel était le saint patron de Landremel : on a parlé de saint Sylvestre, de la Sainte Vierge. La voix du peuple indiquait saint Fiacre ; cette voix était l'écho d'une tradition immémoriale. Dans une note manuscrite, le chanoine Peyron cite un rescrit datant de l'an 1500, émanant du pape Alexandre VI, accordant des

indulgences à la chapelle Landremel, dédiée à saint Fiacré. Il signale six dates : le petit pardon, le lundi de la Pentecôte ; le dimanche après la Saint Jean-Baptiste, fête de saint Eleau ; le 30 août, fête de saint Fiacre ; le grand pardon, le 3^e dimanche d'août ; le dimanche immédiatement après les fêtes des saints Simon et Jude ; le dimanche de la Passion.

Deux conclusions s'imposent :

Première conclusion : en 1500, saint Fiacre était reconnu officiellement comme patron de Landremel, et son culte fort en honneur puisqu'il avait un double pardon. Bien que Scot ou Irlandais, Fiacre, comme les Ronan et les Colomban, a pu obtenir droit de cité en Cornouaille, sinon dans les débuts, au moins après l'invasion normande et les contacts avec les moines français.

Deuxième conclusion : saint Eleau ou Théleau était aussi en vénération à Lothey. Il avait sa statue dans l'ancienne église de Landremel : il y était, comme dans d'autres localités, représenté chevauchant sur un cerf. A-t-il été le premier patron de Landremel ? Landremel l'aurait-il reçu en héritage de Lanurgat ? Nous ne le savons. Mais rien de plus naturel que de voir les moines bretons de la Bretagne armoricaine ériger des statues et même des chapelles à l'un des saints les plus vénérés de la Bretagne insulaire, le fondateur du monastère de Penally.

III. — Saint They et son ermitage.

Dans le Cartulaire de Landévennec, au moins dans les copies qui nous sont parvenues, nulle mention de Saint-They ni de Lothey. Dans son histoire de l'abbaye, dom Mars leur consacre une phrase. Parmi les compagnons et disciples de saint Guénolé, qui se sont signalés par leur piété, leur doctrine, l'éclat de leurs œuvres, presque en tête de liste, immédiatement après Idunet et Ethbin, il cite saint They. « Dans le même temps, non loin de là (Châteaulin), vivait

dans la solitude *Dieus*, qui, lui aussi, voua à saint Guénolé l'ermitage appelé de son nom Loc-Dei. »

* *

Brodat sur cette phrase, la Légende dorée nous aurait présenté saint They, naissant en Armorique de parents illustres venus de Grande-Bretagne, offrant dès son jeune âge toutes les marques de la prédestination, confié pour sa formation au saint abbé de Landévennec, remarquable entre tous par sa vertu et son application au travail, d'écolier devenant moine, moine exemplaire dans une communauté qu'on pouvait appeler une pépinière de saints — *eur vagerez sent* — puis, dans le désir d'une perfection toujours plus haute, aspirant à plus d'amour de Dieu, insatiable de mortifications et de pénitences, sollicitant et obtenant de son Père abbé l'autorisation de mener la vie érémitique. Elle nous l'aurait dépeint quittant Landévennec avec deux compagnons Idunet et Ethbin, remontant avec eux la rivière Han (l'Aune). L'esprit de Dieu qui les dirige arrête Idunet à Castel-Nin. A l'exemple de son ami Guénolé, il sera père de moines. Il fonde le lan d'Yonet, qui sera le prieuré de Loc-Yonet. Ethbin, âme ardente, ne rêve que conquêtes. Il s'engage dans la campagne vers l'est, fonde le plou qui de son nom s'appelle Pleyben (Plebs d'Ethbin), puis, près de Carhaix, celui de Plevin, et personnage toujours mystérieux, s'en va à Dol partager les préoccupations pastorales de Samson.

* *

Quant à They, il remonte la rive gauche de l'Aune, et s'avance profondément dans la forêt. Il vient, près d'une boucle de la rivière, d'atteindre le bois de Coat-Mao, quand une voix lui dit : « Voici le lieu que j'ai choisi pour nos

entretiens célestes ». Et They, à l'endroit indiqué, loin du monde et de ses bruits, de dresser son *penity*, son *ermitage*.

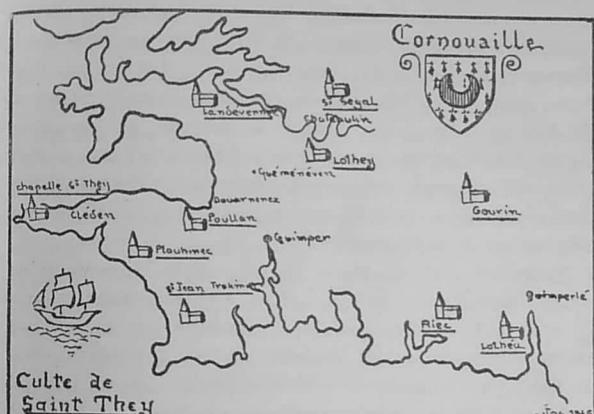
Eloigné de son monastère, They en pratique les observances les plus austères. Comme habit, la tunique — vêtement de dessous — et la cagoule — manteau de peau de chèvre. Aux pieds, de misérables sandales. Il porte la tonsure scote, à savoir : le devant de la tête, d'une oreille à l'autre, complètement rasé; on laisse par contre les cheveux pousser sur l'occiput et tomber sur les épaules. Sa nourriture, du pain bis et quelques légumes; sa boisson, l'eau claire d'une source située à quelques cinq cents mètres. Sa couche, la terre nue..., mais presque toute la nuit est donnée à Dieu : le flambeau en main, il scrute les Ecritures, il multiplie les prières accompagnées de génuflexions et de prostrations. Son corps, il le réduit en servitude par le jeûne, les macérations, les flagellations, sans omettre le bain pénitentiel : plongé dans l'eau d'un bassin qu'il a creusé près de son ermitage, il récite les Psaumes. Tant pour vivre que pour parer les coups et embûches du démon, il se livre à un rude travail manuel.

Il fuyait le monde. Attiré par la renommée de sa sainteté et le parfum de ses vertus, le monde venait à lui et bientôt l'ermitage devint un lan : They compta des disciples, désireux de se sanctifier près de lui dans la solitude, la prière et la pénitence.

Consommé en perfection, n'aurait-il pas, comme d'autres ermites, entendu la voix divine lui dire dans l'intime de l'âme : « Va au secours de tes frères, rachetés par le sang du Christ, exposés à tomber dans les flammes éternelles ». Le bourdon en main, attaché à l'épaule le sachet contenant le psautier et la pierre d'autel, ne serait-il pas allé prêcher l'Evangile et répandre en tout lieu la bonne odeur du Christ ? Ou plutôt, troublé dans la douce quiétude de la contemplation, par l'affluence des visiteurs, n'aurait-il pas cherché au loin ce que Coat-Mao ne pouvait plus lui procurer ?

IV. — Le culte de saint They.

Qu'il ait ou non séjourné ailleurs, They, moine de Landevennec, nous appartient. Chez nous, il avait fixé son ermitage; chez nous, il s'est sanctifié. Son ermitage d'ailleurs ne tarde pas à devenir un centre de dévotion et un lieu de pèlerinage. Quand l'heure sera venue d'ériger une paroisse à la romaine, le *locus-They* sera tout désigné pour en être le bourg et saint They pour en être le patron.



Son culte s'est vite et largement répandu dans la Cornouaille. Saint-Ségal avait une chapelle de saint They, avec un calvaire et une fontaine. Un vitrail de la nouvelle église en perpétue le souvenir. — M. de Blois identifiait saint Thois avec notre saint They; son opinion n'a pas prévalu : saint Thois, dans la paroisse de ce nom, est représenté non en ermite ou en abbé, mais en évêque. — A nous en

rapporter aux savantes études de M. Martin, ancien curé de la paroisse, Gourin avait jadis une chapelle de saint They. — Quéménéven compte un village du nom de *Lanzei*.

On dirait que toute la presqu'île du cap Sizun lui est dédiée. Près de Pouldavid, dans un paysage ravissant, Poullan possède une chapelle de saint They avec calvaire et fontaine. A côté d'Audierne, en Plouhinec, saint They a également chapelle et fontaine. A la pointe du Van — le pendant de la pointe du Raz — dans la paroisse de Cléden, célèbre pèlerinage en l'honneur de saint They : belle et vaste chapelle datant de 1636, fontaine miraculeuse, jadis quatre pardons dans l'année : le principal durait trois jours et attirait les foules (1).

Le pays bigouden l'honore : le saint Evy de Saint-Jean-Trolimon est bien notre saint They : en breton, on prononce Sant-Eï. La chapelle occupe un terrain marécageux du côté de Trégueñec : près de la chapelle, une fontaine. Le pardon se célèbre le troisième dimanche d'août, il était jadis très fréquenté : les pélerins, en corps de chemise, pieds nus, et souvent en se traînant sur les genoux, faisaient neuf fois le tour de la chapelle.

Le culte a gagné la région de Quimperlé. Riec-sur-Belon compte une chapelle de Saint They. Contrairement à l'avis de dom J.-L. Malgorn, on peut admettre que saint They est l'éponyme de Lothea, ancienne paroisse, à la porte même de Quimperlé : Lothea se prononce Lothei, comme inversement, en 1562, notre Lothey s'écrivait Lothea.

Il ne semble pas que saint They soit à identifier avec saint David ou saint Avit, honoré dans diverses localités, qu'il faille en faire l'éponyme de Pouldavid.

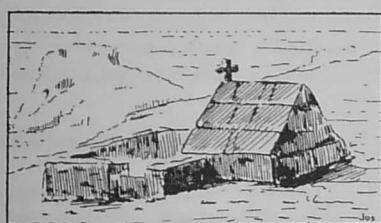
On l'a remarqué, le culte de saint They, comme celui de saint Guénolé, s'est répandu là où les moines de Lan-

(1) MM. Le Carguet et Daniel Bernard ont publié sur cette chapelle des articles remarqués.

dévennec avaient des possessions, sinon des monastères. C'était pour eux une dévotion de famille. On l'a aussi constaté : pour nos aïeux, saint They était un saint pratique, on serait tenté de dire *utilitaire*. Sa *spécialité* c'étaient, ce sont encore les rhumatismes et les douleurs. A Lothey, à la pointe du Van, à Saint-Jean-Trolimon, les rhumatisants baignaient dans la fontaine sacrée leurs membres endoloris. Pour se préserver du mal, à Saint-Jean, on voyait les enfants, sur l'avis même des parents, faire couler l'eau de la fontaine dans leurs manches et dans leurs bas. Pour toucher plus sûrement le cœur du saint, on décorait la statue de rubans de toute couleur, on la coiffait comme le client qui sollicitait la guérison.

Le culte de saint They a traversé la Manche. Une petite ville minière du pays de Galles, actuellement dans la paroisse de Gwennap, près de Redruth, porte encore son nom. C'est en Angleterre que saint They a trouvé son historien le mieux averti : le R. Gilbert H. Doble, de Wendron en Cornouaille. L'opuscule, qu'il lui a consacré, porte le n° 32 de la série : « Cornish Saints ». Le docteur Doble se mourait le 15 avril 1945. Les saints bretons, dont il a si bien défendu la cause, ont dû lui ménager bon accueil au séjour de la gloire.

Fontaine Saint-They.



Pointe du Van.



Kergadaën.

CHAPITRE V

BRETONS — CATHOLIQUES — FRANÇAIS

Les Bretons sont établis en Armorique. Pendant de longs siècles, à travers mille vicissitudes — querelles intestines, guerres extérieures, différends d'ordre politique et religieux — ils chercheront la formule qui sauvegardera l'unité et procurera la prospérité de leur patrie.

Nous ne pouvons signaler que les faits qui ont pesé davantage sur la marche des événements ou ceux auxquels nos aïeux de Lothey ont pris une part plus active.

I. — Premières luttes pour l'indépendance.

Sans compter les pirates qu'il faut repousser, les bandes de Celtes qu'il faut contenir, les Bretons sont vite aux prises avec les Francs. Ceux-ci sous Clovis ont conquis la Gaule :

ils entendent soumettre les Bretons eux-mêmes. A trois reprises, Charlemagne dirige contre eux ses soldats : tout ce qu'il peut obtenir, c'est de placer les églises bretonnes sous la suprématie de l'archevêque de Tours.

En 818, après un succès sur les bords de l'Ellé, Louis le Débonnaire impose la règle de saint Benoît aux moines de Landévennec. En 835, dans l'espoir de rallier complètement à sa cause chefs et sujets bretons, il leur donne comme gouverneur, avec le titre de duc de Bretagne, l'un de leurs compatriotes Nominoé. Dès que l'empereur est mort, Nominoé profite des querelles dynastiques pour prendre les armes contre Charles le Chauve. En 845, il en triomphe à Ballon, sur les bords de la Vilaine (1). Dès 846, il le force à proclamer son indépendance sous le titre de duc de Bretagne. Il faut obtenir l'autorisation du pape : l'abbé de Redon, saint Convoïon, se rend à Rome auprès de Léon IV. Il en revient apportant à Nominoé, avec les reliques de saint Marcélin, l'autorisation de se faire couronner duc de Bretagne (2). Sur les entrefaites, une assemblée d'abbés et de notables tenue à Coëtlev — non un synode régulier comme Rome le demandait — imposait leur démission aux évêques de Vannes, Quimper et Léon, sous prétexte de simonie, en réalité à cause de leurs attaches avec les autorités franques. Les évêchés-abbayes de Saint-Brieuc et de Tréguier étaient mis au rang des évêchés-diocèses (3). Dol serait bientôt proclamé métropole de la Bretagne. En présence des évêques bretons, des comtes, des principaux membres de l'un et l'autre clergé, Nominoé était couronné comme duc de toute la Bretagne. En 851, après une nouvelle victoire,

(1) On a appelé cette victoire la victoire des bidets bretons. Grâce à l'agilité et au pied sûr de leurs chevaux, les guerriers bretons ont pu cribler de leurs javelins et mettre en fuite leurs ennemis.

(2) Onze siècles après la victoire de Ballon et le triomphe de Nominoé, un enfant de Lothey célébrait ces événements : nous aurons à parler de Nominoë-de Jakes Riou.

(3) Voir appendice IV : l'épiscopat breton.

Erispoé, son fils, obligeait Charles le Chauve à lui laisser toutes les conquêtes de son père. Salomon, cousin et successeur d'Erispoé, y ajouta encore les pays de Coutances et d'Avranches. Il ne se contenta pas d'étendre son royaume. A l'exemple de Salomon, fils de David, il l'organisa, tenant comme lui à la pompe et à la majesté. Vannes est sa capitale : mais il a de nombreux châteaux où il rend la justice, où il reçoit la noblesse et le clergé, d'où il envoie ses fondés de pouvoir aux extrémités du royaume. Le pape Nicolas I^e lui écrivit : « A Salomon, roi de Bretagne ». Salomon aurait fait périr son cousin Erispoé. Il mourut lui-même par le glaive (25 juin 875). La Bretagne le vénère comme un martyr *ar Merzer-Salaün*, et lui a érigé un sanctuaire là même où il fut frappé, à la Martyre, à côté de Ploudiry.

II. — Les invasions normandes.

Le triomphe politico-religieux de la Bretagne fut de courte durée. Venant du Nord (Danemark, Norvège) — d'où leur nom de Normands — renforcés d'ailleurs par des pillards accourus de tous les pays, des pirates païens envahissent nos côtes, remontent nos rivières, mettant tout à feu et à sang. Repoussés une première fois, vers 890, par Alain le Grand, ils reviennent plus menaçants que jamais, s'attaquant de préférence aux évêchés et aux monastères, voulant assouvir à la fois leur impiété et leur avarice. C'est alors un nouvel exode des Bretons : les nobles passent en Angleterre ; les moines, emportant leurs reliques, se réfugient au pays franc. L'abbaye de Landévennec est détruite en 914 : ses habitants avaient gagné Montreuil-sur-Mer. Ils furent hébergés dans un monastère d'origine bretonne, Saint-Josse, en attendant de fonder eux-mêmes l'abbaye Saint-Walois. Pour pleurer les malheurs de la Patrie, le moine-poète de Landévennec emprunte les accents du prophète ;

mais comme le prophète, il termine par un cri d'espérance : « La Bretagne vivra, si elle accepte de marcher dans les voies de la justice ».

L'abbé Jean de Landévennec fut le promoteur de la résistance. Alain Barbe-Torte, petit-fils d'Alain le Grand, aidé par les Anglais, organisa l'armée bretonne. Après deux ou trois ans de lutte, les Normands étaient chassés. En 939, Alain Barbe-Torte était proclamé duc de Bretagne (1).

III. — Restauration religieuse.

La Bretagne se remit assez vite des maux occasionnés par les invasions normandes. Sous l'impulsion de l'abbé Jean, Landévennec releva ses ruines. En témoignage de reconnaissance, Alain Barbe-Torte lui fit d'importantes dotations. Le monastère lui-même — le cartulaire en est la preuve — fit l'inventaire de ses biens, s'ingéniant à exhiber ses titres de propriété. Au contact des Gallo-Francs, les moines ont pris un esprit nouveau, qui leur fait modifier leurs habitudes ; on renonce à la vie erémite pour la vie claustrale ; les petits monastères disparaissent ou se fondent dans les grandes abbayes ou leurs prieurés. Selon le mot de M. Dupouy : « Ce n'est plus l'île originelle, la Cambrie mystique, mais la France qui est le pôle d'attraction ». De nouveaux ordres se fondent. Ducs et seigneurs favorisent ces fondations, aiment à s'y reposer vers la fin de leur vie et surtout après leur mort.

Les évêques ont leur juridiction bien délimitée. En 1199, Innocent III ôte à l'évêque de Dol son pallium et son titre d'archevêque, réglant dans un sens pleinement romain le sort de l'Eglise bretonne. Malgré les misères inhérentes à

(1) Voir sur ce sujet : *Jean de Landévennec*, drame en trois actes, du chanoine CORNOU, et *Yann Landévenneg*, e pevare arvest gant. J.M. PERROT.

la nature humaine, même aux heures les plus lugubres du moyen âge, grâce à la dévotion aux Sept Saints et au *Tro-Breiz*, l'épiscopat breton conserve son prestige et une auréole de sainteté (1).

Le clergé séculier s'organise et prend la direction des paroisses. Les jeunes Bretons affluent à l'Université de Paris; Yves Héloury de Kermartin, par la pratique de la justice et le zèle des âmes, s'élève au sommet de la sainteté, méritant avec les honneurs de la canonisation (19 mai 1347) le titre de patron de la Bretagne et de patron du clergé séculier. De nouvelles paroisses se fondent, dédiées non plus seulement aux saints locaux, mais aux saints de l'Eglise universelle, à saint Michel, à Notre-Dame, au Christ lui-même. Les belles cathédrales gothiques sortent de terre. Au point de vue religieux, nos aïeux ont trouvé leur formule : catholiques et bretons.

IV. — Union de la Bretagne à la France.

Pour résoudre le problème politique, compliqué d'ailleurs par des questions d'hérédité, il faudra encore deux longs siècles. Après s'être battus les uns contre les autres, les Bretons doivent s'armer contre leurs puissants voisins d'Anjou et de Normandie. Puis, c'est la guerre de succession entre Montfort et Blois, soutenus l'un par l'Angleterre, l'autre par la France, avec le tragique épisode du combat des Trente, terminée par le traité de Guérande (1364). Après une accalmie, la lutte reprend entre Bretons et Français. Pour y mettre fin, il faudra un double mariage : celui d'Anne

(1) Les sept saints sont les fondateurs des évêchés bretons : Corentin (Quimper), Pol Aurélien (Léon), Tugdual (Tréguier), Briec (Saint-Brieuc), Malo (Saint-Malo), Sanson (Dol), Patern (Vannes), Rennes et Nantes n'entraient pas en ligne de compte. Tro-Breiz était le pèlerinage à la tombe des sept fondateurs. Il se faisait isolément ou par groupe, spécialement vers la Saint-Michel, toujours à pied, demandant une trentaine de jours (550 kilomètres).

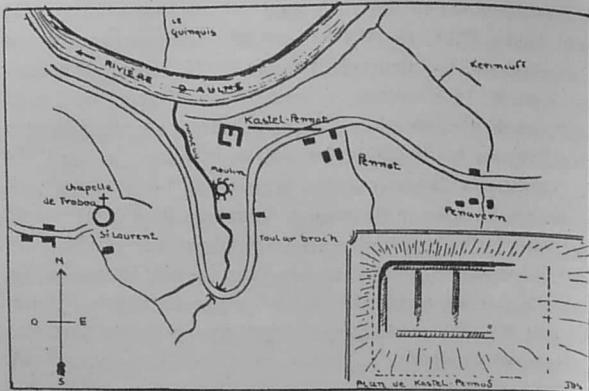
de Bretagne, la gentille duchesse de 13 ans, avec Charles VIII puis Louis XII, et celui de sa fille Claude avec le duc d'Angoulême, le futur roi François I^{er} (1). Par choix comme par intérêt, la Bretagne se donnait à la France. Le 4 août 1532, les Etats assemblés à Vannes avaient demandé l'union à la France. Le 14 août, François la sanctionnait par l'édit de Nantes : « Nous unissons et joignons le pays et duché de Bretagne avec le royaume et couronne de France perpétuellement. Nous voulons que les droits et les priviléges du duché lui soient gardés et observés inviolablement. » La formule politique était trouvée : Bretagne unie à la France. Au mot d'ordre : catholiques et bretons, on pourra ajouter : Bretons et Français.

V. — Lothey, théâtre de combats.

A une époque que nous ne saurions préciser, les rives du Ster-Vihan ont dû être le théâtre de luttes sanglantes. Les deux stations gallo-romaines de Buzit et de Buzidan n'ont pas été érigées sans motif. A s'en rapporter à l'étymologie du mot, Kergadaën signifie le village de la rivière du combat. C'est donc que des combats se sont livrés sur les rives de ce ruisseau. D'autre part, on relève dans le quartier de nombreux parcs *ar-Pilader*, lieu où l'on s'est battu : il y en a à Kerliou, à Buzit, à Trogouyen, à Kerdaën, à Kerhoas. Trogouyen, Kergadaën, Kerhoas ont également leur *tiors* ou *parc an Ti-Ouront* : or, le mot *gouron* signifie l'homme vaillant. Autant de termes qui sonnent la bataille et rappellent des combats (1). Nous l'avons dit, Kerliou (Kerlezou — le village

(1) Anne n'était bretonne ni de père, ni de mère. Elle aimait la Bretagne, était jalouse de son indépendance. Son voyage en Bretagne, en 1504, fut un triomphe.

(2) Il y aurait cependant à rapprocher ce mot *Ti-Ouront* des termes *tiornt* et *Tiourent* employés ailleurs pour désigner des champs et rappelant le *Tigorent* du Cartulaire de Quimper, peut-être *parcellés de domaine*.



des cours — nous fait penser à ces demeures plus importantes où séjournaient des chefs civils et militaires.

A l'extrémité nord-ouest de la commune, nous avons Kastel-Pennod ou mieux Kastel Beg-ar-C'hran. Beg-ar-C'hran est le promontoire qui commande la vallée de l'Aune et le vallon de Pennod. Il s'élève à près de 80 mètres au-dessus du canal. Ses pentes sont abruptes, recouvertes de débris d'ardoises et envahies par les arbustes. Il n'est accessible que du côté est. Au sommet un terrain assez vaste, légèrement incliné, appelé Parc-ar-C'hastel, propriété de M. Fitament (Kaon).

Quoiqu'il ne reste pas de superstructures du château-fort, il est facile de se faire une idée de ses dimensions. Quand on laboure le champ, on trouve des vestiges de murs ayant 1 m. 20 à 1 m. 50 de largeur. Mieux encore, le blé en poussant, en indique lui-même le tracé : ailleurs, il lève avec vigueur ; au-dessus de ces murs, il atteint à peine une demi-hauteur. Dans les parages, on a découvert de menus objets (bagues, anneaux), mais aussi de la chaux, des pierres taillées rappelant le granit de Locronan : ceci prouverait qu'à

côté d'un château-fort très ancien, s'élevait une construction plus récente. Le château-fort comporte un souterrain dont il est difficile de mesurer la profondeur et même de fixer la direction. Des fouilles s'imposeraient (1).

On peut, semble-t-il, faire remonter Kastel Beg-ar C'hran au temps des Normands. Par les grandes marées, sur leurs barques plates, les pirates devaient remonter l'Aune et mettre à sac nos villages. Pour leur tenir tête, nos aïeux ont construit Kastel-Pennod.

L'imagination populaire n'a pas tardé à créer une légende du château et de son souterrain. Le souterrain aurait relié le château à Pennod, et même au Guilly. Il aurait été la cachette du plus merveilleux des trésors. Dans Ti-Satanazet, Jakes Riou met le récit sur les lèvres des deux aventuriers qui veulent capter l'héritage de leur vieille tante.

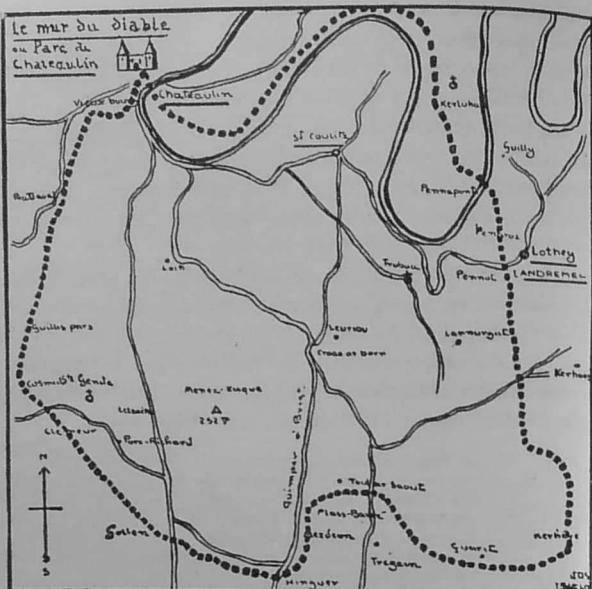
E Beg ar-c'hran ez eus un tensor bras,
Un tensor ha n'eo ket kavet e'hoaz.
Ar c'hastel a zo bet dismantret,
An tensor a zo chomet kuzet.
Eur puns a bemp kant troatad...
E goueled ar puns un tensor burzudus
Arc'hant lugernus,
Aour skedus.
Brasoc'h eget tensor Krésus (2).

VI. — Le mur du diable : légende et histoire.

Lotheby possède un souvenir des ducs de Bretagne, le mur du Duc, plus connu sous le nom de mur du diable.

(1) Il serait intéressant de comparer Kastel Pennod au Kastel Cran Gouarec, situé sur un promontoire semblable au confluent du Blavet et du Cavern,

(2) A la pointe du Cran, il y a un riche trésor
Un trésor resté introuvable.
Le château est démantelé,
Mais le trésor est resté caché.
Au fond d'un puits de cinq cents coudées
Se trouve un merveilleux trésor :
D'éclatantes pièces d'argent,
D'éblouissantes pièces d'or.
Crésus lui-même n'avait pas pareil trésor.



Il traverse la paroisse du nord au sud, de Meil-Aon à Kerhévé. Il a sa légende, dont le récit a maintes fois intéressé et impressionné notre enfance. Le soir, à la veillée, assis auprès du feu, un vieux serviteur de la maison, *ar C'habiten koz*, se délectait à nous la narrer. Otant son bonnet, il passait la main sur son crâne dénudé comme pour recueillir ses idées. Discrètement, la chique glissait du bonnet dans la bouche, et l'orateur se couvrait. Avec le sérieux et la conviction du prêtre en chaire, scandant les passages saillants par quelques crachats sur la braise, il débitait sa leçon (1). « Il y avait jadis dans le pays un seigneur puis-

(1) Sur un ou deux points, nous complétons le récit du conteur; nous écartons aussi quelques expressions qui pourraient choquer les oreilles françaises.

samment riche... mais très regardant. Il méditait de murer son immense domaine rapidement et à peu de frais. Voici que le démon en personne, Paolik kam (1), les pieds fourchus et la queue de serpent à demi masqués, se présente et lui propose d'exécuter le travail en une seule nuit. La condition est d'avoir l'âme de la jeune fille, la riche héritière. Le seigneur a reconnu celui qui donnerait le monde entier pour avoir une seule âme. D'autre part, il adore son enfant. Pourtant, après un moment de réflexion, il accepte la proposition avec cette clause que le démon de ses propres mains maçonnera la dernière toise, avec les matériaux et les outils qui lui seront fournis. Immédiatement, le chef des puissances infernales se met à l'œuvre. De dix lieues à la ronde, il réquisitionne pour la nuit suivante, hommes, chevaux, véhicules, instruments de toutes sortes. Chacun a sa tâche bien délimitée. Si au lever du soleil elle n'est pas accomplie, c'est l'enfer pour l'éternité. Pour éviter pareil malheur, tous travaillent dare-dare. De son côté, le seigneur a dirigé quelques ouvriers d'élite sur l'endroit où le travail devait se terminer, près de Ti-Carré, sur la route de Gouézec à Châteaulin.

» Il leur a remis des truelles et des marteaux, qu'il a fait bénir, avec ordre de toucher de leurs outils les matériaux destinés à cette dernière partie de la construction. L'aurore point. Tout heureux à la pensée de cueillir de nombreuses âmes, le démon se présente pour exécuter la dernière toise. On lui passe truelle et marteau : ils lui brûlent les mains. Il veut empoigner les pierres : elles se volatilisent entre ses doigts. De guerre lasse, déployant ses grandes ailes de chauve-souris, il vole d'un trait jusqu'à Karreg-an-tan, le plus haut sommet de Gouézec. De ses bras vigoureux, il saisit deux immenses blocs de granit et s'élance vers Ti-Carré. Il traversait le vallon du Ster-Vihan, quand une bour-

(1) Nom vulgaire du démon, le diable boiteux.

rasque se produit. Pris dans le tourbillon, il est entraîné avec sa charge au delà de Meil-ar-Guilly. De dépit, il projette à terre l'un des blocs et reprend la direction de Ti-Carré. Cependant, les ouvriers du seigneur, aidés sans doute par les anges du ciel, se sont acquittés de leur tâche; les paysans, de leur côté, ont fini leur besogne. L'Angelus sonnait aux clochers de Lothey et de Gouézec et le soleil dardait ses premiers rayons. Le démon s'aperçoit que le travail est fini, qu'il a été joué par le seigneur et les paysans bretons. Dans un sursaut de colère, il précipite le second bloc de granit dans la garenne de Kervargoët, et sans emporter âme qui vive, il se précipite lui-même dans le brasier de l'enfer. C'est ainsi que fut construit le mur du Diable; c'est ainsi que Meil-ar-Guilly et Ti-Carré eurent leur *men-zao*. »

* *

Nous avons entendu la légende. Passons à l'histoire, en nous laissant diriger par MM. Halléguen, de Blois et Jézégou. Le vieux Castel-Nin avait deux pares. *Moguer an diaoul* délimitait le grand pare. Partant du châtelau, le mur passait par Ville-Jouan, Quimill, Reun ar puns, Stanguivin, laissait à sa gauche la chapelle et la fontaine de Kerluan pour arriver à Pen-ar-Pont. Il passait l'Aune au barrage de Meil-Aon, du nord au sud, traversait une grande partie de Lothey jusqu'à Kerhéré. Sur la commune de Briec, il passait par Toul-ar-zAout, Plas-Barré, les terres de Mesdon. Entrant sur le territoire de Cast, il se dirigeait vers Châteaulin par le Hinguer, Prat-ar-Val et le Vieux-Bourg pour aboutir au château.

Le mur du Due mesurait comme périmètre 7 à 8 lieues, comme largeur un mètre, comme hauteur 8 pieds environ. Il était construit ici en pierres sèches, là en moellons maçonnés, souvent couvert de terre. Il était, dans toute sa longueur, bordé à l'extérieur par un chemin de 3 mètres

de largeur. A Lothey où pourtant il semble le mieux conservé, ce mur actuellement n'a guère plus de 4 à 5 pieds de hauteur, il est, en grande partie, envahi par les ajones et les arbustes; le chemin qui l'entoure, raviné par les eaux, n'est guère praticable aux voitures, mais offre aux piétons une délicieuse promenade.

* *

Le terme *mur du diable* indique nettement le mauvais souvenir que nos paysans gardaient de ce travail, vraisemblablement imposé d'office. Ils avaient senti une fois de plus qu'ils étaient corvéables et taillables à merci.

Quant au vrai nom, mur du Due, il est l'indice que l'ouvrage a été fait sur l'ordre et pour le compte du due de Bretagne. Ce due, c'est Jean le Roux qui a régné de 1237 à 1286. Dans la *Chronique de Saint-Brieuc*, citée par dom Morice, on lit : « Le comte Jean, dit le Roux, fit construire de grands pares, clos de bonnes murailles, dans ses domaines de Châteaulin, de Duaut et de Mesle-Carhaix, de Carnoët près Quimperlé et de l'Ile près de Roche-Bernard. »

Jean le Roux, ainsi nommé à cause de son teint, était le fils et le successeur du fameux Pierre Mauclerc. On a dit de lui qu'il a fait moins de bruit et plus de besogne que son père. Il fit expulser les Juifs de Bretagne et confisquer tous leurs biens. Il a eu des difficultés avec le clergé et la noblesse : il s'en est toujours tiré, sinon avec honneur, au moins avec profit. Il s'est appuyé sur la France sans blesser l'Angleterre. Sa passion : l'agrandissement du domaine dual comme de son domaine privé; c'était le père de famille, soucieux de remplir son trésor et d'assurer l'avenir de ses enfants. Il en avait eu huit de sa femme Blanche de Champagne : l'un d'eux, Pierre, naquit à Châteaulin en 1241.

On ignore la destination des pares que Jean le Roux construisit sur ses domaines. A l'exemple de ce que faisaient

les Rohan dans la forêt de Loudéac, on a parlé de parcs de cavalerie de réserve ou mieux de haras, abritant, à l'état demi-sauvage, des chevaux très appréciés dans le commerce ; un pareil but expliquerait les grandes dimensions qu'aurait eues à l'origine le mur de clôture. On a parlé de terrain réservé pour les chasses seigneuriales : un tel luxe aurait juré avec le tempérament tout pratique et les habitudes bourgeoises de Jean le Roux. Il est possible que le duc ait voulu simplement, en bon père de famille, délimiter ses terres, les mettre en culture et en valeur pour les transmettre à ses enfants.

Jean le Roux prit part avec saint Louis à l'expédition de Tunis. Il ne tarda pas à revenir en France. Son corps repose dans l'abbaye de Prières qu'il avait fondée. De toutes les louanges que comporte l'inscription funéraire, la mieux méritée est celle d'être parvenu à doubler par sa vigilance l'étendue de sa puissance et de ses droits.

Pervigili cura juste duplans sui jura.

Les aumônes qu'il avait faites de son vivant, celles qu'il a prescrites dans son testament lui auront sans doute obtenu le pardon de ses accrocs à la justice.



Jean Le Roux
duc de Bretagne.



Panorama de Lothey.

CHAPITRE VI

LA PAROISSE DE LOTHEY

I. — La fondation.

A la hauteur de Kerstouben, le voyageur qui se rend, à la belle saison, de Landremel au Vieux-Bourg, jouit d'un spectacle propre à inspirer la plume des écrivains, à tenter le pinceau des artistes. Dans le vallon, assis au pied de la colline boisée de Coat-Mao, le village avec ses maisons étagées, dont les murs branlants lui donnent l'aspect de ruines. Au centre de l'agglomération, l'église avec sa tour dégarnie de flèche, à demi-voilée par les ifs et les lauriers-cerises. Devant le village, les vergers fleuris et les prairies verdoyantes, puis les eaux tantôt sombres, tantôt argentées du canal, enfin les bois de Trésiguidy. Comme fond de tableau,

la riche campagne et la majestueuse tour de Pleyben. On le voit, dans le choix de leurs ermitages, nos saints bretons ont montré qu'ils avaient le sens de la beauté, le culte de la nature.

Il est difficile de préciser l'époque et les circonstances où l'oratoire de saint They est devenu église paroissiale. Les terres de Landremel, comme l'ermitage de saint They, relevaient de Landévennec : les moines en assuraient le service religieux. Voici que le clergé séculier se substitue aux moines. En 1236, nous voyons l'évêque de Quimper et l'abbé de Landévennec désigner, de commun accord, un prêtre chargé de l'administration ecclésiastique des parties du diocèse qui relevaient de l'abbaye. Quant aux biens temporels, l'abbaye les régissait par des mandataires, réguliers ou séculiers, prêtres ou laïcs (1). Un document, émanant des Archives vaticanes, publié par le chanoine Peyron, nous livre le nom de deux prêtres, Raoul Sioc'h'an et Yves Gouzee'h qui se succédaient en 1405 comme recteurs de Lothey.

En 1500, le pape Alexandre VI accordait à perpétuité 100 jours d'indulgences à l'église de Lothey : 1^o pour le pardon, le premier dimanche après la fête de saint Pierre; 2^o le deuxième dimanche d'août, dédicace de l'église; 3^o le dimanche après les fêtes des saints Simon et Jude; 4^o le dimanche de la Passion. Nous l'avons vu, la chapelle de Landremel était elle-même gratifiée d'indulgences. En 1500, Lothey était donc une paroisse de plein exercice, ayant son clergé, une église consacrée, ses pardons, une chapelle de dévotion.

Avec Saint-Guénolé de Guérande et huit paroisses du diocèse de Quimper, Lothey était l'un des bénéfices de l'abbaye de Landévennec. L'Abbé était le recteur primitif, le premier recteur; le prêtre à la tête de la paroisse n'était

(1) Au cours des âges — nous ignorons à quelle date et dans quelles circonstances — l'abbaye de Landévennec, moyennant une rente, céda aux seigneurs du Guilly la nue-propriété de ses biens de Lothey.

que son suppléant, son vicaire perpétuel. Aux synodes, ces recteurs prenaient d'ailleurs place après l'Abbé, faisant corps avec lui. A l'Abbé revenait le droit de présentation au bénéfice, à savoir de désigner à l'évêque le sujet qu'il désirait pourvoir. A l'Abbé qui touchait les rentes de subvenir à l'entretien du recteur, en lui versant la portion congrue ou en lui cédant une part des revenus de l'église. Jusqu'à la Révolution, au spirituel comme au temporel, Lothey sera dans la mouvance de Landévennec.

II. — L'Eglise du Vieux-Bourg.

Depuis un siècle, le cimetière a été désaffecté : il conserve pourtant sa clôture et a repris son aspect primitif de placître. Là, sur l'ermitage de saint They, succédant sans doute à d'autres bâtimens, s'élève la vieille église. De forme



régulière, elle mesure 20 mètres de long, sur 17 de largeur au transept. Jadis, elle avait deux bas-côtés, aux vestiges encore bien apparents. Comme la plupart des églises bretonnes, elle devait avoir un porche du côté sud. Ici et là

des pierres disjointes : le lierre décore le pignon que couvre une modeste tour sans flèche. On ignore la date de cette construction. Le beau linteau en pierre de taille, surmontant la fenêtre de la sacristie, porte l'inscription : F. Riou R. S : P : H. M. S. 1788. Sur le transept sud, on lit : Fait : F. : par J. F. Riou RCT : maire Bozec J. 1837. Ces dates rappellent des réparations, non l'érection du monument.

François de Kergoët, sénéchal de Cornouaille, mort en 1639, se déclare fondateur de l'église paroissiale de Lothey, seul prééminentier, avec droit de placer ses armes en la maîtresse-vitre, dans la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Sauveur, au-dessus du portail d'entrée, au pignon méridional de la sacristie, aux quatre carrés du clocher, sur tous les bois de l'église et sur la croix du cimetière.

Puisque François de Kergoët fait sonner si haut et si fort ses droits sur l'église de Lothey, on serait tenté de croire qu'il l'a érigée de toutes pièces. La conclusion serait prématurée. En 1529, nous voyons M. Guillaume de Kergoët faire sauvegarder par le tribunal de Châteaulin ses droits de prééminence sur l'église de Lothey (1). Or l'église était debout avant l'arrivée des Kergoët au Guilly. Nous verrons François de Kergoët, le présidial, mettre ses armes dans la chapelle Saint-Sébastien à Saint-Ségala et pourtant d'autres ont eu leur part dans l'érection de cette chapelle. La remarque en a été faite : contrairement à ce qui s'est passé en France, en Bretagne la fondation des paroisses et l'érection des églises ont été avant tout l'œuvre du peuple, des paysans et du clergé local. Les seigneurs, comme celui du Guilly, ont autorisé le travail, y ont souvent contribué. Ils ont été les bienfaiteurs de l'église spécialement par les fondations, qui d'ordinaire n'étaient pas sans contre-partie, sans charges.

(1) Bibliothèque nationale. Fonds français, manuscrit n° 22318. Page 295, note communiquée par M. Thomas, curé de Plonévez-Porzay.

Sans vouloir préciser le rôle exercé en la circonstance par François de Kergoët, nous serions portés à fixer la construction de l'église de Lothey au début du XVII^e siècle. Ce qui est certain, c'est qu'en 1636 le sénéchal dotait cette église d'une cloche qui se trouve actuellement à Landremel.

* *

Bâtie sur un terrain humide, en contre-bas d'une source, l'église de Lothey, au cours des années, a exigé bien des réparations et on comprend qu'elle soit quelque peu délabrée à l'intérieur comme à l'extérieur. La voûte lambrissée est décorée de quatre cariatides : l'un des personnages tient une clef, un autre un livre; le troisième, une couronne; le quatrième a une étole croisée sur la poitrine. Sur le tabernacle, figurent deux anges soutenant un calice, surmonté d'une hostie. Trois statues méritent d'être mentionnées : dans le transept sud, la patronne des carriers, sainte Barbe, appuyée sur une tour, tenant en main une palme; du même côté, à l'entrée du chœur, bien en évidence dans sa niche, un majestueux saint They : il est représenté en abbé, mitre en tête; dans la main droite, le bâton pastoral; dans la gauche, un livre ouvert. Au chœur, du côté de l'épitre, un groupe remarquable comme conception et comme exécution : sainte Anne, la B.-V. Marie et l'Enfant Jésus. La Sainte Vierge est assise à droite sur le même siège que sainte Anne; celle-ci tient ouverte sur ses genoux l'Ecriture Sainte, et sans doute elle lit les versets du livre de la Sagesse glorifiant Marie : « J'ai, comme la vigne, donné des fleurs au parfum suave, et mes fleurs se transforment en fruits d'honneur et de gloire ». La Sainte Vierge guide la main de son Fils qui offre à sainte Anne une grappe de raisin, symbole mystique du Christ, l'associant par ce geste à la gloire de

la maternité divine. Les connaisseurs admirent le fini de l'ajustement des robes (1).

La fontaine du saint est à 500 mètres de l'église, sur la pente *est* de la colline de Coat-Mao. Si la source n'est pas abondante, elle ne tarit jamais : symbole des faveurs que saint They ne cesse d'accorder à ceux qui l'invoquent. Le dicton qui a cours à la Pointe du Van se réalise à l'église et à la fontaine de Lothey : « Personne n'y prie sans être exaucé : *anez beza bet frankis* ».

III. — Le cimetière.

L'usage en Bretagne était de se faire inhumer à l'église même : on se croyait ainsi plus assuré d'entrer au ciel dont l'église est la porte, plus assuré également d'avoir part aux prières faites et aux sacrifices célébrés dans le lieu saint. Le chœur était réservé pour la sépulture du clergé ; les nobles avaient leurs enfeux dans les chapelles latérales ; la tombe des fidèles était dans la nef, à même le sol, parfois formant saillant sur le pavé.

Les statuts synodaux de Quimper de 1710 défendent d'inhumer à l'église d'autres personnes que celles qui avaient leurs enfeux, à moins de payer une taxe. Pour jouir de ce privilège, tout le monde se soumit à la taxe. Mais dès 1719 le Parlement de Bretagne intimait la même défense à toute la province sous peine de sanctions sévères. A l'encontre de ce qui s'est passé à Pleyben, Gouézec, Plomodiern et ailleurs, les paroissiens de Lothey se sont pliés à ces mesures et on n'y cite pas d'exemple d'inhumation « par voie de fait ». A Lothey d'ailleurs l'exemple venait de haut : la famille du Guilly se faisait inhumer sous les ifs, dans la partie sud-ouest du cimetière.

(1) L'église Notre-Dame de Châteaulin possède un groupe semblable qu'on croit être du XVI^e siècle. Comme exécution, il ne vaut pas le groupe de Lothey : le premier est en pierre et l'autre en bois.

Ne pouvant reposer dans le lieu sacré, nos aïeux tenaient à avoir leur dernière demeure tout près : les tombes étaient rangées autour de l'église. Les concessions perpétuelles et les caveaux à étage étaient inconnus : après quelques années, les ossements étaient exhumés et déposés pêle-mêle dans l'ossuaire. A Lothey, l'ossuaire, appelé aussi reliquaire, était à l'entrée du cimetière, à gauche.



Croix du cimetière.

Partout on tenait à reposer à l'ombre de la Croix. Voilà pourquoi, dans tous les anciens cimetières, on voit des calvaires, les uns de toute beauté, les autres plus modestes. A Lothey, la croix se dresse au midi, dans le voisinage immédiat de l'église ; le fût a cette particularité d'être en partie octogonal, en partie cylindrique. A défaut d'arc de triomphe qu'ils ne pouvaient ériger à l'entrée du cimetière, nos aïeux entretenaient avec soin le lieu de dormition de leurs défunt, l'entourant de murs, le plantant d'essences

toujours vertes, pour affirmer leur foi dans l'immortalité de l'âme et proclamer la victoire définitive du chrétien sur la mort.

IV. — Les recteurs.

Nous avons déjà mentionné deux recteurs qui se sont succédé à Lothey, au début du xv^e siècle, Raoul Sioc'h-an et Yves Gouzech. En 1559, se mourait à Landeleau, Michel de Kergadalen, à la fois recteur de Landeleau et de Lothey. De 1642 à la Révolution, les registres paroissiaux nous font connaître huit prêtres qui ont eu charge d'âmes à Lothey : Rolland Le Barz (1642-1666), Alexandre Floc'h (1666-1671), François Cévaër (1671-1674), François Creis (1675-1705), Yves Le Guen (1706-1707), Guillaume Stéphan (1708-1725), Gilles-François Floc'h (1726-1764), Yves Kerriou (1765-1790) (1).

Sur les huit, trois étaient originaires de Lothey : Alexandre Floc'h, François Cévaër et Gilles-François Floc'h.

Voici en quels termes les registres mentionnent le décès d'Alexandre Floc'h : « Le vingt et septième jour du mois de juin an mil six cents septante et un, Vénérable Alexandre Floc'h, prêtre et recteur de la paroisse de Lothey, âgé d'environ trente et trois ans, demeurant au manoir de Kerlézou au dit Lothey, est décédé le même jour après midi en la communion de notre Mère la sainte Eglise — le corps duquel a été enterré le vingt et neufième du dict mois de juin dans l'église paroissiale de Lothey et ont assisté au convoi, savoir Jean Floc'h son père, autre Jean Floc'h son frère, Marie Le Goff et Catherine Porc'hel, ses belles-sœurs, qui interpellés de signer ont déclaré ne savoir signer. Il se confessa à Messire François Cévaër, prêtre et curé du dit Lothey, ne put communier à cause d'un vomissement qu'il avait.

(1) Voir appendice V, la liste des recteurs et de leurs auxiliaires.

Il reçut l'Extrême-Onction du susdit curé. » Ont signé, F. Cévaër, prêtre; Y. Gourlay, prêtre; P. Gourlay, prêtre.

* *

François Cévaër, fils d'Yves Cévaër, ménager à Kérabri, habitait dans sa famille. Il fut curé, au sens du mot breton *ar c'huré*, c'est-à-dire vicaire, puis, à la mort de M. Alexandre Floc'h, nommé recteur d'office, à savoir administrateur jusqu'à la nomination d'un nouveau recteur. Il mourut à l'âge de 53 ans et fut enterré à l'église paroissiale le 7 avril 1677.

* *

François Creis gouverna la paroisse trente ans (1675-1705). En 1695, il fit donner une mission signalée par le grave accident que nous aurons à relater. Il mourut, le 6 avril 1705, aux Fontaines en Gouézec, où il s'était rendu pour le pardon. Il fut enterré le lendemain à Lothey. Ont signé au registre : Yves Ropars, prêtre; Yves Gourlay, prêtre et curé.

* *

Le plus long rectorat fut celui de Messire Gilles-François Floc'h (1726-1764). Dès 1736, il faisait son testament. Malade de corps, mais sain d'esprit, il recommandait son âme à la Sainte Trinité, il implorait l'intercession de la Sainte Vierge Marie, de tous les saints et spécialement de saint François, son patron, pour obtenir de Dieu la rédemption de ses péchés par les mérites de Jésus-Christ notre Sauveur et médiateur. Il demandait que toutes ses dettes fussent payées (465 livres). Il disposait tout pour la sépulture, faisait des fondations et distribuait des aumônes, avec mention de N.-D. de Kergoat. Gilles Floc'h survécut encore 30 ans. En 1750, il faisait

construire le presbytère de Lothey. Pour des raisons que nous ignorons, il fut, vers la fin de sa vie, frappé de censure. Il fit acte de soumission en se présentant à la visite canonique. Il mourut, le 3 septembre 1766, et fut enterré dans le cimetière de Lothey. Il avait été remplacé en 1764 par Messire Yves Kerriou, né à Lennon en 1736 (1).

* *

A l'Abbé de Landévennec appartenait donc la présentation au rectorat de Lothey ; à l'évêque de Cornouaille, la collation du bénéfice. Le 26 avril 1705, Yves Le Guen est présenté par le seigneur de Châteaurenault, Abbé commendataire de Landévennec. Dès le 30 octobre 1706, il résignait son bénéfice entre les mains de l'évêque, puis entre celles du seigneur de Châteaurenault. Le 16 octobre 1707, Guillaume Stéphan était présenté par Pierre Philippe Huelvan, recteur de Telgruc et grand vicaire du seigneur Abbé de Landévennec. Le 21 octobre 1724, M. Guillaume Stéphan démissionnait de la paroisse de Lothey, au profit de M. Jean Dumoulin, prêtre de Châteaulin, moyennant une rente viagère de 150 livres. L'autorité ecclésiastique ne dut pas accepter cette combinaison, puisque nous voyons Lothey en 1725 confié à un curé d'office. M. Jean Dumoulin ne figure pas sur la liste des recteurs.

A en juger d'après les documents qui nous sont parvenus, les recteurs de Lothey ont rempli consciencieusement leurs devoirs de pasteurs des âmes. M. Guillaume Stéphan tient à jour son *liber Animarum* (2) et tend la main pour réparer le reliquaire (ossuaire). M. Gilles-François Floc'h prend soin des registres : baptêmes, mariages, sépultures : les actes sont

(1) L'installation de la famille Kerriou à Lothey doit remonter à cette époque.

(2) On appelle ainsi le livre ou registre où le pasteur note l'état de sa paroisse au point de vue spirituel. Voir appendice VII, l'état de la paroisse en 1708.

fidèlement consignés, l'écriture est impeccable. Les malades sont visités ; au registre des décès, on lit cette formule : un tel est décédé. « Oui en confession, communie, mis en extrême-onction. » Le 2 octobre 1759, il écrivait à M. de Guyferré, sénéchal de Guellevain, à son hôtel de Châteauneuf : « Le nommé Jean Labbat, du village de Kerstouben, vient de mourir dans les flammes, sa maison et tout le village ayant été incendiés cette nuit dernière, par un accident. Comme il n'y a point de crime ni soupçon de malin vouloir marqué, moi je demande si je peux l'inhumer ou si vous voulez y descendre (descente de justice). Je pense, Monsieur, que vous aurez égard à la misère des parents de ce malheureux et à leur perte. » En marge de la lettre, le sénéchal donnait une réponse favorable, sous la signature du Procureur fiscal Jollien. En conséquence, le 3 octobre, Jean Labbat recevait la sépulture ecclésiastique. Le matin même de l'accident, il avait communie : il était âgé de 72 ans.

* *

Pendant cinq siècles et plus, Lothey a été réputé paroisse pauvre et était de fait une paroisse pauvre. Dès 1405, une note adressée à Rome par l'évêché de Quimper disait à ce sujet : « Les revenus de cette église sont si minimes et la disette du recteur est telle que nous avons dû ramener à 40 sols la somme à verser aux deux prochains synodes de la Pentecôte et de la Saint Luc. — En 1559 se mourait Michel de Kergadalen, à la fois recteur de Landeleau et de Lothey, cumulant les deux bénéfices, vraisemblablement à cause de l'insuffisance des ressources. Un document du XVIII^e siècle nous apprend que Lothey avait 10 fondations pieuses — dont deux pour le Guilly, premier de l'an et Toussaint — s'élevant en tout à 39 livres 10 sols. Landremel avait 4 fondations s'élevant à 5 livres 10 sols. Démissionnaire le 7 janvier 1790, M. Yves Kerriou se fait octroyer une

pension viagère de 200 livres. Le 13 mai 1790, M. Le Cann déclare « jouir de 560 livres de décimes, à lui abandonnées, pour faire face à la portion congrue, par l'évêque de Quimper à qui elles appartiennent comme abbé de Landévennec ». Après le Concordat, qu'il soit question de réparations au presbytère ou à l'église, conseil de fabrique et conseil municipal doivent tendre la main aux pouvoirs publics.

V. — Presbytère.

M. Alexandre Floc'h est mort dans sa demeure de Kerlézou. Kerlézou, le Kerliou actuel, était jadis le presbytère de Lothey. Le manoir, devenu bâtiment de service, a la même disposition que les autres maisons nobles de l'époque : à l'étage se trouvait la chambre du recteur. On y voit encore un cadran solaire portant la date 1682. La distance du presbytère au bourg nous paraît grande ; n'oublions pas qu'à cette époque le clergé ne célébrait pas tous les jours et que le recteur, à l'exemple de ses ouailles, tenait des terres et hébergeait des membres de sa famille.

C'est en 1750 que fut construit tout proche et à l'est de l'église le nouveau presbytère. La maison comporte un étage dans toute sa longueur, a belle apparence, semble adaptée à sa destination. Sur la façade, on lit : F. F. P. V. et D. M. G. Floc'h R : l'an 1750, à savoir : fait faire par vénérable et discret Messire Floc'h recteur. Comme à Kerliou, la maison a son cadran solaire.

Le presbytère, outre la cour et le jardin, avait quelques dépendances. Au haut de la cour, une source, dont les infiltrations rendent la maison peu salubre.

VI. — Prêtres auxiliaires.

Lothey avait trop peu d'habitants, trop peu de ressources pour entretenir un vicaire, un *curé* au sens du mot breton.

Si l'on s'en rapporte aux registres de 1640 à 1790, 17 prêtres y ont pourtant habité ou séjourné, participant plus ou moins au ministère paroissial (1). Les uns étaient étrangers : J. Le Bris, curé en 1785, venait de Saint-Thomas de Landerneau. En 1886, il était à Saint-Gilles-Plijieux ; en 1788, à Kerper. Les autres étaient de Lothey même et habitaient ordinairement dans leur famille : les deux Floc'h au bourg, Cévaërl à Kerabri, Le Douguet à Pennod, les Gourlay à Kérével ; Ropartz au bourg. Il y a un siècle, on montrait encore dans telle ou telle demeure, la chambre du prêtre, Kambr ar belec, d'ordinaire la pièce la plus isolée et la plus confortable. Où et dans quelles conditions ces prêtres avaient-ils fait leurs études littéraires et théologiques ? Nous savons que le diocèse de Quimper n'a eu de séminaire qu'à partir de 1680. Tous évidemment ne pouvaient se rendre à Paris suivre les cours du Collège de Cornouaille, puis ceux de la Sorbonne, ni même à Quimper au Collège ouvert en 1620 par les Jésuites. La plupart ont dû faire leurs études sur place, aidés et dirigés par des confrères. D'ailleurs, à partir de 1660, les missions bretonnes seront pour le clergé un séminaire ambulant. Leurs occupations ? Ils aident pour le service religieux, disant des messes de chapelle, assistant aux offices et aux enterrements, voyant les malades du quartier, catéchisant les enfants. Ils ont, en compensation, quelque part au budget paroissial et reçoivent des fidèles des aumônes. Hervé Le Douguet est déimateur, perceuteur des dîmes, et, sur la plainte de l'Abbé de Landévennec, se voit condamné par le tribunal de Châteaulin à payer 288 livres pour mauvaise gestion. Il porte plainte à son tour contre Alain Lagaddu et Olivier Taro pour négligence dans leur emploi de marguilliers. Les Gourlay de Kérével remplissent les fonctions de chapelain au Guilly. Si ces prêtres convoitent un bénéfice, par exemple un rectorat, ils devront con-

(1) Voir la liste à l'appendice V.

courir, à savoir subir un examen où plusieurs candidats se présentent et où le succès, malgré les prescriptions de l'Eglise, ne dépend pas toujours du mérite. Ils devront également faire un stage, à savoir remplir les fonctions curiales sur place ou dans une autre paroisse. Nous avons vu MM. Alexandre et Gilles Floc'h pourvus du rectorat de Lothey, M. Cévaër nommé curé d'office ou recteur intérimaire.

VII. — Un traducteur breton.

Le plus célèbre des prêtres habitués de Lothey est M. Yves Ropars, enterré au cimetière de la paroisse, le 19 mai 1735, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il dut naître par conséquent vers 1655. Il habitait le bourg : pourtant il possédait quelque bien au village noble de Prat-Yen, puisqu'à son décès les héritiers en font la déclaration. En 1707, il aidait le recteur, M. Stéphan, à dresser l'état de la paroisse. Le 17 juillet 1725, il assistait aux obsèques du cœur du P. Le Roux. Il signe fréquemment aux registres et le premier mars 1735, il faisait encore un baptême.

Aux registres, il signe tantôt Roparz, tantôt Ropartz, avec la mention prêtre ou prêtre de Lothey. Nous ne sachions pas qu'il ait signé curé de Lothey.

On lui attribue, à bon droit, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* qui a eu de nombreuses éditions : 1707, 1740, 1743, 1763, 1774, 1814, 1825. La première édition porte comme titre : *An Imitation Jésus-Christ, hon zalver biniguet, lequel e brezonnee a nevez flam — gant Euzen Ropars, belec eus a Barrez Lothey. — Brest e ty intanvez Malassis ha R. Malassis, 1707, in-8°.*

Dès le 27 octobre 1689, elle avait reçu l'approbation des docteurs en théologie : « Nous jugeons que cette nouvelle traduction ne sera pas moins utile aux peuples de Basse-Bretagne que le texte latin, auquel elle est conforme, l'est à

tous ceux qui l'entendent : c'est le jugement que nous en faisons. Au Séminaire de Quimper, ce 27 octobre 1689. » Signé : Paillard et J. Rannou, prêtre (1).

Dans ses *Notes chronologiques* (1818), M. de Kerdanet dit que M. Ropars Yves, curé de Lothey, a traduit élégamment en breton l'*Imitation de Jésus-Christ*. Sans admettre que l'auteur ait été curé de Lothey, nous partageons volontiers l'appréciation de M. de Kerdanet sur les qualités de style de cette traduction. M. de Kerdanet ajoute : « Yves Ropars nous est encore connu par une Instruction chrétienne ou Bouquet spirituel de la Mission : *Instruction Christen pe ar Boquet spirituel euz ar Mission* : e Quemper, e ty Périer 1764, in-12. Il y en a eu cinq ou six éditions. » M. Levot (Bibliographie bretonne, 1852) répète la même affirmation.

Il s'agit de la traduction du *Bouquet de la Mission* de M. Leuduger († 1728). Le livre parut à Rennes, 1710, 4^e édition, 1718. Cette traduction, comme le titre en fait foi, est l'œuvre de M. Ropars, recteur de Cast. Or, cet Yves Ropars, qui avait été curé de Plonévez-Porzay (1745-1750), recteur de Saint-Nic (1750-1763), qui était nommé à Cast en 1763 et y était remplacé en 1774, ne semble avoir eu aucune attache avec Lothey, ni aucun lien de parenté avec notre Yves Ropartz. Jamais il n'a signé aux registres de Lothey (2).

VIII. — Mission et Missionnaire.

Sous l'impulsion du V. Dom Michel Le Nobletz et du V. P. Julien Maunois, les missions bretones eurent un immense retentissement au XVII^e siècle. Les abbayes, comme celle de Landévennec, tenaient à en faire bénéficier les paroisses qui

(1) M. Rannou était originaire de Pleyben. Cette même année 1689, à 25 ans, il était nommé Supérieur du Séminaire.

(2) En 1686, on a baptisé à Lothey un enfant de Kérével, du nom de Yves Ropartz ; mais rien ne prouve que cet enfant soit devenu prêtre.

étaient sous leur patronage. En 1693, sous le rectorat de M. Creis, Lothey eut sa mission. Pour la clôture, le dimanche 21 juillet, comme à l'ordinaire, grande procession, à laquelle prenaient part, avec les paroissiens, beaucoup d'étrangers venus de Pleyben, Saint-Ségal. Pour rentrer chez elles, ces personnes devaient traverser l'Aune. Malgré les avis et remontrances du seigneur de Trésiguidy, le passeur avait laissé trop de monde envahir sa modeste embarcation. En pleine rivière, la barque sombra : 77 personnes furent noyées.

pevar-ugent nemet tri
oa beüt e bag Treguidi

Les cadavres furent déposés dans un champ voisin, à l'ombre d'une croix rouge, d'où le nom de Kroas-ru, que porte encore le village. Sur les 77 noyés, 61 étaient de Pleyben, la plupart encore dans la fleur de la jeunesse et dans le nombre un prêtre, Yves Salaun. Les 16 autres étaient des paroisses voisines. A la fin du XIX^e siècle, on voyait encore au bas de l'église de Lothey la croix de bois érigée comme souvenir de la mission de 1693.

* * *

Le 25 juillet 1725, cette église recevait comme un précieux dépôt le cœur du P. Le Roux, de la Compagnie de Jésus.

Guillaume Le Roux naquit le 13 décembre 1653 à Trébriant, jadis du diocèse de Quimper, actuellement dans le diocèse de Saint-Brieuc. Il était grand-oncle de La Tour-d'Auvergne. Entré dans la Compagnie de Jésus le 27 septembre 1673, il enseigna successivement la grammaire, les humanités et la rhétorique. En 1686, il était attaché aux missions bretonnes, dont il eut la direction après le P. Vincent Martin. Apôtre zélé, il ne se contentait pas de ramener

à Dieu les pécheurs, il embrasait du feu de l'amour divin le cœur des ouvriers qui par bande de 10, 20, 30, 40 et parfois 50 travaillaient sous sa direction. Apôtre par la plume comme par la parole, il a laissé divers ouvrages. 1^o *Le parfait missionnaire* ou Instructions très utiles à tous les prêtres pour travailler avec fruit à la vigne du Seigneur. 2^o *Instructions de la mission* sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. 3^o *Moyens de persévérence* pour maintenir et augmenter le fruit des missions et des retraites. 4^o *De l'Imitation de Jésus-Christ*, ou maximes spirituelles très propres à former les parfaits chrétiens. 5^o *Recueil des vertus et des miracles du R. P. Julien Maunois*, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne. Il fut d'ailleurs le premier postulateur de la cause du vénérable Julien Maunois.

En juillet 1725, le P. Le Roux donnait la mission à Gouézec. Le mercredi matin, 11, au cours même d'une instruction, il est terrassé par la maladie; le 14, il est transporté au château du Guilly; le 17, à trois heures du matin, muni des sacrements de l'Eglise, il rend à Dieu sa vaillante âme. Comme pour le P. Maunois, vive discussion et menace de conflit sanglant pour la possession de sa dépouille mortelle. Lothey disait : « Il est mort ici, il doit y rester. » Gouézec répliquait : « Il travaillait chez nous : il nous appartient. » Le P. de Coëtlogon, recteur du collège de Quimper, trancha le différend : le cœur resterait à Lothey — le corps serait porté à Gouézec, et « ce en faveur de la mission, selon désir des missionnaires et des peuples qui la suivaient ». .

Au registre des décès à Lothey pour l'année 1725 nous lisons : « Le dix-septième jour du mois de juillet a été inhumé, vers les 6 heures du soir, dans notre église paroissiale de Lothey, au côté de l'évangile, par V. et D. messire Guillaume Tromeur, recteur de Leuhan, le cœur du R. P. Guillaume Le Roux, jésuite, missionnaire, décédé ce même jour au château du Guilly. » Ont signé au registre :

A. Tromeur, prêtre, recteur de Leuhan;
Yves Roparz, prêtre (de Lothey);
C.-L. Toulanceat, recteur d'Edern;
Abibon Paul Le Coz, recteur de Plévin;
Yves Bale'h, prêtre;
Jul. Gouézel, recteur de Gouézel;
Bertrand L. David, prêtre;
G.-L. Chiron, de la Compagnie de Jésus, missionnaire;
G.-F. Floc'h, prêtre, commis pour les fonctions curiales (de Lothey).

Ce même soir, le corps du missionnaire était porté à Gouézel et inhumé dans le chœur, devant le maître-autel. Selon la première inscription du tombeau : « Il avait appris aux campagnards par ses exemples comme par ses paroles comment vivre saintement. En mourant au milieu d'eux, il leur apprenait comment bien finir leur vie. » Une plaque en cuivre, incrustée dans le parquet du chœur, rappelle encore son souvenir en ces termes : Ici repose le R. P. Guillaume Le Roux, mort en odeur de sainteté, pendant qu'il prêchait la mission en cette paroisse le 17 juin 1725.

Au Vieux-Bourg de Lothey, une plaque de cuivre scellée sur les marches de l'autel porte cette inscription :

Cor R. P. G. Le Roux ex Societate Jesu, obiit 17 junii 1725.

Le cœur du P. Le Roux a cessé de battre : il continue à parler. A tous, il crie : « Levons les yeux vers le ciel : Dieu y a préparé notre place », sa maxime favorite.

IX. — Calvaires.

C'est la même leçon qui est donnée, le même *Sursum Corda* qui est lancé aux passants par les calvaires de nos carrefours. Contentons-nous, dans le moment, de signaler ceux de Kérabri, de Kergadaën, et de Poulseïen.

Le premier date de 1550, il a 5 mètres de hauteur, d'un côté le Christ, de l'autre une Pieta, le tout finement traillé; il porte une inscription gothique que l'usure du temps et les lichens ont rendue indéchiffrable. Le second est également en granit, mais à gros grain ; l'érosion du sol tout autour lui a dressé un piédestal naturel ; sur le socle, une inscription dont on peut lire seulement deux mots : Jan Feon : au haut du fût, la date 1590. Si comme exécution, il ne vaut pas celui de Kérabri, comme conception il ne manque pas d'originalité. D'un côté également le Christ, de l'autre une Pieta, mais encadrés l'un et l'autre de personnages : près du Christ, N.-D. des Douleurs et saint Jean ; près de la Pieta, Madeleine avec son vase de parfum, et l'autre Marie qui d'une main soutient la tête du Christ, et de l'autre tient la couronne d'épines ; à côté d'elle, les 3 clous. Le fût est épineux ou bosselé, orné d'un trone d'arbre non écoté et qui a gardé l'amorce de ses branches. La tradition a conservé le nom de Kroas-ar-Vosenn, Croix de la Peste, à ces genres de croix. Vers la fin du XVI^e siècle la peste blanche fit de nombreuses victimes en Basse-Bretagne. La croix de Kergadaën aurait été érigée à l'occasion d'une épidémie. En janvier 1945, en abattant des arbres, des ouvriers maladroits ont détérioré et abattu la partie supérieure de ce calvaire.

De temps immémorial, Poulseïen a eu une croix d'ailleurs assez rustique. M. Gassis, propriétaire du village, la remplaça par un calvaire en Kersanton : base et fût sont de forme octogonale ; le haut comportait d'un côté le Christ en croix, de l'autre la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus. Il y a près d'un demi-siècle, un cyclone emporta toute la partie supérieure, déracinant du même coup les arbres qui encadraient le calvaire (1).

(1) Dans le grenier de l'ancienne maison du Guelliec, on voit encore la trace d'une grande croix en bois, devant laquelle le maire de Lothey rédigeait ses actes.

A l'occasion de la mission de 1946, les deux croix de Kergadaën et de Poulseïen ont été restaurées.

X. — Les cadrans solaires.

Après les croix, les cadrans solaires sont à signaler comme témoignage du sens religieux, du bon goût et de l'esprit pratique de nos ancêtres. La plupart des maisons en étaient munis. A notre connaissance, il en reste huit, soit fixés à leur place naturelle, soit conservés au foyer comme souvenirs. Tous sont en schiste ardoisier du pays, matière facile à travailler, d'une lecture moins aisée. En dépit du nom — quadratus, carré — presque tous ont la forme ronde ou ovale, mesurant cinquante à cinquante-quatre centimètres de diamètre : dans tous, le style était piqué au milieu d'une rosace finement sculptée.

Le plus ancien semble celui de la maison Le Cam à Penfoul. Il a perdu son style. Il n'est pas facile d'en lire la date et de juger de l'état des chiffres et des motifs.

Deux portant la date de 1687 ont leur style en bon état, les chiffres des heures bien lisibles. Le premier est à Kerliou, l'ancien presbytère de Lothey : comme ornement, une urne avec une fleur et des arabesques de chaque côté. L'autre est sur la maison Piriou à Rosyvin : comme motif, une croix avec la pleine lune et le croissant.

Celui qui est sur la maison Kerriou, à Buzit, avec la date 1732, ne comporte pas d'ornements. Au Vieux-Bourg, sur le presbytère, on voit encore un cadran très bien conservé. Il date vraisemblablement de 1750 comme le presbytère lui-même. Il porte cette inscription :

« Quelle heure il est du jour, ce cadran vous le marque :
Mais il n'indique pas, quand arrive la Paroche. »

La famille Cremm, à Pennod, possède un cadran remarquable à tous points de vue. Il porte la date 1759 et les noms : Jean Briant — Quéau. Les motifs en sont nombreux, bien choisis, finement exécutés. D'un côté, les attributs de la Passion : la Croix, l'échelle, le marteau, les tenailles, le fouet, la couronne d'épines, les clous, la tunique,

une cruche, les 30 deniers de Juda en 3 séries de 10. — De l'autre, un ostensoir, un cavalier en costume Louis XIV avec pipe en bouche — un petit chien — enfin une fleur de lys. Il est en bon état : il ne lui manque que d'être en place.

Celui de la famille Suignard à Prat-Yen est remarquable comme richesse de motifs, comme finesse d'exécution et parfait état de conservation. Il porte la date 1818 et l'inscription : Jean Kriou de P. (sans doute Prayten). Comme ornements : un ostensoir, des animaux et des oiseaux, la pleine lune et deux étoiles, trois coeurs avec croix à la pointe du cœur.

Le dernier en date est celui de Kérineun : 1824. Il était jadis sur l'ancienne maison Cremm. Il est surmonté d'une belle fleur de lys et porte comme motifs : d'une part, la pleine lune, un croissant, deux étoiles; d'autre part, un cœur, deux oiseaux, deux lions.



Plaque du cœur de P. Le Roux.



Manoir de Rosyvin.

CHAPITRE VII

NOBLES ET PAYSANS

Dans nos campagnes, il y a seulement 50 ans, deux mots qualifiaient l'ancien régime : *an noblans hag ar velein*, la noblesse et le clergé. Nous avons mentionné le clergé. Il est bon de parler de la noblesse et de ce qu'on lui opposait, la roture ou mieux la paysannerie. Ces termes, comme beaucoup de nos jours, étaient élastiques, avaient un sens plus ou moins étendu selon les époques et les régions. En général on entendait par *nobles* les personnes et les biens exempts d'impôts, spécialement des redevances appelées fouage, tailles, corvées, mais grevés en retour de charges militaires. Pour assurer l'avenir de leur maison, les nobles pouvaient léguer les deux tiers de leurs biens à l'aîné de la famille, qu'il le fût de droit ou de fait. En raison de ces avantages

— 87 —

et des honneurs qui en résultaient, on recherchait les titres de noblesse. — Voilà pourquoi il y avait des *réformations*, à savoir des enquêtes périodiques, opérées par la Chambre des Comptes dans les divers évêchés de Bretagne, pour rechercher et faire rentrer dans les rangs de la roture ceux qui avaient usurpé à tort la qualité de nobles. Voilà pourquoi il y avait des *Montres*, à savoir des revues où les nobles astreints au service militaire devaient se présenter. Bientôt à côté de la noblesse d'épée se dressa une noblesse de robe ou d'office. Des paysans et des marchands enrichis prenaient pied parmi les nobles, tandis que les cadets de la noblesse entraient dans les rangs du clergé ou dans les monastères. D'ailleurs, la création des armées de métier allait enlever à la noblesse sa principale raison d'être.

I. — Nobles de Lothey.

Lothey comptait comme nobles : 1^e Lors de la *réformation* de 1426 : Yvon Le Moal, en son manoir de Rosyvin, de Coëtredrez, en son manoir de Penpoul, Olivier de Kaër, à cause de sa femme, en son manoir de Kérarmel; Guillaume Lothey, au dit lieu.

2^e Lors de la *réformation* de 1596 : Gillette de Kergoët, damoiselle, dame de Guilly; Mahé Le Moal, noble S^r de Rosyvin; les enfants de Glazran du Faou; noble S^r de Lothey; le S^r de la Pallue tenant la maison du Bort; le S^r de Coëtredrez, gentilhomme, à Penpoul; Jean du Dresnay, noble, à Kérarmel.

Aux *montres* de Cornouaille, en 1481 : Henri de Launay, pour lui et sa mère, archer en brigandine. Injonction d'hommes de défense, Jehan Le Moal en pal et vouge.

En 1562 : La dame de Trosiven, sous l'esdit Yves Le Moal (1); Guillaume de Kerpérennès, défaut; Gillette de

(1) Trosiven, vraisemblablement, erratum pour Rosiven ou Rosyvin.

Kergoët, dame du Guilly, présentée par Michel du Bot, procureur de Châteaulin, son mari, sieur du Guilly, et est en état d'arquebusier à cheval et a dit être exempt, à raison de son office de procureur de Châteaulin.

Enfin, lors de la *revue* passée le 7 juin 1694 par le maréchal de Vauban (rôle des Compagnies du Ban et Arrière-Ban de l'évêché de Cornouaille) on cite : 1^{re} compagnie : De Kergoët, du Guilly, maréchal de logis (1).

Il ne reste ni vestige ni souvenir de Kérarmel et de la maison du Bort. Les autres villages sont faciles à identifier. Quant à l'équipement exigé des nobles convoqués aux montres, nous en sommes réduits à des conjectures. Ce que l'on constate c'est que les familles nobles de Lothey ont vite disparu pour laisser toute la place aux seigneurs du Guilly.

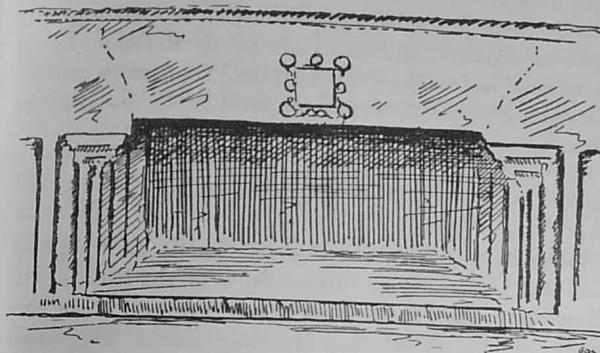
II. — Les seigneurs du Guilly.

Le Guilly est à mi-chemin entre Landremel et le Vieux-Bourg. Exposée au sud-ouest, baignée par l'Aune et par le ruisseau de Penfoul, la propriété réalise bien son nom le Guilly, le bocage : c'était jadis, c'est encore un vrai bocage, où la végétation est magnifique, où la culture est intense.

Le voyageur qui pénètre dans la cour du Guilly par la porte d'honneur est un peu déçu de n'y trouver que des bâtiments d'apparence agricole. En Cornouaille, depuis la Ligue, peu de grands châteaux; la plupart des habitations nobles qui ont survécu à la révolte du Papier Timbré sont d'aspect modeste. Le visiteur du Guilly voit à sa gauche les communs, devant lui un long et large monument, sans étage qui, malgré sa destination actuelle, a grand air : c'est le vieux manoir. On y admire une immense cheminée bretonne, dont le manteau monolithique mesure 3 m. 80. Dans le prolongement de ce bâtiment vers l'est, était jadis la cha-

(1) Voir appendice VI : les armoiries et devises des nobles de Lothey.

pelle. Devant, le puits et un splendide escalier de 17 marches donnant accès au jardin. En contre-bas du jardin, au midi, orienté comme l'ancien, mais non sur le même plan, comportant un étage, se dresse le nouveau manoir. Il a été construit vers 1664. Au-dessus de la porte d'entrée, un écu mi-parti : au 1 de Kergoët ; au 2 de Penfentenyo. La maison est donc l'œuvre de François de Kergoët et de sa troisième femme Marguerite de Penfentenyo.



Cheminée bretonne.

On a prétendu — la croyance persiste dans le peuple — que le Guilly était relié par un souterrain au château de Trésiguidy (ar maner Kos) situé à 1.500 mètres en amont et au delà de l'Aune. Ce qui a donné naissance à la légende, c'est vraisemblablement l'excavation creusée au pignon E. de la maison pour l'isoler du jardin et la préserver de l'humidité.

Le Guilly était un manoir, une maison noble au sens strict du mot, avec les priviléges afférents : une chapelle, longtemps desservie par deux prêtres de Lothey, Y. et P. Gourlay, habitant Kérével ; une métairie subsistant encore, ar Verouri — des jardins avec un maître jardinier — un

colombier, que rappelle Pare ar c'hoouldri — un four banal, Moguer ar c'halvez — un moulin, Meil-ar-Guilly (près de Kerliou) avec des droits sur ceux de Pennod et de Meil-Aon — des fossés et une tourelle Pen-ar-c'hleuniou, an Dourel — des avenues, des garennes, des bois taillis et de hautes futaies — un étang probablement à Penfoul — prééminences d'église, etc.

Du Guilly, on jouit d'une vue splendide sur l'Aune, encadrée d'un côté par les hauteurs de Kérével et de Pennod avec le profil de l'église de Landremel; de l'autre, par la riche campagne et le gracieux clocher de Kerluan. Malgré la difficulté des communications, malgré l'apparence modeste des bâtiments, c'était, du XVI^e au XVIII^e siècle, une demeure vraiment seigneuriale.

* *

La première famille que l'on voit établie au Guilly est celle des Launay. Nous l'avons dit, à la montre de 1481, Henri de Launay dut se présenter en son nom et au nom de sa mère. Or, noble homme Henri de Launay, seigneur de Port-Launay, du Guilly, Lézaon et Coëtpérennès, épousa Marie Nédélec, dont il eut une fille, Catherine. Le 20 avril 1499, Catherine de Launay épousait Pierre de Kergoët, fils puîné de Guillaume, baron de Kergoët et de Plézou, dame héritière de Coëtquiro, transmettant ainsi aux Kergoët le titre, les priviléges et les biens du seigneur du Guilly(1).

Dès 1501, Pierre de Kergoët obtenait de la reine Anne de Bretagne — pour services signalés — des lettres lui permettant d'ériger sur ses terres une justice à deux poteaux. Son fils ainé Guillaume était, en 1525, lieutenant et procureur du roi à Châteaulin. De son mariage avec Françoise de Trégaïn, il eut une fille Gillette. Gillette aurait d'abord

(1) Voir appendice VI la liste des seigneurs du Guilly, la généalogie des Kergoët et des Kerouartz.

épousé René de Saint-Alouarn, qui fut tué en duel, au bourg d'Guengat, le jour de Noël 1553, par le sieur du Mar-e-h-hallad. En secondes noces, Gillette donna sa main à Michel du Bot, procureur à Châteaulin. A défaut de postérité, la seigneurie du Guilly passa à l'oncle de Gillette, Jean de Kergoët, le second des enfants de Pierre. Son fils Alain vit le Guilly dévasté par les soldats de la Fontenelle. Il fut emmené lui-même en captivité à l'île Tristan. Il y mourut, après avoir déshérité l'une de ses filles, qui voulait contracter mariage contre le gré du père.

Avec François de Kergoët, fils d'Alain, nous entrons dans l'âge d'or de la seigneurie du Guilly. Le 9 novembre 1607, il épousait au palais épiscopal de Quimper, Louise de Lescoët, fille de François de Lescoët, seigneur de Kergadalen, président du tribunal de Quimper. Il en eut huit enfants : Charles, religieux capucin; François, seigneur du Guilly; Alexandre, prêtre; Hervé, prêtre et recteur de Mahalon (1644); Bonaventure, religieuse ursuline; Louis, qui fut noyé; Ursuline, qui épousa François du Bois; Anne, religieuse au monastère de Loc-Maria, et Suzanne. François de Kergoët était sénéchal, président du tribunal de Châteaulin. Nous l'avons entendu se proclamer fondateur et seul prééminent de l'église de Lothey.

* *

Le rôle du père avait été beau : celui du fils cadet, portant aussi le nom de François, fut encore plus beau. Reproduisons l'acte de décès : « Le vingt et unième jour de novembre, l'an mil six cent nonante trois, haut et puissant Messire François, chef de nom et d'armes du Kergoët, seigneur du Guilly, Launay, Lezaon, Troamboul, Coatpérennès, Lopeau, Coatquiriou, conseiller du roi et président au siège de Quimper, âgé d'environ quatre-vingt et quatre ans, est décédé, en la rue Toulenlaër, paroisse de la Tour du Château,

ville close de Quimper, après avoir reçu ses sacrements; le corps a été enterré en l'église paroissiale de Lothey, le 24^e du dit mois de novembre. »

Il était donc présidial, président au siège de Quimper. Avec la charge de président d'une cour d'appel, le titre de présidial comportait de nombreuses et hautes fonctions. Il était conseiller du roi en ses conseils d'état et privé.

Il avait convolé cinq fois en justes noces, s'unissant aux familles des Lohéac, des Quélen, des Penfentenyo, des Rosily et des Louët. Du premier lit, il eut deux filles, Blanche qui se fit religieuse, et Marie qui épousa Sébastien de Kerhoënt, marquis de Coëtanfao. Du 4^e lit, il eut un garçon, René-François, qui sera seigneur du Guilly, et une fille, Jeanne-Corentine, qui épousera Guy de Kermenguy.

Au temps de son mariage avec Marguerite de Penfentenyo, il fit construire le nouveau château du Guilly. Sur ses terres



Nouveau château.

de Saint-Ségala, sans doute avec son concours, fut aussi érigée la belle chapelle de Saint-Sébastien, qui porte encore ses armoiries. A l'occasion de la mission donnée à Quimper en 1686, par le P. Honoré de Cannes, capucin, il promettait de verser 30 livres de rente pour une mission septennale et

émettait l'avis que les fonds ainsi recueillis fussent confiés au Séminaire qui venait de s'ouvrir à Creac'hheuzen.

* *

Trois autres Kergoët seront encore seigneurs du Guilly : René-François — François-Baptiste qui ajoutera à ses titres : issu des Bannerets de Bretagne (1) — et Mathurine-Josèphe de Kergoët.

* *

Le 19 mai 1733, dans la chapelle du Guilly, avec dispense, obtenue de la juridiction de Guellevain, à cause de la minorité de la jeune fille, le recteur de Lothey bénissait le mariage de Mathurine-Josèphe de Kergoët avec Jacques-Joseph-René de Kerouartz, seigneur de Lomenven, habitant le château de Lézérazien en Guielan (2). Le contrat de mariage portait 3.000 livres de rentes pour la future. Avec sa main, M^{me} de Kergoët donnait à M. de Kerouartz la seigneurie du Guilly. Ils eurent 4 garçons et 3 filles. Deux des garçons ont servi dans la marine : Alexandre qui trouva la mort à Quiberon, et César qui fut tué à Saint-Domingue dans un combat à bord du vaisseau *Le Palmier*. M. de Kerouartz mourut à Brest, à l'âge de 64 ans, le 5 mars 1778, et fut inhumé dans l'église de Saint-Thégonnec. M^{me} de Kerouartz mourut à Morlaix le 8 septembre 1790.

Leur fils ainé, Jacques-François, baptisé à Guielan le 22 avril 1734, épousa sa cousine Louise-Charlotte, marquise de Kerouartz et devint ainsi marquis de Kerouartz. Il fut le dernier seigneur du Guilly. Il dut émigrer en 1789 et ses biens furent confisqués.

* *

(1) Banneret, seigneur d'un fief, qui contenait un nombre suffisant de vassaux pour lever une *bannière* sous laquelle les vassaux avaient à se ranger et à suivre le seigneur.

(2) C'est la propriété occupée actuellement par le Séminaire de la mission d'Haïti.

Les seigneurs du Guilly étaient puissamment riches. Sans parler des autres biens, on trouve aux Archives de la Loire-Inférieure, en ce qui concerne Lothey, des aveux et démembrements de terres, maisons, moulins, rentes, héritages, droits réels et honorifiques, tenus noblement à foi et hommage dans le ressort de la banlieue royale de Châteaulin, sous le domaine et la seigneurie du Guilly, s'étendant dans les paroisses de Châteaulin, Saint-Ségal, Dinéault, Quéménéven, Lennon, Cast, Plonévez-du-Faou, Landeleau, possédés par Guillaume de Kergoët († 1500), François de Kergoët († 1639), François de Kergoët († 1693), et les enfants de Jean-Baptiste de Kergoët († 1726). La fusion des deux familles Kerouartz et Kergoët augmenta encore la fortune. Presque tout Lothey leur appartenait. En 1785, M. de Kerouartz déclarait devoir à l'évêque de Quimper, en qualité d'abbé de Landévennec, 2.127 livres comme rentes sur ses 36 fermes ou maisons de Lothey (1).

* *

Les seigneurs du Guilly ont eu à exercer la justice à des titres et à des degrés divers. Par lettres du mois d'août 1501, la reine Anne de Bretagne permettait donc à Pierre de Kergoët d'exercer dans sa terre du Guilly une *justice à deux poteaux*, à savoir : il pouvait avoir en permanence sur son domaine deux potences, deux fourches patibulaires et y attacher les coupables qu'il jugerait dignes d'un pareil supplice. Le premier août 1505, la reine lui concéda un droit de justice sur la seigneurie de Coëtquiriou en Saint-Ségal. Il ne semble pas, au moins à partir du XVII^e siècle, que les seigneurs du Guilly aient usé sur place de leur droit de justiciers. Ils avaient, par leur charge, des mandats plus importants, une juridiction plus étendue : ils sont d'abord pro-

(1) Voir appendice VIII.

cureurs du Roi à Châteaulin, ils sont, avec le premier François, sénéchaux de Cornouaille (on dirait aujourd'hui présidents du tribunal). Ils sont, avec le second François, présidents du présidial de Quimper, ils sont, avec les Kerouartz, membres et même présidents du Parlement de Rennes, la grande cour de justice de Bretagne.

* *

A l'occasion des baptêmes, mariages ou décès, célébrés soit au château, soit à l'église paroissiale, on voyait accourir à Lothey toute la noblesse de Cornouaille, du Léon, de Tréguier. Signent aux registres, des docteurs en Sorbonne, des religieux cisterciens ou Carmes, des Abbés comme ceux du Relecq et de Pont-L'Abbé, des évêques comme l'illustre et Révérendissime Rolland de Kerehoent Coattanfao, évêque et comte d'Avranches. Le 20 janvier 1660, nous voyons le Révérendissime Père en Dieu, René du Louet, évêque et comte de Cornouaille, présider à Saint-Corentin les obsèques de Marguerite de Lohéac, dame du Guilly. Le 28 février 1702, entouré de son chapitre, l'évêque de Quimper procède aux obsèques de Madame la Présidente du Guilly.

A Lothey même, nous voyons les membres de la famille Kergoët tenir sur les fonts baptismaux non seulement les enfants des maisons dépendant directement du château — Vérouri, Moguer-ar-c'hallevez, Pen-ar-c'hleuniou, mais aussi des autres lieux dits nobles : Kérével, Penfoul, Pratyen, Kerlézou. On a vu, les registres en témoignent, des roturiers tenir sur les fonts baptismaux des enfants nobles.

Autant que les idées et les mœurs du temps le permettaient, les seigneurs du Guilly ont compris leur rôle social, ont vécu leur devise de Kergoët :

E christen mad, me bev en Doue.
En bon chrétien, je vis en Dieu.

Quant aux Kerouartz, ils avaient leur demeure habituelle à Guielan ou à Morlaix. Le Guilly de ce fait perdit de son importance (1). Mais nul doute que dans leurs rapports avec Lothey les Kerouartz ne se soient inspirés de leur double devise.

Tout en l'honneur de Dieu, tout avec le temps.

III. — Les paysans.

Dans son *Histoire des guerres de la Ligue*, le chanoine Moreau nous dépeint, en termes virulents, la décadence des mœurs dans les trois ordres de l'Etat, vers la première moitié du XVI^e siècle : le clergé plus préoccupé d'avoir de riches bénéfices que d'en remplir les obligations, la noblesse dissolue sinon impie, le tiers-état mécontent de son sort, animé de l'esprit de révolte. Comme conséquence et châtiment de ces désordres, en termes non moins vigoureux, il nous montre les trois fléaux classiques : guerre, peste, famine, déchainés sur la Cornouaille, semant partout la terreur et la dévastation.

En parlant du clergé avide de richesses, le chanoine Moreau vise le haut clergé, abbés commendataires et autres, qui cumulaient les bénéfices ; le bas clergé, comme le recteur et les prêtres de Lothey, vivait pauvrement et devait s'ingénier pour avoir le pain de chaque jour. Quand il fait allusion à la vie dissolue et impie des nobles, il faudrait se garder de généraliser : beaucoup de nobles, comme ceux du Guilly, se respectaient ; il s'agit de cadets de famille et de parvenus qui pour jouir de la vie se livraient à des exactions. Quant à la misère du peuple, avec plus de psychologie le chanoine Moreau aurait compris qu'elle est plus souvent la cause que la conséquence de la révolte, bien que la révolte entraîne d'ordinaire une misère plus grande.

(1) Le 5 avril 1764, Jacques de Kerouartz louait à Riou la ferme du Guilly.

Essayons de voir quelle était sous l'Ancien Régime la condition des roturiers à Lothey, afin de saisir, si possible, leur état d'âme.

* *

En 1708, avec l'aide de messire Yves Ropars, le recteur de Lothey, M^e Stéphan, fit la visite de sa paroisse et en dressa le *status animarum*, l'état religieux. Il compte 507 habitants répartis en 119 feux, 46 villages. Il faisait en même temps, une quête destinée à la restauration de l'ossuaire. Rares furent ceux qui refusèrent leur obole ; un grand nombre donna en nature : pierres, planches, ardoises, voire du beurre : quelques-uns profitèrent de l'occasion pour solder de vieilles dettes. On le voit, il y a 240 ans, Lothey était une petite paroisse, comprenant moins d'habitants que de nos jours ; les villages sont restés identiques ; la plupart des familles subsistent. Les individus, comme la Fabrique, étaient peu fortunés : on donnait, mais de préférence en nature : la bourse semblait ainsi moins allégée (1).

Presque tous les paroissiens étaient cultivateurs, tenant des convenants franes ou des domaines congéables. Le sol appartenait au propriétaire ; le domanier possédait ce que son travail avait créé ou établi : édifices, clôtures, cultures. Le propriétaire se réservait une redevance annuelle, inviolable, avec la faculté de congédier, à la condition de rembourser au domanier, après expertise, la valeur de ses superficies. Rarement d'ailleurs le propriétaire usait de la faculté de congédier. La redevance se payait d'abord en nature, puis en nature et en espèces, enfin en espèces seulement. On cultivait le seigle, l'avoine, le blé noir. Faute d'engrais et d'instruments de labour perfectionnés, le rendement était faible. Que de terres en friches ou en jachères (2) ! Les moyens de communication étaient pri-

(1) Voir l'appendice VII.

(2) Pour améliorer le sol, on ne connaissait, avec le fumier, que l'écobue et la jachère.

mitifs : des chemins creux où la charrette s'embourbait, des sentiers où le cheval ne pouvait porter que demi-chARGE. Quelques appellations subsistent : *garn-pri*, *garn ar pillaouer*. Le cheptel, plus ou moins considérable selon l'étendue du convenant, broutait dans les landes, et, en guise de lutzerne, se repaissait d'a Jones.

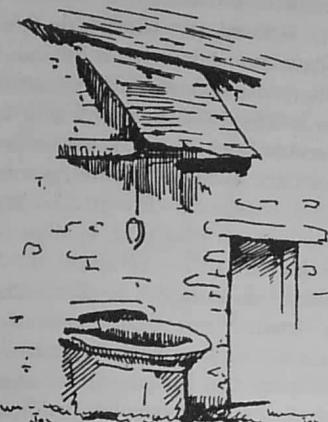
Déjà quelques ardoisières étaient exploitées. Il y avait dans la paroisse des tixiers ou tisserands. La toile était présentée au bureau de visite de Locronan, livrée à la marine en vue de la confection des voiles. En 1676, on signalait un tanneur Yves Cognier. En février 1694, un Ménez, tanneur à Traonlen, en Lampaul-Guimiliau, épousait la fille d'un tanneur de Prat-Yen. Pennarvern avait un cordonnier, Picous, et même un notaire, Brenner. Une partie de la maison du notaire, maison noble, est encore debout : elle comportait deux étages avec escaliers extérieurs. L'instruction était peu répandue : les parrains et marraines des baptêmes, les témoins des mariages déclaraiient d'ordinaire ne pas savoir signer.

La chasse était réservée aux nobles. En était-il de même de la pêche ? A Châteaulin, elle appartenait au roi : ailleurs, nous ne voyons pas qu'elle fût réservée. L'Aune était tellement abondante en saumons que, pendant les six mois que durait la pêche, les domestiques mettaient comme condition dans leurs gages qu'ils n'auraient pas de saumon à table, plus de trois fois la semaine.

* *

Les ressources dans l'ensemble étaient modiques. Les charges au contraire lourdes. Outre les redevances, que prélevaient les seigneurs du Guilly et l'abbaye de Landévennec, il y avait une foule d'impositions : fouage, taille, corvées. Moulin et four étaient taxés. Il y avait des droits sur les boissons. De son côté, l'église percevait la dîme sur de nombreux produits, et souvent le tarif en était élevé.

On se plaignait des dégâts causés aux cultures par le gibier, causés au blé — à peine semé, en herbe, déjà mûr — par les brebis ou les pigeons des nobles.



Puits du Guilly.

Aussi, les ventes judiciaires se multiplient, surtout vers la fin du XVIII^e siècle. Le 4 août 1783, à Lanurgat, liquidation des biens de Jean Labbat et de Anne Riou : deux grands bœufs de labour sont adjugés à Fiacre Quintin pour 168 livres ; une vache pleine à François Douguet pour 48 livres ; une jument et sa pouliche à M. Roy pour 42 livres. Le 5 octobre 1790, à Kérineuff, vente judiciaire des biens de feu François Le Borgne : 2 boisseaux de seigle — mesure de Châteaulin — sont estimés à raison de 15 livres le boisseau ; 2 boisseaux d'avoine, 6 livres le boisseau ; le blé noir (non battu) estimé 15 livres. A la même époque, une vache est adjugée pour 15 livres, une génisse de deux ans pour 6 livres. La veuve Claudine Le Jollec avoue au commissaire que pour habiller ses enfants elle a soustrait une partie des effets de son mari.

* *

Charges fiscales lourdes et mal réparties, premier motif de mécontentement. Second motif, la façon dont s'exerçait la justice. Nombreuses étaient les juridictions, imprécis le ressort et la compétence de chacune. Lothey relevait de 4 ou 5 juridictions. D'abord, en principe, de l'abbaye de Landévennec. L'abbaye prétendait tenir du roi Gradlon lui-même le droit de rendre la justice. Un décret du Parlement de Bretagne (18 janvier 1674) la maintenait dans son droit de haute, moyenne et basse justice, à quatre poteaux, érigés sur la montagne aux Justices. Bientôt, un lit de justice féodal fut érigé à Guellevain (Edern). Lothey, en grande partie, était de ce ressort. Plus tard, le siège en sera transféré au manoir des Salles (Landrévarzec). Le Loc'h dépendait de la seigneurie de la Roche, en Saint-Thois (baronnie du Laz). Nous l'avons vu, le Guilly pouvait aussi rendre la justice sur ses terres. Il y avait la justice royale, dont le siège était à Châteaulin. On pouvait en appeler à ce tribunal des sentences rendues par les juridictions seigneuriales du ressort. Enfin Quimper avait son présidial, sorte de cour d'appel, dont relevaient les sénéchaussées de l'ouest de la Bretagne (1).

Outre la difficulté de savoir de quel tribunal relevait tel individu ou tel cas en particulier, il fallait compter avec le droit coutumier, avec l'ignorance et la cupidité de nombreux scribes, huissiers, avocaillons, procureurs de village.

IV. — Rancœurs et révoltes.

Le roturier était donc soumis à de lourdes charges : il en percevait mal la raison d'être. Trop souvent il était traité en paria : or le Bas-Breton est fier et égalitaire. Dans ces conditions, le moindre incident, l'excitation d'un meneur,

(1) Parmi les familles nobles de Lothey, trois figurent sur la liste des sénéchaux de Cornouaille : Jehan du Dresnay (1470-1476), Jean de Kerouartz (1634-1638), François de Kergoët (1638-1648).

l'exemple des paroisses voisines feront exploser la colère et porteront aux dernières violences. Ecouteons l'aveu qu'en 1675 le P. Lefort, supérieur des Jésuites de Quimper, recueille des lèvres des paysans de la Basse-Cornouaille : « Ils se croyaient ensorcelés et transportés d'une fureur diabolique... La misère les avait armés, ainsi que les exactions et les mauvais traitements des seigneurs, qui n'avaient pas pour eux plus d'égards que pour les bêtes de somme (1). »

Trois faits, d'ailleurs d'inégale importance, vont nous permettre de saisir cet état d'âme et d'en étudier les manifestations.

I^e L'EMPRUNT FORCÉ

En 1557, pour soutenir la guerre, Henri II dut demander aux nobles de lui avancer de l'argent : « Nous ne pouvons, disait-il, imposer de nouvelles charges au peuple qui ploie sous le faix. » Le roi oublie que l'emprunt forcé allait retomber de tout son poids sur ce pauvre peuple. D'ailleurs, cet emprunt nous a valu une intéressante page d'histoire locale : l'acte de cession par Henri II, au seigneur du Guilly, de ses droits sur plusieurs propriétés de Lothey. L'acte daté du 1^{er} juin 1558 a été conclu en la ville de Kérahës.

« M^e Michel du Bot, seigneur du Guilly, demeurant au d. lieu du Guilly, en la paroisse de Loedey, sous la juridiction de Châteaulin, prenait et acceptait, savoir les moulins anciennement dénommés les moulins de Pennpont Chorentin (2) et de Pennault, situés en la dite paroisse de Loedey, avec leurs écluses et tenues d'eau, destroit, obéissance, dépendances, de plus la tenue que dud. seigneur roi tiennent à titre de ferme et convenant congéable Hervé Le Goff et Jehan

(1) Rapport du P. Lefort. *Histoire de Bretagne*, par POCQUET, t. V, p. 496.

(2) Vraisemblablement Meil-Aon, où il y aurait eu jadis une chapelle en l'honneur de Saint-Corentin.

Bodolec et leurs consorts au village de Penanros... de même à Kérineuff Alain Le Goff, Guillaume Provost, Yvon et Jehan Païge et leurs consorts; à Penarguern, Pierre et Guillaume Monner, Urgoez Floc'h; à Pennault, Jehan Guillou, Allain Le Douguet; à Kerlaouénan, Jehan Bihan et ses consorts. » Moyennant un bon millier de livres tournois, le roi Henri II cédait au seigneur du Guilly ses droits sur ces propriétés. En retour, le seigneur du Guilly percevrait la redevance annuelle des dits biens. Le détenteur de Penanros, par exemple, payait chaque année au roi à la Saint-M. la somme de cinquante souls monnaies, une brique avoine et une geline (1).

2^e LA LIGUE

Bientôt c'est la Ligue. Fondée dans un but religieux — défendre le catholicisme en écartant du trône un prince protestant — la Ligue dégénéra en lutte politique : renverser Henri III au profit des Guises. Le due de Mercœur avait-il, en Bretagne, d'autres visées comme époux de l'héritière des Penthievre ? Aspirait-il à rendre la Bretagne indépendante ? D'un côté comme de l'autre, on s'appuyait sur l'étranger. A l'intérieur, avec les luttes fratricides, ce sont les pillages et les massacres opérés par des bandes organisées. Il faudra l'abjuration d'Henri IV pour y mettre fin. Si Lothey n'a pas connu de scènes aussi tragiques que celles de Roseanou en Gouézec, il a reçu la visite d'Eder de la Fontenelle et de ses soldats. On connaît ce chef de vingt-deux ans, modèle accompli d'audace, de ruse, de cruauté, qui disposait de 1.200 hommes aguerris, qui avait déjà dévasté la Haute-Cornouaille, qui de son repaire de l'île Tristan se préparait à attaquer la Basse-Cornouaille. Nous avons vu que La Fontenelle, après avoir pillé le Guilly,

(1) La Saint-M..., vraisemblablement Saint-Michel ou Saint-Martin. Brique, mesure valant 120 litres; geline, une poulette.

emmena en captivité, à l'île Tristan, le seigneur Alain de Kergoët (1).

Lothey eut sa part et une large part aux souffrances décrites par le chanoine Moreau. Pendant dix ans, troupes régulières et bandes armées dévastèrent notre malheureux pays, n'épargnant ni la vie des hommes, ni l'honneur des femmes, ni les vases sacrés de nos églises, ni les richesses des manoirs, massacrant les paysans par centaines et par milliers, pillant et brûlant les villages. La famine et la peste complétèrent l'œuvre des soldats. Pour comble de malheur, les ravages des loups : ces bêtes féroces, dans nos campagnes, dévoraient enfants et animaux domestiques; ils pénétraient en bandes dans nos villes elles-mêmes avec tant d'audace et d'astuce qu'on les prenait pour des hommes métamorphosés en loups : *tud bleiz.*

3^e LA RÉVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ

Nous voici au grand siècle : c'est la révolte du Papier timbré, ou révolte des Bonnets-Rouges, alias Bonnets-Bleus. Les victoires de Louis XIV illustrent la France, mais du même coup l'écrasent sous le poids des impôts. En 1675, paraissent trois nouveaux édits qui exaspèrent les esprits : l'édit du timbre, exigeant la rédaction des actes sur papier timbré, l'édit sur la vaisselle d'étain et l'édit sur le tabac. Des révoltes éclatent à Nantes, Rennes, Guingamp. Toute la Cornouaille est surexcitée; rien que dans la Basse-Cornouaille une quarantaine de paroisses sont en ébullition. Malgré les démentis officiels, le bruit court que le blé va être taxé, alors que la récolte est déficiente; que l'impôt sur le sel, la gabelle, va être rétabli. Sous le nom de gabelle on embrasse tous les impôts et ceux qui les perçoivent. La gabelle devient un personnage à qui il faut refuser le vivre et le couvert, qu'il faut exterminer avec ses enfants.

(1) La Fontenelle fut condamné au supplice de la roue et exécuté à Paris, place de la Grève, en 1602.

Selon la *Ronde du Papier timbré*, les paysans en veulent au roi « dont la bourse est profonde comme la mer, toujours béante comme l'enfer ». Ils en veulent plus encore à ses agents qui profitent de l'occasion pour remplir *per fas et nefas* leur propre bourse, et aux gentilshommes à qui ils seraient heureux de rendre quelques-uns des coups de bâton qu'ils en ont reçus. D'ailleurs on conteste la légalité des nouveaux impôts : si le Parlement de Bretagne les a enregistrés, les Etats ne les ont pas consentis. D'autre part des meneurs — tel le notaire véreux, Bulp — travaillent les esprits dans la Basse comme dans la Haute-Cornouaille. Rappelons deux ou trois incidents qui nous touchent de plus près.

Le dimanche de la Trinité 1675, on apprit que le lieutenant du roi, le marquis de la Coste, avec une faible escorte était arrivé à Châteaulin pour assurer l'obéissance aux édits. Immédiatement, le tocsin se fit entendre dans la ville et dans les alentours. De toutes les paroisses voisines, les paysans accourent armés de fusils, de mousquets, de fourches, de bâtons pour marcher contre le grand gabelleur. Celui qui a pris le commandement de la manifestation se présente devant le marquis et se fait l'organe des revendications de la foule. Comme il parlait avec insolence, le marquis lui passe l'épée à travers le corps et l'étend mort sur place. A cette vue, la foule ne se contient plus : des coups de fusil sont tirés sur le marquis et sur sa suite. Blessé à l'épaule, il se retire dans une maison. Cette maison est assiégée avec menace d'y mettre le feu, si le lieutenant ne promet pas immédiatement la révocation des édits. Le marquis promit toutes choses et alla se faire soigner à Brest.

A Brie, ce même jour, à l'issue de la messe, deux mille personnes étaient massées dans le placître et le cimetière. Deux beaux « gars » s'improvisent chefs et après une harangue donnent l'ordre à la foule de marcher sur le manoir de la Boissière. Sous la menace des armes, les deux recteurs de Brie et d'Edern surpris en plein repas doivent

prendre la tête du défilé. A la Boissière, habitait le grand gabelleur Keranstreet et ce même jour on y attendait les porteurs de la gabelle, Lacoste et Garenne. Les portes du manoir sont enfoncées, de nombreux coups de fusil sont tirés. Comme les gabelleurs sont introuvables, on recherche les enfants et on menace les femmes. Un tonneau de vin est défoncé et on se livre aux orgies. Une crèche, puis une grange sont la proie des flammes. On veut incendier le manoir lui-même. De retour à Brie, on profère des menaces contre le presbytère et ceux qui ont le vin de la gabelle.

Le 2 juillet, à N.-D. de Tréménou, à deux kilomètres de Pont-L'Abbé, sous la signature *Torrében*, les représentants de quatorze paroisses rédigeaient le *Code païen*, prélude du cahier des Doléances de 1789, expression aussi naïve que brutale des revendications populaires, programme à la fois politique, social et religieux. Il comprenait 14 articles ; l'article 8 portait que le tabac serait distribué avec le pain bénit aux messes paroissiales. Un autre article stipulait que le clergé, au lieu de la dîme, recevrait un traitement.

On le sait, c'est le due de Chaulnes qui fut chargé de réprimer en Bretagne la révolte du Papier timbré. Nous n'avons pas à juger l'homme, ce n'était pas un Néron, c'était moins encore un saint Vincent de Paul, c'était, avant l'heure, le parfait *fonctionnaire*. Dans la Basse-Cornouaille, pour ne parler que d'elle, la répression fut terrible. Malgré les sages avis du P. Lefort, supérieur des Jésuites de Quimper, malgré l'appel adressé par vingt paroisses de la région de Châteaulin à la *miséricorde du duc*, malgré l'amnistie accordée par le roi le 6 février 1676, individus et paroisses furent cruellement châtiés. Sans prendre à la lettre la phrase écrit par le due lui-même : « Les arbres commencent à pencher sur les grands chemins du poids qu'on leur donne », il est certain qu'un très grand nombre — et ce n'était pas toujours les plus coupables — furent soumis à la question, pendus ou roués. On s'en prit même aux cadavres. Sans doute, pour rivaliser d'esprit avec le due, son ami, la célèbre

M^{me} de Sévigné s'est permis sur le compte des victimes une phrase à jamais regrettable. Passe encore de pendre les gens, mais les railler en plus, c'est trop. Selon le mot du P. Maunoir, puisse le dernier supplice avoir été pour les séditieux le coup de la prédestination !

Les localités furent châties comme les individus : là où des dommages avaient été causés aux châteaux, les paroisses durent réparer; là où le tocsin avait été sonné, les cloches furent descendues; là où des crimes jugés plus grands avaient été perpétrés, comme Combrif et ses chapelles, les clochers furent découronnés, leur flèche abattue.

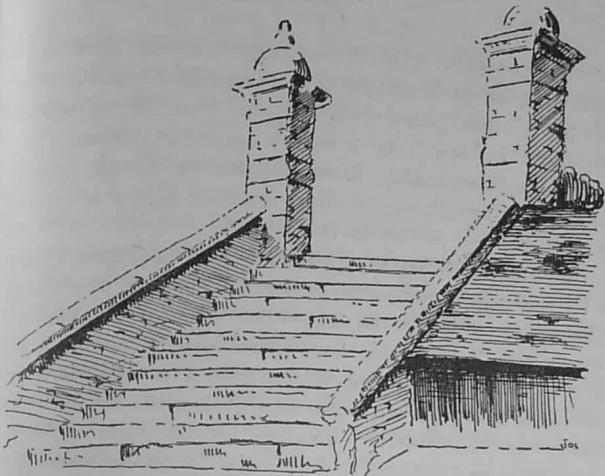
A la suite des lettres d'amnistie, figure une longue liste d'individus qui en sont exceptés. Pour la Cornouaille, on en compte 79, dont 4 prêtres, répartis entre 37 paroisses.

Lothey est du nombre de ces paroisses : l'individu non compris dans l'amnistie s'appelle Jean Lescac. Nous ne savons ni le crime dont il était coupable, ni le genre de châtiment dont il fut frappé; nous ne savons pas davantage dans quelle mesure la paroisse a participé à la faute et a été englobée dans le châtiment.

Le clocher de Lothey n'ayant pas de flèche, on s'est demandé s'il n'a pas été découronné en la circonstance, comme ceux de Combrif, de Lambour, de Languivoac'h (Tréguennec) et Saint-Honoré (Lanvern). Aucun document historique, à notre connaissance, ne permet de l'affirmer et la tradition elle-même est muette. Il semble plus naturel d'admettre que le clocher du Vieux-Bourg n'a jamais été fini.



Fenêtre de Rosyvin.



Escalier du Guilly.

CHAPITRE VIII

LA REVOLUTION ET SES CONSEQUENCES

I. — Aperçu sur les événements.

L'avènement de Louis XVI au trône, en 1774, fut salué par des cris d'enthousiasme, qui étaient à la fois une protestation contre les turpitudes du règne précédent et une marque des espérances qu'on fondait sur le nouveau sou-

verain. Le peuple comptait sur lui pour opérer les réformes qui lui tenaient à cœur, à savoir l'égalité devant la loi et devant l'impôt. Le roi était vertueux, avait toutes les qualités, sauf celles qui font le chef, « toujours en retard d'une semaine, d'une pensée, d'une décision ». N'ayant pas su diriger les événements, il devra marcher à leur remorque, en attendant d'en être la victime.

Le 5 mai 1789, les Etats généraux sont convoqués à Versailles. Dès le 17 juin, tiers-ordre et bas clergé se proclament Assemblée nationale. Le 14 juillet, prise de la Bastille, symbole de la chute du despotisme. Dans la nuit du 4 au 5 août, dans un délire d'enthousiasme d'un côté, dans un délire de générosité de l'autre, les Etats généraux, devenus Assemblée Constituante, déclarent les priviléges abolis et on chante le *Te Deum*. Bientôt, c'est la proclamation des Droits de l'homme, puis la Constitution civile du clergé qui organise l'église nationale et ouvre l'ère des persécutions religieuses. Les biens du clergé et les biens de la noblesse sont déclarés biens nationaux, tandis que nobles et membres du clergé passent en foule à l'étranger. La déchéance et l'exécution du roi sont mises à l'ordre du jour : la république est proclamée. Le pouvoir va passer de mains en mains, s'exerçant avec plus ou moins de violence, selon les individus et les circonstances, le tout compliqué par les guerres extérieures. A l'intérieur, la paix ne renâtra qu'avec Napoléon et le Concordat (Pâques 1802).

En Bretagne, au nom des Droits de la Province et pour sauvegarder son autonomie, les deux premiers Ordres refusaient d'envoyer des députés aux Etats généraux. Le tiers-ordre et le bas clergé n'eurent pas les mêmes scrupules : dans la nuit du 4 août, les libertés et les droits de la Bretagne, comme les autres priviléges, furent sacrifiés et la province partagée en cinq départements. Si les députés bretons ont fondé à Versailles le club qui deviendra le célèbre Club des Jacobins de Paris, on ne saurait oublier que c'est

un Breton, Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, qui protesta avec le plus de fermeté et de dignité contre la Constitution civile du clergé.

II. — Comité révolutionnaire. — Mesures tracassières.

Lothey eut son comité révolutionnaire : le membre le plus actif en a été Yves Sanquer, domicilié à Kergadaën.

Tout en proclamant bien haut son attachement à la République Une et Indivisible, ce comité était, dans la pratique, de nuance modérée, peu enclin aux mesures de rigueur, ne marchant que sur ordre, adoucissant autant que possible les décisions de l'autorité. Bientôt, d'ailleurs, on voit fonctionner un conseil de douze notables et des officiers municipaux. M. Pennarun est secrétaire-greffier, aux appontements de 75 livres. Le presbytère est loué, provisoirement, au recteur, moyennant 24 livres. On crée dans la commune trois sections : trev ar ster, trev Kerc'hoas et trev ar Pare (côté de Saint-Coulitz). Les administrateurs se préoccupent des recettes municipales en faisant payer par la ville de Brest le bois que Lothey lui a fourni. Ils se préoccupent tout autant, sinon plus, de ce que perçoit l'église : ils nomment des fabriquiers. Nous verrons Sanquer comme maire faire exécuter par ses administrés les 900 mètres de travaux imposés comme corvée à Lothey, lors de la construction de la route de Quimper à Landerneau. Comme ailleurs, on a planté l'arbre de la liberté et hissé le drapeau aux trois couleurs (1).

* * *

La question de la Constitution civile du clergé partage les ecclésiastiques en deux catégories : jureurs et non jureurs,

(1) Voir appendice IX la liste des maires depuis la Révolution.

assermentés et insermentés. Exigé d'abord de ceux-là qui exerçaient une fonction, le serment est bientôt imposé à tous, avec sanctions contre les réfractaires et leurs fauteurs. Hélas ! la délation est pratiquée : ceux qui restent fidèles aux prêtres réfractaires sont dénoncés, menacés. Aussi, dès que les agents de la révolution sont signalés au bourg, c'est le *sauve qui peut*. Les uns se réfugient dans les taillis de Coat-Mao, les autres n'hésitent pas à traverser l'Aune, accrochés aux branches de peupliers qui jonchent la rivière et se cachent dans les bois de Trésiguidy.

Le bourg, Trogouyen, Prat-Yen ont leur cachette de prêtres. On montre encore à Prat-Yen le dessous d'escalier où l'ancien recteur de Lothey, M. Kerriou, se tenait de jour, sauf à passer la nuit, pour plus de sûreté, dans les halliers de Quéffelec.

Le 6 juillet 1795, Louise Garrec, de Quéménéven, déclarait devant le tribunal de Châteaulin qu'il y avait dans la paroisse de Lothey cinq chouans ci-devant nobles, courant de village en village, ne dormant jamais deux nuits dans le même endroit.

III. — Deux prêtres réfractaires.

Par leur attitude, prudente et couragouse à la fois, deux personnages méritent de fixer notre attention : François Le Cann, recteur de Lothey, et Yves Rozec, prêtre de Lothey.

Né le 6 mars 1753, au village de Kerven, en Pleyben, ordonné prêtre le 20 septembre 1777, François Le Cann fut chapelain et curé de Pleyben. En février 1790, il remplaçait à Lothey, comme recteur, Messire Yves Kerriou. Il prit possession le 6 février par acte passé devant M^e Le Bretton, notaire à Pleyben. Dans la liste des ecclésiastiques, qui n'ont pas prêté le serment demandé par le décret du 27 novembre 1790, nous lisons : « Lothey, Le Cann, curé ». Il resta cependant dans la paroisse. A défaut de prêtre asservementé,

le procureur syndic du district de Châteaulin lui demanda de ne pas quitter. « Elle en a imposé, lui écrit-il, la personne qui vous a annoncé que vous deviez être arrêté immédiatement après votre messe. Je voudrais voir cette lettre afin de connaître le coupable. Ceux-là seulement ont été indiqués à la brigade de gendarmerie qui, par leur parole ou par leurs écrits, ont tenté de soulever le peuple contre la constitution; les autres, quelle que soit leur opinion religieuse, n'ont rien à craindre. Je vous invite donc, en conséquence, à reprendre vos fonctions curiales. Elles ne seront pas troublées tant que vous vous bornerez à les remplir (1). »

Le 25 juin 1795, l'abbé Le Cann faisait devant la municipalité cette déclaration : « Je soussigné, François Le Cann, déclare résider sur cette commune de Lothey, et attendu que tout bon citoyen doit obéissance et soumission aux lois civiles et politiques du gouvernement sous lequel il vit, je déclare ainsi me soumettre aux lois de la République. Le Cann. »

Cependant, le 25 brumaire an IV (2), les administrateurs du district de Châteaulin demandaient à la force armée d'arrêter le prêtre réfractaire Le Cann, demeurant au presbytère, bourg de Lothey. Le lendemain, le brigadier de gendarmerie Simon Valet, accompagné de deux gardes nationaux, se rendit à Lothey. Le presbytère fut investi : on n'y trouva pas le recteur. Au dire de la domestique, il était parti le dimanche précédent et personne ne l'avait revu.

M. Le Cann continua son ministère à Lothey jusqu'en 1805. Il fut alors nommé recteur de Braspartz, puis recteur de Saint-Goazec, enfin curé de Châteaulin (1816-1818).

* *

(1) Archives départementales. District de Châteaulin. Correspondance du District.

(2) La première année de la République commença le 22 septembre 1792.

M. Le Cann aurait été, dit-on, interné au château de Brest et se serait évadé la veille du jour fixé pour son exécution. Son nom ne figure pas sur la liste des détenus. Au Vieux-Bourg, dans la famille Velly, on conserve des objets, spécialement une horloge bretonne, ayant appartenu à ce digne prêtre, à cet oncle vénéré. Dans la paroisse, tout le monde l'a regretté. Comme son contemporain, M. Emery, curé de Saint-Sulpice, il n'avait au cœur que deux amours : le salut des âmes, la virginité politique de l'Eglise.

* * *

Le 22 juillet 1792, 72 détenus étaient interrogés à la prison du château à Brest. Dans le nombre se trouvait Yves Bozec, âgé de 33 ans, originaire de Lothey, vicaire à Gouézec. Il refusa de prêter le serment.

Fils de Jean et de Marie Floc'h, Yves Bozec naquit au bourg de Lothey le 26 octobre 1759. Baptisé ce même jour par M^e Gilles Floc'h, recteur, il eut pour parrain et marraine Yves Bozec et Marie Suignard, qui tous deux ont déclaré ne savoir signer. En 1786, il était ordonné prêtre par Mgr Conen de Saint-Luc, évêque de Quimper. Il exerça le ministère paroissial à Lanisat, puis à Paule, où il se trouvait pour les Pâques de 1788. Le 28 janvier 1790, il signait au registre de Lothey, *curé d'office*. Nommé curé de Gouézec, il refusa le serment, tandis que son recteur le prétait. Le 7 décembre 1791, les gendarmes, en pleine nuit, se présentèrent au presbytère. A en croire Catherine Hascoet, M. Bozec n'eut pas le temps de mettre ses bas, puisqu'en guise d'adieu, son recteur lui adressa ces paroles : « C'est donc sans bas que tu accompagnes les gendarmes. »

Enfermé au château de Brest, il refusa à nouveau le serment. Par l'intermédiaire de la municipalité, la mère fit des démarches pour que son fils lui fût rendu, sous caution, pendant quelques jours afin de mettre ordre à des affaires

de famille qu'en raison de son âge et de son manque d'instruction elle n'arrivait pas à démêler. Malgré le bon témoignage rendu par la municipalité au fils comme à la mère, la démarche n'eut pas de suite.

En dépit des démentis officiels, les détenus eurent beaucoup à souffrir au château de Brest; mauvais traitements, séquestration, incertitude sur leur sort. Le 14 juillet 1792, danse infernale sous les fenêtres du château (1).

Le 4 août 1792, l'abbé Bozec optait pour la déportation en Espagne. Le 12 août, le *Jean-Jacques* quittait Brest, ayant à bord 75 prêtres et un frère. La traversée fut pénible : mer agitée, mauvaise nourriture. Le 19, on débarqua à Figueras dans les Asturies. Grâce à M. de Silguy, chanoine et vicaire général de Quimper, et à M. Boissière, ancien secrétaire de l'évêché, les démarches se firent sans difficultés auprès des autorités espagnoles, ecclésiastiques et civiles.

A partir du 20 octobre 1792, nous trouvons Yves Bozec, *minor, le jeune* (2), chez un particulier, M. de Villapol, où il est couché, nourri, blanchi. Nous ignorons combien de temps il a joui de cette hospitalité. On ne saurait oublier que les émigrés français étaient nombreux en Espagne : à la longue, les émigrés deviennent des gêneurs. Le retour en France fut autorisé en août 1797. L'abbé Bozec ne rentra qu'en 1803.

Malgré de nombreuses et pressantes sollicitations venant tant de l'évêché que de Gouézec pour qu'il reprît son ancien poste, l'abbé Bozec resta à Lothey dans sa famille. Après

(1) Une plainte fut composée à cette occasion :

O tad, leun a garantez, pardon d'ar Francizien.
Guir eo, siouaz, e querzomp e hent ar bee'herien.
Mes c'houi o'heuz hor c'hrouet, hag hor prenet ive.
Pardon eta va Doue, pardon d'o pugale.

« O Père, plein de bonté, — pardonnez aux Français. — Ce n'est que trop vrai, — Nous marchions dans les voies de l'iniquité, — Mais vous nous avez créés, — vous nous avez rachetés. — Pardonnez-nous, Seigneur. — Pardonnez à vos enfants. »

(2) On l'appelait ainsi pour le distinguer d'un autre Yves Bozec, major, l'aîné, vicaire de Gourlizon.

les épreuves extérieures, Dieu le faisait passer par le sens pule, épreuve plus intime, moins glorieuse aux yeux des hommes, plus crucifiante pour la nature. On obtint pourtant de lui qu'il reprit la messe et quelques services sur place. De 1807 à 1809 il signe à nouveau comme prêtre aux registres de Gouézec. Pressenti comme recteur de Lothey-Saint-



Naïc ar Bozec, à l'âge de 92 ans.

Coulitz, il fut enfin nommé recteur de Plogoff. Du 13 janvier au 12 octobre 1813, il signe les actes aux registres paroissiaux.

Le 29 décembre 1813, il rendait son âme à Dieu à Gouézec, là même où il avait confessé la foi. A Gouézec aussi reposent ses restes mortels. Son dernier geste fut de faire remettre à M. Bourbicot, de Locamand, les 60 livres qu'il lui avait empruntées pendant son séjour en Espagne. Pour faire face aux frais de maladie et de sépulture, M. le recteur de Gouézec se réservait la montre du défunt. Comme son divin Maître, l'abbé Bozec mourait sur le sein de la pauvreté.

IV. — Vente des biens nationaux.

Les biens de l'Eglise, du clergé et de la noblesse avaient été déclarés nationaux. On procéda à leur liquidation. Par contrat du 28 messidor an IV, Yves Gourlay de Trégouyon, Yves Le Séach de Kérabri et Louis Labbat de Buors, tous trois cultivateurs de la mairie (commune) de Lothey, ont acquis de la République, en l'administration centrale à Quimper, pour 392 fr. 60, l'église succursale de Lothey et la chapelle de Landremel.

Le 1^{er} thermidor, an IV de la République, Jean-Elie Fougeroux, habitant Châteaulin, se portait acquéreur pour sept cent livres neuf sols, des biens du presbytère de Lothey : presbytère lui-même, dépendances du ci-devant clergé et de l'ex-fabrique de Lothey.

* *

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 1792, eut lieu au manoir du Guilly, une vente publique des meubles et effets y délaissés par Jacques-Joseph de Kérouartz, émigré (1). Cette vente, portant au total à 793 livres 8 sols, 6 deniers, fut faite au nom de la Nation, à la requête de Thomas-Marie Fénigan, procureur syndic du district, demeurant à la ville de Châ-

(1) M. de Kérouartz avait passé en Angleterre.

teaulin et par le ministère de M^e Charles-François Le Bretton, notaire national près le tribunal du district de Châteaulin, demeurant au bourg de Pleyben. Guillaume Le March'adour, du Port-Launay, agent du dit Kérouartz, est requis, en la dite qualité, par le Directoire pour faire la montrée des dits effets (1). Noël Gourvest, de la ville et paroisse de Châteaulin, est chargé d'encauter les dits meubles et effets. Les deux officiers municipaux, désignés pour assister à la vente, ne se présentèrent pas.

Les principaux adjudicataires furent : Gilles Coadou, juge de paix à Gouézec; Marec, juge à Châteaulin; Delaunay, notaire national, et Ollivier Gatel, officier public de Pleyben; Rougier et Guézenec, de Châteaulin, les citoyennes Marie-Françoise Le Léon, épouse de Charles Le Bretton, notaire à Pleyben, et Puluchen de Châteaulin.

Tout ne fut pas vendu. L'argenterie, 6 couverts d'argent et une cuillère à ragoût, 7 matelas, les draps, nappes et couvertures furent réservés et adressés au Directoire du département du Finistère pour y recevoir destination. L'exploit de vente constate que les rats avaient fait de sérieux dégâts dans une maison abandonnée par ses maîtres.

On le voit, dans la vente des meubles du Guilly, officiers municipaux et citoyens de Lothey se sont abstenus.

Quant aux immeubles, une première adjudication au tribunal de Châteaulin ne donna aucun résultat. Le 7 thermidor an II, seconde adjudication. Le principal acquéreur fut Martin-Louis Grivart de Douarnenez : le manoir du Guilly lui fut adjugé pour 19.000 livres; la métairie pour 9.800 livres; le bois pour 21.000 livres. De concert avec un autre, il acquit également les moulins d'Aune et de Pennod.

(1) Guillaume Le Marc'hadour (1746-1828) était fils d'Yves Le Marc'hadour (Plomodiern) et d'une Croissant, cousine de Messire Yves Kerriou, recteur de Lothey. Il fut notaire à Port-Launay et président du Tribunal à Châteaulin. Son frère Jacques alla à Cast, Goulit-an-Yves Le Séach (Lothey).

Inutile de mentionner les autres acquéreurs, pour la plupart d'ailleurs étrangers à la paroisse. Selon le mot de Marie-Antoinette, ces étrangers ont en vue « un bon placement », tandis que les acquéreurs de Lothey ont voulu sauvegarder une situation. Plusieurs de ces biens relevaient de l'Eglise, couverts par conséquent par les censures. L'article 13 du Concordat est de nature à tranquilliser les consciences : « Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni Elle, ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés. »

V. — Culte rétabli.

Le 11 janvier 1801, par acte notarié, Yves Gourlay, Yves Le Séac'h et Louis Labbat, les trois acquéreurs de l'église de Lothey et de la chapelle de Landremel, faisaient gratuitement don de ces édifices à leurs concitoyens sans se réservier aucun droit, aucun privilège, déclarant qu'ils les avaient achetés à seule fin de les sauvegarder. Pourtant, le 17 mai 1804, appuyé par M. Douquet, maire, M. Le Cann, recteur de Lothey, écrivait à l'évêque de Quimper : « Il faut demander au gouvernement la chapelle de Landremel. Elle nous est nécessaire. Il conviendrait même d'en faire l'église paroissiale. » On avait donc tardé à rendre au culte la chapelle de Landremel. Entre temps, la municipalité avait racheté le presbytère aux héritiers de M. Fougeroux.

Par décret du 28 août 1808, l'église de Lothey recevait le titre de succursale. On sait que le Concordat partageait les paroisses en deux catégories : les unes, plus importantes, ayant à leur tête un curé inamovible qui devait être agréé par le gouvernement ; les autres, moins importantes, appelées succursales, ayant à leur tête un desservant, ne jouissant pas de tous les droits administratifs du curé. Dans la majeure

partie de la Bretagne, on continua à donner au desservant le nom de recteur : *ar person*.



Marie - Ste Anne - Jésus.

VI. — Démêlés avec l'administration civile et ecclésiastique.

La République avait créée de nouvelles subdivisions de territoire : les cantons. L'an III, Gouézec fut choisi comme chef-lieu, comprenant les communes de Lothey, d'Edern et de Saint-Thois. Le 26 juin 1794, à l'issue de la messe, à l'église même, l'assemblée générale, après un sermon vibrant de civisme, procéda à l'élection des délégués. L'administra-

tion cantonale comprenait par commune un agent et un adjoint, le chef-lieu avait, en plus, à fournir un président et un commissaire pour l'exécutif. Sanquer repréSENTA Lothey au sein de ce conseil. Il aurait rempli son rôle avec autant de fidélité que de bonhomie. D'ailleurs, dès l'an VIII, Gouézec cessait d'être canton : les deux communes de Gouézec et de Lothey étaient rattachées à Pleyben.

En 1811, c'est l'existence de Lothey en tant que commune qui est menacée. Le sous-préfet de Châteaulin avait, au nom du gouvernement, déposé le projet d'annexer la commune de Lothey à celle de Gouézec. En conséquence, il avait demandé aux conseillers municipaux des deux communes de délibérer sur le *commodum* et *l'incommodum*.

Le 14 juin 1811, séance du Conseil municipal de Lothey. Etaient présents les sieurs Jean Le Bozec, Jean Mao, Yves Gourtay, Louis Riou, Rolland Gouzard, Le Seac'h, François Douquet, Le Page adjoint, Mocaër, maire et président. Après avoir discuté les motifs pour et contre, le Conseil s'en tint aux considérations que l'on peut ainsi résumer :

1^o La distance : les 3/4 des habitants de Lothey sont à une forte distance de Gouézec ; 2^o la difficulté des communications, spécialement en hiver : la rivière de Kérabri ne peut se franchir, sans danger, ni à pied, ni à cheval, tant son cours est rapide. Déjà il y a eu des accidents même mortels. Comment présenter les nouveau-nés à l'officier public de Gouézec ? 3^o La commune compte assez de sujets capables d'être : maire, adjoints, conseillers. Le Conseil profite de l'occasion pour faire savoir aux autorités supérieures que la commune a l'avantage d'être administrée par un homme qui joint à une exacte probité un sens droit et beaucoup d'intelligence. On ne saurait objecter l'état des finances. La commune a fait l'acquisition du presbytère et en a soldé le prix par une cotisation volontaire et spontanée ; les bâtiments municipaux sont en bon état ; les habitants, si besoin en était, seraient disposés à faire face à de nouvelles charges.

Pour tous ces motifs, le Conseil municipal de Lothey déclare que la réunion des deux communes n'offrant aucun avantage, mais présentant de nombreuses difficultés, n'est ni souhaitable, ni possible. Il est donc unanimement et expressément d'avis de la rejeter, dans l'intérêt même de la commune (1). Dans sa séance du 15 juillet 1811, le Conseil municipal de Gouézec se prononçait dans le même sens. En conséquence, à la date du 14 décembre 1811, le sous-préfet de Châteaulin, Baudier, déclarait que la fusion des deux communes n'aurait pas lieu.

Le Conseil municipal de Lothey devra plaider la cause de ses administrés auprès de l'évêque de Quimper. En 1805, le recteur, M. Le Cann, avait été nommé à Braspartz, il n'était pas remplacé à Lothey. La paroisse fut confiée aux soins de M. Pennarun, recteur de Saint-Coulitz. A court de prêtres, l'administration diocésaine jugeait qu'un seul pasteur pouvait répondre des deux paroisses, voisines l'une de l'autre, peu nombreuses l'une et l'autre.

En réalité, pas de rapports entre elles : elles ne sont pas du même doyenné et les communications sont difficiles. Aussi, dès le 18 août 1805, le Conseil municipal écrivait aux Vicaires généraux : « Messieurs, la commune de Lothey est très affligée du départ de M. Le Cann. Comment ferons-nous en hyver quand les rivières vont déborder, nous rendant toutes communications impossibles avec Saint-Coulitz, Gouézec, Pleyben, Châteaulin ? Il est donc de toute urgence que nous ayons un desservant. Nous vous prions de signifier à M. Le Cann qu'il ait à retourner à Lothey, si vous ne voulez pas voir un troupeau s'abandonner à la merci des étrangers. »

Comprenant la difficulté de la situation, M. Pennarun demanda que l'on fit des réparations sérieuses à sa chapelle

(1) Le Conseil municipal de Lothey avait tenu sa séance à Saint-Coulitz menacé aussi d'être supprimé comme commune et annexé à Châteaulin.

de Saint-Laurent, à Troboa, et que les offices y aient lieu pour Saint-Coulitz et Lothey ; les paroissiens de Briez et de Cast pourraient en bénéficier. Cette solution ne pouvait pas être adoptée. Les plaintes continuaient à s'élèver, d'autant plus vives que c'est la paroisse la plus nombreuse qui est sacrifiée. Le 7 avril 1813, le maire de Lothey écrit à l'évêque de Quimper : « Depuis 8 ans, nous sommes privés de pasteur, au moins de pasteur habitant avec nous. Dans les grands débits d'eau, toute communication avec les paroisses voisines nous est interdite. Comment avoir là messe, pourvoir au salut des âmes en cas de maladie, procurer le baptême aux enfants ? Voilà notre situation : n'est-elle pas digne de pitié ? Nous vous conjurons de nous donner un pasteur le plus tôt possible. »

Quelques mois plus tard, M. Pennarun était appelé à d'autres fonctions, et M. Le Meur était nommé desservant de Saint-Coulitz et de Lothey, avec résidence à Saint-Coulitz. Tout ce que l'on peut dire de M. Le Meur, c'est qu'il avait une bonne dose d'originalité. Les relations du pasteur avec sa seconde paroisse deviennent de plus en plus tendues, les cœurs s'aigrissent, les esprits se montent. On célébrait la Fête-Dieu : la procession se rendait à Landremel. Au bas de Kérével, un énergumène se précipita sur le célébrant et l'ostensoir. Le geste était sacrilège : la paroisse fut frappée d'interdit. M. Kermel, recteur de Gouézec, fut chargé du service religieux (1816).

Toutefois, le 4 juin 1817, l'Administration du diocèse nommait un recteur à Lothey même, M. Jacq. Il y restera jusqu'en 1821. En 1821, la paroisse est de nouveau confiée au recteur de Saint-Coulitz, M. Le Gall. Le 1^{er} mai 1822, appuyé par le sous-préfet de Châteaulin, le Conseil municipal s'adresse à l'Évêché de Quimper pour avoir un prêtre résidant. Il fait valoir que l'église est en état, que toute la population demande un pasteur. Il termine en ces termes : « Accédez, Monseigneur, à nos vœux, et notre reconnaissance

sera aussi éternelle que le profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être..., etc. »

En juillet 1826, Lothey voyait enfin ses vœux exaucés : M. Crozon, né à Lambézellec en 1789, ordonné en 1816, était nommé recteur de la paroisse. Saint-Coulitz, il est vrai, restait à sa charge, et c'est de Saint-Coulitz que les plaintes vont maintenant affluer à l'Evêché. Mais Lothey a son pasteur résidant.

Tout en l'honneur de Dieu
Tout avec le temps



Armoiries de Kérouartz



Porte et fronton de l'église.

CHAPITRE IX

DE LOTHEY A LANDREMEL

I. — Démarches et luttes.

Pendant 20 ans, les Lotheyens avaient bataillé pour avoir un prêtre résidant. Pendant 20 ans, le bourg et le quartier du bourg vont lutter pour garder à Lothey même le recteur, y maintenir le chef-lieu de la paroisse.

Dans sa lettre à l'évêque de Quimper, à la date du 17 mai 1804, nous avons entendu M. Le Cann exprimer le désir que la chapelle de Landremel devint église paroissiale. 1^o Landremel est au centre de la paroisse, tandis que Lothey est dans un cul-de-sac, dans une presqu'île, difficile d'accès; 2^o la chapelle est aussi vaste, plus vaste même que l'église; 3^o elle est tout aussi décente, mieux meublée : elle possède un tabernacle, trois autels, une chaire à prêcher; 4^o avant la Révolution, elle servait pour l'instruction du Carême, pour le catéchisme des enfants, pour la première messe, quand il y avait deux prêtres dans la paroisse; 5^o la chapelle entretient l'église, attendu qu'il y tombe plus d'offrandes. Aux raisons exposées par M. Le Cann, on aurait pu ajouter les réparations incessantes qu'exigeaient le presbytère et l'église. Nous voyons Jean Bozec de Kergadaën avancer de l'argent pour payer les travaux exécutés à l'église et M. Velly réclamer des sommes qui lui sont dues pour le même motif. Aussi, dès son arrivée à Lothey, M. Crozon avait songé à acheter un terrain à Landremel, en vue d'y bâtir un presbytère. Son successeur, M. Berregar (1833-1837) destinait à cette fin les économies qu'il avait réalisées. Puis soudain, il changea d'idée et médita de grosses réparations à l'église et au presbytère.

* * *

Au bourg et dans tout le quartier, le transfert projeté blessait trop de susceptibilités, compromettait trop d'intérêts pour qu'on ne s'y opposât pas de toutes ses forces. Lothey possédait. Il comptait plus d'habitants que Landremel, 126 d'une part, 56 seulement d'autre part. Les ardoisières donnaient, les auberges étaient nombreuses, achalandées. Voici que Saint-They et son culte, le bourg et ses intérêts voient surgir un champion zélé et redoutable, d'autant plus zélé qu'il est intéressé lui-même, d'autant plus redoutable qu'il

n'est pas scrupuleux sur le choix des moyens. Dans son rapport à l'évêché, M. Lannou, recteur de Lothey, ne donne que le prénom de ce personnage : Joseph. Nous observerons la même discrétion.

Joseph avait débuté comme garçon de ferme, puis s'était engagé comme carriére. Travailleur, intelligent, homme d'initiative, il devint contremaître. Il ne tarda pas à réaliser une belle fortune pour l'époque, une centaine de mille francs, assure-t-on. Au bourg, il construisit deux maisons destinées à être débits de boissons. Nommé conseiller municipal, dans les débuts il se refusait à signer : peu à peu, il s'enhardit et nous le verrons, il écrira de sa propre main à l'évêque de Quimper.

Dès que la question du transfert du bourg fut posée, Joseph prit d'emblée la tête des opposants, réglant toutefois sa tactique d'après les individus et les circonstances. A force d'instances, il avait convaincu M. Berregar que le projet était irréalisable et qu'en conséquence il fallait d'urgence faire au presbytère et à l'église toutes les réparations nécessaires. M. Berregar est malade, à l'article de la mort : d'accord avec le maire, Joseph, comme par un coup de baguette magique, fait couler tout un pan de mur et une partie de la toiture de l'église. Le recteur à peine inhumé, avant même la nomination du successeur, Joseph commande et dirige les ouvriers pour la restauration du lieu saint. Le nouveau recteur, M. Coadou, prend possession de la paroisse et laisse faire. Les travaux achevés, on juge les réparations de telle nature qu'une nouvelle bénédiction s'impose. Le 10 décembre 1837, assisté d'un vicaire, M. Le Friant, curé de Pleyben, au nom de l'évêque, procéda à cette bénédiction. Il fallait payer la note : or, la caisse de l'église était vide (1). Les 4.829 fr. 30

(1) Depuis la mort de M. Berregar, le coffre à trois clefs était chez Joseph. Le coffre aux 3 clefs était le meuble où l'argent de la fabrique devait être déposé.

que l'Etat avait accordés comme subside avaient été dépensés; de même, les 1.810 francs versés bénévolement par les paroissiens. L'entrepreneur, M. Velly, réclamait 1.200 fr.; le fournisseur d'ardoises intentait une action en justice. Pour se couvrir, le Conseil municipal présentait un faux.

Joseph cependant voudrait exécuter d'autres travaux à l'intérieur de l'église et entreprendre la réparation du presbytère. Le recteur qui s'y refuse essaie avanies sur avanies. Découragé et malade, M. Coadou démissionne (1842). Le voici remplacé par M. Charles Perrot, vicaire de Querrien. M. Perrot se plie aux volontés de Joseph, refait le pavé de l'église et ainsi peut vivre en paix. Hélas ! après 13 mois de rectorat, il est mort, puis enterré sur place (1843). Joseph ne fait pas mystère de ses sentiments : « Le successeur, dit-il, marchera avec nous ou s'en ira. »

Le 5 octobre 1843, M. Lannou, vicaire à Châteaulin, était nommé recteur de Lothey. Né à Plouhinec le 6 juillet 1808, ordonné le 17 décembre 1831, vicaire à Plounéour-Trez, puis à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Lannou était depuis 9 ans à Châteaulin. Il n'ignorait pas quelle était la situation de sa paroisse et quelles difficultés il rencontrerait. Mais il était homme à ne pas se laisser manœuvrer. A cause des réparations qu'exige le presbytère, réparations déjà en cours, Joseph demande au nouveau recteur d'accepter l'hospitalité d'une de ses maisons. M. Lannou décline l'invitation, déclarant que provisoirement il occupera une chambre au presbytère de Châteaulin. Entre temps, il consulte l'évêché. La ligne de conduite tracée par l'évêque est nette : laisser de côté les grosses réparations du presbytère et entamer immédiatement les démarches pour le transfert du bourg de Lothey à Landremel.

Sur les entrefaites, maire et adjoint avaient été changés. Le 17 novembre 1843, à l'unanimité de ses membres, le Conseil de fabrique adoptait le projet. Le 16 juin 1844, par 9 voix contre 2, le Conseil municipal faisait sien le vote des con-

seillers de l'église et promettait son concours. Dirigée par M. Bouzard, l'enquête de *commode et incommodo* commença le 15 septembre : elle dura un mois. En tout 20 opposants, dont Joseph et deux autres propriétaires du bourg : leurs maisons, récemment construites, perdraient de ce chef de leur valeur et ils réclamaient une indemnité. La plupart des opposants n'invoquaient aucune raison.

Cependant, l'un des propriétaires en cause — à vrai dire le porte-parole de Joseph — juge à propos de présenter un mémoire qui met en doute la pureté d'intention et la liberté d'action du Conseil municipal : il aurait agi sous la pression cléricale. Le mémoire fait valoir les raisons *contre*, minimise les raisons *pour*. La réponse au mémoire vient prompte, nette, accablante. Nous ne pouvons que la résumer.

Après avoir protesté énergiquement contre l'accusation de pression cléricale, le rédauteur de la réponse démolissait une à une toutes les objections du mémoire.

1^{re} objection : le projet adopté, 150 personnes et plus devront faire 2 kilomètres pour avoir la messe. Réponse : actuellement, pour remplir ce devoir, 300 et 400 doivent parcourir 3, 4 et même 5 kilomètres.

2^e objection : Landremel lui-même n'est pas central. — Réponse : dans le sens de la largeur, il est plus près du canal que de la rivière de Kérabri, mais dans le sens de la longueur, il est à égale distance de Buors et de Poulsecäen.

3^e objection : De nouvelles dépenses vont s'imposer. — Réponse : les dépenses ne seront pas plus fortes à Landremel qu'à Lothey (1) et la population les accepte d'emblée.

4^e objection : Qu'on ait eu tort de mettre le bourg à Lothey, c'est possible. Mais pourquoi revenir sur une chose

(1) Dans le procès-verbal de la visite faite le 26 avril 1845, par M. Keraudy, au nom de Mgr Graveran, évêque de Quimper, nous voyons que l'église et le presbytère demandaient des réparations très importantes et urgentes : maître-autel et tabernacle en mauvais état; de

faite ? Réponse : il n'est jamais trop tard de réparer une erreur.

Par 8 voix contre 3, le Conseil municipal approuvait la réponse au mémoire.

Joseph cependant ne se tient pas pour battu. Il connaît la maxime : diviser pour régner. Recteur, maire et adjoint s'entendent : il faut semer entre eux la zizanie. On enivre l'adjoint pour qu'il s'en prenne au recteur au cours de la quête. On veut persuader le maire qu'il n'est pas maître dans sa mairie, que le recteur inspire et rédige les actes municipaux. Sous prétexte qu'une parente du maire a décidé de laisser un secours à l'église, on insinue au magistrat que le recteur veut accaparer tout l'héritage.

Après de nombreuses séances tant du Conseil de fabrique que du Conseil municipal, spécialement en vue de secours à obtenir pour la construction du nouveau presbytère, le transfert était définitivement voté par l'un et l'autre Conseil. D'autre part, l'évêché et la préfecture avaient émis un avis favorable. Le 14 août 1846 paraissait le décret royal approuvant le transfert.

Louis-Philippe, roi des Français,
A tous, présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur — le comité de l'Intérieur et de l'Instruction publique de notre Conseil d'Etat entendu — nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 13. — Le chef-lieu de la commune de Lothey, canton de Pleyben, arrondissement de Châteaulin, département du Finistère, est fixé à Landremel.

même chapelles et fonts baptismaux; de même la chaire et l'un des confessionnaux; lambris à refaire. Le rapport signale que l'église n'avait pas de banes et que l'hiver les vêpres étaient chantées après la messe.

Ar. 14. — Le titre de succursale attribué à l'église de Lothey par décret du 28 août 1808 est transféré à l'église de Landremel.

Au palais d'Eu, le 4 août 1846.
Signé : Louis-Philippe.

II. — L'exécution du décret.

La population, dans l'ensemble, avait accueilli favorablement le décret du 4 août 1846. Les conseillers de fabrique eurent à cœur de transmettre au roi, avec leurs hommages, l'expression de leur profonde reconnaissance. Ils recevaient,



Saint They.

de leur côté, une lettre du Préfet leur demandant de procéder sans retard à l'exécution du décret royal. Pourtant six longues années vont s'écouler avant que Landremel soit chef-lieu effectif.

LA CHAPELLE SAINT-FIACRE

Fièrement campé sur l'un des derniers contreforts des Montagnes Noires, Landremel comportait en 1846, 12 maisons avec 56 habitants. La chapelle qu'on érigeait en église était au milieu d'un placître. Surbaissée et enfoncée en terre, elle était sans style, avec cette particularité que le transept sud était plus long que le transept nord. Un seul bas-côté, au sud, encore devait-on en séparer la dernière travée pour servir d'ossuaire. Au-dessus du maître-autel, on voyait un vitrail quelque peu délabré, présentant au vif des scènes de la Passion. D'après les meneaux des fenêtres, l'édifice datait de la seconde moitié du xv^e siècle. Le pavé fut refait et exhaussé. Outre deux statues récentes du Sacré-Cœur et



Chapelle Saint-Fiacre.

de la Mère de Dieu, on y voyait celles de saint Fiacre, de saint They, de saint Guénolé et d'un saint montant un cerf, que nous identifions avec saint Eleau. Le pardon, qui se célébrait jadis le troisième dimanche d'août, puis le dimanche du Rosaire, fut fixé définitivement au dernier dimanche de septembre, en finale des pardons de la région.

CONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE

La grosse question à résoudre fut celle du presbytère. Elle nécessita plusieurs délibérations tant du conseil municipal que du conseil de fabrique. Le 22 avril 1848, par acte passé devant M^e Le Bretton, notaire à Pleyben, le maire, Joseph Le Jollee, achetait, au nom de la commune, à M. Derrien, propriétaire à Kérézec (Lennon) pour la somme de six cent cinquante francs, le courtile Liors-ar-Floc'h dépendant de Ker-Izella pour y construire le presbytère et ses annexes. Les plans et devis furent dressés par M. Bigot, architecte départemental; les travaux exécutés par MM. Adam et Duval, entrepreneurs à Pont-L'Abbé. Les pierres de taille provenaient des carrières de Lennon. La maison, simple, à un seul étage, comportait deux annexes, l'une à l'est servant à la fois de cave et d'écurie; l'autre à l'ouest, destinée à être bûcher et débarras. Le devis montait à 6.490 francs. Pour solder la dépense, on vendit 1.500 francs le presbytère de Lothey. On aurait voulu avoir, au nord, une sortie, conduisant directement à l'église, à travers le placître. Liors d'Anéac'h qui séparait le presbytère du placître, appartenait à la famille Paugam de Kérinecuff. On traita donc avec elle la question. Les frères et les sœurs Paugam cédaient bénévolement une partie de leur terrain, mais en se réservant de bâtir en face, avec ouverture sur la cour du presbytère, avec droit de passage par la porte cochère. L'évêque jugea la clause inacceptable. La sortie fut ménagée du côté ouest. Le jardin comme clôture n'avait que des haies ou des talus; le mur de clôture date de 1873 : M. Guéna, le 31 août, fit voter à cet effet par son conseil la somme de 800 francs.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

La question du cimetière — emplacement et limites — souleva, elle aussi, de nombreuses difficultés. Le placître était la propriété de la commune : le maire et son conseil en cédaient volontiers une partie pour la sépulture des morts. En raison de la loi qui défend d'avoir le cimetière dans l'agglomération, le gouvernement mit son veto. Comme l'évêque insistait pour que dans le cas, on passât outre à la défense, il reçut le 1^{er} avril 1848 de la préfecture ces quelques mots : « Citoyen évêque, l'administration départementale ne peut se mettre en opposition avec les mesures législatives, qui ont déterminé les règles à observer dans les différentes branches du service administratif. Salut et fraternité. Le commissaire du gouvernement provisoire. »

A force de supplications, en faisant valoir les difficultés financières de la commune, on obtint que le cimetière fut aménagé, non autour de l'église comme le demandaient pasteur et fidèles, mais du côté nord de l'église. Au milieu du cimetière, s'élève un calvaire fort modeste qui a demandé au cours d'un siècle bien des réparations : le socle est en ciment, le fût en granit, le Christ en Kersanton ; des anges recueillent le sang divin.

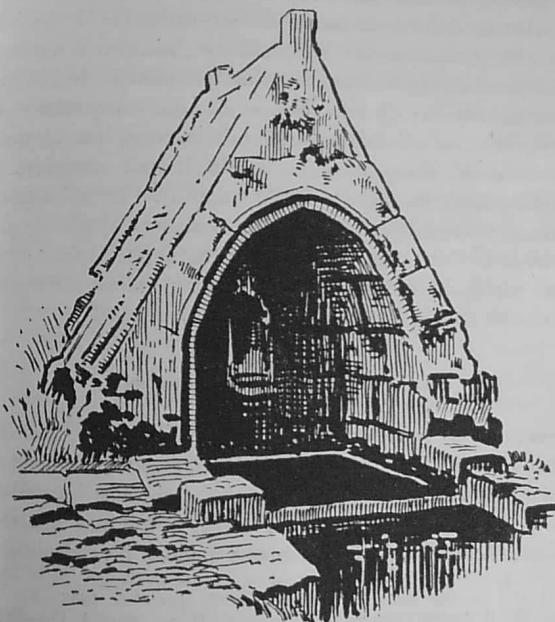
* * *

En tête de l'opposition pour le transfert du chef-lieu, les aubergistes seront encore le principal obstacle pour l'organisation du nouveau bourg. Ils rivalisent d'ingéniosité et d'ardeur pour ouvrir à Landremel des débits le plus tôt possible, le plus près possible de l'église. Pour sauvegarder avec le respect du culte les droits de l'urbanisme, il faut l'intervention énergique de M. Bigot, l'architecte départemental et de M. Kéraudy, le délégué de l'évêque. On dut, à cette fin, élargir l'enclôtu du placître et en refaire partiellement

le mur. Le Conseil municipal s'y prêta volontiers : il va même jusqu'à édicter des règlements de police relatifs au cimetière : quiconque y laisse pénétrer des animaux domestiques est frappé d'amende : 1 franc pour le porc, 2 francs pour la brebis, 3 francs pour la vache, 4 francs pour le bœuf, 5 francs pour le cheval.

FONTAINE SAINT-FIACRE

Landremel a sa fontaine sacrée, à 350 mètres de l'église, à l'est et en contre-bas du bourg : un chemin creux y conduit. Un édicule en pierres de taille abrite la source et la statue de saint Fiacre. Eté comme hiver, l'eau y est abondante :



Fontaine Saint-Fiacre.

agrable au goût, elle est salutaire pour la santé du corps. Jadis, on faisait usage de l'eau de Saint-Fiacre pour guérir les plaies. Il y a une soixantaine d'années, par une dévotion dont le dernier mot nous échappe, on jetait dans la fontaine de petites croix en bois. Près de la fontaine se trouve l'abreuvoir des animaux, puis le lavoir public. Le tout est en parfait état d'entretien, grâce au dévouement de M. Joseph Le Jolllec, puis de M. Jacques Bourg. D'ailleurs en été, la fontaine Saint-Fiacre est la seule ressource en eau potable.

INAUGURATION DU BOURG

Landremel avait donc, avec son église, un cimetière et un presbytère. L'inauguration solennelle du nouveau bourg eut lieu le dernier dimanche de septembre 1852, le jour même du pardon. Le bon M. Lannou n'était plus à Lothey : le 24 décembre 1850, il avait été nommé recteur de l'importante paroisse de Clohars-Carnoët (1). La construction du presbytère et la prise de possession du nouveau bourg furent l'œuvre de M. Hervé-Marie Le Séac'h. Il était originaire de Pleyben, avait été vicaire à Châteauneuf. Peu robuste de santé, il ne put résister aux fatigues et aux tracas de son poste. Il se retira dans sa famille en 1852 (2). Il était remplacé par M. Mesmeur, qui dès 1856 avait comme successeur M. Cloarec, ancien recteur de Molène.

III. — Dernières escarmouches.

On pourrait s'étonner de voir tant de recteurs se succéder à Lothey, au cours d'un demi-siècle. Sans compter d'autres raisons — santé à ménager, avancement légitime à procurer — la condition matérielle du pasteur n'était pas brillante et les difficultés étaient nombreuses, parfois inextricables.

(1) M. Lannou resta à Clohars-Carnoët jusqu'en 1858. Sur sa demande, il devint alors recteur de Baye. Il est mort à Pont-Croix en 1889.

(2) En 1853, M. Le Séac'h reprenait le ministère des âmes à Plouzévet, puis à Leuhan. Il est mort en 1856.

Après le transfert du bourg, l'opposition n'avait pas désarmé. Le moindre incident, la plus légère imprudence font exploser la rancune et le mauvais esprit.

Jeanne Bozec (1) voulait faire don à l'église d'un autel. Joseph immédiatement de prendre la plume et d'écrire, à la date du 15 août 1846, à *Monseigneur Levec* pour demander que cet autel fut affecté non à Landremel, mais à Lothey « à mettre, dit-il, à la place de l'otel de la tabernac ou à la place de l'otel de rozaire ». Il signe *Joseph Qon-saillour munispal*. Dans une seconde lettre, écrite par une main étrangère, il revient à la charge, et exige que l'évêque lui réponde directement. Quelques jours plus tard, Joseph se mourait : sa dépouille mortelle fut déposée au cimetière de Lothey auprès de cette église pour laquelle il avait mené tant de luttes. Il avait débuté humblement, il mourut pauvrement : la fortune qu'il avait acquise s'était dissipée.

* *

Joseph avait disparu : l'esprit qui l'animaît survécut. Lors du départ d'un recteur peu sympathique, on fit un feu de joie. Par gaminerie plutôt que par méchanceté on s'attaqua aux saints eux-mêmes. Une nuit, trois statues : saint They, saint Fiacre, sainte Marguerite, disparurent de l'église de Landremel. Une fenêtre avait été fracturée. Sur les entrefaites, des enfants cueillaient des noisettes dans la prairie de Kérével, près de la route de Landremel à Lothey. La terre céda sous leurs pieds et une main émergea. Evidemment, c'est le démon en personne qui veut saisir les maraudes. Epouvantés, les enfants coururent alerter les parents. Les grandes personnes se précipitent vers l'endroit indiqué : on y trouve les trois statues enfouies dans le marécage. Les malfaiteurs voulaient sans doute faire réintégrer aux saints

(1) Tante Jeanne, morte le 13 janvier 1848.

leur ancienne demeure : fatigués de leur charge, ils durent les déposer à mi-chemin. Tout invraisemblable qu'il paraisse, le fait est authentique. S'il n'y a eu ni enquête, ni sanction, c'est à cause de l'honorabilité des familles. Le ciel d'ailleurs s'est chargé du châtiment. Dieu a frappé dans le temps les trois coupables pour les épargner dans l'éternité.

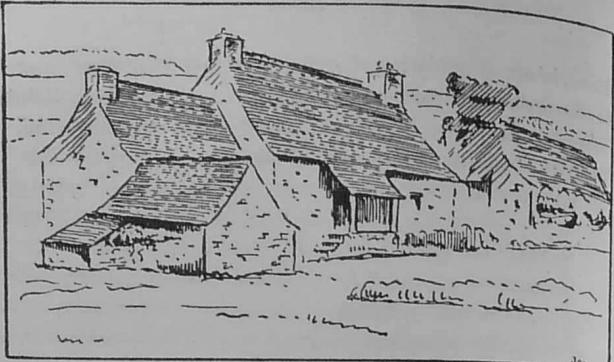
En cessant d'être bourg, l'agglomération de Lothey ne disparaissait pas pour autant de la carte de la paroisse. Si on n'a pas eu pour elle tous les égards possibles, on ne l'a pas abandonnée, elle ne s'est pas davantage abandonnée elle-même.

L'église, passée au rang de chapelle, a vu les bas-côtés supprimés, et en conséquence les arcades de la nef bouchées. On ne saurait dire que l'opération ait été heureuse et exécutée de main de maître. Grâce à la famille Velly et à d'autres personnes dévouées, l'édifice est aéré, maintenu propre, et le jour du pardon, orné avec soin. Pour des raisons d'ordre pratique, le pardon qui se célébrait jadis le dimanche après la fête de la Saint-Pierre, a été fixé par M. Fagot, au dimanche précédent l'Ascension. Il est aussi fréquenté que jamais. Si la procession ne se rend plus à la fontaine de Coat-Mao, la source voit accourir des pèlerins isolés. Si elle a perdu par le décès de Marie Gressus une zélatrice hors pair, elle est toujours entretenue. C'est contre les rhumatismes que l'on invoque saint They, et que l'on fait usage de l'eau de la source. Marie Gressus aimait à raconter l'aventure d'un habitant de Gouézec qui s'était permis quelques plaisanteries à ce sujet. Il fut en proie à des rhumatismes douloureux et n'en fut délivré qu'en recourant à saint They et à l'eau de sa fontaine. Marie Gressus parlait aussi volontiers du pèlerinage des 3 lundis, en honneur jadis à Lothey comme d'ailleurs à Landremel. Il fut fondé à l'occasion d'une fièvre endémique qui sévissait dans le pays. Il fallait venir en pèlerinage dans la localité trois jours et chaque

fois visiter à trois reprises la fontaine. Peut-être rappel et évocation du fameux pèlerinage des 3 lundis à Saint-Véguen, près de Guellevain ou Gulveïn (Edern). Saint Véguen était invoqué contre la fièvre.



Armoiries de la Palue.



Penfoul.

CHAPITRE X

LENTE ÉVOLUTION. — PÉNIBLE ORGANISATION

La seconde moitié du XIX^e siècle a été pour Lothey, non pas certes, une époque de sommeil et de stagnation, mais une période de lente évolution et de pénible organisation.

I. — Domaine culturel.

Dans la *Statistique départementale du Finistère*, pour 1834, M. du Châtellier cite Lothey comme ayant une école élémentaire, comptant 60 garçons et 72 filles. L'erreur est évidente. Le Vieux-Bourg n'a jamais eu d'école.

La loi du 16 mars 1850 imposait à toutes les communes un crédit scolaire. Chaque année, le conseil municipal inserit à son budget une somme de 200 francs pour l'instruction publique, tout disposé d'ailleurs à lui donner une autre affectation. Il ne va pas au delà. Quand on lui demande d'ouvrir

— 139 —

une classe que tiendra un vicaire-instituteur, subventionné par l'Etat, il s'y refuse. A toutes les sommations de l'autorité, il répond que la caisse est vide, la commune déjà trop imposée. D'ailleurs, une classe à Lothey serait sans élèves : les parents, désireux de donner l'instruction à leurs enfants, les dirigent sur Quimper ou Châteaulin. Le 9 juin 1872, mis en demeure d'ouvrir une école de garçons, les conseillers municipaux à l'unanimité réclament un instituteur congréganiste, et les choses en restent là. En juin 1873, ils durent enfin céder : une maison attenant au cimetière, comportant cour et jardin, appartenant à M. Joseph Le Jolllec, était louée 200 francs par an, pour y installer une école mixte. Confiee aux filles de Jésus de Kermaria, elle eut pour première directrice M^{me} Guyomat, en religion Sœur Marie-Etienne de Saint-Joseph. On y vit accourir des enfants de tout âge, jusqu'à 15 et 16 ans révolus, de Lothey, de Brice, voire de Gouézec et de Cast. La communauté comprenait 4 religieuses : la titulaire de l'école, une monitrice, une Supérieure chargée de visiter les malades, et une sœur converse. La titulaire, seule subventionnée, débutait avec un traitement de 200 francs par an; de plus, 0 fr. 75 de rétribution scolaire par élève chaque mois.

Le local était insuffisant, peu approprié. Le Conseil municipal est mis en demeure de construire un groupe scolaire. Comme emplacement, il choisit un terrain, à la sortie du bourg, sur la route de Gouézec, terrain mi-partie communal, mi-partie cédé par M. Mocaër de Penfoul. Le 3 mai 1881, les travaux étaient terminés. Ils revenaient à 13.910 francs : fonds communaux 4.300 francs, subvention de l'Etat 7.000 francs, subvention du département 1.650 francs. Dans ce nouveau local, M^{me} Trévidic, en religion Sœur Marie-Cyprien aura sous sa direction 120 enfants, répartis en 2 classes.

Dès 1883, l'école était dédoublée. Le conseil municipal avait émis le vœu que la direction de l'école des garçons

fût confiée à un frère de l'Instruction chrétienne. Ce fut un instituteur laïc, Hyacinthe Le Goff, qui en fut le premier titulaire (1). En 1888, l'école des filles était laïcisée à son tour : les religieuses rentraient à Kermaria et M^{me} Velly était nommée directrice. Cependant, beaucoup de familles continuaient à envoyer leurs enfants aux pensionnats voisins.

* * *

Parmi les Lotheyens qui dans la seconde moitié du XIX^e siècle ont embrassé des carrières libérales, il convient de citer les deux frères Le Jollec de Kerabri : Joseph, né en 1845, fut reçu docteur par la Faculté de médecine de Paris, le 26 novembre 1873. Il fit sa carrière dans les colonies et mourut à Quimper le 13 mai 1917. Charles, plus jeune, s'adonna également à la médecine : il exerça à Port-Launay. Mentionnons aussi M. Jean Velly qui tint une étude de notaire à Pleyben de février 1875 à juillet 1896, fut maire de la commune et trésorier de la fabrique. Erudit, amateur d'antiquités, il avait amassé sur Lothey de nombreux documents, dont on ne saurait trop regretter la disparition.

Invoquant toujours le même motif, le manque de ressources, le conseil municipal se montre parcimonieux pour les œuvres d'assistance, la création du service postal. Il n'est pas moins regardant pour son propre compte : pendant de longues années, en guise de mairie, une simple salle d'auberge, qu'on loue d'ailleurs à un prix des plus modiques. A défaut d'autre local, les registres et les archives sont au domicile du maire. Une mention spéciale est due à M. Yves Le Jollec, de Kergadaën, maire de 1874 à 1883, pour le soin apporté dans la rédaction des actes municipaux et la tenue des archives : tout est classé, l'écriture toujours impeccable.

(1) Hyacinthe Le Goff n'était pas un inconnu à Lothey. Il y avait séjourné avant d'entrer chez les Frères de la Doctrine chrétienne à Quimper. En novembre 1883, il épousait M^{me} Nicot, du Vieux-Bourg.

II. — Voies de communication.

1^o CANAL DE NANTES A BREST

A plusieurs reprises, nous avons entendu nos ancêtres se plaindre des crues de nos cours d'eau, spécialement de l'Aune, crues qui emportaient les frêles installations jetées d'une rive à l'autre à Coatpong, Pen-ar-Pont, crues qui rendaient impraticables les gués, *ar rodou*, de Buors, de Lothey, de Rosyvin et autres. Aussi, la canalisation de l'Aune était universellement désirée.

D'après les plans dressés par G. Goury aîné, ingénieur des Ponts et Chaussées et approuvés par le Baron de Chaulière, préfet du Finistère, la section comprise entre Châteaulin et Pont-Trifin d'une longueur de 62.000 mètres, comportait 26 écluses simples, 26 barrages ou déversoirs, 26 pertuis d'écoulement, 26 maisons d'écluse, la confection d'un chemin de halage sur la rive droite, l'enlèvement des roches, etc. Le devis se montait à 2.300.100 francs. L'adjudication eut lieu le 20 novembre 1822. En y ajoutant les deux écluses de Châteaulin et de Port-Launay les travaux ont coûté 4.464.936 fr. 79, et ont duré de longues années. Ils étaient financés par la loi de 1832, l'emprunt de 1832 et la loi de juin 1832. La section de Lothey a coûté au moins 640.000 fr. Il est de toute évidence que nos modestes entrepreneurs ne pouvaient soumissionner pour de pareils travaux. Nous savons qu'ils y ont participé en sous-ordre.

Le but primordial de l'entreprise semble avoir été de ravitailler Brest en cas de siège. Favoriser le commerce, l'industrie, l'agriculture était le but avoué. Le canal certes a permis aux Lotheyens d'expédier leur blé, leur bois, leurs ardoises, de se procurer du merl et d'autres engrains. Pourtant la lenteur des communications, la difficulté d'obtenir des débarcadères sur la rive gauche, ont été fréquemment des sources d'ennui, ont paralysé le trafic et ainsi causé de grandes déceptions.

Autre déception : sur tout le parcours de Lothey, bien plus entre Pont-Coblan (1) et Châteaulin, pas un seul pont sur le canal : pour communiquer d'une rive à l'autre, pas d'autres ressources qu'une plate ou une barque.

2^e RÉSEAU ROUTIER

Une promenade, par les chemins creux, qui, longeant le mur du Duc, conduisent de Meil-Aon à Kerhéré, ou qui mènent de Meil-Aon à Pont-Coblan, en passant par Landremel, Penfoul, Penfrat, Kergadaën, Le Moguérou, ou qui relient le Vieux-Bourg au pont de Kérabri par Kerliou, Kerdivuzit, serait en été pleine de charme — peut-être agrémentée de quelques incidents — pour un touriste, pour un amateur de la belle nature. Mais une commune pour vivre, pour se développer a besoin de chemins carrossables. En choisissant Landremel comme chef-lieu, le Conseil municipal voulait en faire le nœud de son réseau routier. A diverses reprises — 18 mai 1861, 3 février 1867, 15 mai 1874 — il a demandé que le chemin départemental Roudouallec-Châteaulin, au lieu de s'engager dans la montagne pour aboutir à Kroas-ar-Borgn, passât par Landremel, Pen-ar-Pont, desservant ainsi plus de villages et facilitant le trafic avec Port-Launay. L'administration des Ponts et Chaussées s'y est refusée. Elle a, par compensation, proposé de construire un pont à Quélenneec. Après consultation populaire, 67 voix sur 70 contre, le Conseil municipal a repoussé le projet comme peu utile à Lothey.

Le réseau vicinal comportait 7 chemins : I. Landremel-Vieux-Bourg; II. Landremel-Saint-Coulitz; III. Landremel-Kroas-Kérabri, rejoignant la route de Gouézec; IV. L'Hent-Meur, Vieux-Bourg-Kroas-Kérabri; V. Chemin dit de Quélenneec (Bester); VI. Chemin de la montagne (Lanurgat-Poulcaën); VII. Chemin du Guelliec. Des rivalités de

(1) En breton, on dit couramment Pont-Coben : ce serait une altération de Pont-Caurentin.

famille ou de quartier, la crainte d'alourdir le budget, les difficultés de l'entreprise dans une région tourmentée, coupée par des ruisseaux ou des ravins, ont contrarié et retardé l'exécution de ce plan. Pendant près de 80 ans, les maires ont dû lutter ; quelques-uns même ont été contraints de démissionner. Réalisé, le dit réseau est loin de donner pleine satisfaction. Qu'il soit à pied, en vélo, en voiture hippomobile, ou voiture automobile, le voyageur doit fréquemment ralentir sa marche : en compensation, il peut admirer la beauté des sites.

III. — L'agriculture et ses annexes.

La culture a réalisé quelques progrès : les terres en friche ou en jachère diminuent ; on sème plus de blé, on cultive plus de plantes fourragères. Mais dans l'ensemble, on s'en tient aux méthodes et aux usages anciens. La grande ressource de la ferme, ce sont les bœufs engrangés à l'étable : on juge de la valeur de la ferme d'après le nombre de bœufs gras qu'elle peut vendre. Les foires sont fréquentées, spécialement les vieilles foires, *ar foariou coz* : Châteaulin, Pleyben, Saint-Gildas (Cast), Méné Hom.

M. Guéna, recteur de Lothey de 1873 à 1886, prêche d'exemple. Il ne se contente pas de cultiver son jardin : il a pris des terres en location, entretient deux vaches, un cheval et parfois deux. Pas de bête dans la paroisse qui puisse, à la course, rivaliser avec la jument du presbytère.

* *

Le meunier est l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. A l'époque dont nous parlons, quatre moulins fonctionnent : Kérabri, Trogouyen, Meil ar Guilly et Pennod. Le Goz-Veill n'entre pas en ligne de compte ; la maison existe, le canal a été creusé ; on ne voit pas trace de meule :

d'où vraisemblablement le nom péjoratif *Coz-Veill, moulin manqué*. Les meuniers avaient leurs tribulations : en hiver, excès d'eau; en été, pénurie, d'où la nécessité de faire moudre à Odet. Le mauvais état des chemins arrachait fréquemment des jurons au *porteur*, plus enclin pourtant aux chants joyeux qu'aux lamentations.

La concurrence des minoteries fut terrible pour nos petits moulins. Meil-ar-Guilly et Meil-Trogouyen durent fermer. Saluons l'un des derniers meuniers de Meil-ar-Guilly, Louis Douguet († 1907), à la fois cultivateur et meunier, étalonnier et rebouteur, à ses heures pêcheur émérite. Père d'une famille nombreuse, conseiller de fabrique, conseiller municipal, il se faisait remarquer par l'à-propos de ses paroles, la sagesse de ses conseils, sa bonne humeur et son dévouement. Grâce à l'intelligence et à la ténacité de ses propriétaires, le moulin de Kérabri a tenu : il s'est adapté aux conditions nouvelles, s'outillant à l'instar des minoteries. Il comptait dans son personnel, François Douguet, lui aussi rebouteur très connu, passant à juste titre pour le roi des braconniers, également habile à dépister gendarmes et gibier. La plupart des villages avaient leur four : chaque ferme répondait de la fournée à tour de rôle. Les ménagères préparaient et présentaient elles-mêmes la pâte pour la cuisson. Excellente occasion — tout comme au lavoir — de rapporter et d'entendre les nouvelles du jour. Régal aussi pour les enfants : avant que le four ne fût clos sur les grosses miches, on avait eu soin de leur cuire leur *couign*, galette ou gâteau fait avec les restes de la pâte. D'abord de seigle, le pain fut bientôt de méteil, mélange de froment et de seigle, en attendant d'être de pur froment.

* *

Dans une région où abondaient les hêtres, les sabotiers ne pouvaient manquer, telles les familles Prat et Briand.

Ils avaient leur maison dans le village : un peu plus loin, comme en pleine forêt, la hutte où brûlait un feu de copeaux, d'où s'exhalait par une large ouverture une âcre fumée. Parfois le sabotier travaillait à domicile, fabriquant sur place des sabots pour des années entières à toute la famille.

* *

Les arbres étaient utilisés comme bois de construction et comme bois de chauffage. Plus rarement, sauf pour les pompiers, on pensait à en cueillir les fruits : châtaignes, cerises (guignes), glands étaient abandonnés au premier venant quand ils ne pourrissaient pas sur place.

IV. — Industrie ardoisière.

Le dictionnaire d'Ogée (1843) nous dit que Lothey est renommé pour ses ardoisières; un tiers de la population travaille à leur extraction; les ardoises sont fines et faciles à œuvrer.

Une preuve palpable des nombreuses carrières exploitées à Lothey ce sont les *attraits*, débris d'ardoises ou ardoises stériles, qui se sont accumulés sur les bords de l'Aune et de ses affluents, constituant de vraies collines d'un gris bleuâtre, souvent envahies par les halliers, ou dominées par les chênes, les châtaigniers, les cerisiers.

Dès 1708, nous voyons des paroissiens offrir des ardoises au recteur pour l'ossuaire. En 1811, une carrière est en pleine exploitation. Au recensement de 1846, la commune comptait 101 carriers; en 1873, au témoignage du recteur, les deux cinquièmes de ses ouailles tiraient leur subsistance de la carrière.

Une statistique officielle de 1838 nous apprend que le groupe ardoisier *Châteaulin-Saint-Ségal-Lothey*, exploitait 25 carrières à ciel ouvert et 5 carrières souterraines et occupait 5 à 600 ouvriers.

De 1847 à 1881, rien que pour la commune de Lothey, plus de 70 demandes ont été adressées à M. l'Ingénieur en chef des Mines. Elles concernaient Toul-ar-Broc'h et le Stivel — Pennod et le Castel — Kervétous et Pennavern — Kéricun avec ses 3 ardoisières : Ros-drein, nouvelle carrière et Kéricun même — Penaros, Kérével, Le Guilly — Le Loc'h-Vras et Lothey : Pare-en-Illis et Coat-Mao, Kerstouben et



Entrée d'une carrière (Kerstouben).

Poulhazec, Kerliou et Kérabri. Elles émanaient des Paugam, des Douguet, des familles Piriou et Briand, des Wasselet, des Quintin, des Stum, des Labat, des Roy, des Gourtay, des Bozec, des Mahé. Elles avaient pour objet une nouvelle carrière à ouvrir, une ancienne exploitation à reprendre, une carrière à ciel ouvert à transformer en carrière souterraine.

* *

La plupart des carrières n'avaient qu'un personnel restreint : 2 ou 4 mineurs, 5 ou 6 fabricants, autant de manœuvres. Les mineurs — *potred an toul* — arrachent au sous-sol son précieux dépôt; les manœuvres, — *potred an to* —, à défaut de monte-charge, transportent à dos d'homme les blocs sur le terre-plein; les fendeurs ou fabricants — *potred ar vein* — débitent et cisèlent les ardoises. Les fabricants travaillent soit isolément, en plein air, abrités seulement par une dalle; soit en groupe dans un atelier plus que primitif. A la tête de l'exploitation, un maître carrier ou contremaître. Heureuses les carrières qui pouvaient se procurer une machine à vapeur pour pomper l'eau, monter les blocs, descendre et remonter les mineurs (1).

* * *

On a prétendu que nos carriers étaient redéposables aux Ardennais de la technique de leur métier. De fait, nos ardoisières ont reçu quelques ouvriers venant des Ardennes, les Colet, les Wasselet. A leur école, les Bretons ont pu réaliser quelques progrès de détail, mais bien avant leur arrivée, ils savaient travailler l'ardoise et le travail était coté.

* * *

L'ardoise de Lothey, spécialement celle de Kéricun, est de bonne qualité : facile à travailler, fine, homogène (sans pyrite) d'un beau bleu foncé, quelque peu sonore. Aussi faisait-elle prime sous le nom d'ardoise de Châteaulin. Nos directeurs d'entreprise portaient d'ordinaire leurs ardoises à Châteaulin ou à Port-Launay; de là, elles étaient expédiées

(1) Pour l'installation des carrières modernes, voir le travail si documenté de Louis Chaumeil : *L'Industrie Ardoisière de Basse-Bretagne*, 1938.

sur Brest, et se répandaient dans les divers centres de France et même d'Angleterre (1).

* *

Pour de multiples raisons, Lothey a pourtant vu ses carrières se fermer l'une après l'autre. L'exploitation en était onéreuse : contrairement à celui d'Angers, notre sous-sol ardoisier ne comporte pas d'immenses nappes pures de tout mélange, mais seulement des filons plus ou moins étendus, qu'on n'atteint qu'après de longues recherches. Nos exploitants n'avaient pas non plus les ressources voulues pour doter leurs installations d'un outillage moderne. Ils n'ont pu soutenir la concurrence avec Angers, Motreff, ni même Pont-Coblan. Pris par d'autres occupations, les ouvriers multipliaient leurs absences : souvent nos ardoisières cessaient le travail en été. Le métier avait ses dangers : malgré les règlements, on a eu à déplorer des accidents. Le 12 février 1853, deux ouvriers, Guillaume Grassel de Rosyvin et Jean Bozec de Lothey, étaient victimes d'un éboulement dans la carrière à ciel ouvert de Kérével ; un troisième, Jean Briand, était fortement contusionné. Les exploitants furent condamnés par le tribunal de Châteaulin : François Wasselet à 5 jours de prison, Charles Wasselet à 10 francs d'amende, Martin Wasselet à 5 jours de prison, Jean Briand à 5 francs d'amende. Le 6 janvier 1891, à Poulhazec, deux ouvriers, Gressus et Léon, trouvaient la mort ; deux autres étaient grièvement blessés. Le 12 février 1892, dans la carrière de Pen-ar-Vern, exploitée par Joseph Mahé de Gouézec, le contremaître Yves Cariou était victime d'un accident mortel : il était âgé de 54 ans et laissait plusieurs enfants.

* *

(1) On sait que l'une des merveilles de l'architecture gothique, Saint-Maclou de Rouen, était couverte d'ardoises de Châteaulin.

De 1893 à 1902, sous l'impulsion intelligente de M. Nicolas Auffret, l'industrie ardoisière parut toutefois renaitre à Kéricun. La carrière souterraine de Ros-Drein était à nouveau exploitée, dotée d'un matériel modernisé avec montecharge, atelier pour les fendeurs. Elle compta dans les 120 ouvriers. En 1893, à l'exposition des Lauréats de France, à Lamballe, à Lannion, à Jersey, l'ardoise de Ros-Drein faisait prime et M. Auffret obtenait des croix et médailles, l'une de la reine Victoria elle-même. Il se mourait en avril 1899 et les travaux cessaient en 1902.

* *

Après la guerre 1914-1918, la société Baillargeat voulut reprendre l'exploitation. L'essai ne fut pas plus heureux. Il fallut liquider et céder le matériel à la Société de Ster-Gourtay. Au recensement de 1936, Lothey ne comptait plus que 5 carriers occupés dans les exploitations de Gouézec. En 1945, le chiffre est tombé à trois, dont deux atteints par la limite d'âge.

* *

Même quand le travail donnait, la condition des carriers était modeste. Mineurs et manœuvres étaient payés à la journée : 1 ou 2 francs par jour. Le fendeur était payé d'après les ardoises livrées : le nombre variait de 200 à 600. Ils habitaient la campagne — parfois loin de la carrière — dans des pen-ti, maisonnettes basses, sombres, mal aérées. De bon matin, ils quittaient leurs demeures, emportant leur maigre pitance : un peu de soupe dans un pot en terre ; soupe qu'ils réchauffaient à midi sur un foyer primitif, composé de quelques pierres mal agencées, sinon, sur la chaudière de la machine à vapeur.

* *

Pour nourrir la famille, d'ordinaire nombreuse, comme pour acquitter le montant de son loyer, le carrier devait, pour les grandes journées, travailler à la ferme. D'ailleurs pour la moisson, la machine à vapeur quittait elle-même la carrière pour venir sur l'aire actionner la batteuse. Mari



Eur pen-ti (Ti Névez).

et femme occupés à la ferme, les enfants eux-mêmes s'y rendaient, au moins pour le repas de midi, heureux et fiers de se trouver à une table mieux servie et de manger à leur faim. Le comble de la fortune pour le carrier était d'avoir en location un lopin de terre — eur c'hart douar — de se procurer ainsi un peu de blé noir et quelques pommes de terre, de quoi entretenir la famille et nourrir un porcelet.

On a reproché aux carriers de s'adonner à la boisson. Il y a 50 ans, en Basse-Bretagne, chez le cultivateur comme chez l'ouvrier, faire quelques excès de boisson n'était pas réputé crime, on s'en faisait même une certaine gloire. Le travail était pénible, la nourriture insuffisante, on croyait

trouver dans l'alcool un supplément de force. Le carrier prétendait en avoir un besoin particulier pour résister à l'humidité de la fosse ou faire descendre la poussière de l'atelier. L'occasion fait le buveur : or, nombreuses étaient les occasions. Lothey, Landremel, Kroas-Kérabri, Pare-ar-Vur avaient des auberges : Pennod en comptait trois. Souvent le contremaître tenant débit était exposé à donner



Un carrier.

à crédit boissons et denrées. Par suite, il n'était pas rare, le jour de la paye, de voir l'ardoisier rentrer chez lui, titubant, le regard méchant et la menace aux lèvres, mais les mains vides, alors que les enfants réclamaient du pain.

* * *

L'ardoisier d'ailleurs avait bon cœur et de profonds sentiments religieux. Il était peut-être plus catholique que clérical, plus religieux que catholique. Il n'aurait pas voulu quitter ce monde sans s'être mis en règle. Il aimait la Vierge

Marie, sainte Anne, mais plus encore sainte Barbe, la patronne des carriers. Le 4 décembre, en son honneur, on chômait. L'assistance à la messe était d'obligation, on priait, on chantait dans toute la ferveur et la sincérité de l'âme :

Ma fatrounez santez Barba
Ken mat evidomp bekeg vrema
O, me ho pet, ma diwalit
Dreist-holl dious ar maro subit (1).

Avec le même élan, la même conviction, on ajoutait :

D'am zro hirio, santez Barba
Me ra d'eo'ch eur bromessa
Hed' va buez, fell d'in tec'het
Diouz ar vesventi miliget (2).

Si l'esprit est prompt, la chair est faible. Pour de nombreux carriers, la Sainte-Barbe se terminait en grande saoulée. Mais, dès le lendemain, ils reprenaient la prière si touchante :

Va faëron, santez Barba, ha c'houi sant Corentin
Breman ha d'heur ar maro, o pet truez ouzin (3).

V. — Us et coutumes.

Le régime alimentaire peu varié, peu dispendieux, consistait en pain de seigle ou de mœteil, en crêpes de blé noir, en bouillies d'avoine; comme viande, du lard; comme matière grasse, du beurre bien salé, du saindoux et de la graisse non fondu; comme boisson, l'eau, le lait, le cidre. Chaque matin, une soupe au lait ou à la graisse, trempée de crêpes, puis une tartine; à midi, le mets substantiel était la bouillie d'avoine. La pâte était préparée la veille. Vers

(1) Sainte-Barbe, ma patronne — à mon égard toujours si propice — je vous en supplie, défendez-moi de tout danger, — spécialement de la mort subite.

(2) Aujourd'hui, à mon tour — ô Sainte Barbe — je vous en fais la promesse — toute ma vie, je veux renoncer à l'alcool — fauteur de tant de maux.

(3) Mon saint patron, Sainte Barbe, et vous glorieux Corentin — maintenant et à l'heure de la mort, daignez m'assister.

10 heures, la ménagère faisait pétiller son feu, disposait sur le trépied le large chaudron. Armée d'un croc, elle tournait et retournait la pâte, jusqu'à ce que la bouillie fût à point. Pour convoquer *son monde*, elle faisait résonner le Corn-bout, la corne d'appel. Voilà la famille réunie autour de la table. Chacun de prendre une cuillère en bois dans le petit meuble ménagé à cet effet. Devant eux un bol de lait et de cidre, tous puisent à qui mieux mieux dans le chaudron, placé au milieu de la table. Reste la eroûte, la partie la plus délicate : les parts sont faites minutieusement, souvent tirées au sort, au moyen du *toton* (1). Comme hors-d'œuvre, encore une tartine. Au repas du soir, du bouillon gras et la grosse tranche de lard avec des pommes de terre. Une fois la semaine, d'ordinaire le vendredi, les crêpes beurrées ou à leur défaut des galettes, *torren*, prenaient la place de la bouillie. Le dimanche, la soupe fraîche et le lard étaient servis à midi. Le soir, soupe au lait.

Le menu était invariable, sauf pour certains gros travaux comme le Peur-Zorn (fin de battage). Aux pardons et aux fêtes de famille, on voyait sur la table les crêpes de froment et le délicieux gâteau breton, *goastel aman*.

Evidemment, nous parlons des familles à l'aise : chez les ouvriers, la misère se faisait souvent sentir. A Lothey, bien des personnes ont connu la soupe aux trois ingrédients : pain, eau, sel : *souben an tri zraïc* : *bara, dour hag halen*. Partout, on était fidèle aux lois de l'abstinence. Quand l'Eglise eût permis l'usage de la viande dans le Carême, bien des personnes se seraient fait un scrupule d'user de la dispense.

Les pauvres étaient nombreux. Un jour par semaine, ils se présentaient dans les fermes. Ils signalaient leur présence en récitant à haute voix le *Pater Noster*, et après avoir touché la modeste aumône — un ou deux sous, ou plus souvent une modique mesure de farine — ils exprimaient leur recon-

(1) Le *toton*, sorte de petite toupie, avec 8, 10 facettes numérotées, pivotant sur un axe, et manœuvrée par une tige.

naissance en récitant le *De Profundis* et en colportant les nouvelles. Outre ces pauvres, connus et classés, il y avait les vagabonds : d'ordinaire, on leur faisait bon accueil, on les servait à la fin du repas de famille. Quant au gîte, c'était la crèche, mais avec une bonne brassée de paille fraîche comme couche.

* *

Vers 1850, les hommes portaient encore le costume dit de Gouézec : le bragou-bras avec les guêtres, le gilet au liseré de soie, la veste garnie de boutons en métal jaune, le large chapeau en feutre. Peu à peu, on l'abandonna pour celui de Pleyben, certes moins majestueux, mais aussi moins dispendieux : veston noir, pantalon long et étroit, large ceinture bleue. Quant aux femmes, les plus âgées avaient la coiffe de Gouézec, aux larges ailes repliées sur le sommet de la tête; les jeunes portaient la coiffe et la collarette dites de Lothey, tenant à la fois de celles de Châteaulin et de Pleyben : la collarette disparut la première. On se faisait un point d'honneur de s'habiller au Vieux-Bourg, chez Marie-Anne Michel, dame Nicot : hommes et femmes, prêtres et laïcs, recourraient à ses bons soins. Le sous-préfet de Châteaulin lui aurait commandé une toilette de bal. Cependant Landremel avait aussi son tailleur, Jean-Louis Madec, l'un des derniers représentants des quémener bretons.

VI. — Familles renouvelées.

Au cours du XIX^e siècle, de nouvelles familles se sont implantées à Lothey, renouvelant ainsi sang et traditions. Les L'Haridon (Kerc'hoas) seraient originaires d'Edern; les Saliou, les Blouët nous sont venus de Saint-Coulitz; les Yann, les Louarn, les Mahé, les Jollec, les Roy de Gouézec; les Bourg du pays d'Hanvec.

Jamais la population n'a été plus dense que vers la fin du XIX^e siècle : ni cultivateurs, ni carriers n'avaient peur

de la vie. Les familles de 8, 9, 10 et même 12 enfants n'étaient pas rares. Pour les nourrir, les parents comptaient sur le travail, mieux encore, sur la Providence (1).

VII. — Guerre de 1870.

Nos grands-pères ont vu la guerre de 1870. Le conseil municipal avait constitué une garde civique, voté 400 francs pour achat d'armes, participé pour 1.200 francs à l'emprunt départemental. Avec un budget déjà en déficit, le conseil de Fabrique s'excusait de ne pouvoir y souscrire.

Grâce aux lettres adressées à M. Jean Velly par son frère Jean-Marie et par son ami M. Louarn de Gouézec — lettres dont certains passages ont été publiés (2) — nous avons quelques données intéressantes sur la vie et la mentalité des Bretons, spécialement au camp de Conlie. Dans un moment de cafard, quelques-uns s'étaient écrits : « *D'ar guer, d'ar guer* » (3). Emu jusqu'aux larmes, un officier de répondre : « Mais oui, mes braves, on vous conduira à la guerre. » Le ciel, heureusement, ne tarda pas à intervenir. Le 17 janvier 1871, la Vierge d'Espérance apparaissait à Pontmain. Les Prussiens ne dépassaient pas Laval : la Bretagne était préservée et la France était sauvée.

(1) Voir état de la paroisse en 1896. Appendice XI.

(2) Voir *Feiz ha Breiz*, 1871, p. 38.

(3) A la maison ! A la maison !



Armoiries de Coëtredrez.



Eglise de Landremel

CHAPITRE XI

EXPANSION RELIGIEUSE ET CULTURELLE

Depuis 50 ans, sans rompre avec le passé, Lothey s'est renouvelé. Sauf pour l'industrie ardoisière, la localité a fait d'admirables progrès sur tous les terrains : religieux, culturel, agricole, économique, civique, social, patriotique. Les progrès ont été d'autant plus rapides qu'ils avaient été longs à se dessiner, d'autant plus surprenants que la paroisse aux yeux de beaucoup paraissait figée à tout jamais. Nous ne pouvons étudier toutes les manifestations de ce renouveau ni en rechercher les causes. Contentons-nous d'en signaler les principales.

— 157 —

En tête, il faut mentionner l'expansion religieuse, déclenchée et symbolisée par l'érection de la nouvelle église.

I. — L'Eglise de Landremel.

Au cahier des délibérations de la Fabrique, on lit :

- Le seize juillet mil huit cent quatre-vingt dix. —
- La treizième année du Pontificat de Léon XIII. —
- Monseigneur Lamarche étant évêque de Quimper et de Léon, Monsieur Paul Rosec, curé-doyen de Pleyben, chanoine de Quimper, a bénit et posé la première pierre de l'église paroissiale de Landremel.

En présence de MM. :

- Yves-Marie Fagot, recteur de la paroisse.
- Hervé Jézéquel, vicaire.
- Armand Gassis, architecte.
- Hervé Herry, entrepreneur des travaux.
- Jean Bozec, maire.
- Yves Le Jolllec, président du Conseil.
- Joseph Le Séac'h, trésorier.
- Joseph Le Jolllec, bienfaiteur insigne.

Avec eux, pour attestation, ont signé :

Quéré, curé-archiprêtre de Châteaulin; Normant, recteur d'Edern; Quéméner, curé de Briec; Madec, recteur de Saint-Coulitz; Bohec, aumônier; G. Caer, recteur de Gouézec; G. Blouët, vicaire à Pleyben; Jézégou, vicaire à Châteaulin; Herry, vicaire à Edern; Picart, vicaire au Cloître-Pleyben; Lesvenan, vicaire à Braspartz; Louboutin, vicaire à Briec; G. Le Séac'h, vicaire à Langolen; Suignard, prêtre à Pleyben.

L'âme et la cheville ouvrière de l'entreprise fut le recteur, M. Fagot. Né à Landivisiau en 1846, ordonné en 1870, Yves-Marie Fagot fut vicaire à Plonévez-du-Faou, à Sibiril, et à partir de 1875, à Plougastel-Daoulas. Le 29 janvier 1886,

il prenait possession de Lothey-Landremel. Il avait, à un rare degré, les qualités intellectuelles et morales qui font l'homme d'action, avec quelques-uns des défauts qui en sont d'ordinaire la contre-partie : vif, personnel, autoritaire.

Le 17 juin 1888, M. Fagot faisait part au conseil de Fabrique de son dessein d'avoir pour le culte un édifice plus digne et plus vaste. La vieille chapelle de Saint-Fiacre était délabrée à l'extérieur comme à l'intérieur, manifestement insuffisante pour une population qui croissait chaque année, sans compter les nombreux étrangers qui y accourraient de Châteaulin et de Briez. Mais où trouver les fonds nécessaires ? L'encaisse de la Fabrique était modeste, le budget de la commune déjà grevé. On s'exposait à un veto formel de la part du gouvernement.



M. Fagot.

Il ne fut donc question que d'une reconstruction partielle comprenant le chœur, le transept et la sacristie. M. Gassis, architecte à Châteaulin, traça un plan et dressa un devis en conséquence. Le devis était de 20.000 francs. Pour le couvrir, M. Fagot tendit la main, tout d'abord à ses paroissiens, mais aussi à quelques étrangers (1). Grâce à la générosité de M. Joseph Le Jollec (Landremel), une somme de 15.000 fr. fut réalisée et déposée à la Banque Benoît à Châteaulin. En y adjoignant les 5.000 francs d'encaisse de la Fabrique, la somme fixée était atteinte.

Survint une nouvelle difficulté. Il avait été convenu que les charrois seraient faits par les paroissiens. Sans s'y refuser, beaucoup ne voulaient pas s'y engager par écrit. En conséquence, l'architecte supprima quelques travaux accessoires. De son côté, M. Fagot versa de sa propre bourse 2.500 francs pour que l'entrepreneur prît à son compte les charrois. Dans ces conditions, le gouvernement permit de commencer les travaux.

* *

Ils furent menés rondement, exécutés en toute loyauté. L'architecte n'épargnait ni son temps, ni son dévouement. M. Fagot avait l'œil à tout. L'entrepreneur, M. Herry, de Lampaul-Guimiliau, savait son métier. Les pierres de taille furent fournies par les carrières de Locronan, les moellons par celles du Méné Krulo, preuve que le sous-sol de Lothey contient d'autres richesses que du schiste ardoisier.

* *

La première partie de l'édifice est debout. Dans un rapport communiqué au conseil de Fabrique, l'architecte met

(1) Voir à l'appendice XII, la liste des principaux donateurs.

en lumière l'urgence de reprendre les travaux : l'ancien édifice menace ruine; les poutres sont vermoulues, les murs crevassés, la toiture fait eau, le clocher est ébranlé. Pour pavé la partie nouvelle, on a dégarni l'ancienne : les fidèles y sont sur la terre nue et boueuse — fait d'autant plus regrettable que ce sont les pauvres qui occupent cette partie, le haut ayant été réservé aux donateurs. — Mais comment équilibrer de nouvelles dépenses ? La Fabrique a épousé ses ressources; on ne peut sans cesse faire appel à la bourse des paroissiens. Une seule solution : obtenir du Conseil municipal qu'il sollicite un secours du gouvernement. La tendance d'esprit qui devait aboutir à la séparation des Eglises et de l'Etat se faisait déjà sentir; à Lothey, des incompréhensions, des froissements, des rancunes avaient créé un malaise. Pendant de longs mois, le Conseil municipal fit la sourde oreille, heureux non de la situation elle-même, mais de l'impasse où se trouvait le recteur.

M. Fagot pourtant ne se décourageait pas. Appuyé par le président du conseil de Fabrique et par le trésorier, il intéressait à sa cause Monseigneur l'Evêque et l'architecte diocésain, M. Bigot. M. Gassis, de son côté, usait de son crédit à la sous-préfecture. On sollicita l'intervention du député. Tout en rejetant sur le recteur la cause de tout le mal, M. Le Borgne fut heureux de s'interposer. Après de longues démarches, après de pénibles discussions, la question était enfin résolue. Le gouvernement accordait un secours de 7.330 francs. La commune faisait un emprunt de 9.000 francs au Crédit Foncier, à libérer par une imposition de 18 c. 66 sur les quatre contributions pendant 30 ans. Le nouveau devis était de 14.115 fr. 19, plus 2.150 pour les lambris. En 1895, les travaux reprenaient sous la direction du même architecte. M. Herry était décédé. L'entreprise fut soumissionnée par M. Bernard, de Quéménéven. Pour surveiller les travaux, M. Fagot se faisait nommer représentant de l'architecte. On se rappelle encore à Landremel le

jour où le vieux clocher fut abattu : le spectacle, réjouissant pour la jeunesse, arrachait des larmes aux vieillards; ils se disaient mélancoliquement : « Verrons-nous le nouveau clocher ? »

Le plan subit une modification. Le toit devait être d'un seul jet, d'une seule tenue, couvrant uniformément nef et bas-côtés. Pour donner à l'édifice un air plus dégagé et diminuer les frais d'entretien, on décida que la nef et les bas-côtés auraient leur toiture distincte, celle des bas-côtés en appentis sur le mur de la nef. En cours d'exécution, M. Joseph Le Jollec proposa de prolonger la nef d'une travée afin d'établir plus d'harmonie entre la longueur et la largeur du vaisseau. Il répondrait lui-même des frais provenant de cette travée supplémentaire. L'indiscrétion du secrétaire de mairie et la crainte de nouvelles difficultés administratives ne permirent pas de donner suite à la proposition de M. Le Jollec.

La seconde partie de l'église fut donc construite par les soins et sous la surveillance de la municipalité. Le connaisseur avisé remarque que, pour le choix des matériaux et le fini de l'exécution, la deuxième partie ne vaut pas la première. Néanmoins, grâce à la vigilance et au dévouement de l'architecte et de son représentant, même la deuxième partie est une œuvre réussie.

* *

En 1898, M. Fagot était nommé recteur de Plouénan. Il laissait à Lothey une église n'ayant encore ni flèche, ni chambre de cloches, mais pourvue de pavés et de lambris, dotée d'un mobilier neuf et bien ouvrage : trois autels, deux confessionnaux, chaire et fonts baptismaux, balustrade, statues de bon goût. La sacristie était bien montée en linge et en ornements. Il s'en allait sans laisser au successeur la moindre note à solder.

* *



M. Billant.

Ce successeur était l'abbé Nicolas Billant, recteur de l'Île de Sein. Il apportait à Lothey, avec une grande bonté d'âme, une longue expérience du ministère. Son premier souci fut de construire le clocher. Il dut tendre la main : on donna volontiers, car une église sans clocher est un déshonneur pour une paroisse. D'ailleurs, M. Joseph Le Jollec versa un nouveau billet de 1.000 francs et M. Fagot adressa une obole de 500 francs.

* * *

Le 29 août 1901, dès 7 h. 1/2 du matin, Sa Grandeur Mgr Dubillard, évêque de Quimper, venait à Lothey pour consacrer la nouvelle église. La place donnait l'illusion d'un square artistement dessiné : sapins et massifs de verdure

sont habilement distribués. A l'entrée du cimetière, un arc de triomphe à la charpente solide, aux décorations variées. Près de l'église, la chapelle, qui doit recevoir les reliques, est un chef-d'œuvre de goût.

L'office commence. Pendant que le pontife accomplit les rites compliqués de la consécration, la schola, dirigée par M. Perrot, vicaire de Plonévez-Porzay, exécute les chants liturgiques. Dès que le peuple a répondu *Deo gratias* au *Benedicamus Domino* de l'Évêque, M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin monte à l'autel. Au cours de la messe, courte et substantielle allocution de M. Le Coz, curé de Pleyben pour rappeler aux Lotheyens les devoirs qu'entraîne pour eux la dédicace de leur église.

Vers midi et demi, dans l'avenue de M. Le Jollec, sous une tente dressée et ornée par lui, égayée par les rayons d'un beau soleil qui se joue dans les draperies, a lieu le banquet traditionnel. Après avoir offert à Sa Grandeur Mgr l'Évêque l'expression de sa respectueuse reconnaissance, M. Billant rappelle, en termes émus, ce que la paroisse doit à M. Fagot et à M. Gassis pour le travail accompli à Landremel. Monseigneur parle à son tour, disant sa satisfaction à tous et pour tout, ne regrettant que deux absences : celle de M. Fagot, alors en pèlerinage en Terre Sainte, celle de M. J. Le Jollec, l'ordonnateur de la fête. Pour se soustraire aux félicitations et aux remerciements, il venait de prendre la direction de Douarnenez.

* * *

Les cloches sont la voix de l'église. Il fallait à l'église de Landremel un carillon qui fût digne d'elle. Deux nouvelles cloches sont donc commandées à la maison Farnier, à Robecourt (Vosges), l'une de 700 kilos, l'autre de 350. La pose en eut lieu le 13 mars 1904.

La 1^{re} cloche dédiée à Saint Joseph porte cette inscription :
« L'an de grâce 1904,

Pie X, pape, Mgr Dubillard, évêque de Quimper.
Je m'appelle Marie-Yvonne-Josèphe.

J'ai été bénite, le 13 mars, par M. le chanoine Gadon,
vicaire général honoraire, supérieur du Séminaire de
Quimper; Jean-Nicolas Billant, recteur de Lothey-Lan-
dremel; Jean Tilly, vicaire.

J'ai eu pour parrain Yves Le Jollec, pour marraine Marie-
Jeanne Le Jollec.

J.-M. Velly, président du conseil de Fabrique; Laurent
Kernéis, trésorier; Jean Kerriou, maire. »

La 2^e cloche dédiée à Saint They, porte la même inscrip-
tion avec cette variante :

« Je m'appelle Joanna-Francisca-Maria.
J'ai eu pour parrain Yves-François-Marie Le Seach,
pour marraine Jeannie Le Jollec. »

Pour égayer la fête, le bon M. Caër, recteur de Gouézec,
y alla, comme d'ordinaire, d'une cantate bretonne. Avec
humour, avec une fine bonhomie, il chanta les exploits des
Lotheyens s'y prenant à trois reprises pour bâtir la maison
de leur Dieu — *tri frappad zo bet red* — puis attendant
encore 4 ans avant d'y mettre le bouquet.

Un incident et un accident vinrent dans la soirée attrister
cette belle journée du 13 mars 1904.

Les mesures avaient été mal prises : pour mettre en
place la grosse cloche, il fallut rogner le granit. La tribune
avait été envahie par des jeunes gens, jaloux d'être les premiers à
mettre les cloches en branle. M. Bastien, ouvrier
de M. Farnier, finissait son travail; il se trouva coincé entre
la cloche et la muraille et fut sérieusement blessé. Sous peine
d'intenter une action, le syndicat réclama une indemnité de
1.006 francs.

Comme troisième cloche, on plaça dans la tour la cloche
de bronze, datant de 1636, donnée jadis au Vieux-Bourg
par le seigneur du Guilly. Par arrêté du 28 décembre 1942,
M. le ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale l'a
classée comme monument historique.

* *

Le 17 septembre 1909, comme clôture et comme souvenir
de la mission prêchée par les P.P. L'Hévéder et Bourdoulous,
eut lieu l'érection d'un nouveau chemin de croix, don d'un
enfant de la paroisse. M. Yves Le Jollec, économie au grand
Séminaire, avait été délégué par l'évêque pour bénir les
stations.

Sous les rectorats de M. Sergent et de M. Chaussy, l'église
s'enrichit de nouvelles statues et bannières. En 1933, les
fenêtres du chœur et de la tribune recevaient des vitraux
de couleur. Ils sont sortis des ateliers Rault (Rennes). Au
chœur, sont représentés le Sacré-Cœur, Notre-Dame de
Lourdes et Saint Joseph; à la tribune, est figurée une croix
bleue-rouge. A défaut de valeur artistique, ces vitraux
ornent l'église et tamisent la lumière un peu crue du sanctuaire. Ils attestent une fois de plus la générosité des paroissiens. Chaque vitrail a coûté 3.200 francs.

* *

Lothey a sa petite cathédrale : elle se dresse svelte, élégante,
sur le plateau de Landremel; elle est vaste, solidement
bâtie. Transition entre le roman et le gothique, elle fait honneur
à M. Gassis qui l'a réalisée, à M. le chanoine Abgrall
qui l'a inspirée. Elle avait coûté 50.000 francs et bien des
larmes. Elle est sous le vocable de Saint-Fiacre, le prince
scot, devenu moine puis ermite et père des pauvres, créant

pour les nourrir un immense potager dans la forêt de Meaux. Avec celles d'un saint Pierre, martyr, l'autel renferme les reliques de saint Mélar, l'un des personnages les plus sympathiques du martyrologue breton. Privé par la malice des hommes d'une couronne terrestre, Mélar, par ses vertus et son courage héroïque, s'est acquis le royaume des cieux, apprenant aux Bretons à unir dans leur cœur l'amour de Dieu et l'amour de la Patrie.

II. — Activité spirituelle.

Les recteurs de Lothey ont rivalisé de zèle pour la construction, l'ameublement, la décoration de leur église. Avec la même constance, la même ardeur, ils ont travaillé, chacun selon ses forces et les circonstances, à la sanctification des âmes. La Providence d'ailleurs leur a ménagé des collaborateurs (1).

Sous le rectorat de M. Guéna (1873-1886), la paroisse avait une première messe le dimanche : deux prêtres habitués, M. Kéranguéven, ancien recteur de Gouézec et M. Favé, ancien recteur de Laz, ont successivement habité Landremel. A l'arrivée de M. Fagot — comme le binage n'était pas encore toléré dans le diocèse et qu'on trouvait pénible d'aller chercher une première messe à Gouézec — les paroissiens de Lothey réclamaient un vicaire. Ne l'obtenant pas du ministère du culte, d'accord avec l'évêché et le presbytère, ils se cotisent pour entretenir un second prêtre.

L'abbé Jacques Tromeur, de Lopérec, fut le premier titulaire : dans un corps fragile, il avait une âme ardente. Inutile de mentionner tous ses successeurs : la plupart étaient de *petites santés*, des sujets qui avaient besoin de refaire leurs forces. Du nombre fut M. Briant, enfant de Plomo-

(1) Voir appendice V la liste des recteurs et vicaires.

diern, que le recteur de Gouézec ne tarda pas à apprécier et à réclamer pour sa paroisse : à Gouézec comme à Lothey, et dans les autres postes qui lui ont été confiés, M. Briant a gagné les cœurs par une douceur inaltérable, un dévouement sans bornes. Enfant de Plomodiern aussi, le vicaire qui a fait le plus long stage à Landremel, l'abbé Jacques Plouzennec. Pendant 10 ans, il s'est donné sans compter : il a catéchisé les enfants et les a formés au chant, il a organisé les exercices de piété ; il a visité les malades, quêté pour les œuvres, suscité des vocations, donné lui-même des leçons de latin ; entre temps, infirmier infatigable, il a prodigué ses soins à deux recteurs brisés dans leur santé.

Le 20 mai 1914, M. Plouzennec était nommé vicaire de Châteauneuf-du-Faou. Le 30 juillet, l'abbé Corentin Cochou, prêtre de la veille, originaire de Loctudy, 13^e enfant de la famille, était nommé à Lothey. Le 3 août, il était mobilisé ; le 11 août 1918, avec le grade de sergent-fourrier, il tombait glorieusement au champ d'honneur, à Pombelle, près de Reims.

* *

Les missions sont un excellent moyen pour entretenir dans une paroisse la vie chrétienne. Aussi, dès que l'église fut construite, en 1897, M. Fagot fit appel à une brillante équipe de prêtres séculiers : les tableaux furent expliqués par MM. Kerlouet et Bohec, passés maîtres en ce genre de prédication. En 1909, mission donnée par deux hommes de valeur et de grande expérience, les RR. PP. L'Hévéder et Bourdoulous de la Compagnie de Jésus. En 1922 et en 1933, un enfant de la paroisse dirigeait les exercices : le P. J. Le Jollec. En 1922, il avait comme compagnon le P. Briand, orateur au verbe enflammé ; en 1933, le P. Chevancee, conférencier très apprécié. Les abstentions pouvaient se compter sur les dix doigts des mains. On se rappelle encore à Lothey

la procession de clôture de la mission de 1933 : station à la Croix de Kérabri, retour sous une pluie torrentielle, impuisante toutefois à comprimer l'élan de la prière et du chant; dans une église brillamment illuminée, protestation de fidélité au Christ Jésus.

* *

Les adorations, données régulièrement tous les quatre ans, ont, avec la dévotion au Sacré-Cœur, entretenu le culte de l'Eucharistie, augmenté le nombre de communions, spécialement le premier vendredi du mois. Sous le rectorat de M. Chaussy, des retraites ont été prêchées aux diverses catégories de paroissiens : jeunes filles, jeunes gens, mères et pères de famille. Ces exercices ont développé dans la paroisse l'Action Catholique, créé dans la jeunesse une élite, formé des parents chrétiens vraiment dignes de ce nom.

Si on doit déplorer à Lothey quelques abstentions à la messe, rares sont les personnes qui ne s'approchent pas des sacrements pour les Pâques : en 1945, une dizaine tout au plus. L'esprit chrétien se développe chaque jour et la dévotion gagne en intensité.

III. — Vocations sacerdotales et religieuses.

Les vocations sont l'indice de la vitalité chrétienne d'une paroisse. A ce titre encore Lothey est à ranger parmi les bonnes paroisses. Au diocèse de Quimper, elle a fourni d'excellents sujets : M. Bozec, qui s'est tant dépensé d'abord à Plomeur, puis au Guilvinec, dont il fut le premier vicaire. Il y mourut en 1895 et fut enterré à Gouézec. Le chanoine Yves Le Jollec, longtemps recteur de Saint-Mathieu de Quimper, mort en 1942 : nous aurons à en parler. M. Jean Paugam est né à Pleyben, mais Lothey peut le réclamer à bon droit : la famille est de Lothey, il a été élevé à Lothey.

Il fut élève de M. Plouzennec. Après de longues années consacrées à l'enseignement au collège Saint-Louis à Brest, il fut placé à la tête de la célèbre paroisse de Saint-Jean-du-Doigt. En 1946, il était nommé recteur d'Hanvec. Un autre élève de M. Plouzennec, Yves Wasselet achevait ses études à Pont-Croix et se disposait à entrer au Grand Séminaire. On fondait sur lui les plus belles espérances. En 1915, il tombait glorieusement au service de la patrie.

* *

Les Instituts religieux missionnaires ont reçu de nombreux sujets. Sans nommer ceux qui sont encore aux études, Lothey a donné aux Eudistes, le P. Jean Le Jollec; aux Pères du Sacré-Cœur de Piepus, le P. Louis Yann, l'un des dix enfants de René Yann, né à Kergadaën en 1895, et le P. Germain L'Haridon, fils de notre sympathique sacristain, né à Pennod le 14 août 1915 : tous les deux se dévouent aux antipodes, dans les pénibles missions de l'Océanie; aux Pères de la Salette, le P. Yves Féree, fils de notre infatigable secrétaire de mairie, né en 1910, ordonné en 1935, brillant professeur de théologie au séminaire de sa Congrégation; à la Compagnie de Jésus, le P. Joseph Le Jollec, missionnaire à Roz-Avel (Quimper) et le P. René Nieot, le onzième enfant d'une famille qui pendant 21 ans a donné des enfants de chœur à la paroisse et dont la mère continue à se dévouer au service de l'église.

* *

Les Congrégations enseignantes et hospitalières, d'hommes et de femmes, n'ont pas été oubliées. Les Frères de Saint Jean-Baptiste de la Salle ont reçu le F. Paugam, longtemps directeur de l'établissement de la Croix-Rouge, à Lambézellec; le F. Léon, qui enseigne en Egypte, et dont les nom-

breuses décorations proclament le dévouement et le patriottisme ; les deux F. L'Haridon (Kerc'hoas) cueillis par Dieu dans la fleur de la jeunesse. Les Frères de Ploërmel comparent dans leurs rangs Yves Le Jollec (Kerabri), ancien directeur du Pensionnat Saint-Louis de Châteaulin, et depuis de longues années la cheville ouvrière de l'Ecole d'Agriculture du Nivat ; les FF. Paugam et L'Haridon, l'un surveillant émérite, l'autre travailleur infatigable au même établissement. En énumérant les religieuses, nous risquons d'être incomplet : Filles de Jésus de Kermaria, M^{me} Gourtay, par la mère une Bozec, de Kerdivuzit ; Filles du Saint-Esprit : Marie Le Seac'h (Kerliou), morte directrice de l'école du Huelgoat, et M^{me} Wasselet, qui professe à l'école ménagère de Gourin ; Providence de Saint-Brieue, Anne Le Jollec (Kérabri), sœur Marie de la Providence, décédée au Canada en 1920 ; Ursulines, Marie-Anne Le Jollec et Jeanne-Marie Gourmelon, décédées l'une en Angleterre, l'autre à Quimperlé ; Sacré-Cœur de Piepus, une sœur de Jakes Riou décédée en Belgique ; Saint-Joseph de Cluny, M^{me} Yann (Buhors).

Aux religieux et aux religieuses, nous devrions annexer les jeunes Lotheyens des deux sexes qui se dépensent dans l'enseignement libre.

IV. — Enseignement primaire, secondaire, technique.

En 1912, Lothey voyait s'ouvrir aux deux écoles, une deuxième classe. En conséquence, à l'ouest et en face de l'ancien local, s'élevait une nouvelle bâtie, qui fut affectée à l'école des filles. Le gouvernement avait accordé une subvention de 9.860 francs. De 1921 à 1936, M^{me} Tromeur assuma la direction de cette école avec un tact et un dévouement qui lui valurent l'affection de ses élèves et l'estime des paroissiens.

Désireuses de donner à leurs enfants, avec une éducation plus soignée, une instruction plus développée, la plupart des familles continuaient — Dieu sait au prix de quels sacrifices ! — à les diriger sur les écoles de Gouézec, Pleyben, Châteaulin, Quimper (Likès et Sainte-Anne), Landerneau (Calvaire et Saint-Julien), Quimperlé (Ursulines), etc. Nombreux sont les élèves qui ont fréquenté les établissements secondaires : lycées de Quimper et de Brest, petit séminaire de Pont-Croix, collèges Saint-Yves (Quimper), ou Saint-Louis (Brest), écoles apostoliques. Nombreux aussi ceux qui ont suivi des cours techniques et professionnels, agricoles et ménagers au Nivat, à Quimper et ailleurs. Ainsi Lothey s'est assuré des cultivateurs capables et des ouvrières habiles. Ainsi Lothey a pu fournir des sujets de valeur aux professions libérales, aux Arts et Métiers, aux diverses administrations. Pour ne parler que de ceux qui ont déjà une situation, M. Favennec, de Kerhoas, exerce la médecine à Brieuc avec une compétence et un dévouement remarqués, tandis que son frère tient un cabinet dentaire à Châtaudren (Côtes-du-Nord) ; M. Kerriou, de Buzit, dirige un bureau de perception dans la Mayenne, et M. Le Goff, de Rumadec, gère un portefeuille d'assurances à Châteaulin.

Sans compter les livres que se procurent directement les familles, la paroisse possède une bibliothèque bien montée et bien dirigée : les jeunes filles la fréquentent et par elles les livres atteignent les jeunes gens. La lecture des journaux et les auditions radiophoniques contribuent également à développer la culture intellectuelle.

Pour loyaté maintenir



de Keraer.



Vue générale de Landremel.

CHAPITRE XII

EXPANSION ECONOMIQUE ET SOCIALE

I. — L'agriculture.

Les ardoisières fermées, l'agriculture reste, à vrai dire, la seule ressource des Lotheyens (1). Ils l'ont fait valoir : comme essor agricole, Lothey peut rivaliser avec les plus riches communes du bassin de l'Aune. En 1945, on y comptait 90 exploitants.

La superficie des terres cultivées a considérablement augmenté. Sur les *Ros* où l'on ne voyait que des genêts, des ajones, poussent actuellement les céréales et les plantes fourragères. Au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, les agriculteurs livrent l'assaut à la montagne elle-même qui doit ouvrir ses flancs au soc de la charrue et aux divers semis en attendant que son sommet se couvre de verdure. Pour récolter davantage, on a abattu les talus, comblé les fossés, rattaché à l'exploitation principale le pen-ti et son

(1) Kerlaouénan possède pourtant des tourbières, faisant suite à celles de Ti-ar-Yeun en Briec. Elles n'ont pas été exploitées jusqu'à ce jour.

arpent de terre, réuni en une seule deux ou trois fermes. A vrai dire, plus de terrains en jachère : grâce au fumier d'étable, au merl, aux engrais industriels et chimiques, sous l'effort tenace du paysan le sol doit produire chaque année et chaque année davantage, sans jamais se reposer.

* *

Le froment prend le pas sur les autres céréales et devient le blé tout court. En 1939, 235 hectares environ furent ensemençés ; l'hectare, dans les bonnes exploitations, rapporte facilement 2.000 kilos. Pourtant, les céréales secondaires, avoine, seigle, blé noir, orge, ne sont pas négligées car elles sont nécessaires à l'alimentation des bestiaux, et fournissent à l'homme lui-même un supplément de nourriture, toujours apprécié et souvent indispensable.

* *

Jusqu'à la guerre 1914-1918, on cultivait la pomme de terre uniquement pour les besoins de l'exploitation : d'ailleurs le prix, 6 à 7 francs les 100 kilos, n'était pas rémunératrice. Depuis, Lothey, comme toute la région, s'adonne à la culture et au commerce de la pomme de terre de semence, *tubercules sélectionnés*.

Les 135 hectares consacrés à cette culture témoignent de son importance et de sa vitalité. S'il y a des frais et des imprévus, le prix est rémunératrice, 450 francs les 100 kilos, alors que la pomme de terre de consommation se vend seulement 150 francs.

* *

Quelques années plus tard, on commença à cultiver les petits pois : on y consacre une trentaine d'hectares. La récolte

est sujette à divers aléas, nécessite une main-d'œuvre nombreuse. C'est pourquoi malgré le rendement peut-être rémunératrice, la culture des petits pois reste au second plan.

* *

Jadis on ne connaissait que la prairie naturelle d'ordinaire peu étendue, à cause de l'exiguïté de nos vallons. Pourtant, c'est sur la quantité de foin qu'on prisait une ferme. De nos jours, on a créé partout des prairies artificielles à base de graminées, de trèfles violet et incarnat. Ainsi, le foin est abondant, l'herbe des pâturages est drue et nutritive. A la navette et à la *luzerne* de Basse-Bretagne (ajonc pilé), ont succédé pour la nourriture du bétail, le colza, la bette-rave, le rutabaga et d'autres plantes fourragères.

* *

L'industrie du cheptel a varié en se perfectionnant. L'élevage s'oriente nettement vers la production du lait et du beurre. Le nombre de vaches s'est accru, la race bretonne cède la place à une race plus productrice. On sait que le beurre de Lothey fait prime sur le marché de Châteaulin : d'ailleurs pour le préparer, les ménagères utilisent des écrémuses perfectionnées et rivalisent d'ardeur et d'ingéniosité. L'industrie des bœufs gras est tombée : à la boucherie ou à la réquisition, on présente des bouvillons sortant des pâtrages.

On ne connaît pas le cheval de luxe ; on n'élève que les chevaux nécessaires à l'exploitation ; on entretient cependant quelques poulinières pour avoir des sujets qui renouvellent l'écurie ou augmentent les revenus de la ferme. Par suite de judicieux croisements, on a obtenu un cheval mieux étoffé et de plus grande taille. Les derniers attelages de bœufs ont disparu vers 1906 ou 1907.

* *

La guerre mondiale a mis en évidence les avantages d'une porcherie bien montée, d'un poulailler riche en pondeuses et en poulets, d'un clapier bien pourvu. Les ménagères de Lothey ont agi en conséquence. De même, pour parer à la crise des lainages, elles ont fait entrer une ou deux brebis dans le troupeau des bovins.

* *

Cause et résultat à la fois de l'essor agricole, l'outillage mécanique a pris une très grande importance. A l'archaïque charrue à âge de bois et à versoir unique, traînée par des bœufs, a succédé le brabant double, attelé de deux, de quatre robustes chevaux, quand il n'est pas mû par le tracteur. Le brabant permet de remuer plus profondément le sol, de remplacer les labours en planches par des labours à plat. On peut regretter le geste du semeur répandant la semence à pleine main, mais le semoir fait, pour les céréales, œuvre plus rapide, plus uniforme. Pour préparer, ameublir, purifier le sol, à côté de la houe et du rouleau de jadis, on voit des buttoirs, des scarificateurs, des extirpateurs. La coupe des céréales se faisait à la fauille, ce qui nécessitait beaucoup de main-d'œuvre et constituait une besogne accablante. On a vu apparaître des faucheuses et des javeuses, puis des moissonneuses-lieuses, qui procurent une économie de temps et de fatigue. Le battage des récoltes se faisait à la machine, mue par un manège à cheval : pour le blé noir, on avait recours au fléau. Actuellement, des batteuses à grand travail circulent dans les fermes : quand l'essence ne fait pas défaut, en quelques heures le battage est chose faite, le blé est au grenier ou livré au marchand stockeur. Il en est de même pour la pomme de terre : il y a des planteuses, il y a des arracheuses ; grâce au pulvérisateur, on triomphe

du doryphore et des maladies. On trouve ici et là des distributeurs d'engrais.

Rares sont les fermes qui n'ont pas leurs hangars pour abriter, avec le matériel, les produits agricoles.

Au nombre des facteurs de la prospérité agricole on ne saurait négliger les syndicats et le Génie rural : les cultivateurs ont compris que l'on s'intéressait à leur sort ; ils se sont serré les coudes, ils ont trouvé plus de facilités à écouler leurs produits et à faire leurs achats.

Grâce à l'entraide mutuelle, ils ont pu tenir le coup pendant la guerre mondiale : pour les grands travaux, fenaison, moisson, par quartiers, les voisins se sont prêté assistance, formant de véritables équipes agricoles. Pour la récolte, l'expédition, les semaines de pommes de terre, ainsi que pour la récolte des petits pois, on mobilise toutes les bonnes volontés, petites rentières du bourg, enfants eux-mêmes.

II. — Domestiques, journaliers.

Sans compter la tendance générale à déserter la campagne, l'émigration qui a suivi la fermeture des carrières, la suppression depuis 1918 de nombreux pen-ti, la baisse de la natalité ont déterminé à Lothey une crise de la main-d'œuvre, qu'un outillage plus perfectionné a pu atténuer, mais non enrayer. Domestiques et journaliers de l'un et de l'autre sexe se font rares. Chaque année, à l'époque des gages, les cultivateurs qui n'ont pas d'enfants en état de travailler, sont en face d'un problème épique, parfois angoissant. Certes, sur place on trouve encore quelques domestiques, et il faut s'en féliciter, car le contact de la famille est salutaire. Mais le principal contingent vient de Brie, Edern, Saint-Thois, voire Pleyben. Ces dernières années, avec le prix de la vie, les gages ont haussé dans des proportions fantastiques : on ne saurait les dire excessifs pour ceux qui ont charge de

famille (1). Mais on voudrait les jeunes plus économies, pour aider leurs parents besogneux, comme pour assurer leur propre avenir. Il serait à désirer que même dans les campagnes, les ouvriers aient une certaine part à la gestion et aux bénéfices de l'entreprise, afin de les intéresser davantage au sort de l'exploitation. En attendant, on voudrait voir rester en vigueur les traditions chrétiennes et familiales de jadis : d'une part, les ouvriers accomplissant leur tâche en toute loyauté, et les domestiques participant à la vie spirituelle du foyer comme ils participent à la vie matérielle, répondant à leur tour du service dominical; d'autre part, les patrons de plus en plus soucieux de la formation technique et morale de leurs jeunes employés, leur assurant, dans la mesure du possible, un logement convenable, comme d'ores et déjà ils leur offrent une table bien servie.

III. — Emigrations et immigrations.

Depuis 50 ans, pressés par le besoin, parfois en mal de changement ou en quête d'aventures, nombre d'individus et nombre de ménages ont quitté Lothey. Les uns ont cherché du travail dans les ardoisières de Trélazé ou dans les campagnes de la Dordogne; d'autres n'ont pas hésité à gagner l'Afrique du Nord ou les plaines du Canada; la plupart se sont réfugiés dans les villes. Souvent la jeunesse des deux

(1) Voici un aperçu des gages et salaires à Lothey.
1892-1894. Domestiques : Hommes : 180 à 200 francs par an.
— Femmes : 90 à 100 francs —
Journaliers : Hommes : 0 fr. 80 par jour.
— Femmes : 0 fr. 40 —
1914. Domestiques : Hommes : 400 francs par an.
1939. — Hommes : 6.500 à 7.000 francs par an.
1944. — Hommes : 27.000 à 30.000 francs par an.
— Femmes : 20.000 à 22.000 francs par an.
1945. — Hommes : 30.000 à 35.000 francs par an.
En 1946, 52 à 55.000 francs.
Les domestiques sont nourris, logés et blanchis. Les journaliers ont leur nourriture chez le patron.

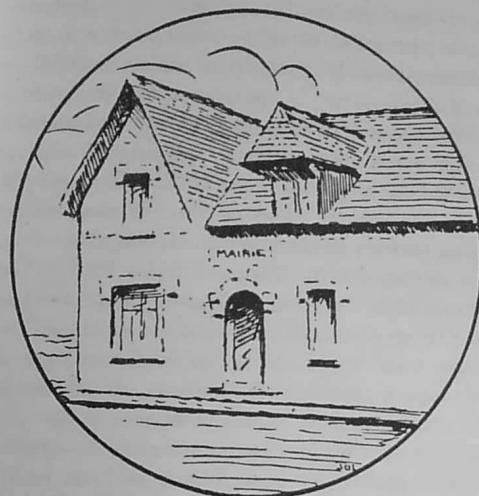
sexes débute par Châteaulin, de là passe à Brest, pour aboutir dans la Capitale et sa banlieue. Si tous ne réussissent pas au gré de leurs désirs et doivent passer de longues années comme manœuvres ou en service, nombreux sont ceux qui par leur intelligence, leur conscience professionnelle, leur conduite irréprochable arrivent à se créer une situation dans les chemins de fer, le Métro ou les Autobus ou dans d'autres administrations, et à fonder une famille qui fait honneur aux grands parents. Quelques-uns ont cherché fortune dans la marine de commerce : tel ce Jean Bozec, du Vieux-Bourg, qui avait pris du service dans la Compagnie Transatlantique et s'y était rendu célèbre par sa connaissance des langues.

Quelques privilégiés avaient pu se faire admettre dans la Poudrerie Nationale du Pont-de-Buis. Or, en 1918, pour augmenter le courant de sa force motrice, cette Poudrerie fondait sur le terrain même de Lothey, quatre usines actionnées par les eaux du canal : ce sont d'amont en aval, les usines de Lothey, du Loc'h, du Guelliec et de Pen-ar-Pont. Chaque usine abrite deux familles et procure du travail à quelques autres ouvriers. De ce chef, Lothey est regardé comme une succursale du Pont-de-Buis.

* *

Dans le même laps de temps, les modifications de titres de propriété ou de location, et plus encore les unions matrimoniales ont amené un phénomène d'endosmose entre Lothey et les paroisses qui l'encerclent de près ou de loin. Sans compter Briec, dont la partie sud fréquente Landremel, qui a pris déjà pied dans de nombreux villages, toute la trève de Kerluan en Châteaulin est à vrai dire une prolongation de Lothey : mêmes familles, mêmes habitudes. Les alliances se sont multipliées avec Gouézec et Saint-Coulitz que l'on traite comme des paroisses sœurs, avec Pleyben que l'on vénère comme une aïeule. On en a contracté avec Lennon

et Châteauneuf, avec Cast, Quéménéven, Landrevarez ; avec Châteaulin, ville et campagne, avec Dinéault, Plomodiern ; avec Quimerc'h et Hanvec ; avec Kerfeunteun et Quimper. Grâce à ces échanges, sans cesser d'être lui-même, Lothey a renouvelé son sang, ses traditions, son esprit.



IV. — La centralisation : Landremel.

Au recensement de 1936, pour une population globale de 717, le bourg comptait à lui seul 173 habitants (49 ménages, 42 maisons). Il s'est enrichi au détriment du Vieux-Bourg et de villages tels que Kergadaën, Kéricun, Kerhoas, Lannurgat, Pennod, Poulhazec qui en 40 ans ont perdu la moitié de leurs ménages et près des deux tiers de leur population. Le bourg attire comme centre de la commune, offrant les avantages de la ville.

Landremel a, de fait, l'aspect d'une petite ville, dominée et commandée par l'église. Au sud, entourée de maisons bien alignées, une vaste place d'où partent les routes de Chateaulin et de Gouézec, qui sont l'une et l'autre des rues amorcées. De cette même place, longeant le cimetière, part vers le nord la route du Vieux-Bourg. On l'a baptisée du nom de rue de la Mairie. Elle constitue, en effet, une véritable rue et c'est à l'entrée même, dans un coin du cimetière que se dresse la mairie. Celle-ci fut érigée en 1933 par les soins de M. Yves Bozec. Le maire et son Conseil sont à féliciter d'avoir renoncé au premier projet qui envisageait une construction sur la place, devant l'église; à féliciter du bel aspect de l'édifice qu'ils ont donné à Lothey comme hôtel de ville. Ils auraient mérité encore de plus chaudes félicitations, s'ils avaient bâti sur la place en face du cimetière. C'eût été l'occasion de dégager un quartier où les maisons s'entassent: l'urbanité et l'hygiène y auraient gagné. Les maisons du bourg, plus ou moins vastes, sont coquettes, crépies à la chaux, bien tenues. Le bourg comporte 6 auberges, doublées d'un commerce de mercerie ou d'épicerie, la plupart de vrais restaurants où l'étranger est servi à souhait, où les jeunes époux peuvent recevoir honorablement leurs invités; à l'une est annexée une salle de bal. On y trouve une boulangerie et une boucherie, qui, au temps des pires restrictions, se sont ingénierées à servir leur clientèle; sans compter un boucher, disposé à parcourir les villages pour abattre les porcs. Les corps de métier y sont représentés: maçons, menuisiers, forgerons, tailleur et couturières à façon, coiffeur bénévole. Une sage-femme et un vétérinaire de campagne y exercent, ayant à défaut de diplôme l'expérience et le savoir-faire, rendant l'un et l'autre les services les plus signalés. Sans tarder, on y verra des mécaniciens et des électriciens. Après les malentendus et un faux départ, Lothey a enfin la lumière électrique. Il faut savoir gré aux élus de mai 1945 d'avoir mené l'affaire rondement et fait

les choses grandement. Espérons qu'à bref délai, la force motrice fera monter l'eau de la fontaine Saint-Fiacre à Landremel et la distribuera aux moindres ménages.

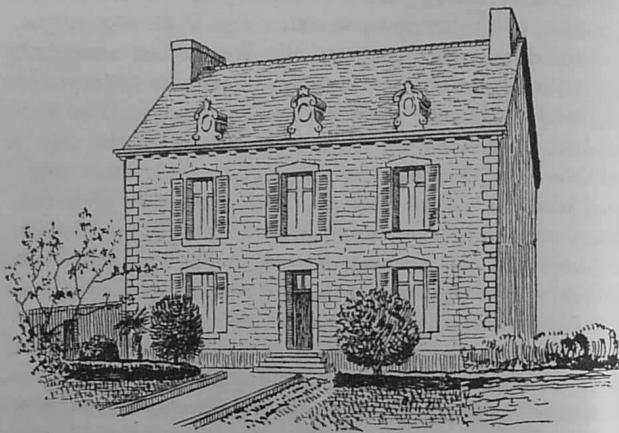
V. — La vie au village.

Des chemins carrossables dus à la municipalité ou au Génie Rural, plus souvent œuvre d'initiative privée, rendent les fermes accessibles aux camions et camionnettes, facilitent aux habitants la circulation en vélo et en auto. La cour de la ferme est propre: la boue y est convenablement ramassée, et sans atteindre la méticuleuse propreté nordique, on peut dire que la ferme à Lothey a un abord engageant. L'habitation des maîtres, toujours simple, est suffisamment confortable. La salle commune, généralement vaste et bien éclairée, figure toujours soit avec la vaste cheminée, autour de laquelle on se réunit à la veillée, soit avec la salamandre, plus moderne, moins poétique, mais témoignant peut-être d'une certaine idée de confort. Comme pavé, la terre battue ou des dalles mal agencées ont cédé la place au ciment ou au bois. Cette pièce sert à la fois de cuisine et de réfectoire, les jours ordinaires. A côté, la « salle », pièce assez richement meublée qu'on ouvre aux visiteurs de marque; puis la laiterie, toujours bien entretenue; à l'étage, des chambres suffisamment séparées, avec escalier et parquet ciré (1).

Partout, on constate une amélioration notable dans le régime alimentaire. Quatre repas dans la journée. Le petit déjeuner se compose d'une soupe de café et lait, de lard et de beurre. Le repas de midi est le principal: on y sert fréquemment de la viande fraîche, bœuf, veau, poulet même — à la place du lard salé si cher à nos campagnes, on voit

(1) Pour des raisons diverses et en tête le manque de ressources, plusieurs fermes ne jouissent pas encore du confortable que nous essayons de décrire.

figurer, sur certaines tables, des légumes qui jadis n'avaient pas droit de cité : choux-fleurs, petits pois, haricots verts ou secs, artichauts ; le poisson est recherché. La bouillie et le repas composé uniquement de pommes de terre sont du domaine du passé. Seul subsiste le repas de crêpes de blé noir, bien chaudes et garnies d'un beurre onctueux. La mi-après-midi groupe à nouveau la famille pour le « mern-vihan » la collation, qui rappelle le petit déjeuner, mais tend à disparaître l'hiver. Enfin le soir, le souper, en général assez frugal.



Kerdivuzit.

La boisson est le cidre, cidre assez alcoolisé, comptant cinq à six degrés, pris d'ordinaire en quantité raisonnable. L'eau-de-vie, le calvados, est utilisée, sans que l'on constate d'excès notables. Les abus de boisson s'avèrent en régression. On ne voit plus de ces buveurs invétérés, *sitérien*, qui parcourraient les fermes, mendiant leur bol de cidre. Depuis 1904, on n'a pas eu à déplorer de drame dû à la boisson. L'alcoolisme

est insignifiant. Pourtant, pour leur bien personnel et pour le bien de la famille, quelques individus ont encore à se surveiller.

* * *

Le Lotheyen est un rude travailleur, peut-être plus endurant qu'actif. Il commence sa besogne vers les cinq ou six heures du matin et ne termine qu'à neuf heures du soir. Aux repas eux-mêmes, un repos assez court. L'hiver n'amène que peu de relâche dans ce pays de polycultures. Le cultivateur travaille sous tous les temps, à vrai dire le tiers de l'année sous la pluie ou exposé au vent. Outre les travaux du ménage, la femme peine souvent au champ, à côté de l'homme : fenaison, moisson, récolte des pommes de terre et des petits pois, sarclage, rien ne la rebute.

VI. — Santé. Costume. Loisirs.

Ce qui nuit à la santé de l'un ou de l'autre sexe, c'est moins le travail que le manque d'hygiène : on reste dans des courants d'air alors qu'on transpire ; on garde des journées entières des vêtements trempés par la pluie. Par suite, sans être sujette aux épidémies, la commune n'est pas exempte de maux : rhumatismes, sciatiques. Des familles entières ont été fauchées par la tuberculose. L'adulte, surtout masculin, est sujet à des troubles dyspeptiques, allant d'une gastrite simple jusqu'à l'ulcère, dus pour une large part à la boisson trop acide et au manque d'hygiène dentaire. Les enfants, en général, sont indemnes de tares physiques : peu de rachitisme, aucun heredo-syphilitique, quelques cas de tuberculose, coïncidant avec une contagion familiale ou extra-familiale. On y rencontre les épidémies saisonnières communes à tous les enfants : rougeole, rubéole, coqueluche, etc. Le mal le plus répandu est le cancer, cause

peut-être d'un décès sur trois, après l'âge de 50 ans. Malgré les brumes du canal au nord, et les marais de Kerlaouénan au sud, Lothey jouit d'un climat sain. La durée moyenne de la vie est de 50 ans pour les femmes, de 53 pour les hommes : de 1934 à 1943, sur 108 décès, 38 avaient dépassé 70 ans.

* * *

A la campagne comme au bourg, le costume breton disparaît chez l'un et l'autre sexe : « On s'habille comme la ville, *Kis-Ker*. » Question de mode et d'économie. Chez les enfants comme les jeunes filles, la toilette légère et les habits courts ont pourtant leurs inconvénients ; la santé de l'âme et la santé du corps en souffrent.

* * *

Avec le costume disparaît la langue bretonne : d'aucuns peuvent le regretter. Contentons-nous d'enregistrer le fait. Les enfants ne comprennent d'autre breton que les quelques termes qu'ils ont appris sur les genoux de leur mère. En classe et au catéchisme, tout se fait en français. Dans les jeux, le français est la seule langue admise. Jeunes gens et jeunes filles aiment qu'on leur parle français et s'ils lisent, ce sera toujours du français : le breton des livres et plus encore celui des revues est pour eux une langue étrangère. Quant aux personnes d'âge mûr, si elles emploient le breton pour les choses usuelles — un breton émaillé de mots français — elles préfèrent traiter en français les questions importantes, spécialement d'ordre spéculatif. Sauf quelques vieillards, tout le monde comprend le français et la plupart le parlent de façon correcte.

* * *

Sur semaine, on ne connaît guère de loisirs dans nos campagnes. C'est à peine si on consacre quelques minutes à la lecture du journal ou à l'audition de la radio(1). Le dimanche, pour la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, ce sont les courses en vélo et trop souvent le bal.

Le dimanche, dans quelques villages, on pratique encore les jeux qu'aimaient nos ancêtres, quilles et galoches. Enfants et jeunes gens se passionnent pour le foot-ball, organisant des matchs entre eux et avec les paroisses voisines. En été, les riverains du canal et les habitants du bourg s'adonnent à la natation.

VII. — Vie civique.

Depuis 150 ans, la France a connu divers régimes : empire, royaume, république. Elle a vu se succéder les ministères aux nuances et aux programmes les plus variés. Les consultations électORALES se sont multipliées : communales, cantonales, législatives. Comme dans la plupart des petites communes, à Lothey, le scrutin a été souvent influencé par des questions de famille, de parti, d'intérêt, sinon par l'alcool. On s'est fréquemment inspiré de la formule : le maire à la mairie, l'instituteur en classe, le curé à la sacristie, sans verser toutefois dans le sectarisme religieux (2). Pour le plus grand bien des familles et de la commune, sans renoncer à leurs idées politiques ou sociales, les Lotheyens semblent désormais tendre à l'union sur le terrain pratique. Faut-il y voir une conséquence du vote des femmes ? Aux élections de 1945, les préférences sont allées aux anciens prisonniers de guerre et aux membres de la Résistance (3).

(1) Même avant l'installation du courant électrique, plusieurs fermes avaient leur poste.

(2) Voir appendice IX la liste des maires.

(3) Aux élections communales de mai 1945, au premier tour de scrutin, aucun candidat ne se présenta à Lothey. Au deuxième tour, deux listes en présence, avec un programme presque identique : l'une

VII. — Vie patriotique.

Si Lothey, en temps normal, compte peu de soldats et de marins de carrière, si ses enfants au cours des deux dernières guerres n'ont pas été cités à l'ordre pour des faits d'armes insignes, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont rempli leur devoir et parfois avec héroïsme.

Le 18 juillet 1920, M. le recteur bénissait le monument élevé à l'entrée du cimetière, par souscription publique, à la mémoire des victimes de la guerre 1914-1918. Ce monument proclame que 55 Lotheyens ont donné, au cours de cette guerre, leur vie pour la défense et le salut du pays. La croix qui domine le monument atteste que leur sacrifice a été inspiré et soutenu par leur foi.

En 1939, c'est une nouvelle guerre et en 1940 la ruée des Allemands sur notre pays. Une quarantaine de Lotheyens mobilisés ont été faits prisonniers de guerre; la plupart ont subi l'épreuve dans toute sa durée et dans toute sa rigueur. L'un a succombé : Jacques Guéguen de Pennarvern. Un enfant de 6 à 7 ans aurait tiré sur lui et il serait mort à la suite de la blessure. Au cours de la guerre, un autre mobilisé, Jean Dréau, de Kervétous, est mort dans un hôpital.

Un Comité C. A. P. G. s'était constitué à Lothey pour venir en aide aux prisonniers de guerre : le président en était M. Chaussy, recteur; le secrétaire, M. Mélou, directeur de l'école des garçons; la trésorière, M^{me} Marie Velly, du Vieux-Bourg. Parmi les personnes qui se sont dévouées pour le Paquet des Prisonniers, citons M^{me} Mélou, M^{me} Le Jollée, M^{me} Avan, M^{me} Kerdevez, M^{me} Ferec. De leur côté, les familles n'ont rien négligé pour adoucir le sort des détenus :

faisait passer 7 membres, l'autre 5. La mairie était confiée à des hommes représentant vraiment la commune et aptes à défendre ses intérêts. Aux élections cantonales de septembre et aux élections pour la Constituante, les candidats M. R. P. furent particulièrement favorisés. Au *Referendum*, sur 372 votants, à la première question 344 oui; à la deuxième 294. Aux élections pour la nouvelle Constituante (2 juin 1946) sur 441 inscrits et 374 suffrages exprimés, les partis modérés obtenaient 235 voix.

colis, lettres, prières faites, messes entendues, spécialement le 4^e mercredi du mois (1).

* *

Lothey a accueilli avec cordialité et générosité les réfugiés que la Providence lui a confiés : d'abord une centaine venant de l'Aisne ou du Havre, plus tard 150 brestois, adultes ou enfants; enfin en août 1944, 48 nouveaux brestois, évacués lors du bombardement de la ville. M. Mélou, directeur de l'école des garçons, s'est multiplié pour procurer à ces derniers le vivre et le couvert. Rarement le bourg et les écoles de Lothey ont connu plus d'animation que pendant le séjour des enfants brestois.

* *

On disait en 1939 qu'il fallait au pays trois armées : celle des combattants, celle de l'usine et celle de la terre. Les cultivateurs de Lothey se sont dépensés sans compter pour ravitailler en blé, en viande, en pommes de terre les civils et les militaires. Si par nécessité, on y a pratiqué le marché familial, le marché noir y était à peine connu, ses adeptes plus que rares.

* *

Voici que la résistance s'organise : plusieurs jeunes gens de Lothey spécialement des domestiques de ferme, s'y engagent et gagnent le maquis, en attendant de prendre part à des actions comme les combats du Méné-Hom.

Repéré et harcelé par 600 parachutistes allemands, le maquis de Pen-ar-pont devait le 16 mars 1944 quitter le Quinquis en Châteaulin et se réfugier à Buzit en Lothey :

(1) Voir appendice XIII.

d'où le nom de maquis Quinquis-Buzit (1). Cachés dans les fourrés de Ster-Vihan et les anciennes carrières de Kerliou, ravitaillés par les villages voisins, les maquisards, sous la direction de Marcel Milin, menèrent d'heureuses actions contre la carrière de Hinguer et contre la ligne de chemin de fer, près de Pont-Quéau. Dénoncés et trahis, le 26 avril 1944, à 4 heures du matin, ils étaient capturés dans leur cachette par une douzaine de Feldgendarmes. Sept d'entre eux furent fusillés le 15 mai 1944 à Mousterlin en Fouesnant. Les cinq autres ont disparu sans laisser de trace.

L'ancienne station gallo-romaine de Buzit reste, malgré tout, un centre actif de résistance et reçoit en dépôt une partie des armes qui ont été parachutées en Gouézec. On peut encore voir dans le village les immenses étuis qui contenaient ces armes et des morceaux de toile des parachutes. Les Allemands pourtant surveillaient de près, et au dire de M^{me} Keriou mère, il a fallu la protection de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus pour sauver du feu et de la destruction la maison des Keriou et tout le village de Buzit.

A maintes reprises déjà, Lothey avait été survolé par des avions : des projectiles étaient tombés près du Guilly et aussi sur Goarem-Kerdivuzit, près de Kervandron. Le dimanche 21 mai 1944, les mitrailleurs alliés, intrigués sans doute par le silo de M. Le Jollec, avaient visé Landremel, atteignant la maison et le hangar de M. Le Jollec, le poulailler du presbytère, le hangar de M. Vigouroux. Mais c'est en août 1944 que Landremel connut les émotions les plus variées et les plus intenses. Journellement, les avions survolent la bourgade, se rendant à Brest et dans la presqu'île de Crozon : le soir du 13 août, on a compté plus de

(1) Le deuxième de Bretagne, par ordre de fondation, ce maquis se forma le 18 octobre 1943 dans la carrière de Quinquis (Châteaulin). Il se composa de Belges, de réfractaires de la presqu'île de Crozon et de quelques Russes. Les chefs en furent Guidal (Pont-de-Buis), Milin (Châteaulin) et A. Guillou, commis de perception à Châteaulin.

200, s'avançant dans un ordre impeccable. Journellement, on entend le canon tonner et les bombes exploser. Pendant la bataille du Méné-Hom, les bruits les plus contradictoires circulent : aujourd'hui, en voyant arriver des réfugiés de Châteaulin, c'est la panique ; après Châteaulin, c'est Lothey qui va être occupé. Le lendemain, on est tout à la joie : les troupes de la résistance gagnent du terrain. On hisse le drapeau tricolore au monument des Morts, sauf à le remiser quelques heures plus tard. On arrête des suspects qu'on relâche après information. Un matin, des membres de la résistance exhibent sur la place un prisonnier allemand, homme de poids et chef de l'organisation Todt, qui est exécuté le soir même à Châteaulin. Entre temps, des gens sans mandat exercent des actes de terrorisme, alertent tout le bourg en faisant croire à l'arrivée imminente des Allemands et profitent de l'émotion pour rafler le tabac. Des prisonniers évadés commettent aussi des méfaits mais ne tardent pas à être arrêtés.

Le 11 août 1944 — prématurément d'ailleurs — les cloches de Lothey avaient annoncé à la paroisse la délivrance de la région châteaulinoise. Le 8 mai 1945, elles unissaient leur voix à celles de la France entière pour célébrer la victoire des alliés sur les Allemands. Ce jour-là, dans un délire de joie, les sonneurs impriment à leurs museles tant d'élan que la cloche historique, don du seigneur du Guilly, se brisa : son dernier chant était un chant de victoire.

Quelques semaines plus tard, on fêtait les prisonniers de retour dans leurs foyers ; la plupart des réfugiés avaient rejoint Brest : Lothey reprenait sa vie paisible et ses rudes travaux.

IX. — Vers l'avenir.

« Après la léthargie des siècles passés, Lothey élève son standard de vie et marche à pas de géant vers le progrès. »

C'est par ces mots que s'achèvent les notes si intéressantes communiquées par le docteur Favenne sur sa paroisse natale. L'avenir s'annonce donc radieux. Il y a pourtant un nuage à l'horizon et le docteur n'a pas manqué de le remarquer : c'est la baisse rapide de la population. En 1896, Lothey comptait 1.057 habitants; en 1936, le chiffre était tombé à 717. Le recensement de 1946, malgré l'excédent des naissances sur les décès, ne comporte que 675.

L'une des raisons a été la fermeture des ardoisières et l'émigration qui en a été la conséquence. Après la guerre 1914-1918, nombre de jeunes gens et de jeunes filles ont hésité à contracter mariage. Sans qu'on puisse parler à Lothey de dégénérescence de la race, on peut concéder que les santés ne sont plus en général ce qu'elles étaient jadis, de taille à résister à des maternités nombreuses. Le mal pourtant est d'ordre moral et la paroisse n'a pas échappé à cette épidémie qu'on appelait jadis le « mal français » et qu'on pourrait plus justement appeler « la peur de la vie. »

On essaie de l'expliquer par cette illusion de vie facile et d'économie vite réalisée qui laisse entendre que l'enfant entraîne, avec un supplément de travail, de nombreuses et lourdes dépenses. On ne voudrait pas non plus engendrer des êtres qui seraient malheureux, ni amoindrir la condition sociale des héritiers. Pour remonter le courant, il faudrait que la presse, le cinéma, le théâtre, mettent le mariage en honneur au lieu de le vilipender. Il nous faudrait des lois vraiment familiales. Il nous faudrait surtout faire appel à l'esprit de foi qui nous ferait voir dans l'enfant un don du ciel, un être sur lequel Dieu veille, pourvoyant à ses besoins avec sollicitude, un être qu'il a prédestiné à un bonheur éternel.

Au contact des derniers événements, la jeunesse de Lothey a compris ces vérités; elle puisera dans les sacrements la force pour les mettre en pratique; elle fera du mariage,

selon le mot de saint François de Sales, la pépinière qui doit remplir la terre de chrétiens et le ciel d'élus. Ainsi, le nuage qui pourrait troubler le ciel radieux de Lothey se dissipera, pour le plus grand bien de la famille, de la paroisse et de la France.

En bon espoir.
Crux anchora salutis



du Dresnay.

EPILOGUE

TROIS SILHOUETTES LOTHEYENNES

Joseph Le Jollec.

Jakes Riou.

Chanoine Yves Le Jollec.

Comme conclusion à ce travail, nous voudrions présenter trois silhouettes de Lotheyens, décédés en ce vingtième siècle. Différents de milieu, de vocation, de tempérament, ils ont illustré le lieu de leur naissance. L'un, sur place, dans l'état du mariage, a été par ses exemples et son dévouement le principal instrument de l'expansion que nous avons essayé d'esquisser : c'est Joseph Le Jollec. Les deux autres ont été comme les premières fleurs de cette expansion, mais pour s'épanouir ils ont dû être transplantés : c'est d'une part, Jakes Riou, qui, à défaut de vocation apostolique, s'est trouvé la vocation littéraire, se révélant écrivain breton de bonne et authentique marque. C'est, d'autre part, le chanoine Yves Le Jollec, qui sous un extérieur réservé, a été un homme de haute culture intellectuelle, un prêtre d'une piété profonde et d'un zèle sans bornes.

I. — Joseph Le Jollec : une figure originale, un homme de bien.

Joseph-Louis-Charles-Jean-Marie Le Jollec naquit le 19 mars 1844. Il était le premier né de Jeannie Bozec, la légendaire *penherez* de Kergadaën. Privée de bonne heure

de sa mère, Jeannie avait été élevée par sa tante la *grande Jeanne*. Chétive de taille, yeux et cheveux châtais, la toilette toujours soignée, Jeannie était un modèle de grâce féminine. Comme elle possédait une belle fortune, avec l'espoir d'un riche héritage, elle était très courtisée. A peine âgée de 15 ans, de préférence à plusieurs bourgeois, elle donnait sa main au cadet d'une famille de cultivateurs, récemment établie à Lanvéguen, en Gouézec, Joseph Le Jollec (1). C'était un beau jeune homme, bien doué au physique comme au moral, mais gêné dans son élocution. A l'occasion de ce mariage, on composa une chanson, *eur sôn*, qui pendant de longues années a défrayé les veillées et les assemblées de la région (2). Le 25 mai 1846, Jeannie mettait au monde un second garçon qui reçut au baptême le nom d'Yves. Le 23 mai 1848, âgée seulement de 23 ans, elle se mourait. Aux obsèques, la foule était si nombreuse, que la tête du cortège avait atteint Gwez-Reun avant que la queue eût quitté la maison mortuaire. Tante Jeanne était morte le 13 janvier précédent. En 1851, le père lui-même descendait dans la tombe.

Les deux orphelins furent recueillis à Lanvéguen et élevés par leur oncle Louis, puis confiés pour leurs études au collège de Quimper. A la fin de la rhétorique, en 1862, Joseph remportait le prix d'excellence. La question de son avenir fut vite tranchée : il voulait être à Dieu et pour cela faire le monde. Il s'en alla donc à la Trappe de la Meilleraye (Loire-Inférieure). De santé débile, il ne put se faire au régime austère de la Trappe. Il rentrait en Basse-Bretagne,

(1) Originaires de Logonna-Quimerc'h où ils ont, de longues années, tenu la mairie, les Jollec avaient émigré à Quimerc'h. En 1813, Louis Le Jollec, de Quimerc'h, épousait l'une des filles Diraison, le nouveau propriétaire de Lanvéguen. Il en eut 4 garçons et trois filles : Louis, resté à Lanvéguen; Joseph, venu à Kergadaën; François, qui alla à Kerdrevuzit; Yves, qui fut notaire; l'une des filles épousa Douguet (Kervern); une autre, Le Bot, de Port-Launay; la troisième resta célibataire.

(2) Voir appendice XIV.

portant le costume breton, décidé à vivre dans le monde comme un religieux. A la gare de Nantes, au moment où il prenait son billet, un attrouement se forme et on chuchote : « C'est bien lui, c'est bien le comte de Chambord



Joseph Le Jollec.

déguisé en paysan breton. » Quoique plus jeune, M. Le Jollec avait, de fait, quelque ressemblance avec le comte de Chambord : même teint, l'un et l'autre un peu voûtés. Déjà on s'apprêtait à lui faire un mauvais parti, quand un gendarme intervint. Ce gendarme avait exercé dans la maréchaussée de Pleyben et connaissait M. Le Jollec. Malgré tout, le voyageur dut rebrousser chemin pour se procurer, à la Meilleraye, des pièces d'identité en bonne et due forme.

Au presbytère de Gouézec, où il est le commensal de M. Kéranguéven, à Kergadaën, dans la grange qu'il a aménagée et qu'il partage avec son frère, à Landremel, dans la

vaste et belle maison qu'il s'est fait construire, il reste fidèle aux obligations contractées à la Trappe. Une chambre est transformée en cellule-oratoire, avec les stations du chemin de la Croix. Il récite chaque jour l'office divin. Pour autant, il ne vit pas en ermite, il aime la société, qu'il réjouit par sa parole caustique et par un fin et doux sourire. Il se promène le bréviaire sous le bras; puis interpellant tel passant, il lui dit en exhibant son livre d'heures « voici mon épouse : je crains que la vôtre ne soit pas aussi maniable ». Quand



Marie-Jeanne Plouzennec.

il eut lui-même contracté mariage, les malins eurent la riposte facile : « Désormais, Jos Landremel ne pourra plus mettre son épouse sous son aisselle. Il devra, comme les autres, se

contenter de lui donner le bras. » (1). Lors du partage de Kergadaën, on sous-entendait que l'aîné resterait célibataire et la propriété familiale restait au cadet. En construisant une maison à Landremel, il laissait espérer qu'un jour elle servirait de presbytère.

* * *

Comment s'est donc modifiée l'orientation de sa vie ? Il acceptait volontiers d'être *bas-valan*, entremetteur pour les mariages. Un ami l'avait chargé de solliciter pour lui la main d'une jeune fille, d'une *penhéréz*, riche certes des biens de la fortune, plus riche encore des dons de l'âme. La réponse de l'intéressée fut catégorique : « Je n'accepterai pas d'autre main que la vôtre. » Ce fut le coup de foudre, ou mieux l'indication providentielle. Il eut pourtant un scrupule. Donnant sans compter, il manquait d'argent liquide et avait même contracté quelques dettes. Il tint à mettre la fiancée au courant de la situation : elle dissipa toutes ses inquiétudes. D'ailleurs, le conseiller de toujours, — maintenant son hôte à Landremel —, le vénéré M. Kéranguéven, est favorable au projet. La dispense des obligations de la Trappe est demandée. Le 27 octobre 1875, à l'église de Lothey, en présence de M. Favé, curé de Pleyben, de M. le comte et la comtesse de Legge, du sous-préfet de Châteaulin, M. Kéranguéven bénissait le mariage de Joseph Le Jolllec et de Marie-Jeanne Plouzenec. Signait au registre, avec les personnages précités, Yves Le Jolllec. Pour la cérémonie, comme pour les démarches préparatoires, le recteur de la paroisse s'était abstenu.

(1) On est dérouté par les diverses appellations sous lesquelles était connu Joseph Le Jolllec. Pour les bourgeois de Châteaulin, c'était Monsieur Le Jollée; pour les cultivateurs, Jos Landremel; pour les carriers, Jos Ru, Le Rouge, à cause de son teint; pour les familiers, tonton Jos, l'oncle Joseph : avant d'être marié, il comptait déjà bon nombre de neveux et de nièces.

Epoux et épouse avaient eu l'intention de se consacrer à Dieu. Le ciel va se dédommager en leur donnant une nombreuse postérité, en appelant à la vie parfaite deux de leurs enfants et quatre de leurs petits-enfants. D'ailleurs, dans son nouvel état de vie, M. Le Jolléc continue à donner à Dieu la première place. Chaque matin, il assiste au saint sacrifice de la messe : il en connaît à la perfection les rubriques et à l'occasion le célébrant sera rappelé à l'ordre avec autant de courtoisie que de finesse. Il s'intéresse à toutes les questions religieuses, sans en excepter les problèmes les plus ardu斯 de la théologie. Volontiers, sur ce terrain, il rompt des lances avec le sympathique vicaire M. Tilly. Sa générosité princière permet de reconstruire l'église : pour mener l'œuvre à bonne fin, il se fait frère quêteur. Il répond de l'entretien du vicaire : si la collecte est insuffisante, il supplée de sa propre bourse.

En juillet 1899, tant pour honorer le Christ Jésus que pour conjurer le danger religieux et social qui menace déjà de submerger le monde, il érige sur ses terres un magnifique calvaire en granit. De même, pour perpétuer à Lothey le souvenir de saint Guénolé, il dédie au bas de sa ferme de Kerneuden, une fontaine à l'illustre fondateur de Landévennec.

On sait que son cœur et sa bourse sont toujours ouverts et on recourt à lui pour tout : loyer à payer, cheval ou voiture à emprunter, soins à conférer aux animaux. Après avoir répété 4 ou 5 fois son légendaire *Ien, Ien*, il accordait au solliciteur sa demande.

Il jouit certes d'une belle fortune. Il se garde pourtant de négliger son exploitation agricole. Avec son ami Jean L'Haridon de Reun-ar-Puns, il est l'un des pionniers de l'essor agricole dans la région de Châteaulin. La vache laitière et la poule pondeuse sont l'objet de sa sollicitude : à son avis, le lait et l'œuf sont parmi les meilleurs dons concédés par le ciel à notre pauvre globe. On ne peut que

féliciter M. Emile Jean, vicaire de Gouézec, de l'avoir peint en présence de sa chère église de Landremel, ayant devant lui une vache et une poule qu'il regarde avec tendresse (1). Il vit sobrement : au marché de Châteaulin, il se contente, pour son repas, comme la plus humble des ménagères, d'une tartine et d'une tasse de café.

Il avait ses opinions politiques ; il n'a pas fait de politique : il laissait ce rôle à son frère. S'il s'est posé comme conseiller municipal, acceptant même la charge de maire, ce fut pour des raisons majeures et pour un temps limité.

On a pu lui reprocher un tempérament quelque peu prime-sautier, cédant au premier mouvement du cœur, sauf après réflexions à revenir sur la mesure. De même, une certaine indépendance de caractère dans la distribution de ses largesses ou l'opportunité de ses interventions. M. Kéranguéven venait de mourir. On lui demanda d'agir sur le légataire pour que l'église de Lothey ne fût pas oubliée. Il s'y refusa. Doué d'une grande sensibilité, il souffrait des oubliés et des manques d'égard. D'une complexion toujours délicate, il a été très éprouvé vers la fin de sa vie. Miné par un mal implacable, il rendait enfin sa belle âme à Dieu le 8 octobre 1911. Son corps repose devant cette église de Landremel dont il fut l'enfant fidèle et le bienfaiteur insigne.

Il avait donné deux de ses enfants à Dieu : Marie-Anne et Jean. Marie-Anne — copie vivante du père, au moral comme au physique — était entrée dans l'ordre de Sainte-Ursule, au monastère de Quimperlé. Après plusieurs années d'enseignement à Beaconfield (Angleterre), elle s'envolait, le 19 mars 1930, vers ce beau ciel, après lequel elle soupirait, embaumant jusqu'au dernier jour toute la communauté par le parfum de sa piété, de sa charité, d'une simplicité tout évangélique. Elle avait 52 ans.

(1) Ce tableau est conservé chez son gendre, M. Louis L'Haridon, à Reun-ar-Puns.

Après de brillantes études au collège Saint-Sauveur de Redon, Jean était entré dans la Congrégation des Eudistes. Il fut ordonné prêtre en 1910. Tempérament ardent, passionné pour le salut des âmes, il avait sollicité les missions de l'Amérique. Après deux ans de ministère, il succombait de façon mystérieuse, fécondant de son sang cette terre de Betshiamis, à laquelle il s'était donné corps et âme (1913).

On sait qu'une autre de ses filles, Marie, s'est dévouée sur place au service de l'église et de toutes les œuvres, aidant son frère dans ses fonctions de maire, entretenant le linge d'autel, catéchisant les petits enfants, rédigeant même le prône pour le compte d'un recteur fatigué. On la surnommait, à juste titre, le vicaire de Lothey.

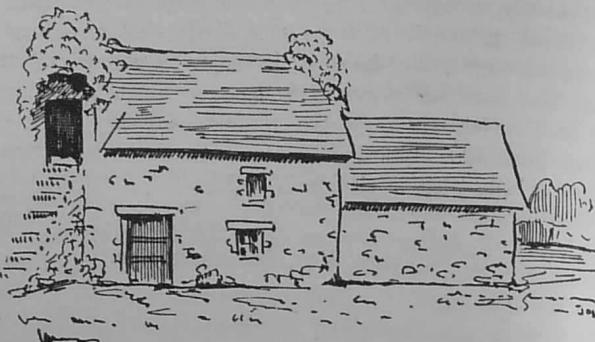
II. — Jakes Riou, écrivain breton.

A. — SA VIE.

Né à Kerhoas, le 1^{er} mai 1899, il fut baptisé ce même jour par le recteur, M. Billant, eut pour parrain et marraine Jacques Dornic et Marie Dornic qui lui donnèrent les prénoms de Jacques-Yves-Marie. Il était le neuvième enfant d'Yves Riou et de Marie-Françoise Le Pape (1). Le père travaillait aux ardoisières : comme tous les carriers, il avait un surnom, *lapin*, surnom qu'il avait hérité de son ascendant : comme beaucoup de carriers de l'époque, il cédait à des excès de boisson, rendant par là la vie bien pénible à une femme, épousée par les maternités et les travaux du ménage. Cependant, sur les remontrances du vicaire, il promit de ne plus boire entre les repas. Il tint parole. A partir de ce moment, la situation s'améliora quelque peu. A Kerhoas, toute la famille devait se tasser dans un misé-

(1) Il y eut un dixième enfant, qui mourut en bas âge. Une fille embrassa la vie religieuse en Belgique, chez les sœurs du Sacré-Cœur de Piepus.

rable galetas, à une seule pièce, avec une seule ouverture. A Pennarvern, les époux Riou purent se procurer un immeuble, sinon confortable, au moins plus vaste, comprenant, avec un rez-de-chaussée, un grenier auquel on accédait par un escalier extérieur : devant la maison, un jardin puis un bâtiment de service : écurie et remise (1).



Maison Riou, Pennarvern.

Benjamin de la famille, Jacques était l'idole de sa mère, pour laquelle de son côté, il avait un culte. A l'école primaire de Landremel, il se fit remarquer par son application. Quand, sur les hauteurs de Pennod, il gardait l'humble troupeau paternel, une vache et deux brebis, il avait toujours un livre sous les yeux. Au catéchisme, le vicaire M. Plouzennec ne tarda pas à discerner cette belle physionomie d'enfant, au visage ouvert, au regard pur, plongeant dans l'idéal. Il le recommanda au R. P. Sambille, recruteur des Pères de la Congrégation des Saerés-Cœurs de Piepus. Le 14 juin 1911, Jacques gagnait l'école apostolique de Fontarabie (Espagne). Il devait y séjourner sept ans, parcourant avec succès le cycle des études classiques, cultivant

(1) La maison appartient actuellement à la famille Mocaër. Elle n'est pas habitée.

les langues étrangères, l'anglais et l'espagnol, s'adonnant aux arts d'agrément. Au début d'avril 1918, atteint par la mobilisation, il rentrait en France. Nous le trouvons au cours de son service militaire, à Versailles, Paris, Pontivy et dans diverses localités sur les rives du Rhin. A la suite de maladies, il était réformé en mars 1921. Un séjour prolongé à Locmaria-Berrien, chez sa sœur, lui permit de refaire ses forces.

La question de son avenir se posa angoissante. L'idée de la vocation apostolique le harcelait. Il finit pourtant par s'y dérober. Dans une charmante poésie intitulée *Balañenn*, Jakès Riou nous dépeint cet insecte, le papillon de nuit, *ar moucherik-goulou*, jouant avec la flamme, voltigeant autour du feu, se brûlant les ailes et tombant à terre pulvérisé (1). Ainsi de nos rêves, conclut-il. N'est-ce pas le drame de sa vocation ? Jacques semblait appelé par le ciel à la vie apostolique. On a fait miroiter à ses yeux un autre idéal, *la vocation au breton*, et la vocation tout court a sombré, comme si l'une devait exclure l'autre (2).

Il ne tarda pas à prendre contact avec les celtisants. On devina en lui l'étoffe d'un militant, sinon d'un chef. On sait qu'il a du caractère, qu'en public il a le verbe haut, que sa plume est caustique et acérée.

Nous sommes trop près des événements pour juger avec sérenité le mouvement néo-celtique. Il comporte d'ailleurs tant d'aspects, de degrés et de nuances que les partis sont légion. Dans le monde laïque comme dans le monde ecclésiastique, de bons, d'excellents esprits admettent, défendent avec vigueur, parfois avec talent, l'aspect culturel : maintenir les traditions, les coutumes et le costume, sauvegarder

(1) Ouz kalon ar sklerijenn, e kouézas ar valafennig — ker buhan hag en hunvreou noz.

(2) Bien que la pensée de l'auteur semble encore se chercher et qu'un style trop puriste déroute le lecteur, *Introibo* est la poésie où l'esprit de Jakès Riou a réalisé la plus magnifique envoiée : adhérer au Dieu qui ne connaît pas le déclin de l'âge. N'est-ce pas un écho des aspirations de son âme d'adolescent ?

et même améliorer la langue. Il ne faudrait pas pourtant nous imposer un parler nouveau — amalgame, composé chimique, ersatz, — d'où s'est évadé le génie de la langue, et tel qu'on l'assimile seulement à coups de dictionnaire. Plus délicat est l'aspect politique : s'il y a des revendications légitimes, certain régionalisme frise l'utopie ; l'autonomisme, dangereux en soi, devient criminel quand il s'appuie sur l'étranger. Au point de vue religieux, beaucoup n'ont vu dans le mouvement néo-celtique qu'un moyen de sauvegarder les pratiques et la foi chrétienne, sans considérer que nous ne sommes plus au siècle du P. Maunoir où le dicton « ar Brezonnee hag ar Feiz, a zo breur ha c'hoar e Breiz » pouvait avoir une part de vérité(1), et sans soupçonner que quelques leaders du parti ne visent qu'à déifier la race celte et à restaurer les vieilles idoles nationales.

S'il est difficile de juger le mouvement lui-même, il n'est pas plus facile d'apprécier le rôle qu'a joué Jakes Riou. Bien doué intellectuellement, il avait fait de bonnes études secondaires. Mais pour donner sa mesure, il aurait dû pousser jusqu'aux études supérieures. Des conditions d'existence et de travail, longtemps précaires, l'ont privé de cette pleine indépendance qui permet à un écrivain de s'affirmer. Il quittait ce monde, à peine entré dans la maturité de l'âge et du talent, avant d'avoir pu se faire des idées vraiment personnelles. Faut-il ajouter que plusieurs de ses ouvrages — ceux justement qui abordent la question — sont posthumes et on est en droit de se demander si l'auteur aurait publié ces ouvrages tels quels, de se demander même si sa pensée et son style ont été suffisamment respectés ? C'est comme écrivain breton que Jakes Riou a percé et qu'il survivra : c'est uniquement à ce titre que nous voulons l'étudier. Avant d'analyser ses œuvres, rappelons les étapes de sa courte existence.

(1) En Bretagne, le breton et la foi se tiennent comme frère et sœur.

Aux prises avec le souci du pain quotidien, Jakes Riou est successivement instituteur à l'école libre de Moëlan, surveillant au collège Sainte-Geneviève à Versailles, puis au collège Saint-Louis à Brest. Entre temps, il est commis en librairie, à deux reprises élève peintre ou caricaturiste et bat de la semelle les rues de Paris. En 1928, il entrait à la rédaction du *Courrier du Finistère*. En 1931, il passait à l'*Ouest-Journal* de Rennes mais restait à Brest comme chef de bureau. Selon ses propres expressions, la chronique des chiens éerasés ou le reportage des drames les plus corsés n'étaient pas de nature à élever l'âme. L'assistance aux meetings, les courses à travers Brest à toute heure de la nuit n'étaient pas non plus favorables à la santé du corps.



Jakes Riou.

Cependant, à l'occasion du Congrès du Bleun-Brug, en septembre 1928, Jakes Riou avait fait à Douarnenez la connaissance d'une charmante jeune fille, Marguerite Griffon. Le 23 juillet suivant, le directeur du Feiz-ha-Breiz bénissait leur mariage. Ce fut un doux rayon de soleil dans la vie

de Jakès Riou : son cœur si aimant put s'épancher sur sa nouvelle famille : épouse et beaux-parents lui rendaient amour pour amour. Ce ne fut qu'un rayon : épuisé par les courses et les travaux, miné par la maladie, Jakès Riou devait en juin 1936 gagner la clinique des Fougerais (Châteaubriant). Il y mourut le 14 janvier 1937. Ses obsèques furent célébrées le 18, à Douarnenez, et le corps déposé dans le caveau de la famille Hénaff-Urien. Un modeste bloc de granit, orné de l'hermine de Bretagne, porte la mention : Jakès Riou (1). Il quittait ce monde sans laisser de postérité..

B. — SES ÉCRITS

Bien que courte, la carrière littéraire de Jakès Riou a été féconde. Dès les années de sa formation, il adressait d'heureux essais aux journaux et aux revues. Il a toujours cultivé la muse. On a conservé de lui des poésies pleines de grâce et de fraîcheur : *Balañenn*, *Feunteun zu*, *Serr-noz*, *an-Arné*, *an Touzégi*, etc. Jointes à des extraits de ses autres écrits, elles auraient constitué une anthologie d'un haut intérêt. Les œuvres de longue haleine ont paru, soit article par article dans le *Courrier du Finistère* et *Gwalarn*, soit en volumes aux Editions Emgleo Saint-Iltud et aux Editions Gwalarn. La plupart sont illustrées par P. Péron ou R.-Y. Chreston (2).

Lizer an hini maro passe, à bon droit, pour sa première publication de quelque envergure. On nous dit que d'autres mains l'auraient retouchée. C'est un drame étalant les méfaits de l'alcoolisme — *Torfed ar Frer Juniper* est la traduction de la pièce de M. Ghéon. — Viennent ensuite deux satires : l'une introuvable, *Termaji var ar blasen*, à l'adresse des politiciens ; l'autre, *ar Gorsedd Digor*, à l'adresse des bardes

(1) Son nom a été donné à l'une des rues Douarnenez-Ploaré.

(2) Jakès Riou a lui-même illustré le manuel de Marguerite Gourlaouen : *Levr al Loëned*.

qui veulent s'imposer et en imposer : c'est elle qui aurait gagné à l'auteur la sympathie des lecteurs bretons. — *Troiou Kam Alanik al louarn*, qu'on nous présente comme une adaptation de Goethe, est la traduction du fameux roman du Renard, roman qui fit jadis les délices de nos aïeux et dont la traduction a égayé les veillées des nombreux lecteurs du *Courrier du Finistère*. *An Ti Satanazet* et *Geoten ar Verc'hez* sont les ouvrages les plus originaux et les plus soignés de Jakès Riou : ils intéressent spécialement ses compatriotes puisqu'ils ont pour thème Lothey, ses histoires et ses mœurs. *An Ti Satanazet* raconte les exploits de deux aventuriers — *an daou istrogell* — pour capter l'héritage d'une vieille tante. On eut préféré comme titre *Lutin Karreg-al-louarn* : la chose était connue sous ce nom, avant d'être traitée par notre auteur et c'est bien Karreg-al-louarn qui est le théâtre principal de l'aventure. Les héros sont de Lanurgat. *Geoten ar Verc'hez* est un recueil de huit nouvelles (1) parues d'abord séparément, puis réunies sous le titre de la première : on aurait pu y ajouter *an embanner Ludu et Pec'ched marvel Grégor Kogan*. Nous avons là une série de dix tableaux, qui représentent au vif les mœurs des Lotheyens. Les scènes se déroulent à Pennod, Pennarvern, Kéricun, Kérével, Meil-Aon, Landremel. On voit les personnages se mouvoir, on entend leurs voix, on reconnaît leurs traits.

Deux ouvrages étaient sur le métier, quand l'auteur fut arrêté par la maladie : l'un devait être consacré aux marins pêcheurs de Douarnenez, l'autre aux marins de l'Etat en service à Brest. Sorti du peuple, Jakès Riou aimait le peuple ; en contact avec les marins, il s'était pris d'affection pour cette population particulièrement sympathique. Nul doute que sa plume ne nous eût peint, sur l'un et l'autre sujet, des tableaux riches en couleur et bien vivants. L'album de la famille Griffon à Douarnenez contient d'ailleurs nombre

(1) Nouvelle, genre intermédiaire entre le conte et le roman.

de croquis et de récits qui permettent de préjuger l'intérêt qu'aurait présenté le travail sur Brest. On a parlé d'un ouvrage qui sous le titre de *Pec'hed marvel Grégor Kogan* aurait traité des objecteurs de conscience, qui aurait été comme un écho de l'impression pénible que Jakes Riou aurait gardé du service militaire. Cet ouvrage n'a jamais paru, si tant est que la pensée en ait germé dans l'esprit de notre compatriote (1). Deux pièces d'ordre historique ont été publiées après la mort de Jakes Riou : *Nominoé-oé* et *Dogan* (2). La première célèbre la victoire des Bretons sur les Français à Ballon, en 845, sous Nominoé. Si la thèse semble favorable à l'autonomisme, l'impression est tout autre. Enfants comme adultes, paysans comme citadins, sont plus préoccupés de leur congé, de leur marché, de leurs affaires que de fêter le vainqueur. Les personnages du drame, sans en excepter le saint abbé Convoyon, manquent de dignité et de tenue. Nominoé est abandonné par ses soldats qui gisent ivres morts sur le chemin. Il n'est acclamé que par les oiseaux nocturnes ou les astres du ciel. Il n'est reconnu que par le *Foëter-Hent*, le mendiant, dont il partage la couche dans un galetas d'auberge. Les illustrations aggravent encore cette impression décevante, pénible, que ne compensent pas de réelles beautés de détail, que ne rachète pas la prière finale, le cri lancé vers le ciel par Nominoé.

Dogan s'apparente aussi à l'histoire. Le dimanche 7 août 1932, le matin même du jour où devait se célébrer à Vannes le 4^e anniversaire de l'union de la Bretagne à la France, on faisait sauter à Rennes le monument commémoratif de cet événement. La police dut enquêter. En deux actes, d'ailleurs assez courts, *Dogan* est la satire du commissaire et des agents chargés de cette enquête. Par le titre, par le texte, par les illustrations, cette pièce est à ranger parmi les romans policiers.

(1) La nouvelle publiée sous le même titre n'a rien de commun avec ce thème.

(2) Une scène de *Nominoé-oé* avait paru dans le n° 21 de *Gwalarn*, p. 26-37 (1930).

C. — L'ÉCRIVAIN

Nous n'avons pas à porter un jugement d'ensemble sur les écrits de Jakes Riou. Un maître en la partie, M. l'abbé Batany, aumônier de l'Ecole Saint-Louis à Châteaulin, n'hésite pas à le classer parmi les écrivains de talent. On doit reconnaître pourtant que Jakes Riou n'a pas donné toute sa mesure. En se surveillant davantage, et en étudiant les techniques classiques, il aurait mis au jour de bonnes productions dans le genre aristophanesque. Ses contes sont bien enlevés : il sollicite et soutient l'intérêt. L'école de Gwalarn a agi sur lui en bien comme en mal, plutôt en mal pour les idées.

* * *

Essayons, dans cette notice, d'apprécier la forme et le fond des deux ouvrages consacrés à Lothey. Ce sont d'ailleurs les œuvres les plus personnelles et les plus soignées de Jakes Riou, celles qui nous livrent le meilleur de son esprit et de son cœur.

Geoten ar Verc'hez porte cette dédicace : « A levr-man a zo kinniget d'ar yes a zeskas d'in va mamm », à savoir : « Je dédie ce livre à la langue apprise sur les genoux de ma mère. » Il est certain que dans cet ouvrage, comme dans *Ti Satanazet*, le style est particulièrement riche et savoureux. A prendre la phrase au pied de la lettre, Madame Riou serait donc à féliciter d'avoir si bien appris le breton à son Benjamin. En réalité, Jakes Riou faisait parler les personnes du peuple : ainsi, il est arrivé à bien connaître le parler populaire et il a su utiliser judicieusement les ressources du dialecte de Cornouaille. Il a aussi beaucoup étudié la nature et le cœur humain. Tout ce qu'il a recueilli a été tritiqué par son esprit, vivifié par son âme, imprégné de son génie foncièrement breton. Tout en subissant l'influence

de l'école de Gwalarn, il a su garder son originalité, éviter un purisme outrancier, refusant, malgré les pressantes sollicitations, de s'étendre sur le lit de Proeuste des nouveaux celtisants.

* *

Nonobstant un titre quelque peu barbare, *an Ti Satanazet*, est, à notre avis, le chef-d'œuvre de Jakes Riou. Une imagination jamais à court de ressources, un don inné d'observation lui suggèrent les scènes les plus variées et les plus pittoresques, que sa plume toujours alerte sait rendre vivantes. Ainsi, l'intérêt se maintient de la première à la dernière page et on comprend que ce roman ait eu le succès des feuilletons les plus sensationnels.

Quant à *Geoton ar Verc'hez*, sans négliger les descriptions, il nous fait entrer davantage dans l'intérieur des âmes et il nous dépeint les mœurs des Lotheyens. Le style en est également très soigné. On voudrait plus de variété dans le cadre et dans la présentation des sujets. On voudrait surtout des teintes moins sombres et des dénouements moins lugubres. Quand ce n'est pas le crime, suicide ou homicide, c'est une résignation platonique, sans grandeur d'âme. Le contraste est frappant : dans la nature, tout est gai, vivant; dans les cœurs, c'est la tristesse, la mélancolie, sinon le désespoir. L'auteur semble avoir oublié qu'il avait présenté Lothey comme un paradis terrestre : *eur baradozic var an douar*. Il nous peint les âmes privées de lumière, de chaleur, de vie : le soleil ne verse sur la terre que des larmes de sang (1). L'auteur semble côtoyer le fatalisme. L'expression : *e blanedenn oa*, c'était son destin, revient fréquemment sous sa plume. Pourtant, ce n'est pas chez lui affaire de tempérament. Il semble que sur ce point il ait subi l'influence du milieu qu'il a fréquenté, et adopté les théories d'une école

(1) Hag an heol o vervel skuilhas en aven eur veradenn wad (Serr-noz).

qui veut que l'âme celtique soit toujours mélancolique. Jakes Riou reconnaissait que le climat lumineux et chaud de l'Espagne avait été favorable à ses poumons. Comme voyage de noces, il s'était rendu à Fontarabie, heureux de revoir ses anciens maîtres. Même comme écrivain, il aurait dû se rappeler les lumineuses et chaudes leçons de l'Ecole Apostolique, Dieu et sa Providence, le Christ et la vie divine de l'âme, le ciel et son bonheur éternel. Il aurait ainsi projeté sur son œuvre des teintes plus gaies et présenté ses compatriotes sous un jour plus lumineux et plus vrai.

D'ailleurs, alors même que sa plume semblait se laïciser, Jakes Riou, dans les divers milieux qu'il a fréquentés est resté fidèle à la foi et aux pratiques. On a prétendu que c'est un *Benedicite* dit en public qui lui aurait valu la main de Mademoiselle Griffon. Quoi qu'il en soit, quinze jours avant la grande séparation, ils communiaient l'un à côté de l'autre. Soutenu et consolé par l'aumônier de Fougerais, avec qui il multipliait les entretiens, muni des sacrements de l'Eglise qu'il reçut avec piété, Jakes Riou quitta ce monde, où l'avenir pouvait lui réservier de pénibles et délicates épreuves, pour aller au lieu de la lumière et du repos.

Ni a yelo davet Doue
Andon ar Yaouankiz wirion (Introibo)

III. — Le chanoine Yves Le Jollec.

Troisième fruit de l'union d'Yves Le Jollec et de Marie Le Roy, Yves vint au monde à Kergadaën le 13 avril 1872 (1). Huit autres enfants devaient lui succéder dans le berceau de Solier-Neve, cette grange transformée en maison d'habitation, ne comportant comme logement que l'étage et une chambrette au grenier : le rez-de-chaussée servait de remise et de cave. Sur les 11 enfants, 4 sont

(1) A cause de l'état de fatigue de sa mère, il fut placé en nourrice chez la femme Corre à Pénanros (Gouézec).

partis de bonne heure pour le ciel, les 7 autres ont grandi sous le regard vigilant d'un père plein d'esprit de foi, comblés des tendresses et des soins d'une mère, qu'a aidait dans sa lourde tâche la fidèle servante Marie-Franceza (veuve Cevaër, née Séac'h). Ils ont été élevés dans ce vieux Kergadäën, où la vie débordait, où les enfants pullulaient : sans compter les deux pen-ti de Jean Coriou et de Jacques Glévarée, François Yann en a eu 12, Louis Douguet 8, René Yann 10.

A. — L'ÉTUDIANT.

Bien qu'élevé dans un milieu si remuant, on a pu dire qu'Yves Le Jollec n'avait jamais été enfant. Peu joueur, peu causeur, déjà réfléchi et appliqué, tenant plus des Séac'h, sa grand'mère maternelle, que des Jollec. Il fréquenta d'abord l'école de Lothey alors tenue par les religieuses, puis il fut dirigé sur le pensionnat Saint-Louis à Châteaulin. Le F. Callixte, d'illustre mémoire, dirigeait alors cet établissement : il donnait lui-même des leçons de latin aux enfants avides de continuer leurs études. En 1885, Yves entraît en sixième au Petit Séminaire de Pont-Croix. Pendant 6 ans, il aura comme Supérieur le célèbre M. Belbéoch, que malgré la crainte révérentielle on appelait couramment *père Fanch*; il aura comme condisciple et comme émule Hervé Diraison, de Collorec. En toute loyauté, en toute amitié — en bons cousins — ils s'étaient découvert des liens de parenté — ils se disputaient croix et prix. Les études secondaires terminées, tandis que Hervé Diraison versait dans le journalisme, Yves Le Jollec entraît au Grand Séminaire de Quimper. Les faits proclament ses succès : après un examen, Mgr Valleau écrivait de sa propre main au recteur de Lothey, pour féliciter le père de la façon brillante dont le fils avait subi l'épreuve. L'année où l'on distribua des prix, l'abbé Le Jollec était lauréat d'Ecriture sainte, de Théologie morale.

Sa dernière année de séminaire, il remplissait les fonctions de grand président. Prêtre de la veille, il chantait le 26 juillet 1896 sa première messe dans la nouvelle chapelle du Séminaire, livrée au culte ce même jour.

B. — LE PROFESSEUR.

Vicaire à Ploaré, puis à Recouvrance, il était, en 1903, nommé économie et professeur d'histoire au Grand Séminaire. On connaît l'appréciation du chanoine Pérennès sur le jeune professeur d'histoire ecclésiastique. « Les grands progrès réalisés dans le domaine de l'histoire avaient, pour ainsi dire, renouvelé cette science. Le modernisme d'autre part, battait son plein, soumettant l'histoire du dogme à une critique de mauvais aloi. Fort judicieux, nanti d'une bonne bibliothèque, l'abbé Le Jollec conduisit sa barque d'une main experte et sûre, évitant sagement les moindres écueils (1). »

La charge d'économie n'est jamais une sinécure. Les difficultés de 1906 et des années qui ont suivi, l'ont rendue accablante : expulsé de l'immeuble du Calvaire en 1907, le Séminaire dut s'installer dans le Carmel de Brest. Revenu à Quimper, il s'abrita dans l'ancienne maison des Ursulines, rue Verdelet. Il fallut de notables agrandissements et de coûteuses réparations. L'économie ne ménagea ni son temps, ni sa peine, trop heureux de seconder un Supérieur vénéré et aimé, le dévoué, l'infatigable chanoine Gadon.

C. — LE PASTEUR D'AMES.

Survient la guerre de 1914; plusieurs professeurs sont mobilisés; l'économie doit répondre des cours d'Ecriture Sainte, puis de Théologie. Il fait face à tout. En pleine épidémie de grippe espagnole, alors qu'il doit au Séminaire

(1) *Semaine Religieuse* de Quimper, 31 juillet 1942, article nécrologique.

remplir encore les fonctions d'infirmier, il est chargé de l'importante paroisse de Saint-Mathieu de Quimper, d'abord comme vicaire administrateur, puis comme recteur (1918).



Chanoine Yves Le Jolllec.

Il tiendra le poste 24 ans, s'acquittant des fonctions du bon pasteur. Il est présent au milieu de ses ouailles : ses absences sont rares, toujours de courte durée. Il connaît ses brebis individuellement et il connaît leurs relations de famille. Il est à leur disposition : chaque jour, il passe de longues heures au confessionnal, toujours accueillant, compatissant, encourageant. Il se prodigue auprès des malades. Il a un soin tout spécial des enfants, ne reculant devant aucun sacrifice pour agrandir et aménager ses écoles libres. Ses modestes ressources personnelles y passent.

Entre temps, il est créé chanoine honoraire, nommé membre de l'officialité diocésaine, de la commission d'examen

pour l'admission au Séminaire, de la commission d'examen au Séminaire même, de la commission des conférences ecclésiastiques, etc., etc.

Ce qu'il fut comme professeur, comme chef de paroisse, comme directeur d'âmes, ceux-là seuls le savent qui l'ont vu de près. Il était ennemi du bruit, de l'éclat, peu expansif, assez mal partagé au point de vue du débit, voix faible, sujette aux misères. On aurait pu lui appliquer les paroles de la Sainte Ecriture « Toute la beauté était à l'intérieur ». Intelligence lucide, jugement droit, piété sincère, grande bonté d'âme, dévouement inlassable, il a exercé une action plus profonde que brillante.

Esprit ouvert, il s'intéressait à toutes les branches du savoir, mais spécialement aux sciences ecclésiastiques, une mémoire heureuse lui permettant d'utiliser ses vastes lectures. Ses cours comme ses sermons étaient toujours sérieusement préparés, rédigés d'un bout à l'autre.

Directeur apprécié au grand Séminaire, il fut toute sa vie l'homme du bon conseil pour ses confrères du sacerdoce : on recourrait à lui pour les affaires de conscience comme pour les affaires d'administration, on le consultait pour les choses d'ordre temporel comme pour celles d'ordre spirituel. Il passait pour un bon financier, sauf pour son propre compte : il préférait placer son argent au ciel, en le jetant dans le sein des pauvres.

Pour ses vicaires, il était l'aîné de la famille : *primus inter pares*, heureux de leurs succès, leur adoucissant la besogne dans la mesure de ses forces. Pour les passants, il était l'homme dont la table et le cœur sont toujours largement ouverts.

Cependant, avec les années, les fatigues s'accumulaient. Déjà, en avril 1939, il avait subi une crise bien douloureuse. Pendant les deux premières années de la guerre, avec un personnel réduit, il dut faire face aux travaux et aux difficultés du ministère. Epuisé par la maladie, il priait enfin

l'évêque de Quimper d'agréer sa démission, offrant à Dieu toutes ses souffrances et sa vie elle-même pour que Saint-Mathieu restât toujours une paroisse vraiment chrétienne.

Le 30 juin 1942, il quittait Quimper et allait se faire soigner à Kermez (Pleyben) chez son beau-frère, M. Le Séac'h. Le dimanche 19 juillet, après une pénible agonie, soutenu par une sœur tendrement dévouée, il rendait à Dieu sa vaillante âme. Il devait être inhumé dans le caveau familial à Lothey. Ses vicaires et ses paroissiens de Saint-Mathieu, appuyés par l'Evêché, ont réclamé sa dépouille mortelle. Après une première cérémonie funèbre à Pleyben, les obsèques solennelles eurent lieu à Saint-Mathieu, dans l'après-midi du mardi 21 juillet. Trois vicaires généraux, vingt chanoines, une quarantaine de prêtres étaient présents : l'église ne pouvait contenir la foule qui pleurait son vénéré et bien aimé pasteur. Mgr Cogneau, évêque auxiliaire, donna l'absoute. Le corps repose auprès de la Croix, à Saint-Marc, dans ce cimetière où il avait dirigé tant de convois. Son âme repose au ciel avec toutes celles à qui il en a montré le chemin et ouvert la porte.



Kroas Kergadaën.

APPENDICE I

LES VILLAGES DE LOTHEY : ESSAI D'ETYMOLOGIE

Deux remarques préalables : 1^o « On a tort d'essayer d'expliquer les noms de lieu et les noms de famille par l'état actuel de la langue : la prononciation et le sens des mots varient au cours des siècles. On aurait tort également de chercher un sens à tous les mots qui se sont figés dans les noms actuels. » (Abbé F. Falchun, professeur de langues celtiques à l'Université de Rennes.)

2^o « Dans la sourcilleuse science des mots, les explications les plus simples sont toujours les plus contestées. » (Duhamel, de l'Académie Française.)

Buzit, Beuzit (beus), lieu planté de buis, la buissière.
Brunee, Prunier, lieu planté de pruniers (polos), la prunelaie.

Buors ou Buars, enclos pour bêtes à cornes.

Goarem-nevez, la nouvelle garenne.

Gorre-Ker, le haut du village.

Guilly : bocage. Par extension, retraite, abri.

Guelliec, vraisemblablement le *Kelihuc*, et l'an *Kélioc* du Cartulaire. Quoi qu'il en soit de la désinence — peut-être pluriel extensif de Guilly, — le mot désigne un endroit boisé, bocage, bosquet.

Kaon (littéralement le caniveau), le vallon.

Karreg-al-louarn, le rocher du renard.

Kérabri. Village abri ou refuge.

Kerdivuzit, anciennement Kerdiuzet, le village choisi.

Kerevel, vraisemblablement nom propre : Evel ou Ivel.

Kergadaën : Ker-Cad-Aven, littéralement le village de la rivière du combat. Peut-être nom propre : Caden.
Kerhere : Village du cordonnier, peut-être nom propre.
Kerhoas : Ker-Goas, village du serf, ou mieux, se référant au Cartulaire, Ker-Poeth, Kerfoët, Kerpoas, le village brûlé (par mutation Kerc'hoas).
Kéricun, cun ou cuff, le village du Débonnaire.
Kerlaouënén : village du roitelet.
Kerliou : jadis Kerlezou, Kerleziou, village des cours, séjour des autorités.
Kerneuden : littéralement brin de fil — vraisemblablement nom propre.
Kerstouben : littéralement village du *duvet* (fruits à noyau) vraisemblablement nom propre.
Kervargoët : village sur la lisière du bois.
Kerhuella : le village situé le plus haut.
Kervétous : Ker Béatos, village du bienheureux, du Saint.
Kervandron : l'orthographe du nom a varié. Le village, à un moment donné, s'est appelé Kéroualec. Il est difficile d'expliquer le nom. Peut-être Kervandron, primitivement Uuant-Nou (le premier, nom d'homme; le second, forme ancienne de Traon).
Kistillik : le petit château fort.
Landremel : le lan de la Tribu de Maël, le Grand.
Lanurgat : le lan d'Iudeat, nom propre; peut-être lieu de combat.
Kos-veill : le moulin manqué.
Le Loc'h : le marais.
Lothey : lieu de They, ou lieu consacré à They.
Maner ar Pare : le manoir du champ.
Meil Aon : le moulin de l'Aune.
Moguer-ar-c'halvez : le mur du charpentier.
Parc-ar-Vur : le champ du mur.
Penn-ar-c'hleuniou : le bout des fossés.
Pen-ar-Ros : le bout du tertre, de la colline.
Pen-ar-vern : le bout de l'aulnaie, du marais.
Penfoul : le bout de la mare.
Penfrat : le bout de la prairie.

Pennod : Pen-an-aod, le bout de la grève.
Poulpri : fosse d'argile.
Poulhazec : appellation difficile à expliquer, mal rendue par *Poul-ar-gazeg* (mare de la jument).
Poul-Seaven, mare du plant de sureau.
Prat-Yen, la prairie froide.
Ros-Raden : colline des fougères.
Ros-Vras : grande colline; ros-vihan, petite colline.
Ros-Yvin : colline des ifs. Peut-être nom propre : Even ou Riguin.
Rulan : colline de la lande.
Rumadee : colline de Madec (le Bon).
Runigou : les petites collines.
Tor-ar-méné : à flanc de coteau.
Toul-ar-broc'h : tanière du blaireau.
Toul-douar : caverne.
Toul-rous : bas-fond obscur.
Tourelle : la petite tour.
Trogouyen : Tro Gozien, val de Gozien..., ou peut-être tro gwazienn (goyen), le vallon de la rivière, du ruisseau (primitivement veine).
Ti-Carré : la maison carrée.
Ti Névé : la maison neuve.

APPENDICE II

HAGIOGRAPHIE BRETONNE

Nous signalons les auteurs qui ont fait école, ceux dont les écrits ont une portée générale.

I. Albert Le Grand : *Vies des Saints de la Bretagne armoise* (1636). Né à Morlaix, Albert Le Grand entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Pendant 6 ans, il a parcouru les évêchés, les monastères, les paroisses de la Bretagne, fouillant les archives, recueillant les traditions. A défaut d'esprit critique — peu répandu à cette époque — il nous livre le résultat de ses recherches avec une foi naïve, un tendre amour pour ses héros, dans un style expressif et délicieux. En 1837, M. Miocce de Kerdanet donnait une nouvelle édition des *Vies des Saints*, avec des notes et des observations historiques et critiques. En 1901, le même ouvrage était réédité, annoté et complété par les soins des chanoines Thomas, Abgrall et Peyron.

II. — Dom Lobineau, bénédictin de Saint-Maur (1666-1727) : *Les Vies des Saints de Bretagne*. Auteur de plusieurs ouvrages historiques sur la Bretagne, dom Lobineau a écrit les *Vies des Saints*, en contre-partie du livre d'Albert Le Grand, qu'il considérait comme funeste à la religion. C'est une œuvre savante, mais sèche et maussade, frisant le jansénisme. L'abbé Tresvaux a réédité en cinq volumes le gros in-folio de dom Lobineau, en essayant de l'éduleorcer.

III. — Au XIX^e siècle, M. Arthur de la Borderie, membre de l'Institut († 1901), nous a livré de nombreux documents hagiographiques, mettant ainsi à la disposition des chercheurs des trésors, procurant au commun des lecteurs des thèmes pleins d'intérêt. Si, au point de vue critique, son œuvre n'est pas parfaite, si l'école des Duchesne et des

Duine l'a jugée sévèrement, ce n'est pas une raison pour la dédaigner. Fondé en 1901, animé du même esprit, le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* publie des notes intéressantes l'hagiographie. Une table de matières (1901-1940) dressée par dom J.-L. Malgorn et M. Daniel Bernard permet de les utiliser.

IV. — Le célèbre celtisant Joseph Loth, professeur au Collège de France, et l'un de ses disciples, M. Largillièvre, du barreau de Beauvais († 1926) — l'un par son livre : *Les Noms des Saints*, l'autre par son ouvrage : *Les Saints et l'organisation primitive dans l'Armorique bretonne* — ont marqué le début d'une nouvelle époque dans l'histoire de l'hagiographie. Ce n'est plus aux documents écrits, c'est aux noms eux-mêmes qu'on demande de nous informer sur les personnes et les lieux. Hagio-onomastique et topographie ont déjà rendu et sont appelées à rendre encore d'excellents services : mais elles doivent rester modestes, se garder de tout absolutisme, tenir compte des données des autres sciences.

V. — Outre-Manche, le chanoine G.-H. Doble, de Wendron (Cornwall) † 1945, et son fidèle collaborateur, M. Ch. Henderson, de Corpus Christi College d'Oxford, ont mis tout en œuvre pour faire connaître les saints de leur pays — qui sont aussi les nôtres. La liste des *Cornish Saints* du chanoine Doble est longue, et l'English Place Name Society a fait publier une étude topographique de chaque comté d'Angleterre. L'étude comparative des saints des deux Bretagnes et plus spécialement des deux Cornouailles est des plus instructives. Nous ne saurions assez remercier dom Gougaud et le chanoine Kerbiriou de nous initier à ces travaux. Dans sa plaquette : *Les Saints Bretons*, M. Kerbiriou nous a exposé avec sagacité les résultats des recherches faites des deux côtés de la Manche.

APPENDICE III

DOCUMENTS SUR LANDEVENNEC

I. — Le Cartulaire.

Ce manuscrit, entièrement en latin, est conservé à la Bibliothèque de la ville de Quimper. En 1888, au nom de la Société Archéologique du Finistère, M. Arthur de la Borderie en a publié le texte intégral. Il comprend 164 feuillets : les 140 premières feuilles sont d'ordre hagiographique et spirituel ; les autres, d'ordre diplomatique et temporel (1).

1^{re} partie, 3 sections : 1^o la vie de saint Guénolé — en prose mêlée de vers — divisée en 2 livres précédés de prologue, préface, table des chapitres ; 2^o la vie de saint Guénolé en vers latins (3^e livre de l'ouvrage précédent) ; 3^o l'office liturgique du Saint : 3 hymnes, dont une du moine Clément et 12 leçons historiques.

Faisant suite à la vie de saint Guénolé, des fragments de vie de saints, Idunet, Ethbin.

2^{re} partie. Série de pièces qui, dans leur forme extérieure, offrent l'aspect de chartes et de notices, en un mot de titres et de documents diplomatiques relatifs aux droits et aux possessions de l'abbaye de Landévennec.

II. — Histoire de l'Abbaye par Noël Mars (2).

Dom Noël Mars, vicaire général des Bénédictins réformés, avait été appelé à Landévennec par l'abbé Pierre Tanguy pour y rétablir la discipline monastique. Ayant à sa dispo-

(1) A la Bibliothèque Nationale, 2 documents semblables : 1^o Vie de Saint Guénolé, man. latin 5610 A ; 2^o Copie du Cartulaire écrite au XVI^e siècle, man. latin 9746.

(2) Bibliothèque Nationale. Manuscrit français n° 22.358 Anciens Blanes Manteaux 86.

sition les archives de l'Abbaye, il les dépouilla et composa une esquisse historique. Son travail, également en latin, postérieur à 1665, comprend 9 chapitres : 1^o Débuts du monastère, 2^o L'église, 3^o les droits, 4^o les principaux événements, 7^o les bienfaiteurs, 8^o les caveaux, 9^o les bénéfices.

III. — Valeur de ces documents.

A. — *Vie de Saint Guénolé*. — On admet que cette vie est, dans son ensemble, l'œuvre de Urdisten ou Gurdisten, abbé de Landévennec, et qu'elle a été écrite avant 884. D'après M. Latouche (*Mélanges d'histoire de Cornouaille*, Paris, Champion 1911), Gurdisten ne fait que reproduire le moine Clément et l'œuvre de Clément serait pauvre en données historiques. Gurdisten a la prétention de faire de l'histoire, de recourir à des sources écrites et orales. Il nous donne la généalogie de son héros, nous dit où il a vécu. Mais il écrit dans un but d'éducation : comme il le déclare lui-même, les faits et les gestes de son héros ne sont que pour encadrer la doctrine spirituelle. « Ils sont comme la ficelle qui enlace ce bouquet composé des plus belles pages de la Sainte Ecriture. » Faut-il avec le P. Guiriec y voir une œuvre de polémique, la réplique à l'acte de Louis le Débonnaire imposant à Landévennec la règle de saint Benoît ? Il est certain que la vie de saint Guénolé est calquée sur celle de Benoît de Nursis, dont l'auteur est le pape Grégoire le Grand : de part et d'autre, nombreux miracles comme signes de la sainteté ; mais miracles de bonté et de miséricorde comme ceux de l'Evangile ; même développement de la doctrine, ici en monologues, là en dialogues : tous deux ont eu à lutter contre le démon, à traiter avec les grands de la terre. En un mot, Gurdisten veut montrer que la règle de Landévennec, inspirée d'ailleurs par le grand saint Patrice, ne le cède en rien à la règle de saint Benoît. Elle ne dépasse pas les forces humaines, puisque pour permettre à la mort d'accomplir son œuvre il a fallu changer de séjour.

Les chapitres 19, 20 et 21 du second livre sont interpolés. L'un est un rappel du passé, l'âge d'or au point de vue spirituel; les deux autres décrivent les maux occasionnés par l'invasion normande et prônent comme remède le retour à Dieu.

Quant à l'appendice, nous ne pensons pas qu'il faille identifier les deux personnages Idunet et Ethbin.

B. — *Les chartes à proprement parler.* — On est d'accord pour admettre que les 49 premiers numéros ont été rédigés par la même main vers 1050; les autres numéros et les notes marginales dateraient comme rédaction du XII^e et du XIII^e siècle. Mais qu'en est-il des donations elles-mêmes, des donateurs et du donataire? Des conservateurs, comme M. Jourdan de la Passaïdière, admettent, sous quelques réserves, que les donations ont été faites par les personnages cités, faites non pas nécessairement à saint Guénolé, mais au monastère en l'honneur du fondateur. Des hypercritiques comme M. Latouche ne considèrent comme authentique que la charte XXV — donation d'Alain Barbetorte — 36 sont entièrement fausses, les autres, vraies peut-être comme actes juridiques, ont été rédigées par la main du faussaire. Le P. Guiriec pense, abstraction faite de certains détails fantaisistes, que plusieurs de ces donations sont bien l'œuvre d'un Gradlon, non Gradlon Meur, mais Gradlon Flamm (750-836).

Il est intéressant de connaître l'opinion de dom Mars à ce sujet : « Je ne puis le cacher, dit-il; la mention de saints encore vivants donne à penser que ces donations sont à reporter à une époque ultérieure. Mais en ce temps de grosse ignorance, il fallait en faire accroire à ces demi-sauvages. Dans le cas, on ne peut parler de mauvaise foi. » Et plus loin : « Il y aurait d'autres donations à signaler, mais cette langue bretonne, avec son vocabulaire barbare, nous force à taire des noms aussi horripilants pour les yeux que pour les oreilles. »

Après l'entrevue de Guénolé et de Gradlon, telle qu'elle est décrite aux chapitres 15-17 du livre second de la Vie,

il serait étonnant que Guénolé, animé du pur esprit de l'Evangile et connaissant le danger des richesses, eût accepté tant de possessions.

Dans le cours des âges, des seigneurs, des comtes, et même des ducs ont dû, en rançon de leur âme, faire des dons à l'abbaye de Landévennec. Ce fut le cas d'Alain Barbe-Torte en faveur de l'abbé Jean qui l'avait soutenu dans la lutte contre les Normands et qui avait tout à reconstruire dans son monastère. Le moine qui a rédigé les chartes au XI^e siècle devait, oralement ou par écrit, avoir connaissance de ces donations : les donations ont été antidatées.

Avec M. Latouche, nous reconnaissons que cette accumulation de richesses, destinée à assurer l'existence des moines, a finalement causé la ruine des abbayes, en amollissant la discipline à l'intérieur et en suscitant les convoitises à l'extérieur.

IV. — Grandes lignes de l'Histoire de Landévennec.

V^e siècle. Saint Guénolé.

818. Louis le Débonnaire impose la règle de saint Benoît. Vers 880. Wrdisten, abbé, écrit la vie de saint Guénolé.

913 ou 914. Destruction du monastère par les Normands.

940. Restauration du monastère.

1383. Après la prise de Brest, les Anglais dévastent l'abbaye, brûlant ou emportant les papiers ou chartes.

1524. Des abbés commandataires remplacent les abbés réguliers. Selon dom Mars, ils sont plus préoccupés de leurs propres intérêts que ceux du monastère, dévorant les revenus de l'abbaye au lieu de les protéger.

1612 puis 1632. Essais de réforme par les Bénédictins du mont Cassin.

1768. Il ne reste que 7 religieux. La communauté a été infestée par le jansénisme.

1780. La mense abbatiale est réunie à la mense épiscopale de Quimper; l'évêque devient abbé commendataire et doit payer aux religieux une rente.
1790. Suppression de l'abbaye.
1792. Vente des biens de l'abbaye et du monastère.

V. — Bénéfices de Landévennec.

A. — PRIEURÉS.

Saint-Guénolé de Batz, près de Guérande. Saint-Guénolé de Tibidy. Saint-Guénolé de l'Ile de Sein. Saint-Guénolé de Concarneau. Saint-Pierre du Parc. Saint-Philibert de Lanvern. Sainte-Marie du Camfrout. Saint-Idunet de Châteaulin.

A. — PAROISSES.

Saint-Guénolé de Batz. Sainte-Marie de Landévennec. Saint-Pierre d'Argol. Saint-Pierre de Telgruc. B.-Marie-Madeleine de Dinéault. *Saint-Deyei de Lothey*. Saint-Patern d'Edern. Saint-Guénolé de Landrevarzec. Saint-Idunet de Châteaulin. Saint-Guénolé de Lanvern.

APPENDICE IV

NOTES SUR L'EPISCOPAT BRETON

Comme pour la plupart des questions d'origine, un voile recouvre la fondation et les débuts des évêchés bretons.

I. — Nantes, Rennes et Vannes ont eu des évêques de bonne heure, des évêques de promotion ou d'obédience romaine, relevant de Rome, par l'intermédiaire de Tours et du grand saint Martin; des évêques ayant un siège et un territoire déterminés, à l'instar des subdivisions des provinces de l'empire.

II. — Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieue, Dol et vraisemblablement Saint-Malo (Alet), comme évêchés, datent des émigrations bretonnes. Ils sont d'origine ou d'obédience celtique, se rattachant toutefois à Rome, à tout le moins par saint Germain, l'illustre évêque d'Auxerre, le grand missionnaire envoyé par le pape au secours des Bretons. Ils sont d'organisation monastique : l'évêque comme abbé étend sa juridiction sur les monastères et leurs annexes. On a appelé ces évêchés des évêchés-abbayes. Saint-Pol et Saint-Malo n'ont pas tardé à devenir des évêchés-diocèses. Quant à Tréguier et à Saint-Brieue, ils n'obtiendront ce rang que sous Nominoé (vers 848).

III. — La région, devenue notre Cornouaille, semble avoir été dans des conditions spéciales.

1^o Sous la domination gallo-romaine, quoi qu'il en soit du nom porté par les peuplades — Coriosolites, Osismiens ou Corisopites — Vorgium (Carhaix) et Civitas Aquilonia (Loc-Maria) ont dû compter des chrétiens. D'aucuns prétendent que ces deux centres, sinon simultanément, au moins

successivement, auraient eu même des évêques. En faveur de la thèse, à défaut de preuves, il y a des conjectures qui ont leur prix : la vaste étendue du diocèse — de l'Oust à la Pointe du Raz — le titre d'évêque des Corisopites porté par les évêques de Cornouaille, le fait pour les évêques de Quimper de relever de Tours, et, le jour de leur installation, de partir de Loc-Maria.

2^o Les Bretons ont pris possession du pays des Corisopites et l'ont appelé Cornouaille. Sur l'Odet, en amont de Civitas Aquilonia, au confluent des rivières, ils ont fondé la cité-forteresse de Quimper. Ils tiennent à avoir comme évêque un sujet de leur race, un Breton authentique, qui sans rejeter l'ancien titre s'appellera évêque de Cornouaille et résidera à Quimper même.

3^o D'après une tradition immémoriale et constante, Corentin, l'ermite du bois de Névet, fut le premier évêque de Cornouaille, le premier à siéger à Quimper.

4^o Pourtant, comme celui de Léon, l'évêque de Cornouaille tire son titre, non d'une cité, mais d'un district. Quant à l'appellation latine *Episcopus Corisopiti*, elle est relativement récente, comme l'appellation *Corisopitum* appliquée à Quimper. Il y avait bien un évêque corisopitensis ou un évêque des Corisopites (peuplade), mais pas de ville Corisopitum : la ville c'était Quimper.

4^o Les évêques de Quimper, sinon Corentin lui-même, ont dû se trouver dans une situation délicate. Placés aux confins du monde romain et du monde celte, de promotion romaine, ils avaient à gouverner des sujets celtes. D'autre part, ils sont en présence de puissantes abbayes comme Landévennec et Loctudy. Au XIII^e siècle, on entendra encore des échos de ces rivalités.

5^o Très honoré dans la Bretagne insulaire, saint Corentin y était représenté avec les mêmes attributs que chez nous. Jusqu'au XI^e siècle, on y comptait un évêché de Cornouaille.

IV. — *L'épiscopat breton et le pouvoir temporel.* — A l'origine, au moins dans la Cornouaille, évêques et abbés ont tenu à conserver leur indépendance à l'égard des princes temporels, jusqu'à refuser leurs dons.

A mesure que les ducs et les rois bretons arrondissent leur domaine, ils tiennent, comme les chefs français, à s'appuyer sur les évêques, à les avoir sous leur dépendance. Nous les voyons épurer l'épiscopat, préparer et créer une métropole à Dol, fonder une abbaye bretonne à Redon. Certes, ils ne voudraient pas briser avec Rome : ils multiplient les démarches auprès du Pape, mais pour l'amener à vouloir ce qu'ils veulent. On ne saurait donc parler de schisme à proprement parler. D'ailleurs, le concile de Soissons, en 866, quand il adjure le pape d'user du glaive spirituel contre les Bretons, « ces barbares gonflés d'orgueil et chrétiens seulement de nom », insiste plus sur des motifs d'ordre politique que sur des motifs d'ordre religieux. Il y avait pourtant dans l'attitude des princes et des évêques bretons un certain danger, à tout le moins celui de particularisme : on comprend qu'en 1199 le pape ait retiré à l'évêque de Dol avec le pallium le titre de métropolitain. Faut-il ajouter qu'au concile de Bâle (1431-1449) la Bretagne sera avec le pape pour sauver la France du schisme ?

Les évêques bretons ont longtemps uni le pouvoir temporel au pouvoir spirituel : l'évêque de Quimper, par exemple, était comte de Cornouaille. S'il y a eu quelques abus à déplorer, de façon générale, en Bretagne comme dans le reste de la France, « il faisait bon vivre sous la crosse ».

APPENDICE V

CLERGÉ DE LOTHEY

I. — Avant la Révolution.

A) *Recteurs.*

1405	Raoul Sioc'hlan.
—	Yves Gouzee'h.
1559	Michel de Kergalaën.
1642-1666	Rolland Le Barz.
1666-1671	Alexandre Floc'h.
1671-1674	François Cévaër, curé, puis recteur d'office.
1675-1705	François Creis.
1706-1707	Yves Le Guen.
1708-1725	Guillaume Stéphan.
1726-1764	Gilles-François Floc'h.
1765-1790	Yves Kerriou.
1790-1802	François Le Cann.

B) *Curés et prêtres auxiliaires.*

1641	Hervé Le Douguet (Pennod).
1657	François Créau, curé.
1663	Jean Creac'h, prêtre.
1671	Alexandre Floc'h, prêtre (Bourg).
	François Cévaër, prêtre (Kérabri).
	Yves Porc'hel.
	François Rolland.
	Paul Gourlay, curé (Kérével).
	Yves Gourlay, prêtre et curé.
	Yves Ropartz, Bourg.
1693	Laurent Ménez, Prat-Yen.
	Jean Le Foll.

François Marzin, chapelain du Guilly.
Yves Geoffroy.
Le Bris, curé.
J. Le Coent.
Yves Bozec, curé d'office.

II. — Après la Révolution.

A) *Recteurs.*

1802-1805	François Le Cann.
1805-1814	Pennarun (Saint-Coulitz et Lothey).
1815-1816	Le Meur (Saint-Coulitz et Lothey).
1816-1817	Le Meur, recteur de Gouézec, chargé du service.
1817-1821	Jacq.
1821-1826	Le Gall (Saint-Coulitz et Lothey).
1826-1833	Crozon.
1833-1837	Tanguy Berregar.
1837-1842	René Coadou.
1842-1843	Charles Perrot.
1843-1850	Jean-Marie Lannou.
1851-1852	Hervé-Marie Le Seac'h.
1852-1856	Yves Mesmeur.
1856-1873	François-Marie Cloarec.
1873-1886	Louis-Marie Guéna.
1886-1898	Yves-Marie Fagot.
1898-1911	Jean-Nicolas Billant.
1911-1927	Jean Sergent.
1927	Jean Chaussy.

B) *Vicaires.*

1886-1889	Jacques Tromeur.
1889-1891	Hervé-Marie Jézéquel.
1891-1893	Henri-Joseph Floc'h.
1893-1897	Jean Briant.
1897-1899	Charles Andro (A).

1899-1904 Jean Tilly.
1904-1914 Jacques Plouzenec.
1914-1918 Corentin Cochou.

C) *Prêtres originaires de Lothey.*

François-Marie Le Bozec, ordonné en 1884, mort en 1895.
Yves-Marie Le Jolliec, ordonné en 1896, mort en 1942.
Joseph Le Jolliec, ordonné en 1899.
Jean Le Jolliec, ordonné en 1910, mort en 1913.
Louis Yann, ordonné en 1920.
Yves-Marie Férec, ordonné en 1935.
Germain L'Haridon, ordonné en 1937.
René Nicot, ordonné en 1943.

APPENDICE VI

I. — ARMOIRIES ET DEVISES DES NOBLES
DE LOTHEY

De Launay (Le Guilly) : d'or à trois roes d'échiquier d'azur, posés 2 et 1.
De Kergoët (Le Guilly) : d'argent à cinq fusées rangées et accolées de gueules, accompagnées en chef de quatre rosaces de même.

Devise : E christen mad, me bev en Doué.
De Kerouartz (Le Guilly) : d'argent à la roue de sable, accompagnée de 3 croisettes de même.

Devise : tout en l'honneur de Dieu et tout avec le temps.

De Coëtredrez (Penfoul) : d'argent au lion de gueules, écartelé de gueules à face d'argent, qui est charuel.

Du Dresnay (Kerarmel) : d'argent à la croix ancrée de sable, accompagnée de 3 coquilles de gueules.

Devise : en bon espoir, et crux anchora salutis.

Du Faou (Lothey) : d'azur au léopard d'or.

De Kaër ou Keraër (Kerarmel) : de gueules à la croix d'hermines, ancrée et gringolée d'or.

Devise : pour loyauté maintenir.

De la Palue (maison du Bort) : d'or au lion morné de sable au lambel de gueules.

II. — Les seigneurs du Guilly.

En 1481, Henri de Launay, époux de Marie Nédélec.
En 1499, sa fille Catherine de Launay épouse Pierre de Kergoët, qui devient seigneur du Guilly.

En 1525, Guillaume, son fils aîné, épouse Françoise de Trégaën.
Vers 1554, leur fille, Gillette, dame du Guilly, épousait Michel du Bot, sans avoir d'enfant.
Jean de Kergoët, cadet de Pierre, hérite de sa nièce Gillette. Il avait épousé Perrine de Kerpaïen.
Alain de Kergoët, leur fils, épouse en 1657 Julienne de Trégaën.
François de Kergoët, sénéchal de Châteaulin, époux de Louise de Lescœut, mort en 1639.
François de Kergoët, fils cadet du précédent, présidial de Quimper, mort en 1693.
René-François de Kergoët, l'aîné des enfants du 4^e lit, époux de Marie du Dresnay, mort en 1705.
François-Jean-Baptiste de Kergoët, époux de Marie-Josèphe du Chastel, mort en 1726.
Mathurine-Josèphe du Kergoët, dame du Guilly, épouse en 1733 Jacques-Joseph-René de Kerouartz qui devient seigneur du Guilly, mort en 1778.
Jacques-François de Kerouartz, leur fils, devenu marquis de Kerouartz par son mariage avec sa cousine la marquise Louise-Charlotte, s'exila en 1789 et eut ses biens confisqués.

III. — LES KERGOËT

Dans les débuts, on trouve l'orthographe de Quergoët, plus tard les deux formes : de Kergoët et du Kergoët. Le nom vient du château de Kergoët en Saint-Hernin. On peut suivre l'histoire de la famille depuis 1250.

En 1280, Jehan de Kergoët est témoin d'une transaction entre Alain, vicomte de Rohan, et Hervé de Léon. Son petit-fils Raoul fut l'un des principaux lieutenants de Bertrand du Guesclin. Son arrière-petit-fils, après un exploit héroïque, rendait le dernier soupir, en 1364, à côté de Charles de Blois dans la plaine d'Auray.

Vers cette époque, la famille se scinde. Une branche s'établit à Tronjoli en Gourin : elle donnera deux Abbés à Langonnet. La branche aînée, restée à Saint-Hernin, a pour chef Jean, qui ratifie le traité de Guérande en 1381. Il eut deux fils : Guillaume, fait prisonnier par les Anglais, mais racheté par le duc Jean V; Yves, médecin du duc de Bretagne, puis évêque de Tréguier. Son petit-fils Guillaume, aux Etats Généraux de Vannes, en 1451, fut créé banneret de Bretagne par le duc de Bretagne Pierre II. Il eut cinq enfants dont Pierre, seigneur du Guilly. D'après M. de Courcy, des membres de la famille des Kergoët auraient habité Gouézec et Pleyben.

IV. — LES KEROUARTZ

A. — Les ancêtres.

En 1248, Macé de Kerouartz, croisé avec saint Louis, fut chargé de la conduite des machines de guerre et des convois de l'armée. Il adopta en conséquence pour blason les armes conservées depuis dans la famille.

En 1375, Hervé de Kerouartz faisait partie des bandes, qui, sous la conduite de Sylvestre de Budes, allèrent au secours de Grégoire XI contre les Florentins. Il fut choisi pour soutenir l'honneur national dans le tournoi qui eut lieu à Rome entre dix Bretons et dix Allemands : les Bretons furent vainqueurs. Son fils Hervé prit part, comme écuyer, à la guerre de Cent Ans au temps de Richemont et de Jeanne d'Arc.

En 1675, Claude de Kerouartz, chevalier de l'ordre, commandait les paroisses de la côte de l'Aber-Vrac'h, que menaient les Anglais et les Rochellois. Il construisit, à Lannilis, le château de Kerouartz que les seigneurs du Guilly considéraient comme le berceau de leur famille. Son fils Jean fut sénéchal du présidial de Quimper. Son petit-fils Paul

François-Xavier fut capitaine de chevaux-légers, puis colonel du régiment de son nom dans les guerres de Louis XIV. En 1693, il eut un cheval tué sous lui.

B. — Les descendants (branche aînée).

Jacques-Louis-Marie-Toussaint, qui épousa M^{me} de Cleux du Gage, au contrat desquels signèrent le roi Louis XVI et Marie-Antoinette.

Frédéric qui épousa une D^{me} de Quélen, nièce de l'archevêque de Paris.

Albert-Jacques-Marie, qui épousa M^{me} de Roquefeuil.

Frédéric-Alphonse-Marie-Xavier, qui épousa M^{me} d'Andigné. De ce mariage est né :

Oswen de Kérouartz, ancien député et conseiller général des Côtes-du-Nord, habitant le château des Salles (Guingamp).

APPENDICE VII

VISITE DES MAISONS EN 1708

Par Guillaume STEPHAN, recteur, et Yves ROPARTZ, prêtre.

Bourg.

Louise Le Cogant.
Guillaume Douguédroit.
Michel Le Bozee.
Olivier Le Ménez.
Adélia Hélou.
Guillaume Nédélec.
Rolland Le Pape.
Jeanne Le Bodolec.
Nicolas Douguédroit.
Olivier Le Morvan.
Charles Le Mingant.
Louis Le Douguet.
Louis Floc'h.
Jean Le Bescond.

Poulchasec.

Alexandre Gourté.
Hervé Gourté.
Paul Le Douguet.

Moulin du Guilly.

Hervé Le Bihan.

Au lieu de Kerlezou.

Jean Le Floc'h.

Beuzit.
Françoise Nédélec.
Jean Bernard.
Jean Nédélec.

Trougouyen.

Yves Le Bariller.
Adelice Le Bozec.
François Gourté.

Kergadaën.

Jean Le Bosec.
Jean Briand.

Kerdiuset.

Suzanne Le Guen.
Adelice Le Séac'h.
Marguerite Riouall.
Yves Piriou.
Charles Le Barriller.

Moulin de Kérabri.

Joseph Brélivet.

Kérabri.

Yves Le Séac'h.
Yves Le Marc'hadour.
Yves Poumarch.

Rumadec.

Isabelle Le Férec.
François Le Marc'hadour.
Guillaume Boutequin.

Kerhoas.

Rolland Le Plouzennec.
Nicolas Le Guillou.

Au Runigou.

Guillaume Cosquer.
Yves Le Ménez.
Rolland Coatmen.
François Coatmen.

Kerlaouénan.

Alain Quintin.

Kervarguet.

Alain Le Douguet.

Kerouandron.

François Le Caugant.
Isabelle Guillou.
Hervé Nédélec.

Françoise Favennec.
Guillaume Autret.

A Penfoull.

Catherine Le Seac'h.

Kerneuden.

Rolland Le Guillou.

Au Rulan.

Yves Labbat.

Au Goulec'h.

Jacques Guillou.

Kerevel.

Guillaume Le Roy.
Charles Le Douguet.

A Landremel.

Guillaume Le Bosec.
Hyerome Le Coz.
Françoise Le Caugant.
Anne Le Guillou.
Marie Le Cor.
François Le Bozec.
Jean Le Bozec.
Jacques Le Bihan.
Hervé Lepape.

A Torramenez.

Guillaume L'Oiset.
Robert Le Roy.
Isabelle Floc'h.
Louis Floc'h.

A Lanurgat.

Gillette Hymivi.
Jean Troboa.
Charles Le Plouzenec.

A Poulscaën.

François Férec.

Au Quistillic.

Alain Le Douguet.
Jean Bléas.

A Kervetous.

Jacques Guillerm.
Alain Jaouen.

A Pennot.

François Le Gourlay.
Catherine Le Douguet.
Yves Colliévec.
Hervé Le Douguet.
Jacques Guédès.

Pennarvern.

Adélice Le Goff.
Marie Yvinec.
Jeanne Quintin.
Jean Bélec.
Adélice Le Bihan.
Pierre Le Caugant.
René Le Goff.
Jacques Le Faou.

A Kericun.

Jean Le Siner.
Jean Le Caugant.
Marie Nicolas.

A Penanros.

Bernard Le Breton.
Jacques Bodolec.

Au Moulin de Pennod.

Guillaume Léon.

Au Pas du Moulin d'Aon.

Mathurin Gouéro.

**En la Métairie noble
du Guilly.**

Olivier Rioual.

Au Guilly.

Germain Ansquer.
Germain Perron.

Au Brunec.

François Le Douguet.
François Le Douguet.

Au Guilliec.

Catherine Helou.
Catherine Nédélec.

Au Pratyen.

François Le Ménez.
Laurent Le Ménez.

A Rosiven Isela.

Yves Prigent.

A Rosiven Huella.

Yves Le Brenner.
Jean Le Caugant.

Au Loch Isela.

Sébastien Floc'h.

Au Loch Huella.

Michel Douguédroit.

An la Perrière du Guilly.

Louis Labbat.

A Buorz.

Alain Labbat.

A Kerstouben.

Nicolas Le Plouzennec.

A Moguer-ar-Calvez.

Michel Douguédroit.
Jean Dornic.

A Pen-ar-Chleuniou.

Yves Coloigner.

Relevé fait page par page par Gilles Le Floc'h, à présent recteur, le 15 août 1733.

Total : 507 habitants.

46 villages.

119 feux.

APPENDICE VIII

ANNÉE 1783

DUS A L'ÉVÈQUE DE QUIMPER

comme abbé commendataire de Landévennec et seigneur du fief et juridiction du Guillevain, par la famille de Kérouartz de Kergoët, pour ses propriétés de Lothey.

Métairie du Guilly.....	600 livres
Métairie de Penac'hleuniou.....	158 l. 18
Manoir de Lothey (Jean Bozec)	168 l. 10
Gorre-Quer huella (Jean Mao)	51 livres
Gorre-Quer Izella (Yves Le Roi)	39 l. 15
Le covenant Douguédroit (Marie Suignard) ..	43 l. 50
Six maisons du bourg.....	27 livres
Moulin du Guilly et de Kérabri (J. Blouet)	315 livres
(Kérabri relevant du roi, à décompter).	
Kerstouben (Corentin Gourtay)	41 l. 2
Guerlac'h (Corentin Le Roi)	3 livres
Moguer ar c'halvez (Corentin Le Roi)	67 livres
Kerneuden (Yves Nédélec)	30 l. 15
Kervarguet (Anne Le Seac'h)	39 livres
Landremel (François Le Pape)	216 livres
Ker'hoas (René Hascoet)	35 livres
Rumadec (Yves Le Seac'h)	32 l. 10
Kérével (Corentin Le Roi)	18 livres
Landremel (Charles Le Bozec)	2 l. 14
Penfrat	1 l. 10
Landremel	12 l. 6
Kergadaën (Briand)	33 l. 7

Trogouyen (Jean Gourtay)	18	livres
Kerdiuzit (Piriou)	6	livres
Rosivin (Vincent Brenner)	90	livres
Rosiven Huella (Jean Prigent)	90	livres
Prat-Yen (Laurent Ménez)	78	livres
Kerleou (Jean Floc'h)	42	livres
Ruelan (Jean Labat)	33	livres

Le total est de 2.127 livres.

M. de Kérouartz déclare ne verser que 1.418 l. 11 s. Il ajoute que sa mère réclamera une nouvelle évaluation de ces biens estimés au-dessus de leur valeur.

L'acte est signé :

de Kérouartz,

Le Bretton et Le Marc'hadour, notaires.

APPENDICE IX

MAIRES DE LOTHEY

1790	Yves Le Sanquer.
1792	Le Douguet.
1793	Yves Gourtay.
1797	Gouzarc'h.
1804	Le Douguet.
1809	Mocaër.
1815	Paugam.
1838	Jean Kerriou.
1843	Joseph Le Jollec (Kergadaën).
1851	François Le Jollec (Kerdivuzit).
1852	Yves Bouzard (Trogouyen).
1874	Yves Le Jollee (Kergadaën).
1883	Jean Bozec (Vieux-Bourg).
1898	Joseph Le Jollec (Landremel).
1900	Jean Kerriou (Buzit) (1).
1919	Joseph Le Jollee (Landremel).
1929	Yves Bozec (Vieux-Bourg).
1945	Jean Marc'hadour (Kergadaën).

(1) Vers la fin de la guerre (1914-1918) Lothey a été plusieurs mois sans maire : Jean Kerriou avait démissionné.

APPENDICE X

DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉCOLE

I. — 1873-1883. Ecole mixte.

- 1873-1876 Madame Guyomat, sœur Marie-Etienne de Saint-Joseph.
1876-1884 Madame Trévidie, sœur Marie-Cyprien.

II. — 1883-1912. Deux écoles à une classe.

- Garçons :* 1883-1884 Le Goff Hyacinthe.
1884-1888 Boussard Joseph.
1888-1895 Velly Jean.
1895-1912 Huon Jean.
Filles : 1883-1888 Madame Clément, sœur Marie-Louis du Sacré-Cœur.
1888 Madame Philippe, sœur Adélaïde-Marie.
1888-1895 Madame Velly.
1895-1912 Madame Huon.

III. — Crédation d'une deuxième classe aux écoles.

- Garçons :* 1912-1915 Douguet Joseph.
1915-1918 Tellier Jean.
1918-1921 Dagorn Louis.
1921-1924 Diraison François.
1924-1935 Bothorel Henri.
1935 Mélou Paul.
Filles : 1912-1918 Madame Douguet.
1918-1921 Madame Dagorn.
1921-1936 Mademoiselle Tromeur.
1936 Madame Mélou.

APPENDICE XI

RECENSEMENT FAIT, EN 1896, PAR M. FAGOT
RECTEUR.

Feux	Habitants	Feux	Habitants
Bourg.			
1 Joseph Le Jollee...	10	25 Jean Corre	6
2 Yves Briant	4	26 François Rolland .	5
3 Marie Nicot	2	27 Jean-Louis Madec..	5
4 Françoise Bozec ...	1	28 Yves Fagot	3
5 François Nicot	5	29 Jean Kerdevez	3
6 Louis Douguédroit.	6	Buzit.	
7 Jean-Marie Huon..	7	1 François Douguet .	6
8 Françoise Labbat..	1	2 Marie-Anne	
9 Sébastien Saliou ...	5	Gourtay	9
10 François Madec ...	8	3 Louis Kerriou	5
11 Marie-Anne		Brunec.	
Couchouron	5	1 Joseph Guidal	9
12 Yves Dornic	8	2 Rolland Quintin ..	6
13 Yves Cariou	4	3 Jean-Louis Daniel..	9
14 Jeanne Jamet	5	4 Martin Ménez	5
15 Jean Baut	4	5 Jean Goulard	4
16 Joseph Feunteun ..	8	Buors.	
17 Jean Velly	4	1 Louis Gamat	9
18 Pierre-Jean		2 Catherine Le Jollec	5
L'Haridon	10	Goarem-Nevez.	
19 René Feunteun ...	3	1 Pierre Fitament ..	8
20 Anne Duigou	3	2 Jacques Riou	3
21 Marie Gourtay	4	3 Bernard Yvinec ..	6
22 Jean-Paul Salaün..	2	4 Louis Tarquis	5
23 Jean Léon	3		
24 Jeanne Séac'h	4		

Feux	Habitants	Feux	Habitants
Gorre-Ker.			
1 Yves Morvan	3	1 Yves Bozec	5
2 Jean Quintin	4	2 Marie Seac'h	7
3 Pierre Le Bihan...	6		9
4 Marie-Anne Cléren.	1	Kerevel.	
5 François Quintin..	4	1 Marie Bouzard ...	9
Guelliec.			
1 Marie-Louise Poulmarc'h	7	2 Jean Louarn	10
2 François Vasselet .	8	3 Jean Arhan	5
Guilly-Verouri.			
1 Marie-Anne Zink..	3	4 Marie Bodénès	1
2 François Prat	4	Kergadaen.	
3 Pierre Bourg	4	1 Yves Le Jollec....	12
4 Jean Queffelec	5	2 François Yann ...	14
Kaon.			
1 Marie Paugam	1	3 Louis Douguet	11
Karreg al Louarn.			
1 François Caugant .	7	4 Jean Coriou	5
Kérabri.			
1 François Douguet .	9	5 Jacques Glévaree..	4
2 François Jamet ...	2	6 René Yann	8
3 Marie-Louise Le Douguet	9	Kerhere.	
4 François Etez	4	1 Charles Richard ..	6
Kroas Kérabry.			
1 Marie-Anne Madec.	3	Kos Veill.	
		1 François Corre	4
Kerc'hoas.			
1 Pierre L'Haridon.	9	1 Pierre Gadal	1
2 Marie Prat	8	2 Yves Le Roy	2
3 Marie-Anne Le Roy	2	3 Marc Velly	3
4 Jean Floc'h	5	4 Jean Gourlay	5
5 Marie-Jeanne	7	5 Hervé Bernard ...	6
6 Gourtay	1	Kerlaouenan.	

Feux	Habitants	Feux	Habitants
Kerhuella.			
8 Yves Riou	5	9 Jean Dornic	6
9 Jean Dornic	2	10 Jean Dornic	2
Kérincuff.			
1 Ollivier Rospars ..	6	2 Nicolas Tromeur ..	8
2 Nicolas Tromeur ..	8	3 Jean Férec	5
3 Jean Férec	5	4 Jean Gadal	5
4 Jean Gadal	5	5 François Quintin .	1
5 François Quintin .	1	6 Henri Bernard ...	4
6 Henri Bernard ...	4	7 Jean-Louis Guizien.	3
7 Jean-Louis Guizien.	3	8 Nicolas Auffret ...	5
8 Nicolas Auffret ...	5	9 Jean-Marie	
9 Jean-Marie		Gourvest	2
Kervetous.			
10 Sébastien Le Bihan.	6	11 Louis Velly	4
11 Louis Velly	4	12 Pierre Cariou ..	2
12 Pierre Cariou ..	2	13 François Quintin ..	3
13 François Quintin ..	3	Kervandron.	
Kistilliik.			
1 Jean Kerdévez	6	Kerlaouenan.	
Lannurgat.			
1 Jean Gourtay	7	1 Yves Bozec	8
2 Hervé Bozec	2	2 Hervé Bozec	2
3 Guénolé Kergourlay		3 Hervé Nicot	2
Kerleou.			
1 Joseph Le Séac'h ..	12	4 Yves Le Roy	6
Kerneuden.			
1 Hervé Bernard ...	6	5 Laurent Le Roy ..	2
Kerstouben.			
1 Germain Le Menn.	7	6 Henri Jaouen ..	6
Kervargoët.			
1 Hervé Quemeneur.	6	7 Pierre Milin	7
2 Yves Lannuzel ...	1	Loc'h-Vihan.	
3 François Douguet .	1	1 Yves Poudoulec ..	6
Loc'hvihan.			
1 Laurent Simon ...	8	Loc'hvihan.	

Feux	Habitants	Feux	Habitants
Vieux-Bourg.			
1 Jean-Marie Velly .	8	1 Grégoire Lagadec .	10
2 Baut	3	Meil Pennod.	
3 Pierre Douguet ..	2	1 Yves Quintin	
4 Crenn	4	2 Simon	
5 Jean L'Haridon...	5	Penn-Frat.	
6 Paugam	5	1 Yves Quintin	
7 Marie-Louise Crozon	1	2 Simon	
8 Yves Douguet	3	Roz-Vihan.	
9 Jean Gourtay	3	1 Jean Cariou	
10 Nicot	5	2 Alain Penealet....	
11 François Jézéquel..	4	Pennod.	
12 Jean Bozec	9	1 Jeanne Le Moigne.	
13 Jacques Gourmelon	8	2 François Caugant.	
14 Jean Gressus	3	3 Jean Kernéis	
15 François Cam	4	4 Hervé Piriou	
16 Marie-Anne Cléren.	1	5 Louis Guizien....	
17 Marie-Jeanne Prigent	3	6 Jean Salaün	
18 Marie Le Roy.....	2	7 Jean-Louis Douguédroit	
19 Guillaume Douguet	4	8 Pierre Le Roy....	
20 Yves Dagorn	4	9 Yves Le Bihan....	
21 Yves Tore'h	3	Poulpri.	
Maner-ar-Park.			
1 François Velly ..	2	1 Alain Penealet ...	
Meil-Aon.			
1 Yves Lann	8	Poulhazec.	
Meil ar Guily.			
1 François Cévaër ..	6	1 Alain Cam	
		2 Yves Goulard	
		3 Yves Goulard	
		4 Jean Quintin	
		5 Yves Nédélec	
		6 Pierre Trétout ...	
		Croissant.	
		Poulscaven.	
		1 Joseph Mazeas	
		2 François Quintin..	
		Prat-Yen.	
		1 Joseph Douguédroit	

Feux	Habitants	Feux	Habitants
Roz-Vihane.			
1 Jean Cariou	2	1 Yves Crenn	5
2 Alain Penealet....	4	Roz-Vras.	
Roz-Raden.			
1 Marie Bauguion ..	3	1 Jean-Louis Jaouen.	
Roz-Yvin.			
1 Pierre Moal	4	1 Pierre Le Roy....	1
2 Jeanne Doryval ...	7	2 Yves Le Bihan....	2
3 Jean-Louis Yaouank	6	Rulann.	
4 Jean-Louis Yaouank	6	1 Grégoire Piriou ...	5
5 Yves L'Haridon ..	15	Rumadec.	
Rulann.			
1 Corentin Quémé- neur	8	1 Marie Séac'h	7
2 René Baraër	3	2 Jeanne Douguédroit	2
Runigou.			

Feux	Habitants	Feux	Habitants
Runigou-Vihan.			
1 Guillaume Cornec ..	2	1 François Provost..	4
2 Yves Saignard ...	6		
3 Marie Douguédroit.	1	Tourelle.	
4 Marie Dagorn	1	1 Julien Le Roy....	8
Tor-ar-Méné.			
1 Marie-Anne Caro..	8	Trogouien.	
2 Jean-Yves Caugant.	4	1 Joseph Douguet ..	4
Toul-ar-Broch.			
1 Martin Nicot	8	2 Jean Prat	4
Toul Rous.			
1 Anne Guédés	2	3 Pierre Dornic	5
Ty Nevez.			
		1 Gabriel Marzin ...	8

220 feux : 1.057 habitants, répartis en 67 agglomérations.

APPENDICE XII

PRINCIPAUX BIENFAITEURS DE L'ÉGLISE

I. — Construction.

PAROISSIENS :

Joseph Le Jollec, Landremel.....	10.000 fr.
Yves Fagot	2.500 »
Yves Le Jollec, Kergadaën.....	2.000 »
Famille Le Seac'h, Kerliou.....	1.600 »
Veuve Le Seach', Veuve Le Roy, Kerdivuzit...	800 »
Marie Bouzard, Kérével.....	300 »
Françoise Douguet, Kervargoët.....	300 »
L'Haridon Pierre	100 »
L'Haridon Yves	100 »
L'Haridon Jean	100 »
Louis Douguet	100 »
Jean-Marie Velly	100 »
Marie Nicot	100 »

ETRANGERS :

M ^{me} Félix Bodolec, Quimper.....	500 »
M ^{me} Caroff, Ploudalmézeau-Portsal.....	300 »
Pierre Le Roy, Quelvy, Gouézec.....	300 »
M ^{me} Le Laistre, Brest.....	200 »
M ^{me} Cotten, Châteaulin.....	130 »
M ^{me} Halléguen, Châteaulin.....	100 »
M ^{me} Grivart	100 »

II. — Clocher.

Joseph Le Jollec.....	1.000 fr.
M. Fagot, ancien recteur.....	500 »

III. — Ameublement — Ornancement.

Abbé Y. Le Jollec : Chaire.

P.-J. Le Jollec : Chemin de croix.

Yves Le Jollec, Kergadaën : Statue Saint Yves.

Marie-Jeanne Le Roy, Kerdivuzit : Saint Michel et Sainte Jeanne-d'Arc.

Marie Le Jollec, Landremel : Sainte Anne.

Joseph Le Jollec fils, Landremel : Saint Jean et Sainte Madeleine.

M^{me} Le Jollec, mère : Tapis du chœur.

Famille Velly, Vieux-Bourg : Vitrail du Sacré-Cœur.

Famille Le Jollec, Kergadaën : Vitrail de N.-D. de Lourdes.

Famille Le Jollec, Landremel : Vitrail de Saint Joseph.

APPENDICE XIII

VICTIMES ET PRISONNIERS DE GUERRE

I. — Guerre 1914-1918.

MORTS POUR LA PATRIE :

1914	1916	1918
Auffret N.		Piriou F.
Briand J.		Vasselet L.
Féon L.		Yann P.
Guidal L.		Feunteun R.
Gourtay Y.		
Goulard Cl.	Bozec J.	
Jaouen Y.	Corlay J.	
L'Haridon J.	Gourmelon J.	
L'Haridon J.	Ménez M.	Arhan J.
Le Seac'h Y.	Quintin P.	Cariou F.
Velly J.	Le Quéau F.	D'Hervé J.
Toutous J.	Richard F.	Floc'h J.-L.
Yaouane J.	Tanguy B.	Gourtay L.
Floc'h L.	Vasselet Y.	Mazéas J.
	Velly L.	Mazéas V.
		Mazéas J.-M.
1915	1917	
Borgne F.	Bourg H.	Menn J.
Bozee Y.	Bozec Y.	Milin G.
Cann M.	Bozee J.	Le Roy L.
Duigou Y.		Bozee P.

II. — Guerre 39-45.

1^o DÉCÉDÉS :

Jean Dréau, Kervetous; Jacques Guéguen, Pennavern.

2^o PRISONNIERS :

a) C. A. P. G. DE LOTHEY

Président : M. Chaussy; Secrétaire : M. Mélou;
Trésorière : M^{me} Velly.

b) LISTE DES PRISONNIERS

Bernard Pierre.	Louarn François.
Bozec Louis.	Mazéas François.
Cariou Yves.	Moysan Marcel.
Douguet Jean.	Péron Guillaume.
Douguet Joseph.	Person Hervé.
Droff Pierre.	Piriou Grégoire.
Droff Laurent.	Piriou Yves.
Favenne Jean.	Le Quéau François.
Feunteun René.	Le Roy Joseph.
Le Goff François.	Séverre François.
Le Goff Jean.	Séverre Jean.
Gouérec Corentin.	Trétout Jean.
Gourmelon Jean.	Yann François.
Gourmelon François.	Buzit François.
Guéguen Jacques (décédé).	Quintin Jean.
Hippolyte Jean-Marie.	Yaouanc Yves.
Jamet Yves.	Le Reun Alain.
L'Haridon Louis.	Philippe Hervé.
L'Haridon François.	

Trétout Lucien, Madec Pierre, Mével Jean avaient été rapatriés avant la constitution du Comité.

APPENDICE XIV

SON JANNIG AR BOZEC (Kergadaën).

REMARQUES

1^o Cette chanson a été composée à l'occasion du mariage de Joseph Lé Jollec et de Jeannie Bozee (1842). L'auteur resté inconnu était un homme d'âge mûr, esprit observateur, non dénué de verve. Il parle le breton populaire, le dialecte de Cornouaille. Il oppose les bourgeois et les paysans, qui les uns et les autres briguaient la main de Jeannie Bozee : les bourgeois portaient les cheveux courts (ar pennou touz), tandis que les paysans les avaient longs (ar pennou blevec) : à être électeurs, il n'y avait que ceux qui jouissaient de revenus assez élevés, pratiquement les bourgeois. L'auteur vise particulièrement tel riche bourgeois de Port-Launay tenant commerce de grains et d'engrais.

2^o Cette chanson n'ayant pas été imprimée, le texte n'a pas tardé à être altéré, l'ordre des strophes a été interverti ; certaines allusions, devenues énigmatiques, ont donné lieu à des corrections. De plus, au parler populaire on a essayé de substituer la langue littéraire, non sans déflorer l'original. Si les règles de la mesure étaient parfois en souffrance, le chantre y remédiait par des élisions ou des contractions.

3^o Le texte que nous reproduisons a été établi d'après deux copies, incomplètes d'ailleurs toutes deux — l'une plus ancienne conservée par M. Joseph Le Jollec (Landremel) — l'autre trahissant des préoccupations littéraires, écrite par M. Guillaume Mao, alors recteur d'Ergué-Armel, sous la dictée de M. Yann ar Guillou de Lanléon (Plomodiern). Elle nous a été communiquée par M. Thomas, recteur de Plonévez-Porzay.

Voici les 17 strophes que nous avons pu reconstituer.

- 1 Cetu dimeet mab ar Jollee !
Braguérien ker, lezet ho trouz :
E poentcho-zo, ar pennou blevec
A c'honit var ar pennou touz.
- 2 An habit ne ra Ket ar manac'h :
Peb bro, peb lec'h o deux o c'hiz :
Eur vaouez a fournich an oac'h
En tu all da veur a voure'hiz.
- 3 Jann ar Bozec a Guergadæ
Meur a autrou kontant aneï
Mes ar goanten, daoust d'an danve
Faute ket deï quitât Lothey.
- 4 Choazet hen eus eur blevec,
Den youank koant ha desket mad :
Tok hir, bleo ber, n'ingal barbec
Na blije ket d'he daoulagad.
- 5 Guelloc'h kavas eun oac'h faro
Re bar d'a veur a électour,
Tok plad, bleo eün, krenn he varo,
Muzéllou ruz, ha daouarn flour.
- 6 M'hen assur d'oc'h, turzunellik
N'ho peus ket choazet fall ho par :
Korf soun, ha lagad birvidik
Hep konta morzad ha kof gar.
- 7 Joseph, tol evez e margodie :
Ne fis ket e Meilevernis !
Gout a res mad pennos da zouzie
A blije da veur a voure'his.

- 8 Joseph, tol evez en da zouzie
Pa valeo var ar blasen
Ha pa zeuio an ezennic
Da hijal plegou he losten.
- 9 Var he disœa, he bleo alaouret
Gant an avel a horgello :
He muzellou dous digoret,
He dentigou coant a lintro.
- 10 Vel ar guenan var ar lizien
Var he diou chod [eaë'r'vel roz beo]
He daoulagad, vel diou stereden
Trezec ennoe'h a lugerno.
- 11 Hoguen, re ger, e vez alies,
O konta flod d'ar mere'hejou
Ma ne blij ket did ar floderez
Kers gant da vregig er c'hoajou.
- 12 En em dennet o taou' goste
Ep galout den dont var ho lere'h
Lezet rastelerien danve
Da verza sklouk, da brena kerc'h.
- 13 Kunduet eur vuez didrouz
An eil e kenver egile
Ma teu da zevil eun tam trouz
Elee'h gourdrouz, et d'ho kwele.
- 14 Petra e rez neuze, Josef
Pa veles kement a draou brao ?
Goud a ra peb unan a c'horvref
Pet favenn a ia d'ober nao.
- 15 Joseph, te n'out ket divalo,
Talvout a rez eun all bepret :
Benn dek loariad ni a velo
Pe te zo goaz, pe te n'out ket.

- 16 Ni etrez omp, goazied ancien
Pedomp evit an daou bried :
Kéméromp bréman bep a veren
Evomp asembles d'o iéc'hed.
- 17 Déziromp dê a greis kalon
Eur vuez hir ha dibistig.
Ra vouro Jann gant he mignon !
Ra vouro Jos gant he zouzig !

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	v
SOURCES	VIII
CHAPITRE PREMIER. — Une leçon de géographie.	
I. — Nom de la localité.....	1
II. — Situation et limites.....	2
III. — Relief du terrain et nature du sous-sol.....	5
IV. — Climat et site.....	9
CHAPITRE II. — Une page d'histoire.	
I. — Les Asiates : Men-zao.....	13
II. — Les Celtes.....	15
III. — Les Romains : station de Buzil.....	16
IV. — Les Bretons.....	20
CHAPITRE III. — Une légion de saints.	
I. — Les saints bretons.....	24
II. — Leur œuvre.....	26
III. — Trois chefs : Guénolé, Corentin, Gradlon.....	31
CHAPITRE IV. — Les lieux saints de Lothey.	
I. — Lanurgat : le lac, le saint patron.....	39
II. — Landremel : la trêve et ses dépendances, l'église et l'éponyme.	41
III. — Saint They et son ermitage.....	46
IV. — Le culte de saint They.....	49

CHAPITRE V. — Bretons, Catholiques, Français.

I. — Premières luttes pour l'indépendance.....	52
II. — Les invasions normandes.....	52
III. — Restauration religieuse.....	54
IV. — Union de la Bretagne à la France.....	55
V. — Lothey, théâtre de luttes.....	56
VI. — Le mur du diable : légende et histoire.....	57
	59

CHAPITRE VI. — La paroisse de Lothey.

I. — La fondation.....	65
II. — L'église	65
III. — Le cimetière.....	67
IV. — Les recteurs.....	70
V. — Le presbytère.....	72
VI. — Prêtres auxiliaires.....	76
VII. — Un traducteur breton.....	76
VIII. — Mission et missionnaire.....	78
IX. — Calvaires	79
X. — Cadrans solaires.....	82
	84

CHAPITRE VII. — Nobles et paysans.

I. — Les nobles de Lothey.....	87
II. — Les seigneurs du Guilly : de Launay, de Kergoët, de Kérouartz.....	88
III. — Les paysans.....	96
IV. — Rancœurs et révoltes : emprunt forcé, Ligue, révolte du Papier timbré.....	100

CHAPITRE VIII. — La Révolution et ses conséquences.

I. — Aperçu sur les événements.....	107
II. — Comité révolutionnaire et mesures tracassières.....	109
III. — Deux prêtres réfractaires.....	110
IV. — Vente des biens nationaux.....	115
V. — Culte rétabli.....	117
VI. — Démêlés avec l'administration civile et ecclésiale.....	118

CHAPITRE IX. — De Lothey à Landremel.

I. — Démarches et luttes : ordonnance royale de 1846..	123
II. — Exécution du décret : la chapelle Saint-Fiacre, le presbytère, le cimetière, la fontaine Saint-Fiacre.	129
III. — Dernières escarmouches.....	134

CHAPITRE X. — Lente évolution, pénible organisation.

I. — Domaine culturel.....	138
II. — Voies de communication : canal, réseau routier...	141
III. — L'agriculture et ses annexes.....	143
IV. — L'industrie ardoisière.....	145
V. — Us et coutumes.....	152
VI. — Familles renouvelées.....	154
VII. — Guerre de 1870.....	155

CHAPITRE XI. — Expansion religieuse et culturelle.

I. — L'église de Landremel : M. Fayot et M. Billant....	157
II. — L'activité spirituelle : vicaires et missions.....	166
III. — Vocations sacerdotales et religieuses.....	168
IV. — L'enseignement	170

CHAPITRE XII. — Expansion économique et sociale.

I. — L'agriculture	172
II. — Domestiques et journaliers.....	176
III. — Emigrations et immigrations.....	177
IV. — La centralisation : Landremel.....	179
V. — La vie au village.....	181
VI. — Santé, costume, loisirs.....	183
VII. — Vie civique.....	185
VIII. — Vie patriotique.....	186
IX. — Vers l'avenir.....	189

Epilogue : Trois silhouettes lotheyennes.

I. — Joseph Le Jolllec : une figure originale, un homme de bien.....	192
II. — Jakes Riou, écrivain breton : la vie, les écrits, l'écrivain	199
III. — Le chanoine Yves Le Jolllec : l'étudiant, le professeur, le pasteur d'âmes.....	209

APPENDICES

I. — Villages de Lothey : essai d'étymologie.....	215
II. — Hagiographie bretonne.....	218
III. — Documents sur Landévennec : vie de saint Guénolé, Cartulaire, Histoire de Dom Mars, Dates et béné- fices	220
IV. — Notes sur l'Episcopat breton.....	225
V. — Le clergé de Lothey.....	228
VI. — Les nobles de Lothey, les seigneurs du Guilly, les Kergoët et les Kerouartz.....	231
VII. — Etat paroissial en 1708.....	235
VIII. — Rentes à payer à l'abbé de Landévennec en 1783.....	239
IX. — Maires de Lothey.....	241
X. — Directeurs et directrices d'écoles.....	242
XI. — Etat de la paroisse en 1896.....	243
XII. — Principaux bienfaiteurs de l'église.....	249
XIII. — Victimes et prisonniers de guerre.....	251
XIV. — Sôn Junnid Bozec.....	253

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Couverture (au recto). Tour de Lothey et clocher de Landremel.	
Armoiries des Kergoët.....	VIII

CHAPITRE PREMIER

Carte de Lothey.....	IX
Saint-They	1
Pont de Kerabri.....	6
Vue sur le canal et le Vieux-Bourg.....	11
Armoiries de Launay.....	12

CHAPITRE II

Buzit.....	13
Menhir Ster-Vihan.....	15
Kroas-Kerabri	19
Armoiries du Faou.....	22

CHAPITRE III

Kerliou	23
Nos Pères dans la Foi.....	31
Fontaine de Saint-Guénolé.....	37

CHAPITRE IV

Lanurgat	38
Landremel	44
Carte du culte de saint They	49
Fontaine de Saint-They (pointe du Van).....	51

CHAPITRE V

Kergadaën	52
Tracé du château-fort de Pennool	52
Mur du Diable	58
Jean Le Roux	60
	64

CHAPITRE VI

Panorama de Lothey	65
L'église	67
Croix du cimetière	71
Epitaphe du cœur de P. Le Roux	85

CHAPITRE VII

Rosyvin	87
Cheminée du vieux manoir (Le Guilly)	89
Puits du Guilly	99
Fenêtre de Rosyvin	106

CHAPITRE VIII

Escalier de Guilly	107
Naïc ar Bozec	114
Groupe : Marie, sainte Anne et Jésus	118
Armoiries de Kerouartz	122

CHAPITRE IX

Porte et fronton de l'église	123
Statue de saint They	129
Chapelle Saint-Fiacre à Landremel	130
Fontaine Saint-Fiacre	133
Armoiries de la Palu	137

CHAPITRE X

Penfoul	138
Entrée de la carrière de Kerstouben	146

Eur pen-ti (ar Goule'h)	150
Un carrier	151
Armoiries de Coëtredrez	155

CHAPITRE XI

Nouvelle église de Landremel	156
M. Fagot	158
M. Billant	162
Armoiries des Keraër	171

CHAPITRE XII

Panorama de Landremel	172
La Mairie	179
Kerdévuzit	182
Armoiries du Dresnay	191

Epilogue

M. Joseph Le Jolllec	194
Mme M.-J. Le Jolllec	195
Maison des Riou à Pen-ar-Vern	200
Jakes Riou	203
Chanoine Le Jolllec	212
Kroas-Kergedoën	214
Couverture (dos). Cadran solaire Pennod.	

Imprimeries Oberthur Rennes-Paris (3119-0009)

CADRAN SOLAIRE PENNOD

